مكان من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12547 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 2-LUNDI 3 JUIN 1985

M. Fabius contre l'apartheid

Sanctionner Pretoria dans dix-huit mois et ragaillardir la gauche tout de suite

A l'occasion du colloque international sur les droits de l'homme, le premier ministre, M. Fabius, a *déclaré, vendredi 31 mai, que si* l'Afrique du Sud ne prend pas *« dans un délai de dix-huit mois à deux ans »*, des *« mesures précises »* pour en finir avec les *« pratiques »* de l'apartheid, la France devra donner un *« coup d'arrêt »* à ses investissements dans ce pays.

Déjà regaillardis par le grand colloque qui vient de leur *permettre* d'exprimer leur solidarité à l'évêque Desmond Tutu, symbole des valeurs morales bafouées par l'apartheid, les militants socialistes vont-ils trouver dans cet engagement motif à espérer enfin un boycottage qui leur semblait, *au début du septennat*, aller de soi sous la présidence de M. Mitterrand ?

Il est permis d'en douter, ne serait-ce que pour des raisons triviales de... calendrier. *L'Humanité* de ce samedi 1er juin titre cruellement : *« Fabius menace l'Afrique du Sud... pour 1987 »* et ajoute *« bien sûr, d'ici là on peut toujours travailler... »*.

Sous cette réserve, la position du premier ministre constitue un infléchissement de la doctrine française en la matière. Le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, a certes toujours préconisé des sanctions économiques contre Pretoria. En revanche, les responsables de l'Etat se sont toujours montrés plus prudents, M. Claude Cheysson *s'était naguère prononcé contre le* boycottage total de l'Afrique du Sud, affirmant que la France respectait *« tous ses engagements politiques et commerciaux »*. Cette position a été réaffirmée par l'actuel ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas qui, le 22 mai, à l'Assemblée nationale, déclarait : *« En ce qui concerne d'éventuelles sanctions, si le gouvernement français n'a pas cru devoir s'associer aux résolutions de l'Assemblée générale* (des Nations unies) *demandant l'application d'un embargo économique à l'encontre de l'Afrique du Sud, c'est d'abord qu'une telle disposition ne serait pas adaptée au cas précis de l'Afrique du Sud, qu'elle n'aurait guère d'efficacité et qu'elle pourrait même être contraire au but recherché. »*

L'inefficacité : telle est la raison majeure avancée par le gouvernement français (depuis 1981, comme avant), pour justifier son refus de sanctionner le régime de l'apartheid. L'arrivée de la gauche au pouvoir a incontestablement distendu les rapports diplomatiques entre les deux pays, mais les relations économiques n'en ont pas souffert. Au moment de la visite de M. Pieter Botha en France, en mai dernier, les dirigeants sud-africains avaient manifesté une certaine mauvaise humeur devant l'accueil plutôt froid réservé à leur président par les autorités françaises, tout en soulignant que 90 % de leurs relations avec la France sont d'ordre économique. De fait, si Paris a interdit à ses joueurs de rugby d'effectuer une tournée en Afrique du Sud, et si *les ventes d'armes n'ont pas repris* depuis 1976, les relations économiques se portent plutôt bien. En février dernier, M. Dumas avait reçu le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, première visite depuis novembre 1980.

Ainsi, en 1984, les importations françaises de produits sud-africains se sont élevées à 5,95 milliards de francs, en augmentation de 34,5 % sur 1983, et les exportations ont atteint 4,37 milliards, en progression de 15 %. Le déficit des échanges était de 1,57 milliard de francs, contre 615 millions de francs en 1983. Ce déficit est dû, pour l'essentiel à une augmentation des achats de charbon, rendu moins coûteux par la faiblesse du rand (la monnaie sud-africaine) et qui reste de loin le premier *poste devant* l'uranium. Les exportations sont constituées par des biens d'équipement et notamment du matériel technique et électronique. Enfin, il faut noter que nos échanges avec Pretoria représentent 0,7 % du total de nos importations et *0,5 % du total de nos exportations*. Toutefois, les exportations françaises en direction de l'Afrique du Sud ont baissé de 12 % durant le premier trimestre de 1985, en raison de la faiblesse du rand.

Jusqu'à présent, les Sud-Africains avaient beau jeu de souligner que si la plupart des pays occidentaux ont « envisagé », voire *« menacé »* de prendre des *sanctions* économiques contre leur pays, aucun n'est passé à l'acte. Ni la France, ni l'Allemagne *fédérale, ni la* Grande-Bretagne, *ni* les Etats-Unis. Il est vrai que le président Reagan est soumis à d'incessantes pressions en ce sens du Congrès. Jusque-là, seules les banques américaines ont pris des mesures, en refusant d'accorder des crédits à *Prétoria*. Les récents développements de la situation en Afrique australe et les initiatives malheureuses de Prétoria pourraient cependant contraindre le président américain à adopter une position plus dure envers le du régime de l'apartheid (*le Monde* du 31 mai).

Quant à la France... Si la droite arrive aux « affaires », se sentira-t-elle *le moins du monde liée par les* menaces à terme de M. Fabius ? Le président de la République « cohabitant », qui aura bien d'autres chats à fouetter, tracassera-t-il celui-là ? Le premier ministre risque d'avoir donné à ses amis — et à tous ceux qui ont toutes les raisons d'exécrer l'apartheid, fût-ce chez un bon partenaire commercial — une brève satisfaction quant aux grands principes.

L. Z.

(Lire nos informations page 7.)

Dix propositions du RPR

Le « reaganisme » de M. Chirac risque de se heurter aux contraintes de 1986

M. Alain Juppé, secrétaire national du RPR, a présenté, samedi 1er juin, les dix mesures économiques que préconise le parti de M. Chirac, si l'opposition revenait au pouvoir en 1986. Outre la dénationalisation la plus large, le RPR se propose de réduire très fortement les dépenses publiques et d'alléger parallèlement les charges fiscales.

Tout le monde en est maintenant convaincu : quelle que soit la majorité en place à partir de 1986, la marge de manœuvre restera fort étroite pour tout ce qui concerne la politique économique. Le rétablissement des grands équilibres (commerce extérieur, prix, déficits publics) demeurera l'objectif principal, et c'est dans les limites de cette contrainte que le gouvernement pourra prendre ses décisions. Cet objectif de rétablissement des équilibres ayant *été hautement proclamé*, à *partir* de 1983, par le gouvernement socialiste, il ne reste à l'opposition qu'un chemin escarpé pour se démarquer de l'actuelle majorité.

Les propositions du RPR présentées par M. Alain Juppé n'ont pas de quoi bouleverser fondamentalement le paysage économique, hormis l'idée *de revenir* complètement sur les nationalisations de 1982... voire de 1945 si l'on veut bien admettre que Renault fait partie des entreprises du secteur concurrentiel. Peut-être faut-il considérer qu'il vient un temps où maintenir artificiellement certaines nationalisations ne correspond plus à la situation économique. Il y a là de quoi, en tout cas, *ranimer fortement* l'agitation dans les usines.

En revanche, M. Juppé ne rencontrera guère d'opposition formelle sur le volet social de ses propositions. Le secrétaire national *du RPR reste dans l'air du temps* en annonçant des mesures destinées à favoriser la flexibilité de l'emploi. On en discute beaucoup en ce moment, et même si les syndicats veillent à ne pas laisser partir en quenouille la législation sociale, l'humeur n'est pas à la lutte sans merci. Qui n'a déjà tiré les leçons de la crise et compris que la défense de l'emploi passe par une adaptation des conditions de travail ? Le RPR, par ailleurs, reste *fidèle à lui-même en relançant* ses initiatives de participation et de développement de l'actionnariat.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 21.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Le temps, l'homme et les climats

Ouverture de l'Année de l'Inde à Paris

BANGLADESH

Le pays du pire

(Pages 4 et 5)

SÉNÉGAL

La tentation islamiste

(Page 6)

ACADÉMIE FRANÇAISE

Les discours de M. Fernand Braudel et de M. Maurice Druon

(Pages 11 à 14)

Liverpool : le ballon, les Beatles et le chômage

Après la tragédie du stade du Heysel à Bruxelles, le premier ministre *britannique* a demandé aux six clubs anglais qualifiés de se retirer des Coupes européennes de football pour la saison prochaine. A Liverpool, l'un des clubs en cause, on cherche à comprendre encore ce qui s'est passé, et la ville, frappée par le chômage, vit comme sous électrochoc.

De notre envoyée spéciale

Liverpool. — *« Je n'aime pas les mariages mixtes. »* Le curé qui a béni l'union de Mary McGiveron, il y a quinze ans, avait le sens de l'humour. Mary était supporter du Liverpool Football Club, son fiancé avait choisi le club rival Everton.

A Vauxhall, le faubourg pourri de Liverpool où habite Mary, tout le monde est né un ballon rond au bout du pied. Sous le soleil, le pavé gris défoncé sert de plage. On s'enduit d'huile solaire en *famille et en suçant des glaces à* l'eau. Mary s'amuse : *« Regardez ces deux petits, Wesley a six ans et Steven neuf. L'un est pour Everton, l'autre pour Liverpool. »* Les deux petits blonds aux cheveux raides acquiescent le plus sérieusement du monde. De plus jeunes encore esquissent déjà des passes, des feintes, envoient rouler leur balle dans la cour voisine et prennent des mines de champion.

A Liverpool, tout le monde a un fanion accroché quelque part dans la maison, rouge pour Liverpool ou bleu pour Everton. Dans *ces rues, on voit parfois* des hommes qui se cassent, se plient, et s'écroulent aux portes des *betting houses*, les échoppes de paris. Ils sont ivres et fatigués de l'être depuis des années. On voit des filles, chemise roulée sur le ventre, jupe en corolle, qui font bronzer le bas de leur dos en chuchotant des secrets. Certaines maisons murées attendent la destruction.

« Ici les jeunes sont au chômage à 80, 90 %. Ils savent qu'il n'y aura jamais d'emploi pour eux, dit Mary, chargée par un *organisme social* de trouver à ces jeunes des formations qui débouchent sur rien, ou bien sur l'équi*valent des TUC, à 27 livres par* semaine (324 F) pendant un an. *« Il n'y a rien ici. Mais il y a le foot. »*

Robert a vingt-quatre ans. Depuis quatre ans, il attend du travail. Aujourd'hui, avec des copains, il retape une voiture. Le hard rock hurle par la porte ouverte. Entassées sur la banquette arrière, des filles attendent une très hypothétique virée. Robert et ses copains assistent à des matches chaque fois qu'ils le peuvent ; il leur faut alors trouver *quelques livres*, et ce n'est pas si facile.

AGATHE LOGEART.

(Lire la suite page 9.)

LES ÉLECTIONS GRECQUES

Le PASOK à la sauce piquante

Les Grecs votent dimanche, et l'enjeu — dans un climat tendu — est de l'avis général de très grande importance. Mauvais esprits et méchantes langues font, à cette occasion, le procès du Parti socialiste qui les envoie aux urnes.

De notre correspondant

Athènes. — Une ironique hyperbole veut ici qu'un Grec *« se coupe une main »* quand il estime avoir mal voté. Or bon nombre de *« déçus du* socialisme » se demanderaient aujourd'hui comment ils ont pu confondre le rouge et le vert, car, du parti au pouvoir depuis 1981, ils disent volontiers : *« Le PASOK est une pastèque : verte à l'extérieur, rouge à l'intérieur et pleine de pépins. »* Ainsi, aujourd'hui, la Grèce rit vert comme elle riait « jaune » sous la *dictature et « bleu » lorsque la* Nouvelle Démocratie gouvernait ce pays de 1974 à 1981.

Les Grecs ont-ils le sens de l'humour ? La question nourrit des controverses depuis fort longtemps. Certains estiment que le sel de l'Attique n'est qu'une métaphore et que les Grecs confondent l'humour avec le sarcasme et l'ironie. D'autres soutiennent *qu'ils ont trop le sens du* tragique pour ne pas avoir celui de l'humour. Tous se rejoignent pour reconnaître que, si les Grecs aiment se gausser de leurs travers, ils n'aiment pas que les étrangers se moquent d'eux. Ce qui, finalement, est commun à bien des peuples.

Cependant, ce n'est pas sous les lambris des salons athéniens qu'il est possible d'apprécier l'humour des Grecs. *Les promotions sociales* accélérées, la mégalomanie qu'engendrent les fortunes trop vite acquises ne s'y prêtent guère. Pourtant, du côté de la place Kolonaki, quelques fats font la roue. Mais leurs mots d'esprit, le plus souvent *importés* relèvent du sarcasme, de la moquerie et non d'une lucide observation des gens et des choses.

Il en va de même dans les milieux politiques, où cactus et ronces fleurissent plus que les roses de l'esprit. Certes, les *journaux se font* l'écho des saillies de quelques hommes politiques qui se sont spécialisés dans l'ironie comme d'autres le sont en économie ou en politique étrangère, mais la moisson est maigre.

En revanche, la presse grecque *fait preuve d'un humour parfois grinçant*, car politique, mais souvent de qualité. Certaines chroniques sont pétillantes, certains « billets » brillants. Les caricaturistes lancent les plus éclatantes fusées depuis qu'avec le regretté Dimitriades la Grèce a eu son Daumier.

MARC MARCEAU.

(Lire la suite page 5.)

Le Monde

RÉGIONS

Un tour de France avec nos correspondants

(Page 19)





Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 2 Juin. – *Grèce :* Elections législatives. *Grande-Bretagne :* Visite du premier ministre chinois (jusqu'au 8).

Lundi 3 juin. – *Pologne :* Reprise du procès Michnik.

Jeudi 6 juin. – *France :* Visite de M. Gandhi (jusqu'au 10).

Samedi 8 juin. – *Hongrie :* Elections législatives et municipales.

Dimanche 9 juin. – *Italie :* Référendum sur l'échelle des salaires. *Chypre-Nord :* Election présidentielle.

SPORTS

Dimanche 2 juin. – *Automobilisme :* Grand Prix de Belgique de formule 1 à Spa-Francorchamps.

Mardi 4 juin. – *Football :* Demi-finale retour de la Coupe de France, Paris S-G - Toulouse, Lille-Monaco.

Jeudi 6 juin. – *Athlétisme :* Paris-Colmar à la marche (jusqu'au 8) ; *Canoë-kayak :* Championnat du monde de descente de rivière à Garmisch-Partenkirchen (jusqu'au 9).

Samedi 8 juin. – *Athlétisme :* Grand Prix de Moscou ; *Football :* Finale de la Coupe de France.

Dimanche 9 juin. – *Tennis :* Finales des Internationaux de France à Roland-Garros.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 95 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A TRENTE ANS, LE RETOUR DE BOURGUIBA EN TUNISIE

Le jour de gloire du Combattant suprême

1er juin 1955. Le soleil se lève sur la baie de Tunis. Le paquebot *Ville-d'Alger* s'apprête à accoster venant de Marseille. De la dunette, Habib Bourguiba voit évoluer la plus hétéroclite des armadas pacifiques : remorqueurs ventrus, felouques élancées, chalutiers trapus, frêles esquifs, simples barques, canots à moteur... Chacune de ces embarcations menace à chaque instant de sombrer sous le poids des manifestants dont certains s'aggrippent à grand-peine au sommet des mâts. Et cette foule électrisée n'est rien à côté de celle qui est massée sur les quais et tout le long du parcours qui s'enfonce au cœur de Tunis.

Le Combattant suprême revient après deux ans et demi d'exil. Arrêté le 18 janvier 1952 sur l'ordre du nouveau résident général Xavier de Hauteclocque, il a été envoyé tour à tour à Tabarka, près de la frontière algérienne, à Remada, poste saharien désolé, dans l'îlot désertique de la Galite, au large de Bizerte, à l'île de Groix en Bretagne, au château de la Ferté, près de Montargis, et, enfin, à Chantilly le 5 octobre 1954. Dans l'intervalle, le 31 juillet, Pierre Mendès France, président du conseil, s'est spectaculairement rendu au palais de Carthage où il a promis à Lamine Bey que la France tiendrait ses promesses d'émancipation, accordant, dans une première étape, l'autonomie interne à la Tunisie. C'est cet engagement qui a permis le retour de Bourguiba.

« Tu es notre père »

A peine a-t-il mis pied à terre qu'*il est porté en triomphe*. « *Yahia Bourguiba !* », « *Vive Bourguiba !* ». Ce cri lancé par toutes les poitrines s'amplifie comme un roulement de tambour. Des banderoles proclament : « *Tu es notre chef, notre père.* » Chacun veut le toucher, l'embrasser. Les femmes lancent des you-you de joie. Les hommes applaudissent. Bourguiba pleure d'émotion. Il est hissé sur un cheval et coiffé du gigantesque chapeau à plume de la tribu des Zlass. L'apothéose !

Ce retour historique est un symbole : les Tunisiens savent que, désormais, aucune force ne pourra les empêcher de recouvrer leur souveraineté. L'indépendance formelle – le 20 mars 1956 – n'est plus qu'une question de mois. Mais c'est de ce 1er juin 1955 qu'ils feront leur fête nationale. Car c'est une date charnière : elle clôt la lutte contre la colonisation et ouvre celle de l'édification d'une Tunisie moderne et indépendante.

Faible, ruinée, repliée sur elle-même, cette vieille nation était passée en 1881 d'une domination turque devenue évanescente depuis le seizième siècle à un protectorat français bien réel. « *Le protectorat doit respecter la personnalité du peuple et le conduire à l'émancipation* », dira Lyautey. Mais la classe des « prépondérants », formée de colons venus de la métropole – et aussi de Sicile et de Malte, – de commerçants, de militaires et de fonctionnaires français, pratique une politique de peuplement. Elle détient le pouvoir réel et sait dicter sa volonté à Paris quand ses privilèges sont menacés.

Journaliste et militant

Le mouvement national tunisien s'affirme très tôt pour rassembler le peuple dont un colon avait dit qu'il n'était alors qu'une « *poussière d'individus* ». Les soulèvements sont impitoyablement réprimés. Né en 1903, Bourguiba prend conscience de la situation à l'âge de huit ans, quand il assiste à l'exécution de deux « meneurs, » place de la Kasba, où a été dressée la guillotine. Il se sent tunisien mais il est fasciné par la France, symbole de puissance et de modernité.

Il veut battre les Français sur leur propre terrain. Au lycée Carnot, il est le premier. Il fait la distinction entre les valeurs universelles proclamées par la France – « *Liberté, égalité, fraternité* ». – et les abus du protectorat. « *J'étais le premier parce que nos professeurs étaient justes, mais dans la rue nous étions des bicots, et certains cafés nous étaient interdits* », explique-t-il. Il va à Paris et en revient en 1927 avec une licence de droit, le diplôme de Sciences-Po et une femme, Mathilde, veuve de guerre, qui lui donnera un fils, Bourguiba junior.

Militant de la cause nationale, il choisit, pour se battre, de devenir journaliste et définit une stratégie fondée sur l'action. Il écrit dans *la Voix du Tunisien* puis, en 1932, fonde *l'Action tunisienne*. « *Le peuple tunisien est-il dégénéré, réduit à n'être qu'un ramassis de peuples ? Ou s'agit-il au contraire d'un peuple sain, vigoureux, qu'une crise momentanée a forcé à accepter la tutelle d'un Etat fort, le contact d'une civilisation plus avancée déterminant en lui une réaction salutaire ?* » interroge-t-il. Et de répondre : « *Grâce à une judicieuse assimilation des principes et des méthodes de cette civilisation, il arrivera fatalement à réaliser, par étapes, son émancipation définitive.* »

Pas de « copropriété »

Il rompt avec le vieux Destour où il milite depuis dix ans pour fonder le Néo-Destour le 2 mars 1934 à Ksar-Hellal, près de Monastir, sa ville natale. « *Entre nous et les vieux*, explique-t-il, *il y a toute la différence qui existe entre une voiture à moteur et une charrette.* » Bourguiba a du charisme, mais il se veut cartésien. Contre l'incantation, il choisit le raisonnement. Il draine des foules de plus en plus nombreuses. Homme à poigne, Peyrouton, résident général surnommé « le satrape », le fait déporter à Borj-le-Bœuf, en plein désert, le 3 septembre 1934. Libéré le 23 mai 1936, il ne tarde pas à aller à Paris plaider la cause de son pays auprès de Léon Blum. Malgré ses idées généreuses, le Front populaire passe à côté du problème.

Bourguiba défend néanmoins l'autonomie interne devant le deuxième congrès du Néo-Destour : « *C'est comme si on acceptait la copropriété d'une maison qui vous appartient pour éviter la dépossession totale !* » L'agitation reprend. Le 9 avril 1938, l'armée intervient. L'état de siège est proclamé et Bourguiba est arrêté pour la deuxième fois. Il écrit : « *C'est de nouveau la rupture entre le peuple tunisien et le protectorat.* » Il dit bien le « protectorat » car il continue à fonder des espoirs sur une France qui, pourtant, refuse de comprendre la situation et la volonté d'émancipation des peuples colonisés.

Quand éclate la guerre de 1939, il est transféré au fort Saint-Nicolas à Marseille. Allemands et Italiens lui font des avances. Il esquive et met en garde les dirigeants du Néo-Destour contre toute collaboration avec l'Axe. Le 8 avril 1942, il écrit au docteur Habib Thameur, un des responsables du parti : « *En tant que chef, je donne l'ordre d'entrer en relation avec les Français gaullistes de Tunisie – il doit bien y en avoir quelques-uns – en vue de conjuguer si possible notre action clandestine avec la leur, en laissant de côté, pour après la guerre, le problème de notre indépendance.* »

Libéré par Klaus Barbie en 1943, peu avant l'entrée des Alliés à Tunis où s'achève la campagne d'Afrique du Nord, il place ses espoirs en de Gaulle qui, à son tour, l'ignore. Après l'occasion perdue avec le Front populaire, c'est le rendez-vous manqué avec la France libre. Désillusion. Bourguiba se tourne pour la première fois vers l'Orient. Le 26 mars 1945, il part clandestinement et traverse à pied le désert libyen. Il gagne Le Caire pour obtenir le soutien de la Ligue arabe et fait la tournée du Proche-Orient. Il en revient le 8 septembre 1949. Déçu. Déçu de l'irréalisme des dirigeants arabes. Déçu du décalage entre la parole et l'action.

A son retour, il découvre que rien n'a changé à la cour du bey, chez le résident général, chez les « prépondérants », et que les Tunisiens sont toujours aussi pauvres. Il reprend la lutte. « *C'est la France*, dit-il, *qui a enseigné au monde les principes sur lesquels nous nous appuyons et que nous sommes réduits à invoquer contre elle.* » A la fin de 1951, une note du Quai d'Orsay coupe court aux promesses d'autonomie, et Xavier de Hauteclocque arrive, intentionnellement, à bord d'un navire de guerre. Puis il donne « carte blanche » au général Garbay, qui a « pacifié » Madagascar au prix de 80 000 morts et qui va s'illustrer dans les « ratissages » du cap Bon. La résistance s'intensifie avec l'entrée en lice des fellagas.


DAULLÉ

Dix ans sans liberté

C'est dans ce contexte que Bourguiba a été arrêté pour la troisième et dernière fois. D'assignation à résidence en déportation et en prison, il aura été, au total, privé de liberté pendant près de dix ans quand il regagne la Tunisie ce 1er juin 1955. A Paris, certains sénateurs n'hésiteront pas à le qualifier de « nouvel Hitler » et à considérer Mendès France comme un « bradeur ».

En se rendant à Tunis, Mendès France a pourtant modifié le cours de l'histoire quatre mois avant que n'éclate la guerre d'Algérie, le 1er novembre 1954. Lors d'une rencontre secrète, il avait sollicité Bourguiba, qui avait répondu : « *Si on fait des conditions acceptables aux fellagas qui se battent dans les montagnes, j'en fais mon affaire.* » Fin décembre 1954, à Bizerte, 2 713 fellagas rendent leurs armes contre la garantie qu'ils ne seront pas poursuivis. Bourguiba démontre ainsi qu'il est bien le chef et affirme déjà la prééminence du pouvoir civil sur la force armée.

Par la suite, Boumediène lui reprochera de n'être pas entré en guerre aux côtés de l'Algérie, comme l'avait promis son adjoint, Salah Ben Youssef, secrétaire général du Néo-Destour, partisan d'un nationalisme arabe intransigeant, qu'il fera écarter en 1956 et qui mourra assassiné en 1961.

Libérateur des femmes

Après le retour de Bourguiba, tout va très vite, et le 25 mars 1956, cinq jours après l'accession à l'indépendance, les Tunisiens élisent, pour la première fois de leur histoire, une Assemblée constituante au suffrage universel. L'année suivante, il parachève sa victoire : le 25 juillet 1957, il devient le premier président de la Tunisie.

Mais, avant même la proclamation de la République, il avait proclamé... l'indépendance de la femme. Dès le 13 août 1956, il avait promulgué le code de la famille, qui était en avance, sur bien des points, sur la législation en vigueur en France. Au cours d'une cérémonie publique restée célèbre, il avait retiré le voile aux femmes. A l'époque, il a été le premier et le seul chef d'Etat arabe et musulman – avec Mohamed V – a avoir osé ce geste libérateur.

Il a été le premier et le seul à avoir interdit la répudiation et la polygamie, à avoir donné à égalité, aux deux époux, le droit de divorce, à avoir proscrit que la jeune fille soit mariée sans son consentement. La femme tunisienne bénéficie aussi du planning familial et, dans certaines conditions, du droit à l'avortement. « *Sans le préalable de l'évolution féminine, aucun progrès n'est possible* », affirmait-il. Dans le monde musulman, c'était une révolution !

Bourguiba s'est également voulu réformateur, cette fois sur le terrain encore plus délicat de la religion. Plusieurs discours préparent les esprits puis, en plein jeûne du ramadan de 1964, il s'adresse au pays devant les caméras de télévision, prend un verre d'orangeade et le boit lentement, ostensiblement. Bien que croyant, il est à nouveau le premier à oser ce geste de défi. Défi lancé non à la religion mais aux anachronismes. Il sait que la révolution technologique ne peut s'opérer sans un changement des mentalités.

« Le Prophète lui-même »

Comme toujours, il s'appuie sur le Coran et explique : « *Le Prophète lui-même a rompu le carême... Lors de la marche sur La Mecque, il a bien vu que le jeûne épuiserait ses guerriers. Il n'a pas hésité alors à leur recommander de rompre le jeûne et il a prêché d'exemple... Aujourd'hui, le jihad, la guerre sainte, n'est plus contre l'infidèle, elle est contre le sous-développement. Notre politique est d'édifier une nation forte, prospère, respectée. Nous souhaitons que notre expérience entraîne l'Afrique tout entière vers le progrès et la dignité... Croyez-moi, mon interprétation de la loi musulmane est l'interprétation la plus valable !* »

Trente ans sont passés depuis ce 1er juin 1955. Quel est le bilan ? Malade, vieilli, Bourguiba n'a plus accordé d'interviews depuis plus de dix ans. Il n'a plus prononcé de grands discours, expliquant qu'il avait dit tout ce qu'il avait à dire. Chaque soir, avant le journal de 20 heures, la télévision diffuse ses directives à travers des textes qui datent de dix, vingt ou trente ans. Un fossé s'est creusé entre le vieux combattant et les jeunes, qui forment 60 % de la population. Lui reprocheront-ils d'avoir manqué sa sortie, contrairement à Senghor ou à de Gaulle ? Et pourtant, sa pensée demeure d'une modernité dont devraient s'inspirer d'autres chefs d'Etat arabes.

Les problèmes ? On les connaît. Depuis 1978, la Tunisie a connu plusieurs secousses, dont les émeutes du pain, en janvier 1984, qui ont mis en évidence les inégalités sociales et les disparités régionales. Pourtant, malgré ses paradoxes, ses contradictions, ses incertitudes, la Tunisie est redevenue une nation et n'est plus une « poussière d'individus ». Elle est aussi pratiquement le seul pays arabe à n'être dirigé ni par un colonel, ni par un monarque absolu, ni par un chef théocratique.

Trop vite et trop loin

Bourguiba est-il allé trop vite, trop loin, dans les réformes concernant la femme, la religion, la société civile, comme le lui reprochent certains musulmans et, *a fortiori*, les islamistes ? C'est possible, mais toute mutation importante comporte des tensions.

On constate, en tout cas, que le bourguibisme a fini par déteindre sur les islamistes eux-mêmes, comme le montre un texte écrit en 1980 par Rached Ghannouchi, principal chef du Mouvement de la tendance islamique. Il insiste sur « *la nécessité d'enraciner les attentes politiques et sociales des masses dans la liberté et l'égalité parce que l'une et l'autre ont vu le jour en Europe dans le cadre d'une culture et de représentations particulières de l'homme, de la vie, de l'existence* ».

Et d'ajouter : « *Comment, alors, parler de liberté et d'égalité dans le monde musulman en l'absence d'un examen minutieux de notre formation culturelle, dont l'islam représente l'axe principal ? Notre discours sur la liberté et l'égalité ne serait plus alors une affaire de slogans mais la quête d'un modèle de civilisation nouveau qui procède tant de notre islamité que de notre siècle. J'entends par là non l'islam de la décadence mais l'islam en tant que révolution globale contre le despotisme, l'exploitation et la dépendance sous toutes ses formes, en tant qu'invitation pressante au progrès moral et matériel... (1).* » Le paradoxe ne réside-t-il pas dans le fait que Bourguiba aurait pu signer un tel texte et que l'islamisme tunisien n'a pas la même tonalité qu'ailleurs ?

PAUL BALTA.

(1) Cité par Mohamed Elbaki Hermassi in *Maghreb-Machrek*, nº 103, Paris.

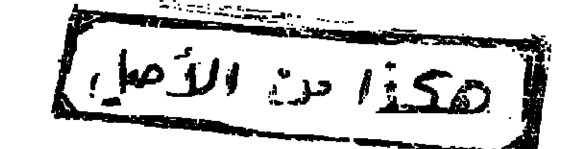
NDLR. – De nombreuses biographies de Habib Bourguiba ont été publiées en France et en Tunisie. La dernière en date est celle de Jean Rous aux éditions Martinsart, Paris, 1984.

Un document INA-« le Monde » sur Bourguiba

L'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) et *le Monde* viennent de coproduire avec la télévision tunisienne un film de soixante-quinze minutes intitulé *Habib Bourguiba, portrait d'une indépendance.* Réalisé par Charles Chaboud avec la collaboration, pour *le Monde*, de Paul Balta, ce film retrace, à l'aide de remarquables documents d'archives cinématographiques et télévisuelles, la vie de celui qui devait devenir le Combattant suprême.

La reprise d'un long entretien télévisé de Bourguiba datant d'une dizaine d'années, au cours duquel il racontait sa vie, sert de fil conducteur au film et lui donne inévitablement un aspect hagiographique. Mais, derrière *l'autoportrait du militant* qui s'est toujours voulu un éducateur pour son peuple, défilent les grandes étapes de l'évolution de la Tunisie depuis le début du siècle.

Cette réalisation est la première d'une série intitulée « Un homme, un pays », que *le Monde* et l'INA ont décidé de coproduire en mariant leurs richesses documentaires et leurs compétences journalistiques ; Gamma TV, société avec laquelle *le Monde* a récemment passé un accord, est appelée à entrer dans cette coproduction.



Etranger

FIN DU VOYAGE DU ROI HUSSEIN A WASHINGTON

● Le souverain jordanien insiste pour que l'OLP participe aux négociations de paix
● M. Shultz écarte l'idée d'une conférence internationale avec l'URSS

Washington *(AFP)*. – Le roi Hussein de Jordanie a réaffirmé, vendredi 31 mai, que l'Organisation de libération de la Palestine devait « *participer pleinement* » aux négociations de paix au Proche-Orient, sous l'égide d'une conférence internationale qui pourrait inclure l'URSS.

Il a, d'autre part, estimé que sa visite à Washington – qu'il devait quitter dans la soirée – avait permis de faire progresser l'idée de discussions entre les Etats-Unis et une délégation jordano-palestinienne pour relancer le processus de paix.

« *Les parties au conflit doivent être incluses* [dans toute négociation], et *si l'OLP n'en est pas une, qui l'est ?* », a déclaré le souverain hachémite lors d'une conférence organisée par le centre privé d'études politiques American Enterprise Institute (AEI). L'OLP, face « *à la souffrance et à la destruction* », a décidé de négocier avec Israël. Il s'agit d'une « *percée historique* », et il est vital de « *saisir cette occasion* » pour relancer les négociations avant qu'il ne soit trop tard, a-t-il ajouté.

Le roi Hussein a répété qu'il fallait absolument profiter de l'évolution de la situation et du changement d'attitude de l'OLP pour relancer le processus de paix. Un nouvel échec, a-t-il dit, sera exploité par les extrémistes qui veulent « *transformer le Proche-Orient en zone sinistrée* ».

Selon lui, la Syrie serait disposée à participer à une conférence internationale « parapluie » avec les autres parties au conflit et les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a estimé, vendredi, que des progrès avaient été faits, lors de la visite du roi Hussein de Jordanie, vers l'ouverture d'un dialogue entre Washington et une délégation jordano-palestinienne. Il a toutefois écarté l'idée d'une conférence internationale sur le Proche-Orient avec l'URSS.

M. Shultz a ajouté que les Etats-Unis comprenaient le « *désir du roi Hussein de bénéficier d'un large soutien international* » avant que ne soit amorcé un dialogue entre Israël et une délégation jordano-palestinienne.

Le secrétaire d'Etat a admis que les « *divergences* » avec la Jordanie sur cette question d'une conférence internationale souhaitée par Amman n'avaient pas été résolues durant la visite du roi. « *Nous essayons de réfléchir* » au cadre qui pourrait fournir le « *soutien international* » recherché par Amman, a-t-il ajouté, déclarant encore : « *La forme que cela pourra prendre, je ne le sais pas, nous cherchons.* »

LA « GUERRE DES CAMPS PALESTINIENS » AU LIBAN

« Nous sommes sur la voie d'une solution »,
déclare le président Gemayel à son retour de Damas

De notre correspondant

Beyrouth. – La guerre des camps s'est poursuivie vendredi 31 mai malgré un théorique cessez-le-feu unilatéral proclamé par la milice chiite Amal. Les canons palestiniens sont en effet entrés en action de nouveau en fin d'après-midi contre les positions chiites à Beyrouth-Ouest – ainsi qu'accessoirement contre le quartier chrétien d'Aïn Remmaneh, y faisant quatre morts et douze blessés. Il n'en reste pas moins que la grande pause des armes – plus qu'une trêve et moins qu'une paix – pourrait peut-être s'instaurer à l'ombre tutélaire de la Syrie.

De mercredi soir à vendredi midi, les présidents syrien, M. Hafez El-Assad, et libanais, M. Amine Gemayel, se sont concertés sans désemparer : cinq séances de travail totalisant dix-huit heures, sans compter des entretiens de M. Gemayel avec les principaux autres dirigeants syriens.

Les résultats sont qualifiés de positifs et sont censés se traduire par un « *règlement global et définitif* » de la crise libanaise, la Syrie s'étant engagée à « *se tenir aux côtés du Liban et à éliminer les failles par lesquelles les comploteurs se sont faufilés* ». Damas serait décidé à « *fermer le dossier libanais* », ce qui implique, au moins, d'arrêter les batailles en cours. « *Je crois*, a déclaré le président Gemayel, *que nous sommes sur la voie d'une solution.* »

Dix années de troubles et d'hostilités sans cesse recommencés commandent, néanmoins, la plus grande prudence. La Syrie réussirait-elle, cette fois, là où elle a déjà échoué et où Israël a échoué après elle ?

Plus que l'autorité du président Gemayel déjà bafouée de toutes parts, c'est celle du président Assad qui est directement en jeu. Etant finalement intervenu, après un indéniable dérapage provoqué par « ses » Palestiniens, qu'il s'emploie à contrôler et à exploiter, le chef de l'Etat syrien ne peut se permettre de perdre la face.

Mille morts

Dans la « guerre des camps », la milice chiite Amal a proclamé une trêve unilatérale, vendredi, au treizième jour d'une bataille sans merci ayant fait de très nombreux morts parmi les combattants – près de 400 chez Amal et la 6e brigade de l'armée, et 150 à 200 chez les Palestiniens – sans compter les blessés. Le bilan total atteindrait avec les civils 1 000 morts et 1 900 blessés, chiffres considérables, même au Liban. Trêve proclamée, il est vrai, après que les miliciens et les soldats chiites eurent finalement réussi à s'emparer du camp de Sabra. Plusieurs fois annoncée, la chute de ce camp paraît être devenue effective. La suspension des hostilités par Amal englobe, en principe, les deux autres camps, Chatila et Borj-Brajneh.

Si les armes se sont tues à Sabra, il n'en est pas de même à Chatila, camp contigu. Bien qu'il soit devenu pratiquement indéfendable, des poches de résistance y subsistent. La bataille continue aussi à Borj-Brajneh, le troisième camp de Beyrouth, assiégé mais dont les défenses sont à peine entamées.

La journée de « pseudo trêve » a *fait au moins vingt-huit morts*. En début de soirée, l'artillerie palestinienne est entrée une fois de plus en action à partir de la montagne. Mais *l'on relève de plus en plus* à ce propos que les canons du prosyrien Abou Moussa, loin de changer le cours de la bataille, n'allègent même pas la pression s'exerçant sur les camps palestiniens, que leur action relève plutôt de la « *canonnade politique* ». Après que le président Assad eut jeté son poids dans la balance, les camps pourraient être *de facto* confiés à Abou Moussa, qui en évincerait l'influence de M. Arafat. Au-delà des péripéties, un tel résultat est l'essentiel aux yeux de Damas.

Il se confirme que le président Assad n'est pas enclin à renvoyer ses troupes, et qu'il aurait demandé au président Gemayel – et, bien entendu, obtenu – une nouvelle base juridique assurant la « *relégalisation* » de la présence militaire syrienne au Liban. Cela le laisserait libre d'intervenir ou non au moment et au lieu de son choix. On évoque ici la possibilité de l'installation d'une mission d'officiers syriens auprès du commandement de l'armée libanaise à Yarze, éventuellement aussi d'un corps de commandos d'élite qui serait basé là pour donner du poids à l'engagement syrien.

Enfin, l'accord entre les deux chefs d'Etat prévoit la constitution et l'envoi d'une unité mixte islamo-chrétienne de l'armée libanaise à Jezzine, localité chrétienne du Sud « défendue » par l'Armée du Liban-Sud (ALS) aux ordres d'Israël et menacée par les milices musulmanes de Saïda. Mais la véritable décision est entre les mains d'Israël, qui doit accepter que l'ALS s'en retire.

Enfin, le gouvernement libanais est totalement paralysé depuis trois mois et n'a, en réalité, jamais fonctionné, *bien que constitué sous* l'égide de la Syrie. Damas serait prêt à le réactiver, à condition que le président et les ministres chrétiens *cessent leurs altermoiements sur* la refonte du système politique.

Même si, sur un plan général, une « pause des armes » s'installe, on peut craindre que la « guerre des camps » ne rebondisse. « *Il faudrait une force d'interposition là aussi* », a fait observer, à ce propos, le ministre musulman sunnite, M. Hoss. En effet, entre chiites et Palestiniens, l'intensité des haines et le nombre des morts peuvent fort bien laisser subsister un conflit « localisé » au sein d'un Liban retrouvant quelque calme.

LUCIEN GEORGE.

Le Conseil de sécurité vote à l'unanimité un appel demandant l'arrêt des violences contre la population civile

Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté vendredi soir à l'unanimité un appel demandant « *l'arrêt des actes de violence contre les populations civiles du Liban, en particulier dans et autour des camps palestiniens* ».

Le texte de résolution exprime « *la plus profonde préoccupation du Conseil devant les lourdes pertes en vies humaines et les graves dégâts matériels qui touchent la population civile du Liban* ».

Il demande aussi à toutes les parties « *de prendre les mesures nécessaires pour soulager les souffrances causées par les actes de violence* ». Le texte insiste en particulier sur la nécessité de faciliter la tâche des organismes humanitaires, tels que l'UNRWA (Office de secours de l'ONU aux réfugiés palestiniens) et la Croix-Rouge internationale.

L'ambassadeur du Liban à l'ONU, M. Rachid Fakhoury, a pris la parole pour manifester le désaccord de son pays à propos de cette réunion du Conseil, qui avait été demandée par l'Egypte. Il a souligné qu'il s'agissait là d'une « *intervention grossière dans les affaires intérieures du Liban* » et que son gouvernement ne pouvait donc que refuser toute décision prise dans ce contexte.

Les travaux du Conseil ont mis en évidence la volonté de l'Egypte de défendre l'OLP et la cause palestinienne. Le représentant de la Syrie, M. Dial El Fattal, est intervenu dans le débat pour qualifier la requête égyptienne de « *manœuvre pour semer la discorde dans le camp arabe au nom d'Israël, et pour faire échouer les efforts du Liban et de la Syrie pour restaurer la paix* ».

L'URSS, cette fois, n'a pas soutenu totalement la position de Damas au Conseil. L'ambassadeur soviétique, M. Troyanovsky, a justifié son appui à la résolution par « *des raisons humanitaires* ». Il a néanmoins exprimé des réserves, justifiées selon lui par les objections du principal intéressé, le Liban.

Le représentant de la France, M. Claude de Kemoularia, a, pour sa part, défendu l'intervention du Conseil en soulignant que les Nations unies avaient, sur le plan humanitaire, des « *responsabilités évidentes* » qui ne peuvent porter atteinte « *à la souveraineté et à l'autorité du Liban* ».

Il a, par ailleurs, suggéré que le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, se rende au Liban et fasse sans tarder un rapport sur le rôle des forces de l'ONU au Liban (FINUL).

Amnesty International demande l'ouverture d'une enquête

Amnesty International a demandé, pour sa part, vendredi, aux autorités libanaises d'ouvrir une enquête sure des informations en sa possession faisant état « *d'exécutions sommaires et de tortures* » de prisonniers palestiniens par les milices chiites d'Amal.

Dans un message envoyé au président libanais Amine Gemayel et au ministre de la justice, M. Nabib Berri, qui est également le chef d'Amal, l'organisation de défense des droits de l'homme souligne que « *de nombreux Palestiniens ont disparu après avoir été capturés par les forces d'Amal* ».

Amnesty, ajoute le texte, possède « *des informations indiquant que ces prisonniers ont été vus en train d'être battus en détention, que cinquante cadavres ont été retirés du centre d'interrogatoire d'Amal, à Beyrouth, et que des détenus palestiniens, dont certains hospitalisés, ont été exécutés sommairement* ».

Ethiopie

L'« ardeur révolutionnaire » pâtit de la persistance de la guerre et de la famine

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. – De la grogne dans les popotes. La récente « *affaire des quatre-vingt-dix officiers* » a prouvé que l'armée reste la seule force capable de tenir tête au pouvoir et de s'en faire respecter. A l'envoi d'une pétition, qui reflétait le mécontentement de certains milieux militaires, le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, le chef de l'Etat, aurait riposté, fin mars, par l'arrestation de quatre-vingt-dix gradés, parmi lesquels beaucoup de commandants et de capitaines. D'aucuns ont même avancé l'hypothèse assez peu vraisemblable d'une tentative de putsch.

Toujours est-il que certains chefs de l'armée auraient rapidement obtenu du pouvoir l'annulation de ces mesures disciplinaires. Un seul militaire aurait été exécuté. Autre signe d'apaisement : fin avril, quarante-huit officiers supérieurs prenaient du galon à la faveur de la plus *importante promotion qui ait jamais eu* lieu depuis la révolution de 1974. Le lieutenant-colonel Menguistu jugeait cependant utile de rappeler devant le comité central du Parti des travailleurs éthiopiens (PTE) la nécessité, pour toutes les forces qui concourent à la défense du pays, d'approfondir leur éducation politique et, notamment, leur connaissance du marxisme-léninisme, afin qu'elles puissent mieux remplir leurs obligations.

La guerre engagée – sans espoir de la gagner – contre les « *bandits* » Erythréens et Tigréens n'est pas étrangère au malaise de l'armée. Beaucoup de jeunes cherchent, par divers subterfuges, à échapper à la conscription. Certains n'hésitent pas à fuir au Kenya ou au Soudan. Sur le terrain, en *tout cas, aucun camp* n'a encore marqué de points décisifs.

En Erythrée, le pouvoir central n'a lancé aucune *offensive majeure* depuis environ un an et demi. Il semble plutôt préoccupé de renforcer ses positions autour de certains centres *urbains et de* quelques axes routiers d'où le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), qui contrôle la campagne, aura du mal à le déloger. *Les deux adversaires n'en* continuent pas moins d'entretenir secrètement un dialogue de sourds : des contacts auraient eu lieu récemment à Aden, au Yemen du Sud.

En revanche, le gouvernement Ethiopien a engagé, depuis plusieurs semaines, avec le concours de quelques dizaines d'experts militaires soviétiques et une certaine aide logistique de leur part, une épreuve de force contre les rebelles tigréens, en dégarnissant même le front érythréen. Cette huitième offensive paraît avoir contenu l'avance du Front populaire de libération du Tigré (FPLT) et lui avoir causé de lourdes pertes en hommes et en équipements, bien que, dans un communiqué publié à Londres, celui-ci affirme avoir repoussé les troupes d'Addis-Abeba et tué deux mille deux cents soldats. Cette insécurité compromet le retour dans leurs villages de milliers de paysans qui, avertis de l'arrivée des *pluies*, ont commencé à quitter le Soudan où ils avaient trouvé refuge.

Un empereur et ses courtisans

Dans le Wollo, les troupes gouvernementales sont *sur la défensive*. La « ville sainte » de Lalibela reste interdite au tourisme depuis octobre dernier. En avril, les rebelles *tigréens ont investi*, de nuit, le camp de Kobo, où sont rassemblés des victimes de la famine et ont emporté, à dos de chameaux, nourriture et médicaments. A la même époque, la route Kobo-Dessie a *été* coupée pendant trois semaines.

Les effets conjugués de cette guerre interminable et du drame de la famine tempèrent quelque peu l'« ardeur révolutionnaire » de la population, lassée de la propagande officielle. Celle-ci, notamment dans les villes, consacre son énergie à faire face aux difficultés croissantes de la vie quotidienne : augmentation du prix du teff (la nourriture de base), acquittement d'un impôt-sécheresse, équivalent à un mois de salaire, rationnement de l'essence.

Cette situation de crise n'a, pourtant, entamé ni les convictions idéologiques du lieutenant-colonel Menguistu, ni son appétit pour un pouvoir sans partage. Un certain nombre d'observateurs constatent que cet « empereur sans couronne » semble bien calé sur son trône, entouré de courtisans qui se battent pour mériter *ses faveurs*. La manière dont a été magnifié, à l'occasion du quarantième anniversaire de la victoire des alliés, le rôle de *l'Union soviétique, confirme*, s'il en était besoin, que l'alignement sur Moscou demeure, en dépit d'inévitables chamailleries, la pierre angulaire de la politique éthiopienne.

Peut-être parce qu'il craint que les difficultés du moment obscurcissent les objectifs de la révolution de 1974, le chef de l'Etat s'est employé à les remettre en lumière à plusieurs reprises, depuis le début de l'année. Après la formation, en septembre dernier, du PTE qui compterait, aujourd'hui, environ 35 000 membres, la prochaine étape, a-t-il récemment annoncé devant le comité central du parti, sera la création d'une « *République populaire* » – et, partant, la promulgation d'une nouvelle Constitution – qui permettra, selon lui, d'établir la « *pleine démocratie* ».

Le lieutenant-colonel Menguistu a, d'autre part, appelé à la mise sur pied immédiate d'une milice populaire régionale afin de contrer les « noirs desseins des ennemis » de la na nation. « *Les complots des impérialistes et des réactionnaires qui tiennent la révolution et le socialisme pour responsables de la famine, ne doivent pas être pris à la légère* », a-t-il averti.

Le chef de l'Etat a souhaité que l'on recrute davantage de membres du PTE dans les institutions publiques et gouvernementales et que ceux-ci soient des propagandistes zélés du marxisme-léninisme. Innovation vestimentaire adaptée aux rigueurs du temps et de l'idéologie : les cadres supérieurs du parti et de l'Etat sont, désormais, astreints au port de l'uniforme, un ensemble « Mao » d'un bleu criard.

A l'évidence, le drame de la famine complique la tâche des dirigeants éthiopiens qui se voient contraints par les circonstances d'ouvrir leur pays à des influences occidentales qu'ils jugent pernicieuses. De leur côté, certains donateurs conviennent que, si elle est « moralement justifiée », leur aide à *un régime irrespectueux des droits* de l'homme est « politiquement absurde ».

JACQUES DE BARRIN.

APRÈS LEURS ENTRETIENS A NEW-DELHI

MM. Gandhi et Jayewardene se rendront au Bangladesh en signe de « solidarité »

Le président sri-lankais, M. Julius Jayewardene et le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, se rendront ensemble au Bangladesh dimanche 2 juin, à l'issue de leur rencontre à New-Delhi (*le Monde* du 1er juin), afin de manifester « *leur sympathie et leur solidarité au président Ershad après la calamité naturelle qui a frappé ce pays* », a annoncé vendredi 31 mai un porte-parole du ministère indien des affaires étrangères. Les trois hommes d'Etat survoleront les régions sinistrées, a-t-il précisé.

La rencontre entre M. Jayewardene et M. Gandhi sera principalement consacrée à d'éventuels bons offices indiens pour tenter de régler la question tamoule.

Après une brève trêve, neuf personnes ont été tuées, jeudi, au cours de nouveaux affrontements entre Cinghalais et Tamouls, près de Trincomalee, à l'est de Sri-Lanka. Une quarantaine de maisons tamoules ont été incendiées. Auparavant, une centaine de Tamouls avaient attaqué le village de Minhindupura, à majorité cinghalaise, où cinq personnes ont été tuées. Dans la même région, des rebelles tamouls ont attaqué un poste de police ; les forces de l'ordre ont ouvert le feu, tuant quatre personnes. *(AFP.)*

Afghanistan

Un raid aérien sur un village pakistanais proche de la frontière aurait fait dix morts

Islamabad *(AFP, AP, Reuter.)* – Une dizaine d'avions venus d'Afghanistan ont bombardé, vendredi 31 mai, des villages pakistanais frontaliers de la région du Kunar (est de l'Afghanistan), où se déroulent actuellement d'importantes opérations contre la résistance (*le Monde* du 1er juin). Ce bombardement a fait une dizaine de morts et plusieurs blessés, a affirmé un haut responsable pakistanais.

Les villages bombardés se situent près de Daroush, dans la région de Chistral, face à la vallée de Kunar, où des troupes soviéto-afghanes tentent de couper les voies de ravitaillement de la résistance à partir du Pakistan. C'est dans la même région que les forces de Kaboul essaient de rompre le siège, mené depuis le début de l'année par les maquisards, de la citadelle stratégique de Barikot, à quelques kilomètres de la frontière pakistanaise. La garnison de Barikot comprend de trois cents à cinq cents soldats afghans. Jeudi, des sources proches de la résistance avaient indiqué que les maquisards avaient perdu du terrain et des hommes au cours de sévères affrontements.

L'incursion aérienne de vendredi serait, selon Islamabad, la soixantième depuis le début de l'année dans la région frontalière. Selon les officiels pakistanais et des diplomates occidentaux à Islamabad, les avions sont, généralement, des appareils pilotés par des Soviétiques mais portant des marques d'identification afghanes.

Un exilé témoigne à Paris sur la condition des invalides en URSS

« *En Union soviétique, on cache les invalides.* » Tel est le constat qu'a fait Valeri Fefelov, le mardi *29 mai à Paris, au cours d'une confé*rence organisée par le Comité international contre la répression, sur la situation des invalides soviétiques. Privé de l'usage de ses membres inférieurs à la suite d'un accident du travail, à l'âge de dix-huit ans, M. Fefelov avait fondé, en mai 1978, avec deux autres handicapés, MM. Kisselev et Khousainov, le Groupe d'initiative pour la défense des invalides en URSS. Traqué par le KGB, passé à tabac par des « inconnus », il a été finalement contraint à l'exil vers la RFA.

Le tableau que Valeri Fefelov a dressé de la situation des invalides en URSS est affligeant et donne l'impression d'une société à la fois sous-développée et dure pour les faibles : vivant de pensions très faibles (30 roubles à 70 roubles par mois pour un salaire minimum de 180 roubles), exclus des lieux publics faute d'infrastructures adaptées, privés régulièrement de fauteuils roulants (ils sont vétustes et on ne trouve pas de pièces de rechange), les invalides soviétiques sont ou confinés chez eux, à la charge de leur famille, ou contraints de rejoindre des asiles où les conditions de vie sont des plus précaires.

M. Fefelov a aussi confirmé le témoignage de Nikita Pavlov, toujours interné dans un « camp spécial pour invalides » à Makorty, près de Dniepropetrovsk (Ukraine). Comme toujours, ce qui se passe dans ces camps reste mystérieux et sujet à caution, tout comme les critères choisis par les autorités pour y interner leurs occupants.

R. D.

Bangladesh : le pays du pire

A la merci de l'aide

Au cours des vingt dernières années, environ 390 000 personnes ont péri dans les seuls vingt-huit cyclones importants accompagnés de raz-de-marée qui balayèrent les régions méridionales du Bangladesh. Le plus meurtrier fut celui qui, en novembre 1970, sema la désolation dans les îles de Bhola, Patuakhali et Hatiya. Les satellites d'observation américains avaient annoncé une « *tempête dangereuse* ». Mais les habitants du littoral ne furent pas invités à prendre des précautions exceptionnelles. Survolant les lieux du sinistre en avion, le général Yahya Khan, au pouvoir au Pakistan (dont le Bangladesh constituait alors la partie orientale), en sous-estima lourdement l'importance.

L'irresponsabilité des dirigeants militaires pakistanais déclencha la fureur des indépendantistes bengalis et provoqua un véritable « *cyclone politique* ». « *Le peuple en a assez du régime militaire,* déclara le chef Mujibur Rahman. *Il faut conquérir le pouvoir par des élections... et si nécessaire faire le sacrifice d'un million de vies humaines si le peuple veut être libre et maître de son destin.* Exaltation prémonitoire ! La guerre civile contre le Pakistan fit sans doute près d'un million de morts. Et le Bangladesh conquit son indépendance en décembre 1971, à la suite aussi d'une intervention militaire de l'Inde voisine.

Les régions qui viennent d'être frappées par le cyclone et l'onde de tempête – quasiment les mêmes qu'en 1970 – sont les plus exposées du pays à ces cataclysmes. Ceux-ci sont particulièrement violents lorsqu'ils atteignent le nord-est du golfe du Bengale, comme ce fut le cas la semaine dernière. Mais les ouragans peuvent se faire sentir sur les autres régions côtières et jusqu'à l'intérieur du pays. L'époque où ils sont le plus dangereux est celle de l'après-mousson, lorsqu'à l'automne l'eau surchauffée et évaporée du golfe rencontre en altitude les masses d'air froid venues de l'Himalaya. Mais, comme on vient de le voir, ils peuvent l'être aussi, surtout s'ils sont accompagnés de raz-de-marée, au printemps, à l'arrivée de la mousson venue du sud-ouest.

Les catastrophes – cyclones, raz-de-marée, inondations et, bien entendu, famines... – ont en commun qu'elles touchent les couches les plus pauvres d'une population qui est déjà, statistiquement, l'une des plus pauvres du monde. Ainsi, le nombre élevé des victimes est-il dû aussi bien au déchaînement des éléments qu'à la vulnérabilité de ces populations, à la densité humaine – la plus forte au monde en zone rurale au monde – et à l'absence de protections naturelles ou artificielles dans les régions méridionales dont certaines sont de formation très récente. Depuis longtemps, on sait qu'il faudrait construire dans les zones à « *hauts risques* » des abris en dur (1) et éviter d'utiliser les tôles ondulées comme toiture car elles sont tranchantes comme des lames de rasoir lorsque le vent les emporte.

Les îles et les îlots – comme celui d'Urirchar qui vient d'être frappé de plein fouet – innombrables de l'embouchure du Gange, du Brahmapoutre, de leur « tronc commun », la Meghna, et leurs nombreux bras, sont des terres nouvelles, convoitées par des paysans démunis ou dépossédés et des propriétaires usuriers venus généralement d'autres régions. Au regard d'un delta surpeuplé, les seules autres terres « vierges » sont celles des monts de Chittagong, et leur « conquête » par les Bengalais de la plaine, donne également lieu à d'âpres conflits agraires. Certains de ces îlots (les chars, en langue bengali) formés de sédiments alluvionnaires peuvent disparaître d'une année à l'autre, sous les effets contrariés des courants. La culture du riz et du jute, malgré la richesse du sol, et la pêche y ont donc un caractère aléatoire. Certaines de ces îles disparaissent à marée haute.

Des spécialistes ont calculé que le Gange, le Brahmapoutre et le Meghna charriaient chaque année 1,7 milliard de tonnes de sable et en rejetaient la majeure partie à la mer. Ils estiment que le Bangladesh étend ainsi peu à peu son territoire au détriment de la mer et constatent que sa configuration varie même d'une année à l'autre. Le gouvernement n'a que depuis *peu établi, dans le cadre* d'une réforme foncière, une réglementation pour tenter d'enrayer les abus et les conflits auxquels donnent lieu la possession et la mise en valeur de ces terres émergées. Il a proclamé son intention d'en faire profiter les paysans sans terre. Mais est-ce possible ?

Que faire ?

Il étudie aussi la possibilité de retenir une partie des limons en amont des côtes afin de consolider et de mieux protéger celles-ci, selon la technique des polders et avec, d'ailleurs, le concours de techniciens néerlandais. Mais ce projet ambitieux n'a guère pour le moment dépassé le stade des études, et sa mise en œuvre représente des investissements gigantesques. Il diminuerait sans doute les risques en cas de cyclone et de raz de marée. A vrai dire, rien (ou si peu !) n'est fait non plus en amont pour enrayer l'érosion – *dépouillant le sol d'éléments fertiles* – due, certes, aux plus fortes pluies du monde mais aussi à l'action irresponsable des hommes.

Les dégâts causés par les catastrophes naturelles viennent aggraver une situation économique précaire. Le Bangladesh, l'un des trente-six pays les moins avancés, selon les normes des Nations unies, cumule les plus lourds handicaps. PNB, par habitant : 130 dollars (1983) par an ; espérance de vie, quarante-neuf ans ; mortalité infantile : 142 pour 1 000 ; taux d'alphabétisation : 26 % (1980). Sa population, qui augmente au rythme de 2,6 % par an, devrait dépasser cent millions d'habitants cette année, se pressant sur un territoire de 143 000 kilomètres carrés. La malnutrition est chronique et a même tendance à s'aggraver au point que trente mille enfants seraient frappés chaque année de cécité, en raison de carence en vitamine A. Le choléra a fait neuf cents victimes au cours de l'hiver dernier. Le nombre des pauvres augmente. La moitié *des habitants ont moins de* quinze ans.

Bien que l'agriculture de subsistance soit l'activité de la majorité de la population, plus de 50 % des paysans ne possèdent pas de terre. Aussi bien la lutte contre la faim constitue-t-elle généralement la préoccupation dominante des Bengalais. Le risque de disette se fait menaçant lorsque, comme l'année dernière où l'on compta environ mille cinq cents morts, des pertes importantes de récoltes, dues à de graves inondations ayant détruit les stocks et les récoltes, viennent s'ajouter à un déficit chronique (*le Monde* du 27 septembre 1984). Dhaka a dû alors importer près de 3 millions de tonnes de céréales qui pèseront lourd, pendant plusieurs années, sur sa balance des comptes bien qu'une partie de ces importations aient été redevables à l'aide internationale. Le Bangladesh devra à nouveau importer, *pour l'année fiscale – de juillet* 1985 à juin 1986 – 2,2 millions de tonnes de céréales (dont environ 1,7 million au titre de l'aide alimentaire).

Mais le général Ershad a su ainsi garder le contrôle d'une situation qui a forcément des effets prolongés sur l'économie et souligne la vulnérabilité de l'agriculture. Pourtant, étant donnée la fertilité en général de son sol, le Bangladesh bénéficie de grandes potentialités, ce qui pourrait lui permettre de nourrir et de mettre au travail sa population, fût-elle très nombreuse.

Au jour le jour

Mais il faut bien reconnaître que les gouvernements successifs n'ont pas toujours porté une attention prioritaire à l'agriculture et ont plutôt été accaparés par la gestion au jour le jour des affaires du pays. Le régime du général H. M. Ershad, au pouvoir depuis mars *1982*, n'y échappe pas. Il a publié une réforme foncière visant à limiter la propriété et à protéger les droits des métayers, mais il n'a guère eu les moyens de la faire entrer en application. Il a cherché aussi à créer des emplois, en développant l'industrie privée – pour l'importante masse des sans-travail. Il est vain de vouloir estimer celle-ci avec précision : elle représente, bon an mal an, près de la moitié de la population active. Les matières premières, en dehors des textiles (jute, coton), sur lesquelles asseoir une industrialisation sont rares.

Dhaka cherche cependant à augmenter la production de gaz naturel dont le Bangladesh possède de substantielles réserves. Il a mis en place une réforme – notamment une décentralisation – de l'administration, mais l'efficacité de celle-ci laisse encore à désirer.

Moins encore que ses prédécesseurs, *le chef de l'Etat* actuel n'a mis fin à la dépendance du pays à l'égard de l'aide étrangère (occidentale et des pays musulmans « amis », pour l'essentiel). Celle-ci représentait, pour l'année fiscale 1983-1984, 40 % des ressources gouvernementales et 50 % de l'ensemble des investissements. La Banque mondiale estime que cette dépendance – vitale – est appelée à durer dans l'avenir

L'IMPACT DES CYCLONES

Plus l'on est pauvre...

Le Bangladesh concentre sur lui tous les facteurs concourant à faire des phénomènes naturels des catastrophes gigantesques.

Certains de ces facteurs sont naturels : le Bangladesh est situé dans une des zones sujettes aux cyclones tropicaux et aussi aux pluies diluviennes de la mousson. Or les catastrophes dans lesquelles l'eau joue un rôle sont, sauf exceptions rarissimes, de beaucoup les plus meurtrières. Selon le bureau du coordinateur des Nations-unies pour les se*cours en cas de catastrophe* (UNDRO), les désastres naturels ont tué plus d'un million de personnes pendant la période 1947-1970. Sur ce million, près de 750 000 ont disparu dans des cyclones tropicaux et 173 000 dans des inondations. De plus, la zone côtière du Bangladesh est à une altitude voisine du zéro.

D'autres facteurs ont une origine humaine : la côte est surpeuplée (comme, d'ailleurs, tout le reste du pays) ; les crues du Gange et du Brahmapoutre sont aggravées par le déboisement du massif himalayen ; le Bangladesh est un des pays les plus pauvres du monde. Ce dernier facteur joue un rôle essentiel dans l'ampleur des catastrophes qui s'abattent sur le pays : partout dans le monde les effets désastreux des phénomènes naturels sont extraordinairement accrus par le sous-développement. Toujours selon l'UNDRO, une catastrophe naturelle tue, en moyenne, 230 personnes en Europe, mais 3 200 en Asie, et les pays en voie de développement « fournissent » 95 % des victimes de toutes les catastrophes naturelles survenant dans le monde (les sécheresses provoquant des famines n'étant pas comprises dans ces chiffres). Et l'ampleur des dégâts matériels est telle que les catastrophes contribuent à entretenir le sous-développement. Un seul exemple : la « note » du cyclone « Fifi », qui a ravagé le Honduras en 1974, représentait 55 % du PNB de ce pays pour l'année suivante.

Pas d'alerte possible

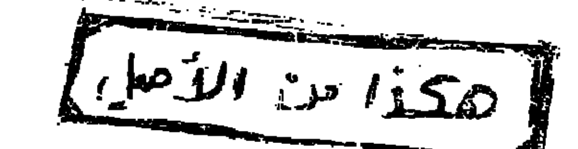
Dans les pays développés, les installations et équipements détruits par les cyclones tropicaux ont, certes, une valeur élevée qui croît au fil des années mais, parallèlement, le nombre des victimes est de plus en plus réduit. Ainsi, aux Etats-Unis, le montant des dégâts dus aux hurricanes (les cyclones tropicaux de la zone des Caraïbes) était-il estimé à 500 millions de dollars pour la période 1915-1919 et à plus de 2 400 millions de dollars pour la période 1965-1969. Alors que le nombre des victimes était supérieur à 6 000 pendant la période 1900-1904 et avoisinait 1 000 pour la période 1915-1919, il était tombé à 450 pendant la période 1965-1969 (1).

Avec les satellites, on repère les cyclones tropicaux dès leur formation et on suit leur course. Certes, les trajectoires des cyclones sont, en partie, aléatoires. On ne peut pas prévoir les éventuels méandres ou boucles de leur course. Mais, dans les pays développés, on prévient les populations des régions côtières menacées, on répète des avis aussi souvent qu'il le faut par les radios et télévisions locales et par voitures munies de haut-parleurs, puis, éventuellement, les autorités donnent l'ordre d'évacuation : il y a les moyens nécessaires pour transporter plusieurs dizaines de milliers de personnes dans l'intérieur des terres, hors d'atteinte de l'onde de tempête, puis pour mettre à l'abri et nourrir ces foules. C'est ainsi qu'en 1969 le hurricane « Camille », probablement le plus violent à avoir jamais frappé les Etats-Unis, n'a tué « que » 300 personnes alors que les dégâts ont été estimés à 1 milliard de dollars.

Même prévenues de la prochaine arrivée d'un cyclone, les autorités du Bangladesh sont bien incapables d'alerter toutes les populations menacées (tous les villages ont-ils au moins une radio ?) et encore plus de transporter hors de ces îles gorgées d'eau puis de nourrir plusieurs centaines de milliers de personnes. Et comment empêcher les paysans, qui manquent terriblement de terre, d'aller s'installer sur les îles où le prochain cyclone les fera disparaître ?

YVONNE REBEYROL.

(1) Ces chiffres sont extraits d'un rapport établi par Earthscan (10, Percy Street, Londres WIP ODR) en 1984.



Dans l'imagerie populaire, l'évocation du Bengale fait sans doute rêver.
Mais le Bangladesh est un pays maudit, que des catastrophes naturelles replongent régulièrement dans une misère dont les hommes ont déjà, par eux-mêmes, tant de mal à sortir.
Cet Etat d'une centaine de millions de malheureux s'est enfanté dans la douleur voici moins de quinze ans.
Les régimes, civils hier, militaire aujourd'hui, y semblent condamnés à vivre au jour le jour, comme si l'expédition des affaires courantes était déjà une tâche bien astreignante au pays de cyclones, dont la seule ancre véritable demeure peut-être la manne étrangère.

étrangère

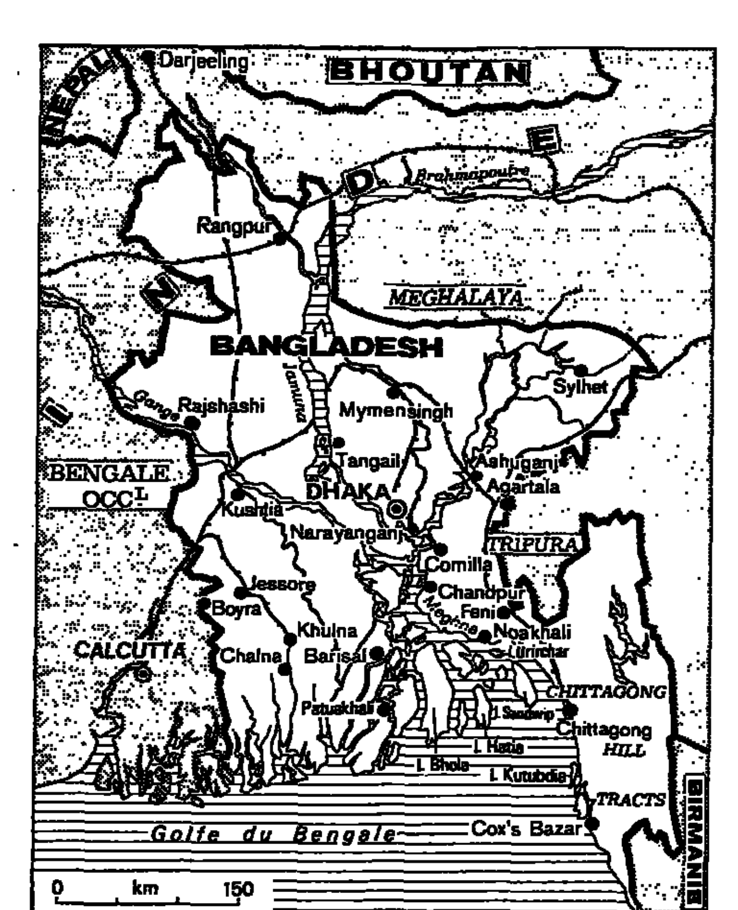
prévisible, d'autant que les transferts des travailleurs bengalais émigrés dans les pays du Golfe ont tendance à diminuer. S'ils ont, le 10 mai, à Paris, renouvelé leur assistance à Dhaka, en s'engageant à lui fournir une aide de *1,68 milliard* de dollars en 1985-1986, les pays occidentaux, le Japon et les institutions multilatérales de développement, ont exprimé leur souhait qu'il en soit fait un meilleur usage.

A l'heure où certaines nations riches limitent leur aide, ces donateurs ont demandé au Bangladesh d'appliquer une politique financière plus rigoureuse, peut-être pour qu'il ne donne pas l'impression d'être, selon la formule qu'employa naguère M. Kissinger, *« un cas désespéré »*. Dans un livre récent, l'agronome René Dumont n'a-t-il pas affirmé que cette aide allait *« contre le développement »* du pays et bénéficiait peu aux pauvres mais plutôt à certains privilégiés ? (*le Monde* du 21 mars). Quoi qu'il en soit, quinze ans après son indépendance, cette aide étrangère, qui provient principalement des Etats-Unis par les canaux multilatéraux et bilatéraux, maintient l'économie du Bangladesh hors de l'eau. Le représentant de la Banque mondiale à Dhaka, M. Roger Rowe, ne déclarait-il pas, il y a quelques mois, qu' *« il n'y a aucun signe que la situation s'améliore à court terme ! »*

Il est vrai, enfin, que, depuis qu'il a pris le pouvoir par la force, en en chassant le président élu, M. Abdus Sattaz — c'était le sixième coup d'Etat important en dix ans — le général Ershad a surtout eu beaucoup à faire pour consolider ce pouvoir.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) *Le* directeur de l'Agence américaine pour le développement international, pour le Bangladesh, vient de déclarer qu'il faudrait de dix à quinze ans pour construire des abris adéquats pour les populations les plus menacées et qu'il en coûterait *« 10 millions de dollars »*.



Le général la « veuve » et l'« orpheline »

De notre correspondant

New-Delhi. — *« La nature ne fait jamais rien sans objet »*, dit un proverbe grec. Celui du cyclone des « bouches du Gange » était-il de renvoyer le gouvernement militaire du Bangladesh dans ses casernes ? En se penchant sur l'enseignement des précédents cataclysmes, on devrait être fixé sur ce sujet d'ici à quelques mois.

Par deux fois déjà, en effet, les calamités naturelles, qui sont fréquentes dans le pays-delta, ont contribué à changer radicalement le cours de son histoire politique.

Aujourd'hui, les militaires tenant le haut du pavé, nul coup d'Etat ne menace le régime en place. On peut, certes, en changer le chef, mais le général Ershad a pris soin, ces trois dernières années, d'éloigner de la capitale les officiers supérieurs susceptibles de lui faire de l'ombre. *« On leur a distribué des ambassades et divers fromages »*, disent les journalistes de Dhaka.

Non, le danger pour la pérennité du régime en place vient cette fois des civils. Plus exactement, des deux grandes coalitions politiques, celle de sept partis de droite dirigée par le Parti national du Bangladesh (BNP), et celle de quinze partis (centre et gauche) emmenée par la Ligue Awami (du peuple).

Fractionnées, rongées par d'incessantes luttes intestines, des défections et des trahisons, les deux organisations sont dirigées par deux femmes : Mme *Khaleda Zia, veuve du* président Zia Ur Rahman, lui-même assassiné en mai 1980, et Mme Hasina Wajed, fille du « père de la nation », Mujibur Rahman, abattu cinq ans plus tôt.

« La veuve et l'orpheline », comme on dit à Dakha, se détestent cordialement et sont opposées à peu près sur tout, sauf sur un point : renvoyer le général Ershad et sa junte dans les casernes au plus tôt.

Jusqu'ici, la « dictature molle » imposée par le poète-président — Mohammed Ershad écrit et publie des poèmes à la gloire de son pays et de son peuple qui, sans être d'un style renversant, témoignent d'une certaine sensibilité — s'en est plutôt bien tiré. L'homme a su, en tout cas, ne pas tomber dans tous les travers des dictateurs militaires.

Il n'y a dans *le* Bangladesh d'aujourd'hui pas plus de prisonniers politiques, d'injustices sociales, d'abus de pouvoirs et de corruption qu'il y en avait sous les régimes civils précédents, ni moins sans doute.

Un divorce

Le bilan de la junte en matière de droit d'expression politique est moins brillant encore. Les deux seules consultations populaires organisées par le général-président depuis son coup d'Etat, en mars 1982, se sont ainsi déroulées dans des conditions tout à fait discutables et sans la participation des deux coalitions d'opposition, dont les dirigeantes, qui appelaient au boycottage, avaient été placées en résidence surveillée, et nombre de leurs militants en détention « préventive ».

Le général Ershad a donc obtenu, à l'issue du référendum du 23 mars, ce qu'il cherchait : une sorte de mandat électoral l'autorisant, selon sa propre interprétation, *« à diriger le pays jusqu'à la tenue d'élections législatives »*.

Cette consultation, qui lui permettrait d'asseoir enfin la légitimité de son régime, le chef de la junte a tenté par trois fois, ces deux dernières années, de l'organiser. Au risque de paraître faible aux yeux de ses associés militaires, le général avait multiplié les concessions, rétabli l'essentiel des libertés civiles, supprimé les tribunaux militaires, libéré des centaines d'opposants et remanié son gouvernement dans le sens souhaité par l'opposition.

Cependant, rien n'y fit. Un moment ébranlées, les deux grandes coalitions ont finalement posé une condition préalable à leur participation électorale, totalement inacceptable pour les militaires : la levée complète de la loi martiale et le rétablissement de la Constitution, deux mesures que le général promettait pour le lendemain des législatives. Depuis, la loi martiale a été rétablie dans toute sa rigueur, et des élections cantonales (sous-district), les premières du genre depuis l'indépendance, ont eu lieu il y a une dizaine de jours, contre l'avis et en dépit du boycottage des partis d'opposition.

Officiellement, le général Ershad n'a pas renoncé à son projet de *« ramener le pays dans l'ordre, sur la voie démocratique, par le biais d'élections générales »*. Mais la catastrophe des « bouches du Gange » risque de bouleverser une fois de plus la situation.

Déjà, l'opposition critique l'absence de mesures préventives et accuse le pouvoir militaire de n'avoir pas procédé à une évacuation massive des populations menacées. Même si chacun sait, au Bangladesh, que ce genre de mesures est presque impossible à prendre dans un pays si misérable et surpeuplé, l'accusation a des chances de porter.

En définitive, l'avenir du régime en place va dépendre, une fois de plus, des réponses de la communauté internationale aux appels à l'aide, et surtout de la célérité et de l'honnêteté avec lesquelles les secours seront éventuellement distribués aux survivants.

PATRICE CLAUDE.

Grèce

L'ultime mise en garde de M. Caramanlis aux électeurs

De notre envoyée spéciale

Athènes. — Tandis que la fête préélectorale battait encore son plein vendredi soir 31 mai, à Athènes, avec le dernier grand meeting de M. Papandréou sur la place de la Constitution, une rumeur courait dans les milieux de presse, insistante : *« Caramanlis va parler. »*

L'opinion couramment répandue jusque-là était que l'ancien chef de la Nouvelle Démocratie — qui a démissionné le 10 mars de la présidence de la République et n'a fait aucune déclaration publique depuis — n'interviendrait pas avant le scrutin du 2 juin, pour plusieurs raisons. La première c'est que, depuis son accession à la présidence, M. Caramanlis s'est constamment voulu au-dessus des partis ; on pensait donc que, plutôt que de descendre dans l'arène, il se garderait la possibilité d'apparaître comme un recours national au cas où ces élections *débboucheraient sur une situation* politique troublée. D'autre part, l'animosité que l'ancien président de la République nourrit pour le chef de l'opposition, M. Mitsotakis, n'est *un secret pour personne*, et on *l'imaginait* mal volant au secours d'un homme qui n'est pas, loin de là, assuré de la victoire.

A l'heure où s'achevait officiellement la campagne électorale, M. Caramanlis a cependant diffusé un message à la presse. *« Nous avons*, dit-il dans ce texte, *connu dans le passé des expériences riches mais amères en raison des aventures continuelles et douloureuses que nous avons vécues en tant que nation. Nous n'aurions par conséquent aucune circonstance atténuante si dans l'élection d'après-demain nous ne tirions pas les leçons de cette expérience et que nous conduisions le pays vers de nouvelles aventures. »*

Cette intervention, que l'on doit sans doute aux pressions de certains secteurs de la Nouvelle Démocratie sur M. Caramanlis, a *été faite* dans des conditions artisanales (un message écrit diffusé à 23 heures), et son contenu est suffisamment sibyllin pour n'avoir pas d'effet déterminant sur l'électorat. Pour une partie des Grecs, M. Papandréou incarne certes un gouvernement exécrable, mais rares sont ceux qui pensent encore sérieusement qu'il représente l'aventure. L'appel à la mobilisation générale contre la gauche n'a pas eu lieu.

Pendant ce temps, le chef du gouvernement donnait sa dernière prestation sur la place de la Constitution devant une foule en délire, à peu près comparable en nombre à celle qui, la veille, acclamait M. Mitsotakis. Légèrement moins nombreuse peut-être, mais il est vrai que, dès vendredi, une large partie des Athéniens avaient pris la route ou assailli les lignes intérieures d'Olympic Airways (des avions supplémentaires et des cars ont été affrétés par les partis) pour gagner leurs circonscriptions de province.

Au moment de se séparer de la foule, M. Papandréou, dans la tribune, prenait dans ses bras une petite fille frêle, celle qui figure, souriante, tendant un bouquet de fleurs, sur toutes les affiches du PASOK qui couvrent les murs d'Athènes. Dernière image d'innocence et d'espoir, dernière mise en scène d'un homme qui s'y entend avant le verdict de dimanche.

CLAIRE TRÉAN.

Le PASOK à la sauce piquante

(Suite de la première page.)

Le pays n'a pas de tradition du cirque. Ici, le cinéma comique ne l'est pas tellement et le théâtre dit de boulevard piétine des plates-bandes mille fois labourées. Si Athènes n'a ni chansonniers ni cabarets satiriques, les spectacles de variétés sont truffés de saynètes nettes qui collent à l'actualité, de façon percutante. Enfin, quelques imitateurs sont pétris de talent et leurs disques se vendent comme des petits pains. Nous sommes cependant loin d'Aristophane et de Ménandre, ou, plus près de nous, d'un Souris ou d'un Laskaratos.

L'humour grec n'épargne rien ni personne et est propre à un pays où tout devait arriver et où tout peut survenir encore. C'est ainsi que les proverbes populaires offrent des vérités parfois acides mais souvent dignes des plus sérieux philosophes.

D'un filet rapidement lancé dans le vivier athénien, il est possible de ramener quelques anecdotes politiques parfois amères.

Dans une école primaire.

« Qui a gagné la bataille de Marathon ?

— André Papandréou.

— Bravo ! Qui a battu les Perses à Salamine ?

— André Papandréou.

— Fort bien ! Qui a battu les Italien en 1940 ?

— L'armée grecque.

— Petit fasciste ! »

Sous les « colonels », la même plaisanterie circulait déjà, mais s'achevait par *« petit communiste ! »*.

Dans un autobus athénien, un voyageur ne cesse de soupirer. Furieux, le conducteur se retourne :

« Vous avez fini de critiquer le PASOK !

Rue du Stade, un commerçant sort en criant de sa boutique :

— A bas le PASOK !

La foule l'entoure, interroge :

— Pourquoi, à bas le PASOK !

— Si j'avais crié... au voleur... personne ne se serait arrêté.

Un ministre, aux journalistes qui l'interrogent :

« André Papandréou épuisera ses quatre ans de mandat.

— Et les Grecs avec ! »

Propos d'ombres illustres dans les champs Elysées :

Alexandre le Grand — *Avec les « gardes verts » du PASOK, je serais resté en Inde*

Jules César — *Avec les « gardes verts », je n'aurais pas été poignardé par Brutus*

Napoléon — *Moi, avec Maroudas, personne n'aurait jamais entendu parler de Waterloo. »*

(M. Maroudas est le ministre de la presse et de l'information.)

Un journaliste athénien complète méchamment la « carte de visite du PASOK » :

« Socialisme occidental
socialisme marxiste
socialisme du tiers-monde
socialisme du demi-monde. »

Un journaliste de la télévision interroge un paysan.

« Tout va bien ?

— Et comment !

— Pas de problème ?

— Aucun.

— Vous regardez la télévision ?

— Evidemment. Sans quoi, comment saurais-je que tout va bien ? »

Un Grec meurt et se retrouve devant saint Pierre. Dialogue :

« Toi, je te connais... En enfer et vite ! Mais j'aime ton pays. Alors tu peux choisir la section de droite, la section du centre ou la section du PASOK.

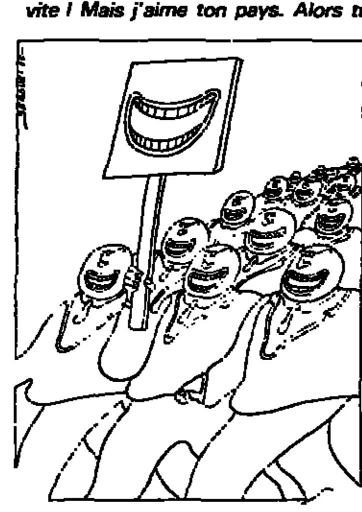
— Quelle est la différence ?

— Aucune. Dans les trois sections, il y a une chaudière alimentée par une pompe à eau et surveillée par des chauffeurs des trois partis.

— Alors, la section du PASOK.

— Et pourquoi ?

— Parce que la pompe tombera en panne, la chaudière aura des fissures et les chauffeurs feront grève. »



SERGUEI.

Pour notre part, nous donnerons la préférence à Karaghioz, ce cousin de Guignol. Héros entre tous, vedette des vedettes, malicieux meneur de jeu du théâtre d'ombres, il incarne *l'esprit d'indépendance*, la ruse du faible, l'audace de ceux qui refusent la servilité : il ne sera jamais le dindon de la farce. Que dit-il, un matin d'élection ?

« Ce soir, nous allons bien nous amuser. Nous allons boire, nous allons manger. Et... nous dormirons le ventre vide ! »

MARC MARCEAU.

SÉNÉGAL

La tentation islamiste

Auprès d'un islam ouvert aux valeurs d'autrui, il existe une lecture du Coran restrictive, et parfois agressive. Au Sénégal, elle est en train de malmener la négritude chantée avec lyrisme par l'ancien président Senghor.

De notre envoyé spécial

Dakar. — L'image d'un Sénégal culturellement en paix avec lui-même, ayant réussi sans brimer personne à mêler les sources africaines aux valeurs acquises de la francité et de l'islamité, appartient à l'héritage senghorien, tel que, de France, on l'imagine s'épanouissant encore. Vu sur place, ce rêve humaniste, qui s'est incontestablement concrétisé durant quelques lustres, faisant souvent figure d'exemple dans le tiers-monde et ailleurs, apparaît aujourd'hui soumis à bien des interrogations.

C'est ce qu'ont pu constater les plus fureteurs des intellectuels d'une vingtaine de pays des quatre principaux continents venus participer à Dakar, fin mai, à la quatrième Conférence internationale pour l'identité culturelle, organisée par l'Institut France-tiers-monde, centre de réflexion d'inspiration gaulliste, créé à Paris en 1980, dirigé par Dominique Gallet, et dont les objectifs de contacts avec les pays du Sud, par le biais de la francophonie, sont aussi encouragés par le pouvoir socialiste.

Il est très vite apparu, à travers les interventions des participants sénégalais — ministres, universitaires ou journalistes, — que l'« esprit Senghor » n'était plus, pour la majorité d'entre eux, une référence, même purement culturelle. D'anciens propos de l'auteur d'*Hosties noires* sur « *la civilisation de l'universel* », retransmis en circuit télévisé fermé dans l'hôtel dakarois où se tenait la conférence, ont même fait rire un groupe d'étudiants sénégalais et maliens.

La négritude, déjà brocardée par des intellectuels noirs avant même l'abandon par Léopold Senghor, fin 1981, de sa fonction présidentielle, est décrite comme une « *idole honteuse aujourd'hui tombée dans l'oubli* » par « *un militant de l'islam* », dont *Wal Fadjri*, « *premier hebdomadaire islamique africain d'information* », édité à Dakar, publie la lettre en bonne place. Ce lecteur prédit à la laïcité, sur laquelle est officiellement fondé l'Etat sénégalais depuis sa création en 1958-1960, le même sort qu'à la négritude. Le très pondéré quotidien gouvernemental *le Soleil* reproduit lui-même, de temps en temps, des missives enflammées de simples citoyens appelant à la « *proclamation d'une république islamique au Sénégal* ».

Les « écoles arabes »

Le ministre de la culture, Abdelkader Fall, ancien professeur de latin-grec et musulman modéré s'il en est, ne nie pas qu'« *une certaine effervescence s'est fait jour, ces dernières années, dans son pays* », tendant à dissocier plus qu'à rapprocher les valeurs véhiculées par l'islam (religion de 85 % des Sénégalais, dont 10 % sont chrétiens et 5 % animistes) et celles apportées par la langue française (idiome administratif et scolaire, parlé couramment par 15 % des six millions de Sénégalais). Mais il estime que « *l'intégrisme, totalement étranger aux traditions de notre islam, n'est le fait que d'une poignée d'individus, la plupart des autres musulmans sénégalais se référant aux grandes confréries islamiques des mourides et des tidjanes, qui sont éloignées de tout extrémisme religieux* ».

Selon le ministre de la culture, le débat ne sera pas, à l'avenir, entre l'arabe, « *langue de la foi* », et le français, « *langue du développement* », mais entre ce dernier idiome et les parlers nationaux, notamment le ouolof, *qui serait utilisé en 1985 par 75 %* des Sénégalais, le reste se partageant entre seize autres langues également transcrites, si nécessaire, en caractères latins.

L'arabe n'est actuellement choisi, pour les écoliers sénégalais, que par 10 % des parents comme langue facultative, après le français qui reste obligatoire. Mais l'enseignement de l'idiome coranique dans les établissements publics étant jugé de médiocre qualité par nombre de familles, elles envoient de plus en plus leurs enfants l'apprendre dans des « *écoles arabes* » privées dont la presse dakaroise annonce régulièrement l'ouverture à travers le pays.

Généralement, le préfet ou le sous-préfet viennent exalter devant le bâtiment fraîchement construit « *le sens des vertus édictées par le Coran et la nécessité d'en instruire les enfants afin qu'ils jouent pleinement leur rôle futur dans la nation* ». Mais les milieux européens ou libanais de Dakar (environ 18 000 Français et 20 000 Libanais en partie chrétiens vivent dans le pays) croient savoir que plusieurs de ces écoles ainsi que des mosquées et des publications sont « *secrètement financées* » par des fonds venus d'Arabie saoudite, de Libye, d'Iran et d'autres pays dont la pratique politico-religieuse a pour trait commun de n'être guère conforme à l'idéal démocratique et laïque du Sénégal.

Ces concours paraissent néanmoins « *normaux* », car « *tous les musulmans sont frères* », à Ibrahim (dix-sept ans), ancien élève d'une de ces écoles arabes, rencontré dans la médina de Dakar, devant le siège clos de l'hebdomadaire *Wal Fadjri*. Aux yeux de ce jeune homme qui maîtrise aussi le français, « *cette langue européenne ne nous est plus utile car l'arabe peut jouer pour nous le même rôle international* ». Mustapha (vingt-cinq ans), étudiant en médecine, musulman, non arabophone, se livre au même pronostic, accepte volontiers l'aide arabe à l'Islam sénégalais, mais s'inquiète, en revanche, de « *l'importation en Afrique noire de slogans confessionnels inquiétants, inconnus jusque-là au sud du Sahara* ».

Sur un mur du port de Dakar, une main a écrit en bon français : « *Malheur aux enfants de Jésus en Afrique !* » Plus loin, quelqu'un d'autre a inscrit : « *Attention ! Allah est invulnérable !* » Outre *Wal Fadjri*, deux autres revues sénégalaises, *Djamra* et *Etudes islamiques* — les deux premières ayant déjà dépassé les vingt-cinq numéros — transmettent en français des messages encore plus nettement imprégnés de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler, dans les pays arabes, la « *doctrine islamiste* », mais qui ne s'était guère encore manifestée à travers l'Islam noir.

Contre la modernité

Le cheval de bataille de *Wal Fadjri*, hebdomadaire que dirige Lamine Niasse, frère du prédicateur Ahmed Niasse, surnommé « *l'ayatollah de Kaolack* » (cité arachidière de 125 000 habitants), est la lutte contre « *la laïcité qui vint pour contrecarrer l'islam* » et contre « *la modernité, le plus grand leurre du siècle* ». Ce sont aussi les thèmes d'un tract de quatre pages du Mouvement islamique sénégalais, plusieurs fois distribué à Dakar, Thiès et autres villes depuis 1981. La revue *Wal Fadjri* s'en prend également aux libres penseurs, aux francs-maçons et à la « *société sans Dieu* » des marxistes. « *Mais la vérité triomphe toujours* », proclame-t-elle dans son nº 27 sous un portrait de Khomeiny. Couples illégitimes ou mixtes, homosexuels, rotariens, rose-croix et, encore, les francs-maçons, sont menacés des pires châtiments par la revue *Djamra*.

VIOLETTE LE QUÉRÉ.

La mosquée de Diourbel.

Ce qui frappe chez nombre d'intellectuels africains, c'est leur indifférence et parfois leur indulgence devant de tels phénomènes. Il y a toutefois beaucoup d'exceptions parmi l'intelligentsia, tel le jeune écrivain malien vivant au Sénégal, Modibo Sounkalo Keita, musulman des plus modernistes, qui, dans son roman *l'Archer bassari* (Grand Prix d'Afrique noire 1985) ou dans son magazine *Vie meilleure*, apporte indirectement la contradiction aux intégristes, en exaltant des traditions purement négro-africaines comme, par exemple, la polyandrie des Sorkos, pêcheurs du fleuve Niger, ou la résistance des Bassaris du Sénégal à l'islamisation forcée de leurs mœurs. Cela hérisse le journaliste Lamine Niasse qui, dans un pays où les belles musulmanes n'hésitent pas à découvrir leurs épaules et à montrer de savantes coiffures aux mille petites tresses, n'est satisfait que « *lorsque les femmes s'habillent correctement comme le prescrit l'islam* ».

A entendre — ou parfois lire dans les journaux dakarois — les plaintes des métis eurafricains qui se sentent « *de plus en plus mal dans leur peau* » à l'heure où la société sénégalaise s'interroge sur la valeur de ses caractéristiques *multiculturelles* ; à constater les craintes des chrétiens autochtones de se sentir de plus en plus marginalisés au plan socio-politique (les trois ministres chrétiens, sur vingt-sept, du gouvernement actuel, n'occupent que des postes techniques) ; à voir un confrère sénégalais regretter son « *métissage culturel* » ; à découvrir « l'université des mutants », fondée naguère par Léopold Senghor dans l'île de Gorée, en demi-déshérence, on ne peut que rester perplexe devant les objurgations à l'adresse de notre pays du très modéré mensuel sénégalais *Africa* : « *La France est-elle prête, oui ou non, à suivre la voie, multiraciale, des grandes nations modernes ?* »

A ceux des Sénégalais, et plus généralement à ceux des musulmans d'Afrique noire, qui paraissent vouloir atténuer sinon abolir les apports à leur continent de la négritude et de la francophonie, Régis Debray a rappelé, dans son discours clôturant la réunion de l'Institut France tiers-monde à Dakar, que « *jamais les musulmans n'avaient été aussi grands et novateurs, du VIIIe au XIIIe siècle, que lorsqu'ils avaient multiplié les contacts avec les Indes, la Chine et l'Occident* ». L'ancien conseiller du président Mitterrand aurait pu ajouter l'Afrique noire à cette liste puisque, notamment, c'est des rives du fleuve Sénégal que partit l'épopée médiévale des Almoravides (1061-1147) qui illumina durant un siècle le Maghreb et l'Andalousie.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

CHYPRE

Vingt et un ans sous le « béret bleu »

Leurs camarades du Liban du Sud sont plus connus de l'opinion et courent plus de risques. Mais les « bérets bleus » de Chypre poursuivent discrètement une mission utile. Au bout de vingt et un ans de présence dans l'île déchirée, ils font partie du décor.

De notre envoyé spécial

Nicosie. — Dans le paysage chypriote, ils sont plus familiers que les popes et à plus forte raison, que les muftis. Déambulant en groupes sages dans la capitale, se répandant en bandes folles sur les plages, ou se « tapant le derrière » dans leurs jeeps blanches sur les routes les plus défoncées, ce sont les « casques bleus » de la Force des Nations unies dans l'île méditerranéenne. A vrai dire, on les voit le plus souvent en bérets — bleus comme il se doit, car, depuis que l'invasion turque de l'été 1974 a imposé ici son étrange « paix », le risque de récolter une balle perdue est en effet devenu presque inexistant. S'il est vrai que 133 membres de la force sont morts ici en service commandé depuis 1964, les accidents, de la circulation ou autres, constituent de loin la première cause de décès dans les rangs.

Ils sont environ 2 300 en ce mois de mai à l'approche du rituel débat de New-York sur le renouvellement de leur mandat : niveau d'étiage puisque l'UNFICYP — c'est son nom officiel — a compté jusqu'à 6 500 hommes aux heures les plus chaudes. Les « gros contingents » (toutes proportions gardées) sont fournis, dans l'ordre, par la Grande-Bretagne (750), le Canada (500), la Suède (400), le Danemark (350) et l'Autriche (300). Des Royal Marines et des Life Guards de Sa Gracieuse Majesté voisinent avec, entre autres, des biffins scandinaves et un bataillon du Royal Canadien. Sur le terrain, chacun a sa zone : d'ouest en est se succèdent ainsi le Dancon (contingent danois), le Britcon (anglais), le Cancon (canadien), le Swedcon (Suède) et l'Auscon (autrichien).

Le secteur le plus « sensible » est évidemment celui de Nicosie. Ce sont aujourd'hui des soldats envoyés par Ottawa qui ont le difficile honneur de le tenir ; et c'est pourquoi l'on peut souvent entendre par les rues de la capitale d'immenses gaillards parlant le français avec l'accent savoureux des Québécois. Ils ont leur QG au Ledra Palace, qui fut jadis l'un des plus beaux hôtels de l'Est méditerranéen et qui se dresse aujourd'hui en plein milieu de la « zone tampon » créée par les Nations unies, au cœur de Nicosie. Les visiteurs — diplomates, journalistes, touristes de toutes les nationalités... hormis les Chypriotes — qui se rendent du Sud au Nord, avec obligation faite par les autorités grecques de rentrer le même jour, passent nécessairement devant cette immense bâtisse aux murs ocre jaune sur laquelle flotte la bannière bleue à palmes blanches de l'ONU : il *n'est pas d'autre point* de franchissement régulier.

200 kilomètres « chauds »

Le quartier général des « bérets bleus » se trouve, lui, installé à 8 kilomètres plus à l'ouest, dans les dépendances de ce qui fut l'aéroport international de Chypre jusqu'en 1974. Un Autrichien, le général Gunther Greindl, commande la Force, et un Chilien, M. James Holguer, est le représentant spécial à Chypre du secrétaire général des Nations unies.

C'est d'ici que partent pour le siège, à New-York, toutes les informations qui permettent à M. Perez de Cuellar de « mitonner » inlassablement des formules visant à rapprocher Chypriotes du Nord et Chypriotes du Sud, Turcs et Grecs, par-delà trois décennies d'incompréhension, de haine et parfois de sang. Une nouvelle mouture d'accord est d'ailleurs en ce moment même à nouveau sur le métier, après l'échec à New-York, le 20 janvier, de la troisième rencontre au sommet entre le Grec Kyprianou et le Turc Rauf Denkdash, leaders respectifs des deux communautés. C'est ce que, dans le jargon onusien, on appelle la « *recherche de la paix* » *(peace making)*. Mais, au jour le jour, les « bérets bleus » assurent une tâche d'apparence plus humble et pourtant peu banale si l'on y songe : « *le maintien de la paix* » *(peace keeping)*. Leur mission est de surveiller la fameuse « *ligne verte* » qui, de Kokkina à l'ouest Famagouste à l'est, coupe l'île en deux moitiés à peines inégales.

Il y a là quelque 200 kilomètres « chauds » au long desquels le moindre incident pourrait dégénérer. On l'a vu encore l'an dernier. A son poste de guet, un soldat chypriote turc venait de se faire « remonter les bretelles » de façon assez véhémente par un de ses officiers. Une fois celui-ci parti, le jeune Grec qui montait la garde à quelques mètres de là lui a adressé un geste obscène à signification universelle. L'offensé a tiré (très bien) : son vis-à-vis s'est écroulé, mortellement blessé.

C'est pourquoi l'une des tâches récentes de la Force a été de formuler des propositions à la Garde nationale grecque et aux forces turques, afin d'éliminer ou d'aménager les postes de guet « provocateurs » ou excessivement vulnérables. En rase campagne, ce n'est en général pas trop difficile puisque les lignes des frères ennemis sont parfois éloignées de plusieurs kilomètres. A Nicosie, il en va évidemment autrement : ici, seul l'espace d'une rue sépare parfois les adversaires qui s'observent alors par de meurtrières aménagées entre des sacs de sable.

De jour comme de nuit, les jeeps blanches patrouillent sur le chemin qui s'étend sur toute la longueur de la zone tampon. Leurs occupants veillent, par exemple, à ce que nul ne renforce indûment ses fortifications ; à ce que ni l'une ni l'autre des armées face à face ne pousse en avant ses barbelés. C'est que la zone occupe au moins 3 % des maigres 9 250 kilomètres carrés de Chypre, dont certaines des meilleures terres cultivables.

Autorisés par leur mandat à aller partout dans l'île, hormis sur certaines installations sensibles, les « bérets bleus » doivent, avec tact, garder leurs yeux grands ouverts : en permanence, les adversaires s'accusent mutuellement de renforcer leurs effectifs ou leurs installations militaires ; il faut sur ce point capital être en mesure de faire rapport à tout moment à New-York. Hormis de rares incidents, la liberté d'aller et de venir des soldats de l'ONU a presque toujours été strictement respectée.

La « Tourist Force »

Les dix premières années qui ont suivi l'arrivée de la force, ce sont naturellement les Chypriotes grecs, alors détenteurs de tous les moyens de coercition de l'Etat, qui, sur le terrain, voyaient avec le moins de faveur ces étrangers. Depuis l'invasion de 1974, qui a bouleversé le rapport des forces, ce sont plutôt ceux du Nord qui ont parfois été tentés de remettre en cause la présence des « bérets bleus » et leur créent, ici ou là, des difficultés. « *Ah ! voici la Tourist Force* », persifle Halil, notre guide chypriote turc, comme nous croisons un peloton de soldats suédois en train de visiter la forteresse byzantine de Saint-Hilarion, qui domine superbement la cité côtière de Kyrénia, tout au nord. Mais il admet sans réticence que ses compatriotes séparés du Sud puissent être aujourd'hui d'un avis tout à fait différent !

Par-delà ces tâches strictement militaires, la force remplit aussi une mission humanitaire. Sur les quelque 180 000 Grecs qui vivaient dans le Nord jusqu'à 1974-1975, il n'en reste plus à présent que 788 ; et au Sud vivent environ 300 Turcs, sur les 50 000 d'avant l'opération Attila (1). Les autres ont rejoint, de gré ou de force, celui des deux camps qu'une histoire pleine de bruit et de fureur leur avait assigné.

Les « Onusiens » veillent sur ces derniers irréductibles qui, contre toutes les « suggestions » plus ou moins vives, ont décidé de s'accrocher à leur maison, à leur champ, à leur église, à leur mosquée, à leur cimetière. Lorsqu'une raison médicale, ou plus simplement familiale, l'impose, les représentants des Nations unies s'efforcent d'organiser le déplacement vers le Sud de tel habitant de Rizokarpaso ou d'Ayia-Trias, ou des rencontres des Turcs de Pyla ou Potamia avec leurs parents du Nord. De part et d'autre de la ligne, on achemine le courrier, on distribue les pensions, on transporte vers le Sud, mieux équipé, les grands malades ou blessés du Nord, on vient en aide à des personnes déplacées. On visite aussi, parfois, les quelque trois cents maronites — une autre minorité chrétienne — établis à l'extrême nord-ouest de l'île.

En l'absence, depuis onze ans, d'une administration à même d'agir dans toute l'île, les Nations unies s'efforcent, par-delà la partition de fait, d'aider au règlement de certains problèmes bicommunautaires. Ainsi, récemment, des représentants de l'ONU ont-ils dû analyser des échantillons d'eau prélevée au Nord dans la nappe phréatique : les Chypriotes turcs se plaignaient d'une contamination due en apparence à certaines activités industrielles de leurs compatriotes grecs.



FRANCHINI.

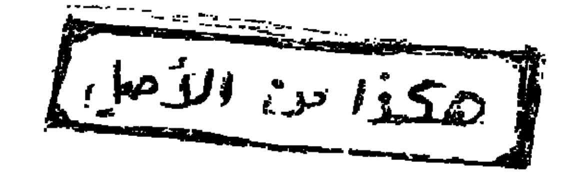
Tout cela coûte cher. La règle est que les Etats qui fournissent les contingents prennent en *charge les frais ordinaires* — *ceux* qu'ils auraient, de toute façon, dû assumer si leurs soldats étaient restés « à la maison ». Tout le reste, soit environ 10 millions de francs par mois, est à la charge de la communauté internationale.

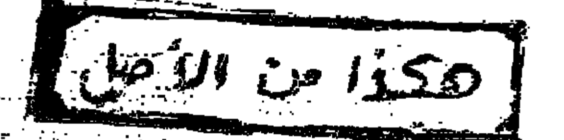
« Une ardoise » de 125 millions de dollars

Le financement de l'opération est attendu, pour l'essentiel, de contributions publiques volontaires. Mais, souvent, celles-ci se font attendre : ainsi, une « ardoise » de 125 millions de dollars demeure, à ce jour, à la charge des différents pays qui ont fourni des contingents. Ceux-ci commencent à se plaindre amèrement auprès du secrétaire général de l'ONU. A cette relative insouciance de trop d'Etats, les Chypriotes, les Grecs, n'hésitent pas à suggérer une explication : ils seraient peu à peu « *lâchés* » par le monde entier — en dépit des résolutions régulièrement votées en leur faveur par les plus prestigieux forums internationaux, à commencer par les Nations unies elles-mêmes. Vingt et un ans sur place : il est vrai que cela commence à « faire un bail ».

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Nom donné par les Grecs à l'opération militaire turque de juillet puis août 1974.





France

LE COLLOQUE DE PARIS SUR LES LIBERTÉS

M. Laurent Fabius menace l'Afrique du Sud de sanctions économiques

Menaces de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, « facilités » accordées en France à l'ANC (African National Congress) et à la SWAPO (South African People Organisation), telles sont les principales mesures annoncées par le premier ministre dans le discours qui a clôturé, vendredi 31 mai à Paris, le Carrefour international des libertés et des droits de l'homme.

« Nous sommes désireux d'investir dans cette région du monde, a affirmé M. Fabius. *Mais si, dans un délai raisonnable, entre dix-huit mois et deux ans, des mesures précises ne sont pas prises par le régime sud-africain pour en terminer avec ses pratiques* [discriminatoires], *alors je pense que, non seulement la France ne pourra pas continuer ses investissements, mais qu'elle devra marquer un coup d'arrêt. » « Je souhaite*, a déclaré, d'autre part le premier ministre, *que l'ANC et la SWAPO disposent à Paris des facilités conformes aux espoirs qu'ils représentent. »*

Initiative scolaire

Cependant, a ajouté M. Fabius, *« nous souhaitons développer, avec le peuple sud-africain, des relations d'amitié. C'est dans cet espoir que, après m'en être entretenu avec Mgr Tutu, la France décide dès maintenant de doubler le nombre des bourses pour les étudiants sud-africains en France et d'augmenter son aide financière aux organisations humanitaires qui viennent en aide aux inculpés, prisonniers, aux victimes et à leurs familles ».*

Les autres mesures concrètes annoncées par M. Fabius en faveur des droits de l'homme en France et dans le monde sont les suivantes :

1) Introduction *« dès la rentrée prochaine (...), dans le cadre de l'instruction civique, d'une initiation aux droits de l'homme »* ;

2) Création en faveur des jeunes de *« dix bourses des droits de l'homme récompensant chaque année une personne, un groupe, une action dans le monde, qui aura particulièrement marqué ce domaine. Ces dix premières bourses internationales des droits de l'homme seront décernées à Paris à la fin de la présente année »* ;

3) La France appuiera le projet de création d'un haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. Elle prendra contact, a dit le premier ministre, avec ses partenaires de la Communauté européenne *« pour que nous puissions, tous ensemble, peser de notre poids »* afin que ce projet aboutisse ;

4) Le ministre des relations extérieures, a annoncé M. Fabius, va prendre *« immédiatement les contacts voulus pour que le Comité international de la Croix-Rouge puisse être présent dans les camps de réfugiés et partout où cela sera nécessaire au Liban. Les mêmes contacts seront pris afin que la Croix-Rouge puisse avoir accès aux localités d'Afrique du Sud où cela est tragiquement nécessaire ».*

En plus de ces mesures, M. Fabius a invité la commission consultative des droits de l'homme, placée auprès du ministre des relations extérieures et que préside Mme Nicole Questiaux, à saisir *« sans délai »* le gouvernement des suggestions émises au cours de ce colloque. Parmi ces suggestions, le premier ministre a cité l'institution *« d'un* habea corpus *international et d'une juridiction internationale »*. Il a aussi retenu l'idée de renforcer les liens *« entre les droits de la personne et le développement économique et culturel »* et a évoqué *« la commémoration, autour des droits de l'homme, du bicentenaire de la Déclaration de 1789 ».*

M. Fabius a également expliqué les raisons de ce colloque en répondant à deux questions : *« Pourquoi les droits de l'homme et pourquoi la France ? »* Parce que *« le combat pour les droits de l'homme n'est jamais gagné »*, a-t-il affirmé, et parce que, *« si des progrès peuvent toujours être faits, notre histoire et notre cœur sont d'être une terre de libertés ».*

Les parlementaires européens seront saisis d'un rapport sévère pour le Maroc

Le Comité d'action pour la libération des prisonniers d'opinion au Maroc (Calpom) a fait état, jeudi 30 mai, dans un communiqué d'un télégramme qui lui a été adressé par la sous-commission des droits de l'homme au Parlement européen, après une démarche consécutive à la demande d'adhésion de Rabat à la CEE (*le Monde* daté 25-26 novembre 1984).

Ce télégramme, qui reprend des extraits du rapport de la sous-commission, présenté à la commission politique réunie à Rome, les 23 et 24 mai, sera présenté aux parlementaires européens au courant du mois de juin. Il évoque notamment *« la poursuite d'actions répressives au Maroc, y compris les assassinats, les arrestations arbitraires à grande échelle, la détention sans inculpation, la torture et les mauvais traitements infligés aux détenus qui ont entraîné de fréquentes grèves de la faim, à la suite desquelles trois personnes seraient mortes par manque de soins »*, ainsi que *« l'absence générale de garanties juridiques ou de représentation juridique appropriée et la persécution des minorités religieuses ».*

L'auberge des droits de l'homme

La gauche revendique le parrainage des droits de l'homme. L'auberge est accueillante, point de passage *obligé*, sorte de *« Sésame, ouvre-toi ! »* de la vie politique. La France en fut (1789), la France en est (son action depuis 1981), la France montre l'exemple. Tel fut, sans aucun doute, le message souterrain du colloque international *« Libertés et droits de l'homme »* organisé à Paris les 30 et 31 mai, sur l'initiative du gouvernement français.

Retour à 1789 donc. A l'énoncé politique de la Ire République, à sa dimension universelle et toujours subversive. *« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »* : les premiers mots de la déclaration de 1789 ne sont-ils pas toujours d'actualité, sans cesse remis en cause, démentis et piétinés en cette fin de siècle ? Et s'il est des mises en scène qui font un septennat, il faudra retenir l'image de jeudi soir, ces six silhouettes, frêles au milieu de cette large esplanade du Trocadéro, s'avançant sur fond de tour Eiffel et de ciel balayé d'infinis traits lumineux, et ces huit enfants d'origines différentes, dévoilant à leurs pieds, sous un drap blanc, ces mêmes premiers mots de la déclaration de 1789.

Mélange des genres

Accompagnés de deux couples symboliques — Mgr Desmond Tutu, *l'évêque sud-africain, prix Nobel de la* paix 1984 et Mme Allende, veuve du président chilien assassiné en 1973 ; Dom Helder Camara, ancien évêque de Recife (Brésil), et Sean Mac Bride, l'Irlandais fondateur d'Amnesty international — M. Mitterrand et son épouse venaient de baptiser l'esplanade du Trocadéro *« Parvis des libertés et des droits de l'homme »*. « Coup de pub » politique ? Indéniablement, et l'opposition comme le PCF peuvent aisément en tirer argument. Mais un « coup » sur fond d'idées généreuses, et c'est pourquoi le procès ne saurait être radical ; sur fond de pédagogie humaniste à l'image du spectacle qui suivit, jeudi, place du Trocadéro, mêlant la voix cristalline d'une adolescente cambodgienne au chant d'un groupe africain en hommage à Fela, le grand musicien nigérian, actuellement emprisonné, les paroles de Charlélie Couture — *« Faut-il toujours s'enfuir quand on veut être libre ? »* — à d'autres, québécoises, chantées par Julien Clerc — *« Quand les hommes vivront d'amour, il n'y aura plus de misères, les soldats seront troubadours »* —, ou encore la voix enregistrée, encombrée de parasites, d'un absent — Lech Walesa — à la voix conquérante de Jacques Higelin, emportant une chorale enfantine, comme un souvenir des envolées *révolutionnaires*.

Si publicité il y eut, à l'évidence, elle fut aussi celle des droits de *l'homme, les deux jours de* colloque s'accompagnant d'initiatives diverses, dans les écoles comme dans les casernes. L'ambiguïté est autre : cette promotion de la France sur un piédestal, de l'action gouvernementale comme modèle, malgré les ventes d'armes toujours fructueuses, les immigrés victimes d'une xénophobie croissante, ou les compromis diplomatiques. Ambiguïté confirmée, vendredi, lors de la séance de clôture du colloque international, sous les lambris de l'Hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale, devant un parterre tenant plus de l'*establishment* gouvernemental que de l'assemblée militante, où l'actualité de la défense des droits de l'homme en France fut passée sous silence.

C'est pourtant à ce mélange des genres, cette imbrication de l'initiative généreuse et de la promotion gouvernementale, que voulurent échapper les invités étrangers au colloque. Le ton avait été donné, à l'ouverture, par Breyten Breytenbach, le poète sud-africain libéré de prison sous la pression de la France : *« Nous ne sommes pas là pour cautionner une politique quelconque. Nous allons reconnaître, j'en suis persuadé, les acquis et la bonne volonté de ce gouvernement dans le domaine des droits de l'homme.* (...) [Mais] *il reste des points sombres.* (...). *Mon cœur se serre quand j'apprends ce qui se passe encore dans les prisons en France ; j'aurais voulu que le combat contre le fléau du racisme soit beaucoup plus vigoureux* (...) *; j'aurais voulu voir une politique extérieure vis-à-vis de l'Afrique du Sud* (...) *beaucoup plus ferme... »*

Il y eut aussi le rappel des crimes racistes impunis par Farida Belghoul, de Convergences 84, et par une délégation de jeunes immigrés, piétinant le trottoir, à l'entrée du centre de conférences internationales, avenue Kléber. Ou encore cette « sortie » de Me Yves Jouffa, président de la Ligue française des droits de l'homme, contre l'armée *« zone de non-droit »*. Autant de nuances dont il ne fut plus fait état en fin de parcours et qui illustraient la contradiction même de ce colloque : un gouvernement peut-il prétendre rassembler autour de lui une action par essence non gouvernementale, fait d'initiatives diverses, multiformes militantes ? Le peut-il puisque, de l'aveu même de M. Fabius, *« on ne peut pas compter seulement sur les gouvernements, souvent violeurs de droit, pour veiller à l'application du droit ? »*

Inhérente au genre, la contradiction fut aussi géopolitique. En privé, Elie Wiesel, le poète juif témoin du génocide, s'étonnait de critiques moins insistantes, plus rares, à l'encontre des pays de l'Est, d'une trop faible représentation des « dissidents ». En commission, la tension proche-orientale donna lieu à la seule rupture de l'unanimité, une journaliste palestinienne, Raymonda Tawil, estimant que les actuels massacres de Beyrouth n'ont pas pour responsables *« le peuple arabe, les Libanais »* mais *« le peuple juif »*, tandis que Mme Mendès France, veuve de *l'ancien président du conseil*, regrettait cet *« amalgame »*.

Une image de la France

Contradiction aussi dans la définition de l'objet lui-même : à écouter les abondants discours de ce colloque, tout semblait peu ou prou, dans les malheurs du monde, ressortir des droits de l'homme. L'oppression des femmes américaines — avec la féministe Kate Millet —, la faim dans le monde — selon MM. Roland Dumas *ou Louis Mermaz —, cette informatique qui « menace l'intégrité de la personne humaine »* — M. Jacques Fauvet, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) —, les poursuites contre Solidarité en Pologne, l'ordre économique mondial, etc.

Comme si les droits de l'homme étaient désormais devenus le degré zéro de la pensée politique, le fourre-tout des attentes les plus diverses et les plus essentielles, économiques, sociales, culturelles tout autant que politiques. Aussi ce colloque œcuménique en forme de célébration d'une conquête laïque fut-il sans cesse imprégné de culture chrétienne — *« Aimons-nous les uns les autres »*, devait-on parfois entendre, — Dom Helder Camara et Mgr Tutu célébrant, place du Trocadéro, jeudi *« le vrai auteur des droits de l'homme, notre Dieu »*, ce dieu *« qui est du côté de la liberté, de la justice »*.

Pourtant, malgré ces contradictions, aucun invité étranger ne semblait juger inutiles ces rencontres. Pour ceux qui, tels Lino Brocka, *cinéaste philippin, venu, bien qu'en* liberté provisoire, sont en butte à la répression, c'est l'assurance d'une solidarité, de contacts et de soutiens, un façon de rompre l'isolement, de briser le silence imposé aux opinions publiques nationales par les dictatures. Ce fut aussi l'occasion de faire progresser l'idée d'un renforcement du rôle des organisations non gouvernementales (ONG), reconnues par l'ONU, notamment par la proposition de création d'un tribunal international pour les faits de torture ou de génocide.

Ou d'exiger une augmentation des budgets de l'ONU et du Conseil de l'Europe consacrés aux droits de l'homme : actuellement 1 % du budget total de l'une, 4 % du budget total de l'autre. Ou encore d'entendre quelques franches réflexions, dont celles de M. Claude Cheysson, ancien ministre des relations étrangères français qui dévoila les dessous de la *Réalpolitik* des droits de l'homme, ces marchandages inévitables d'Etat à Etat, où les démocraties *tentent d'arracher un à un des prisonniers* à leur sort. Durant son séjour au gouvernement, huit cent personnes auraient ainsi été libérées discrètement.

En ce sens, l'opération de politique intérieure française n'a guère *dérangé les participants. Comme si* un fil reliait leurs combats réels et risqués aux visées gouvernementales : une certaine image de la France, au passé et au présent, cette *« tradition qui ne s'identifie à aucun gouvernement en particulier »* selon M. Fabius, ce *« message des philosophes »* des Lumières selon Mme Nicole Questiaux, présidente de la commission consultative des droits de l'homme. *« Les droits de l'homme sont trop importants pour être laissés à leur spécialistes »* devait-elle ajouter, donnant rendez-vous à tous les participants en 1989, pour le bicentenaire :*« Nous verrons alors si nous pouvons nous regarder dans les yeux. »*

BERTRAND LE GENDRE et EDWY PLENEL

● *M. Léotard : démarche naturelle de Raymond Barre.* — Interrogé sur la candidature de M. Raymond Barre à l'élection présidentielle, M. François Léotard, secrétaire général de PR, a affirmé qu'il *« n'a qu'une mission : gagner en 1986 »*. M. Léotard, qui était à Auxerre (Yonne), dont le maire, M. Jean-Pierre Soisson (PR), est un sympathisant de M. Barre, a estimé que la candidature de l'ancien premier ministre *« n'est pas à proprement parler une candidature officielle ». « C'est l'illustration d'une démarche tout à fait naturelle, dans l'esprit de la Ve République : quand on veut solliciter un mandat national, on ne le fait pas devant un cénacle partisan »*, a-t-il observé.

NOUVELLE-CALÉDONIE

L'Assemblée territoriale est hostile au nouveau statut

De notre correspondant

Nouméa. — L'Assemblée territoriale a rendu, vendredi 30 juin en début de soirée, un avis défavorable au projet de loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie. Sur les trente et un conseillers présents, seul M. Gabriel Païta, du Parti fédéral kanak (indépendantiste modéré), s'est montré favorable au texte. Les trente autres conseillers territoriaux — vingt-neuf RPCR et un Front national — l'ont rejeté en manifestant, parfois de façon virulente, leur opposition à la politique gouvernementale, dont l'actuel ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, M. Edgard Pisani, est désigné comme l'unique responsable.

Le projet de loi a été jugé *« de parti pris et inacceptable »* par la commission spéciale, qui estime dans son rapport que *« pour satisfaire les revendications des séparatistes minoritaires dans le pays, le gouvernement bafoue la démocratie, viole la Constitution, établit la partition en Nouvelle-Calédonie, met en marche le processus d'indépendance et compromet gravement l'unité du territoire »*. Le texte a été qualifié par les membres de la commission de *« loi d'exception (...) conçue en faveur des séparatistes et contre les légalistes, qui aboutira plus à diviser qu'à rassembler ».*

Si les conseillers territoriaux ne sont pas, en fait, opposés au principe de la régionalisation, ils contestent surtout l'absence d'exécutif élu et en réclament le rétablissement. Le champ des compétences régionales a également soulevé de vives protestations. *« Le gouvernement central pourra pratiquement tout faire, tout réformer, tout décider »*, a souligné la commission. *La procédure des ordonnances, par l'ampleur et la multitude des domaines concernés, est abusive et contraire à la démocratie et à la Constitution (...) ; c'est un véritable coup de force contre les institutions et un défi au peuple calédonien. »*

L'Assemblée ayant fait part de son mécontentement, pas moins de dix-huit orateurs se sont succédé pour exprimer les sentiments que leur inspirait le projet de loi. On a parlé de *« libanisation »*, de *« costume taillé sur mesures pour les séparatistes »* ou *« d'insulte à la majorité territoriale »*. Le vice-président de l'Assemblée territoriale M. Henri Wetta — l'un des élus les plus modérés du RPCR, — a préféré évoquer la Grande Terre comme une pirogue dont les îles Loyauté seraient le balancier. *« Si la pirogue est séparée de son balancier*, a dit M. Wetta, *puis coupée en petits morceaux, comment voulez-vous qu'elle flotte et navigue ? »* Le conseiller territorial mélanésien n'a néanmoins pas caché qu'il est favorable à la régionalisation ».

FRÉDÉRIC FILLOUX

Selon la SOFRES

LA COTE DE CONFIANCE DE M. MITTERRAND EST EN HAUSSE, CELLE DE M. FABIUS EN BAISSE

Le baromètre mensuel SOFRES *Figaro Magazine* enregistre ce mois-ci une hausse sensible (3 points) de la cote de confiance du président de la République et une légère baisse (1 point) de celle du premier ministre.

D'après ce sondage réalisé du 20 au 22 mai auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes, 41 % des Français (au lieu de 38 % le mois dernier) accordent leur confiance à M. Mitterrand pour résoudre les problèmes de la France ; 54 % (58 % lors de la précédente enquête) la lui refusent.

La cote de confiance de M. Fabius, en revanche, et pour la deuxième fois consécutive depuis le début de l'année, enregistre une baisse : 56 % des personnes interrogées (57 % précédemment) déclarent faire confiance au premier ministre et 36 % d'entre elles (au lieu de 34 % en mai) émettent l'avis contraire.

A l'indice de popularité des personnalités politiques, M. Rocard, avec 57 % d'opinions favorables, gagne 1 point et devance toujours M. Fabius (54 %) qui perd 1 point. Dans l'opposition, c'est toujours M. Raymond Barre (47 %) qui, tout en enregistrant lui aussi une baisse d'1 un point, occupe la première place. Il est suivi par Mme Simone Veil (41 %), qui perd 4 points, et par M. François Léotard (40 %), qui en gagne 6.

LE SÉNAT REJETTE LES DEUX PROJETS ÉLECTORAUX CONCERNANT LES DÉPUTÉS.

Le Sénat a repoussé, vendredi matin 31 mai, les deux projets de réforme électorale relatifs aux députés. Il a adopté la question préalable (équivalant à un rejet du texte) sur le projet de réforme du code électoral par 199 voix (68 Un. cent., 59 RPR, 49 RI, 17 gauche démocratique et 6 non-inscrits) contre 93 (69 PS et 24 PC).

Outre MM. Dailly, présidant la séance, Alain Poher, président du Sénat, et Caupert, non inscrit, qui n'ont pas participé au vote, 22 sénateurs se sont abstenus. Il s'agit des 12 radicaux de gauche, de 9 membres de la gauche démocratique (MM. Berchet, Besse, Bonnefous, Edgar Faure, Jeambrun, Laffitte, Merli, Moinet, Pelletier, président du groupe) et de *M. Diligent (Un. cent.)*.

Puis le Sénat a adopté une seconde question préalable sur le projet de loi organique augmentant le nombre de sièges à l'Assemblée nationale par 209 voix contre 93. La majorité sénatoriale s'est retrouvée sur ce scrutin. Les radicaux de gauche se sont abstenus.

France

CRÉÉ IL Y A CINQUANTE ANS

Le secrétariat général du gouvernement n'est pas lié au sort politique du pouvoir

nous déclare M. Jacques Fournier

L'Institut français des sciences administratives, que préside M. Bernard Chenot, ancien ministre, membre de l'Institut, a réuni à Paris les 31 mai et 1er juin un colloque sur l'« organisation du travail gouvernemental ». A l'occasion du cinquantenaire de la création en France du secrétariat général du gouvernement, M. Jacques Fournier, conseiller d'Etat, secrétaire général du gouvernement depuis 1982, explique dans l'entretien qu'il nous a accordé l'importance du rôle de cette institution mal connue.

« Le secrétariat général du gouvernement est une institution mal connue et qui célèbre pourtant son cinquantenaire. Quelle est son origine et quelle est sa justification ? »

— Il s'agissait de fournir au président du conseil des moyens autonomes pour accomplir sa mission de chef du gouvernement. Jusqu'en 1935 en effet, les présidents du conseil étant en même temps ministres d'un département particulier, c'étaient les services de ce ministère qui l'assistaient dans sa tâche de direction du gouvernement. D'ailleurs, ce n'est qu'en 1935 également que le président du conseil s'est installé à l'Hôtel Matignon. Celui-ci, précédemment occupé par l'ambassade d'Autriche, avait été placé sous séquestre après la guerre de 1914-1918. Le budget de 1935 a aussi pour la première fois affecté des crédits et du personnel au secrétariat général du gouvernement. Le premier secrétaire général a été M. Léon Noël, qui devait devenir en 1959 président du Conseil constitutionnel.

— Combien y a-t-il eu de titulaires de ce poste ?

— Après des changements assez fréquents à la fin de la IIIe République, le secrétariat général n'a été occupé que par six personnes depuis la Libération. Ce furent M. Louis Joxe auprès du général de Gaulle à Alger en 1943, puis MM. André Ségalat de 1946 au début de 1958, Roger Belin jusqu'en 1964, Jean Donnedieu de Vabres jusqu'en 1974, Marcel Long jusqu'en 1982 et moi-même depuis cette date.

Tous ont appartenu au Conseil d'Etat. Cela s'explique par la nature essentiellement juridique de leur tâche. Le Conseil d'Etat est, en outre, un interlocuteur constant du gouvernement pour la préparation des lois et décrets.

— On constate ainsi que M. Belin et M. Long ont effectué la transition au moment des changements importants de majorités gouvernementales.

— Le secrétariat général incarne en effet la continuité des pouvoirs publics. L'élément de continuité que la nouvelle majorité a trouvé en mai 1981 était représenté par le secrétariat général du gouvernement, qui a été immédiatement à la disposition du président de la République et du premier ministre pour l'organisation du travail gouvernemental. Il a rempli en quelque sorte une fonction pédagogique pour ceux des nouveaux responsables politiques du pays qui n'avaient pas encore la pratique du travail gouvernemental.

— Cela signifie-t-il que, en cas d'alternance politique, vous pourriez demeurer à votre poste ?

— On ne peut préjuger de rien. Cela dépend des circonstances. Je suis ici avec la confiance du président de la République et du premier ministre. Si les conditions sont remplies pour que je continue, je le ferai. Le destin des membres du secrétariat général du gouvernement n'est pas lié au sort politique du gouvernement. Ils se renouvellent en fonction de l'intérêt du service et du déroulement de leur carrière. Il y a encore autour de moi la moitié des fonctionnaires qui étaient en place avant 1981.

— Le secrétariat général du gouvernement a-t-il des compétences administratives, gouvernementales et politiques ?

— C'est une institution charnière entre ces trois domaines. Il est à la frontière de l'administratif et du politique. C'est un outil administratif au service de ceux qui ont la responsabilité de la décision politique.

— Est-ce lui qui met en musique les décisions gouvernementales ?

— Il ne s'occupe pas du fond des affaires, des choix politiques, qui sont préparés par les collaborateurs politiques du président et du premier ministre. Nous, nous nous occupons de la régulation du système. Nous veillons à la bonne préparation des projets de texte et des arbitrages du premier ministre, au respect des procédures, aux liaisons avec le Parlement. Nous assurons également les rapports avec le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel. Ces derniers se sont développés au cours des deux dernières années. La publication des textes au *Journal officiel* nous incombe aussi.

Présent au conseil des ministres

— En somme, vous êtes un état-major auprès du commandant en chef.

— Nous sommes pour cela un organisme léger. Il compte cent personnes au total, dont moins d'une trentaine de fonctionnaires dits de conception.

— Vous êtes le seul non-ministre à assister au conseil des ministres.

— Pas tout a fait puisque y assistent également le secrétaire général de l'Elysée et le conseiller spécial du président. Mais surtout c'est le secrétaire général du gouvernement qui prépare l'ordre du jour du conseil des ministres et qui veille à la bonne préparation des dossiers qui lui sont soumis. Chaque vendredi, une réunion préparatoire a lieu avec mes collaborateurs puis avec les membres du cabinet du premier ministre. Je rencontre ensuite celui-ci en présence de son directeur de cabinet. Le lundi, je rencontre le président de la République en présence du secrétaire général de l'Elysée. Enfin le mercredi matin, avant le conseil, je le vois de nouveau en compagnie du premier ministre.

Pendant le conseil des ministres, j'établis un compte rendu analytique des discussions et un relevé des décisions et des directives. Le compte rendu constitue le document de référence conservé par le secrétariat général. C'est la mémoire du gouvernement. Jusqu'en 1975, ces comptes rendus demeuraient manuscrits en une seul exemplaire. Depuis il y en a deux, tapés à la machine, dont un est envoyé à l'Elysée.

— Quelle influence politique pouvez-vous avoir sur les décisions du gouvernement ?

— Le secrétaire général joue un rôle d'autant plus important que les questions qui se posent ont un caractère juridique et administratif.

— Après un demi-siècle, l'institution ne doit-elle pas s'adapter ?

— En fait, depuis cinquante ans, elle n'a cessé de s'adapter : à des Constitutions différentes d'abord, mais aussi à des gouvernements différents, donc à des pratiques et à des méthodes de travail qui ont changé ou évolué. Par ailleurs, nous confrontons notre pratique avec celles des autres pays où une cellule comparable existe. C'est l'un des projets du colloque organisé par l'Institut français des sciences administratives.

— Comment le secrétariat général s'est-il modernisé ?

— Pour son travail, le gouvernement utilise maintenant les technologies modernes. Nous avons créé il y a un an le comité interministériel pour le développement de l'informatique et de la bureautique dans l'administration. Parmi les actions menées sous l'égide de ce comité figure un projet de réseau télématique interministériel, qui sera mis en œuvre avec la collaboration de la direction générale des télécommunications. Il s'agit notamment d'éviter que le même texte soit successivement reproduit en de multiples endroits.

Une coordination des banques de données juridiques publiques et privées est en cours. Le secrétariat général du gouvernement a établi un fichier législatif informatisé appelé « Lex » qui donne l'analyse de tous les textes applicables en France. Cette documentation sur ordinateur va s'intégrer dans un organisme plus large, créé il y a quelques mois, le Centre national d'informatique juridique, dépendant du *Journal officiel*, et qui est à la disposition du public comme à celle du gouvernement.

Un effort est également fait pour mieux assurer le suivi de l'exécution des lois. Depuis l'automne dernier, les ministères doivent communiquer au secrétariat général le calendrier prévisionnel de sortie des décrets d'application de chaque loi qui doit être promulguée. Nous veillons au respect de ce calendrier et à l'application des décisions prises en conseil des ministres. Par ailleurs, nous venons de publier un petit livret qui est une sorte de vademecum pour les rédacteurs des projets de texte. Il donne aux fonctionnaires toutes indications utiles pour préparer sans fautes les projets de loi, les décrets et autres décisions administratives. L'administration centrale, à son niveau le plus élevé, participe ainsi à l'effort de modernisation du pays. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU PS

M. Rocard pousse les enchères

L'attitude de M. Michel Rocard et de ses amis pour le congrès de Toulouse est toujours un sujet d'interrogation. Les rocardiens ont fait savoir que le dépôt ou non d'une motion dépendra essentiellement de trois facteurs : le contenu d'une motion à laquelle ils seraient conviés à se rallier lors du comité directeur de « synthèse » du mois d'août, mais aussi la place qui leur sera faite dans les organes dirigeants du parti et sur les listes pour les élections législatives.

En réalité, M. Rocard et les rocardiens semblent se diriger vers le dépôt d'une motion, tout en sachant que la forte probabilité d'une synthèse Mauroy-Jospin devrait écarter, à Toulouse, le cas de figure du congrès de Metz de 1979 : miterrandistes et CERES d'un côté, Rocard-Mauroy de l'autre.

Les rocardiens s'affirment, certes, prêts à rechercher un compromis, mais ils reconnaissent qu'ils ne pourront pas faire beaucoup de concessions. Ils attendent les réponses du courant A (mitterrandiste).

En fait, le «cas» Rocard semble susciter peu d'intérêt ou de trouble dans le courant A (contrairement à la contribution «transcourants» (1). On estime, dans le courant A, que le discours de M. Rocard, notamment dans son interview à *Libération (le Monde* du 23 mai), n'est guère *« audible »* dans le parti. Si M. Jean Poperen, numéro 2 du PS, préfère le débat à un *« unanimisme de façade »*, un autre dirigeant mitterrandiste jugerait *« délirant »* et, en tout cas, dommageable pour le PS et le gouvernement que le PS s'engage, à cinq mois des élections, dans un débat du type : le socialisme reste-t-il une perspective historique ou est-il d'abord une méthode ?

Les rocardiens estiment au contraire qu'un *« bon débat »* n'affaiblirait pas la gauche. C'est pourquoi ce congrès constitue une échéance très importante à leurs yeux, comme l'a réaffirmé M. Gérard Fuchs, membre rocardien du bureau exécutif du PS, devant des militants parisiens de son courant. Certains ont considéré que la contribution signée par M. Rocard manquait quelque peu de «souffle». M. Fuchs leur a rappelé qu'une contribution pose des questions, auxquelles il est répondu dans une motion.

L'attitude des rocardiens et de leur chef de file, l'insistance mise sur l'importance cruciale du congrès de Toulouse, peuvent avoir une autre justification. M. Rocard peut avoir décidé de jouer en terme d'image son va-tout à ce congrès. Soit apparaître comme celui qui aura amené, pratiquement, le parti sur ses bases, soit, en cas d'échec, prendre l'opinion publique à témoin de sa tentive de «modernisation» du PS et privilégier désormais une démarche autonome. Ainsi s'expliquerait le fait que M. Rocard semble, pour le moment, placer très haut la barre pour un accord avec le courant A.

J.-L. A.

(1) Cette contribution, qui couvre l'ensemble du champ politique, est due à des socialistes, membres de différents courants, dont l'un est un proche de M. Fabius. Cette contribution vise à «bousculer» le jeu traditionnel des courants dans le PS.

TENNIS



Les Internationaux de France

Dure journée de tennis, vendredi 31 mai à Roland-Garros. Dure pour les trois dernières françaises — Tauziat, Calmette et Calleja — éliminées au troisième tour. Dure pour les joueurs latino-ibériques — Hocevar, Arrese, Sanchez et Gomez — en panne de lift. Dure pour l'Argentin Clerc, mal jugé par un arbitre de ligne. Et dures huitièmes de finale en perspective dimanche 2 juin entre Noah et Leconte.

Leconte ou le jeu domestiqué

Il faut bien l'avouer. Jusqu'à ces derniers temps, Henri Leconte n'était pas vraiment pris au sérieux. Gentil garçon, le numéro deux français. Des coups époustouflants. Mais des contre-performances étourdissantes. Chien fou, doué, trop peut-être. Il cédait à la facilité. Il se laissait aller physiquement. Il mitraillait les bâches après des volées géniales. Il accumulait les doubles fautes derrière des aces. C'était tout ou rien. C'était aussi beaucoup de talent volatilisé.

On le regrettait. On incriminait son entourage, son mode de vie, son manque de maturité. Il battait un jour Lendl en Coupe Davis à Prague et, le lendemain, il se faisait sortir au premier tour d'un tournoi de plage. Il n'arrivait pas à guérir une entorse. Il ne s'entendait plus avec son entraîneur-homme d'affaires Ion Tiriac. Il perdait ses contrats d'équipement vestimentaire. Bref, « Riton » (c'est son surnom ») se retrouvait dans la zone dangereuse du classement professionnel autour de la cinquantième place mondiale.

« Henri, pas Riton », a-t-il précisé à un journaliste qui l'interrogeait après sa victoire au premier tour. *« Riton c'est fini, cela ne fait pas sérieux. »* Et il faut bien le prendre pour tel désormais ce Leconte qui a perdu tous ses kilos superflus et qui n'a pas balancé le plus petit point depuis le début du tournoi. De cette nouvelle assurance, il a d'ailleurs donné une belle preuve vendredi sur le Central. Son match contre le numéro cinq mondial, Andréas Gomez, était un test difficile. Oui ou non, Leconte s'était-il décidé à domestiquer son jeu et à préparer ses points ? L'Equatorien Gomez, qui est également gaucher, est aussi un des grands cyclothymiques du circuit, alternant le pire et le meilleur. Mais son expérience pouvait lui permettre de soumettre Leconte à la tentation de frapper de plus en plus fort, ce qui a été son péché mignon. Le Français y a parfaitement résisté dans le troisième set décisif.

« Mon entraîneur Patrice Dominguez, qui travaille avec moi depuis un mois, m'avait prévenu. Gomez est capable de sortir des coups incroyables en rafales et de prendre le large à la marque. Mais il baisse aussitôt de régime et peut être rattrapé. Quand je me suis retrouvé mené 4-1 dans le troisième set je ne me suis donc pas inquiété. Il n'avait qu'un break d'avance. Je me suis accroché en attendant l'occasion. » Cela a fort bien réussi. Dès que Gomez n'a plus appuyé aussi fermement ses coups, Leconte a pu aligner cinq jeux et enlever la partie.

L'Equatorien, qui avait dû batailler ferme contre le jeune Suédois Carlsson au tour précédent, a peut-être ressenti la douleur à l'épaule qui le handicape régulièrement. A l'évidence, il ne tapait pas avec autant de conviction qu'à l'accoutumée. Toutefois, en jouant des balles basses sur le coup droit de Gomez, — son arme favorite, que ses adversaires cherchent normalement à éviter, — Leconte a réussi à perturber l'Equatorien, qui a le plus souvent été amené à la faute. Ce choix tactique constituait à lui seul l'indication d'une modification importante de la pyschologie du jeu du Français. Cette assurance s'est aussi retrouvée dans la façon dont il a conclu la deuxième manche. Servant à 5-4, il a réussi à effacer trois balles de break dangereuses. Sinon, le match aurait pu basculer en faveur de Gomez.

En clair, il n'est plus question de considérer Henri Leconte comme un joyeux drille, un farfelu sur lequel on ne peut pas compter. Il ne faudra surtout plus le traiter à la légère. A commencer par Yannick Noah. Avant leur rencontre en huitièmes de finale, programmée dimanche, Leconte a déclaré : *« Yannick a été pour moi un modèle, comme un grand frère. L'an passé, nous avons gagné le double ensemble. Aujourd'hui, nous sommes les meilleurs amis du monde dans la vie. Mais, sur le court, je jouerai, comme contre Wilander et Lendl, avec l'intention de gagner. »*

ALAIN GIRAUDO.

Clerc, le seigneur foudroyé

José-Luis Clerc est un « seigneur ». Chacun le pense. Noah le dit. Et voilà que, ce vendredi soir, les Internationaux de France 1985, bénis des dieux et de la météorologie unifiés, ont connu leurs premiers accrocs. Des faux billets, un faux jugement, un faux pas du public.

Les faux billets, la police s'en occupe dans la chasse à cette détestable rançon du succès. Le faux jugement, aucune brigade des jeux n'y pourra rien. On peut réparer une erreur, pas une faute de cette ampleur.

Le faux pas du public, enfin. Ils furent quelques-uns, braillards, siffleurs, chauvins, dans ces tribunes surchauffées, à ne rien comprendre à ce qui se passait alors. Ni l'injustice faite à un joueur. Ni le respect dû à deux magnifiques combattants. Ni même la beauté cruelle de l'instant. Quelques-uns ne font pas un public, certes, mais ils le polluent, ils l'entraînent, ils tuent l'instant et l'esprit.

C'est curieux, un match et les impressions qu'on en retire à certains moments. Avant l'incident, à l'entrée du cinquième set, presque de la cinquième heure de ce match torride, on avait griffonné une idée sur un coin de feuille, comme une bouée de mémoire : que le battu sortirait brisé de cette affaire-là.

Le pense-bête fut inutile. José-Luis Clerc a été battu, seigneur foudroyé par une faute : une faute d'arbitrage énorme, inexplicable, inexcusable. Une balle de Noah fut jugée bonne, non pas au bénéfice du doute, de la poussière, de la vitesse, de la fatigue. Mais elle le fut contre toute réalité, contre la trace laissée comme une évidence, une preuve ou un reproche à dix bons centimètres de la ligne.

L'affaire se passe en fin de cinquième set, au sommet du match. Clerc mène 6 jeux à 5. Noah sert. 40 partout, avantage Noah. Le Français est donc à 1 point de l'égalisation à 6 jeux. Sur un lob manqué de Clerc, la balle rebondit derrière le filet. Noah pourrait d'une pichenette gagner le point. Il veut plus, il veut mieux. Il veut smasher la balle, accroupi, presque assis, en finir avec sa peur au ventre. Alors il smashe en déséquilibre, sur ses fesses. Il le dira après : *« J'ai fait un bois sans d'ailleurs voir où allait la balle. »*

Superbe

La balle va dehors. C'est incontestable. José Clerc change, déjà, de côté pour l'engagement suivant. Derrière lui, le juge de ligne montre du bras que la balle était dehors. Puis il se ravise, met les deux mains à plat, pour signifier que la balle est pleine ligne.

Elle n'y est pas, ne peut y être. L'Argentin va montrer la trace. Il demande vérification. L'arbitre de siège, M. Flodrops, refuse, affirme également que la balle était bonne. 6 jeux à 6.

Yannick Noah aussi est un seigneur. Aux premier et troisième sets, il a déjà déjugé deux fois les arbitres de ligne pour accorder des points importants à l'Argentin. Là il ne sait pas. Il pourrait se réfugier derrière l'autorité arbitrale. Une égalisation à 6-6 au cinquième set, beaucoup d'autres, sur le circuit, la mettraient vite en poche et leur fair-play par-dessus. Yannick Noah, non. Il estime Clerc, il sait l'Argentin honnête, incapable de protester pour influencer les juges.

Alors Noah propose de rejouer le point. Le geste est superbe. Et, pourtant, insuffisant pour la victime. La balle n'était pas douteuse. Elle était «faute». Elle devait donc détruire l'avantage de Noah à 40 partout, et 6-5 pour Clerc.

Noah rejoue le point, Clerc le repense, le rumine. C'est fini pour lui. Il ne s'en remettra pas. Le sentiment d'avoir été floué, l'idée peut-être que l'adversaire, à son corps défendant, vient de se voir proposer un faux billet pour le tour suivant. C'est idiot ? C'est ainsi, un joueur de tennis est une mécanique fragile. L'Argentin ne touchera plus une balle. Il ne fera plus un point dans les deux derniers jeux. Il est sorti du match et déjà entré dans son obsession.

On dira : que de bruit pour un point. Un point et tout bascule : les quatre heures trente de lutte, les trente-cinq degrés d'une chaleur accablante, les deux joueurs comme poursuivis par leur doute, écrasés par leur ombre dans un indicible bras de peur. Match de toutes les peurs. Un set pour Noah (6-1). Clerc vitrifié. Un set pour Clerc (7-6). Noah paralysé pendant le tie-break (7 points à 4). Un set pour Noah (6-4). Clerc aux prises avec ses démons et sa volée. Un set pour Clerc (6-4). Noah bégayant de trouille, sept balles de break gâchées. Et puis le cinquième set et jusqu'au fameux point, une incapacité totale à briser l'envoûtement commun.

Le sport est chose cruelle. José-Luis Clerc dira après : *«Il s'est passé aujourd'hui, à cause d'une personne* (un juge), *quelque chose qui va peut-être changer ma vie.»*

PIERRE GEORGES.

Les résultats du vendredi 31 mai

SIMPLES MESSIEURS
(Troisième tour)

Premier quart. — Gildemeister (Chi., 92) b. Arrese (Esp., 150), 7-5, 6-1, 6-2 ; 1. McEnroe (E-U, 1) b. Hocevar (Bré., 31), 6-2, 6-1, 6-2 ; 7. Nystrom (Suè., 9) b. Youl (Aus., 198), 6-2, 6-0, 6-0 ; 12. Sundström (Suè., 12) b. Taraczy (Hon., 46), 6-3, 6-4, 6-7, 6-3.

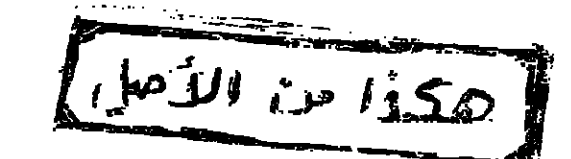
Deuxième quart. — 9. Noah (Fr., 11) b. Clerc (Arg., 22), 6-1, 6-7, 6-4, 4-6, 8-6 ; 4. Wilander (Suède, 4) b. Sanchez (Esp. 137), 3-6, 6-4, 6-3, 6-3; 13. Smid (Tch., 16) b. Cahill (Aus., 268), 6-2, 6-1, 6-1 ; Leconte (Fr. 43) b. Gomez (Equ., 5), 6-3, 6-4, 6-4.

SIMPLES DAMES
(Troisième tour)

Troisième quart. — R. Fairbank (Afr.-S., 36) b. I. Cueto (RFA), 4-6, 7-6, 6-3 ; 4. M. Maleeva (Bulg., 4) b. M.-C Calleja (Fr., 153), 6-0, 6-1 ; 14. G. Sabatini (Arg., 17) b. A. White (E-U, 65), 6-1, 7-6 ; 10. B. Gadusek (E-U, 13) b. C. Calmette (Fr.), 6-2, 6-0.

Quatrième quart. — 2. C. Evert (E-U, 2) b. A. Kanellopoulou (Grè., 90), 6-3, 7-5 ; T. Phelps (E-U, 40) b. N. Tauziat (Fr., 221), 6-3, 1-6, 6-2 ; 8. C. Bassett (Can., 10) b. G. Dinu (RFA), 7-5, 6-4 ; 11. S. Graf (RFA., 14) b. B. Bunge (RFA, 21), 6-1, 7-6.

● FOOTBALL : *Coupe de France.* — Toulouse a battu Paris Saint-Germain par 2 buts à 0, vendredi 31 mai, en match aller des demi-finales de la coupe de France. Le match retour aura lieu le mardi 4 juin au Parc des princes.



Le ballon, les Beatles et le chômage

(Suite de la première page.)

« On n'est pas allés à Bruxelles. Pas assez d'argent. Il fallait au moins 100 livres par personne » (environ 1 200 francs). De la graine de hooligans, Robert et ses amis ? Ils prennent des airs de chaisière. *« Bruxelles est une honte »*, disent-ils. A cause des morts, bien sûr, mais surtout parce que pour eux des supporters anglais ne devraient pas être tenus pour responsables de la tragédie, ni les clubs payer les pots cassés en étant interdits d'Europe.

Keva Coombs est le très jeune (trente-cinq ans) Chairman of the County Council, le puissant président travailliste du conseil du comté, la plus haute instance régionale. *« Le football est la plus importante « success story » à Liverpool. Nous avions deux grands clubs qui sont la fierté de la ville. Des familles entières sont concernées ; c'est un phénomène unificateur qui touche aujourd'hui toutes les classes sociales, des plus pauvres aux plus riches. Toutes les races, tous les âges. Jusqu'au match de Bruxelles, le foot, ici, était un phénomène positif. »*

Société pourrie

Et du positif, Liverpool en a bien besoin ! La ville détient l'un des taux de chômage record en Angleterre : 21,9 % (13,8 % en moyenne nationale). *« Les gens savent qu'ils ne trouveront jamais d'emploi. Il n'y en a pas ; il n'y en a plus. Et, pourtant, les gens survivent. Le foot les y aide. Mais la société, ici, est pourrie, et l'état d'esprit des matches en est le reflet parfait. Il ne faut pas chercher ailleurs les causes de la violence dans les stades. Il ne s'agit pas de bandes organisées, simplement de gens normaux, ordinairement gentils, et qui, un jour, tournent mal. »* Ancien avocat, Keva Coombs a défendu des hooligans, *« des gens qui n'étaient pas des déshérités, des gens qui ont un emploi ; j'ai même défendu l'assistant d'un avocat »*, sourit-il.

Dans la décrépitude générale, le foot est presque devenu une religion, avec ses rites et ses fanatismes. Si les faubourgs de Liverpool sont terriblement pauvres, le centre de la ville est encore imprégné de l'énorme puissance économique du siècle dernier. Les immeubles sont monumentaux, comme trop lourds à supporter. L'ancienne mairie, aux faux airs de British Museum, trône, déserte et inutilisée : elle est vide, devenue trop chère à entretenir. Le long de la rivière Mursey des docks de brique rouge s'étirent sur des kilomètres. Leurs vitres sont cassées, les portes rouillées.

Il y a cent ans, ces docks assuraient la moitié du commerce maritime de l'Angleterre. Le tiers en 1940. Un dixième seulement aujourd'hui. En trente-cinq ans, le nombre de dockers a diminué de moitié ; presque toutes les entreprises liées aux docks et aux chantiers navals ont fermé boutique, et si l'on rénove aujourd'hui Albert Dock à la manière des docks de Londres, c'est pour en faire des logements de qualité, un musée et un complexe touristique. Les autres industries, textiles notamment, se sont effondrées.

« Les firmes implantées ici étaient surtout des succursales, explique Keva Coombs. *Lorsque la crise a commencé à les frapper, il y a une dizaine d'années, les maisons mères se sont d'abord débarrassées d'elles. Alors, nous avons misé sur la seule chose qui marchait ici : le football. Nous avons développé une forme très particulière de tourisme, le ballon et les Beatles. En plus, le foot représente ici quelques centaines d'emplois, ce qui n'est pas négligeable. »*

Déjà, on chiffre les conséquences économiques du retrait des équipes anglaises des tournois européens. Six équipes sont touchées : Liverpool FC devait disputer la Coupe de l'UEFA, et perdrait ainsi 500 000 livres de recettes diverses (places, publicité, contrats personnels des joueurs, recettes des passages télévisés), soit environ 6 millions de francs. Everton, lui, perd sa première chance depuis quinze ans de disputer la coupe des champions. Les clubs vont devoir faire des économies : ils paient leurs joueurs titulaires jusqu'à 1 000 livres par semaine (12 000 francs), il faudra peut-être baisser les salaires, voire licencier. On rognera sans doute aussi sur les dons exceptionnels aux organisations de charité, comme l'Anfield Fondation à qui Liverpool FC a versé 30 000 livres l'an dernier pour financer les projets éducatifs et de loisirs touchant un millier de jeunes.

Electro-choc

Mais le poids de la tragédie de Bruxelles est aussi psychologique. Certains n'acceptent pas le retrait de coupe d'Europe tant que l'enquête n'est pas terminée.

La présence d'un National Front, l'image d'un supporter italien qui tient sur le stade un pistolet d'alarme, les rumeurs affirmant que les Italiens auraient pu déclencher les hostilités et, surtout, la très lourde responsabilité des autorités belges sont sans cesse ressassés. On y puise ici argument pour réfuter l'énormité de la faute. *« Le foot était le seul moyen pour les gens d'ici de se sentir respectés. Ces mômes des faubourgs, drapés dans leur fanion, pouvaient s'identifier à leurs champions. Quand ils hurlaient leur joie, ils se sentaient les maîtres du pays, et même, eux, les chômeurs, les très pauvres, les paumés, les maîtres de l'Europe »*, dit Crahan Becrost, l'un des commentateurs sportifs de la BBC à Liverpool. Est-ce fini à jamais ? Bruxelles, au contraire, servira-t-il d'électro-choc ? La honte, si lourde, entraînera-t-elle un changement de mentalité sur les stades ? Certains l'espèrent aujourd'hui, sans trop y croire.

Le stade de Liverpool FC est silencieux, installé à Anfield (autrefois Hanging Field), là où l'on pendait les condamnés à mort. Paisiblement, un tourniquet arrose la pelouse et accroche un arc-en-ciel. Chacun parle à voix basse comme au chevet d'un malade. Dans la salle des trophées, les coupes luisent dans l'ombre. Un télégramme de la reine Elizabeth est accroché au mur. Elle félicite Liverpool d'avoir été si brillant cette année. Mais c'était il y a bien longtemps. En 1977, l'année du jubilé...

AGATHE LOGEART.

Représailles

Jeudi 30 mai, un gardien de square parisien rentre de son travail. Il est soucieux. La veille, on lui a volé son portefeuille avec 250 F dans le métro, et aujourd'hui la machine à laver est tombée en panne. Il vient de passer un mois de congé de maladie pour une dépression nerveuse. Dans une vitrine, un poste de télévision diffuse une fois encore *le drame filmé le 29 mai au stade* du Heysel à Bruxelles. La foule hurlante et les corps étendus sont des images que l'employé *communal ne peut supporter.* Il rentre chez lui pour prendre un couteau et s'en va dans le quartier de l'Opéra pour crever rageusement les pneus de toutes les voitures immatriculées en Grande-Bretagne qu'il rencontre. Vers 2 heures du matin, après la neuvième voiture, la police l'interpelle et le parquet décide de le faire juger selon la procédure de « comparution immédiate » pour dégradations volontaires et même pour port d'arme de sixième catégorie.

Devant la quinzième chambre correctionnelle, le gardien de square a tout expliqué pêle-mêle : son portefeuille volé, la *machine à laver, ses médicaments* et sa colère contre les hooligans en déclarant qu'il était prêt à payer *« jusqu'au dernier centime »*. A son défenseur, il avait même confié qu'il souhaitait être sanctionné. Mais le président Malergue a brisé le cercle des représailles en prononçant une peine de deux mois de prison avec sursis qui, par mention spéciale du tribunal, ne sera pas inscrite au casier judiciaire. Les magistrats n'ont pas voulu que l'employé communal perde son *emploi. Il y a assez de chômeurs* aux nerfs fragiles, à Paris comme à Liverpool.

MARC PORTEY.

UNE DÉCISION DE Mme THATCHER

Six équipes anglaises se retirent de la Coupe d'Europe

A la demande de Mme Margaret Thatcher, le président de la Fédération anglaise de football a annoncé, vendredi 31 mai, le retrait des six équipes (Everton, Manchester United, Liverpool Tottenham, Southampton et Norwitch) qui s'étaient qualifiées pour les coupes d'Europe de la saison prochaine. L'Union européenne des associations de football (UEFA), qui se réjouit de cette décision, a décidé d'avancer au dimanche 2 juin, la réunion de son comité exécutif pour examiner les responsabilités dans la tragédie du Heysel.

A Bruxelles, notre correspondant Jean Wetz nous indique que la télévision belge a affirmé sur la foi de *« sources très sérieuses »* qu'un *« petit comité »* de responsables sportifs et politiques avait décidé *que le club de Turin devait impérativement* gagner le match. Cela expliquerait le penalty accordé à la Juventus, pour une faute commise hors de la surface de réparation, et le penalty refusé aux Anglais un peu plus tard. Le président de la Fédération belge de football, les dirigeants de Liverpool et l'arbitre suisse de la rencontre ont aussitôt démenti cette information.

Plusieurs ministres européens chargés des sports se réuniront le *11 juin à l'aéroport d'Amsterdam* pour discuter les problèmes du vandalisme dans le football. A Paris, M. Jacques Chirac a annoncé, vendredi 31 mai, que la Ville, propriétaire du Parc des princes, n'acceptera plus d'accueillir des équipes anglaises si elles viennent accompagnées de leurs supporters. La rencontre entre les équipes nationales d'Angleterre et d'Italie, prévue le 6 juin, à Mexico, dans le cadre d'un tournoi destiné à roder les installations qui abriteront la Coupe du monde l'été prochain, a été maintenue. Les joueurs de la Juventus de Turin proposent, de leur côté, de disputer un match contre une grande équipe européenne, au profit des familles des victimes de la tragédie du Heysel.

M. Mitterrand : le projet Eurêka est en bonne voie

Le projet Eurêka de recherches technologiques, proposé par la France à ses partenaires européens, est *« en bonne voie »*, a estimé M. François Mitterrand, qui inaugurait, vendredi 31 mai le Salon aéronautique du Bourget (nos dernières éditions datées 1er juin), *« et ce que nous en espérons est beaucoup plus proche de se réaliser aujourd'hui que nous ne le pensions il y a deux mois »*. Certains des pays européens *« qui, au début, semblaient diriger leurs regards uniquement outre-Atlantique »*, vers l'initiative de défense stratégique (IDS) des Etats-Unis, *« reviennent vers Eurêka »*.

« L'ISD est une stratégie militaire offensive et les propositions américaines à l'Europe ont été faites à la va-vite. Le projet américain reste obscur, a ajouté le chef de l'Etat. *On nous demande de participer en sous-traitant sans nous consulter sur les objectifs. En revanche, Eurêka est une idée franco-allemande. Pour l'Allemagne fédérale, c'est une nécessité vitale. Certes, l'Allemagne fédérale est sollicitée comme la France par le projet américain de stratégie spatiale et par Eurêka. Sur le plan des objectifs, ces projets ne sont pas concurrents, mais Eurêka a des objectifs civils pour maîtriser l'espace. L'Allemagne fédérale est pour Eurêka, même la Grande-Bretagne est intéressée. Où pourrait se situer la concurrence entre les deux projets ? Sur le plan budgétaire, sur le plan des cerveaux, qui pourraient être exportés sur le projet américain, mais qui avec Eurêka devraient rester sur notre continent. A mon avis, l'Allemagne fédérale fera l'un et l'autre. »*

Interrogé sur la défense, par la France, des droits de l'homme dans le monde et sur sa politique de ventes d'armes à l'étranger, le président de la République a répliqué : *« Je ne crois pas que les droits de l'homme soient bafoués lorsqu'un pays cherche à protéger son indépendance. C'est même peut-être le contraire. Défendre honnêtement et sans idées agressives ce que l'on est, c'est aussi une façon de défendre les droits de l'homme. »*

A REIMS

« Mic-Mac » pénitentiaire

« La culture en milieu carcéral » : sur ce thème, le ministère de la culture et le ministère de la justice ont organisé, du 31 mai au 2 juin, les premières Rencontres internationales. Espagnols, Italiens, Québécois, Allemands, Norvégiens, Néerlandais et Français... Deux cents participants ont fait le point de leurs expériences. Des experts bénévoles aux fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, tous ont en commun de fréquenter le milieu carcéral.

L'action sur ce terrain menée en France depuis trois ans, à la suite du rapport de Gérard Soulier, tend à « la reconnaissance effective, pour les détenus, à la culture indissociable du respect des droits de l'homme ». Qu'en pensent, derrière leurs hauts murs, les détenus eux-mêmes ?

Dans la maison d'arrêt, de Reims, le 31 mai, une dizaine de pensionnaires parlent à bâtons rompus de leur magazine Mic-Mac. Une première...

De notre envoyée spéciale

Reims. – De grille en grille, par des couloirs vides, dans un silence troublé par le cliquètement des clés, la maison d'arrêt entr'ouvre ses multiples portes. Sombre dédale. Et enfin, l'éclaircie : la salle de rédaction de *« Mic-Mac, mensuel insolite d'une prison »*. Imaginé, écrit, et réalisé par une dizaine de détenus, ce magazine mérite bien son nom. Littéraire et graphique, il publie, chaque mois, poèmes, textes et dessins originaux de détenus, ainsi que des entretiens avec des écrivains et artistes, réalisés grâce à un va-et-vient de cassettes.

« Mic-Mac » tire à 400 exemplaires, affiche 150 abonnés, *« pour l'extérieur d'abord. Notre seul moyen de nous exprimer »*. Dans la salle ensoleillée, ce 31 mai, toute l'équipe est présente. Qui songerait à ce moment aux murs tout proches qui barrent la liberté ?

En un an, le bulletin ronéotypé s'est rapproché de la formule magazine, *« à pauvre budget »* souligne l'un des rédacteurs. Lui, a passé déjà vingt ans derrière les barreaux. Il a enfin un hobby. Assis derrière un bureau couvert de papiers, un autre rédacteur siège avec une assurance tranquille. Pull gris et yeux bleus. *« En prison, on écrit beaucoup de lettres, mais on écrit pour exister et dialoguer avec l'extérieur. Sans cela, la détention serait insupportable »*. A califourchon sur le coin du bureau, un autre parle dessin. C'est un des illustrateurs de *Mic-Mac*. *« Je commence à dessiner ici. »* Près d'eux, d'autres hommes jeunes, crâne rasé, barbu ou tatoué... *« Il faut tuer le temps »*, dit l'un. *« Non, il faut faire quelque chose de ce temps »*, lui répond-on.

Ni promenade ni TV

« Nous ne voyons guère les autres détenus. Nous n'allons pas en promenade, ni à la télévision pour sortir Mic-Mac ». Tous travaillent au projet à longueur de journée et gratuitement. Ce dernier point fait la différence. D'autres détenus sont obligés de faire du rendement, des pièces de mécanique, pour « cantiner » – acheter du dentifrice ou des cigarettes. L'équipe de *Mic-Mac* peut, pour le moment, se payer le luxe de ne pas être payée. *« Mais il nous faudra des subventions pour tenir. En prison, c'est comme partout : ceux qui doivent nourrir leur famille et ceux qui peuvent compter sur elle, ceux qui savent lire et d'autres qui sont analphabètes »*. L'un des rédacteurs s'enflamme. Il voudrait animer des cours d'instruction.

Mais chacun son rôle. Dans la salle de rédaction du 31 mai, l'enseignant est présent. Il veille sur *Mic-Mac*. Le directeur de la maison d'arrêt est lui aussi présent.

Dix-sept heures : dernier adieu à l'équipe de *Mic-Mac*. La porte est verrouillée. Puis le périple reprend de grille en grille vers la sortie : *« Madame, vous avez oublié votre sac ! »*... Un des rédacteurs a été autorisé à quitter la salle fermée à clé. *« Vous voyez, en prison, il n'y a pas que des voleurs »*...

DANIÈLE ROUARD.

LA COUR DES COMPTES JUGE L'ADMINISTRATION UNIVERSITAIRE

Trop de vacances et pas assez de travail

UNIVERSITAIRES et responsables d'établissement d'enseignement supérieur aiment à se plaindre de la faiblesse des effectifs de personnels non enseignants. A les entendre, l'absence d'entretien, voire la dégradation des locaux, comme la déficience des secrétariats d'UER ou de laboratoire, seraient dues à un sous-encadrement des personnels : agents administratifs, techniques, ouvriers et de service (ATOS).

Le ministère de l'éducation nationale conteste cette analyse et, depuis environ deux ans, accorde des postes nouveaux au compte-gouttes, estimant que les effectifs sont suffisants pour permettre le fonctionnement normal des établissements. Selon les dernières statistiques, le personnel non enseignant des universités se compose de 20 146 titulaires et 18 354 contractuels de type CNRS.

Dans cette querelle constante entre le ministère et des universités autonomes, il est peu aisé de déterminer lequel des deux partenaires est le plus sincère. La Cour des comptes, qui vient d'examiner la gestion d'un certain nombre d'universités, apporte une réponse à ce débat. Une réponse en forme de révélation : les horaires de travail des ATOS sont très inférieurs aux normes en vigueur dans la fonction publique et, de plus, ces personnels bénéficient de nombreux jours de congés.

Les conseillers de la Cour des comptes ont constaté que les 39 heures (et les 41 h 30 pour les agents de service et les ouvriers) étaient rarement la règle dans les universités françaises. Ainsi, à Paris-VIII (Saint-Denis), la durée théorique de travail hebdomadaire est fixée à 30 heures pour le cas général et à 26 h 30 pour les personnels de service. Dans les universités de Paris-I, Paris-XIII, Paris-X, Rouen et Corte, la durée hebdomadaire de travail est de 35 heures. Elle atteint 36 h 15 à Nantes et à Bordeaux-III, et 37 h 30 à Paris-VII et à Grenoble-III.

Si les semaines sont courtes pour ces personnels, les jours de vacances, eux, sont nombreux. Dans aucune des universités contrôlées par les conseillers, la durée des vacances n'est inférieure à 8 semaines. Encore une fois, Paris-VIII se place en tête pour les avantages accordés aux ATOS : ils bénéficient de 12 semaines de congés. *Paris-I* et Bordeaux-III accordent 11 semaines ; Paris-VII et Paris-X, 10 semaines ; l'université de Savoie, 9 semaines et demie ; Besançon, Grenoble-III et Rouen, 9 semaines. Les 40 jours de la fonction publique sont largement dépassés, ainsi que la règle limitant les absences à 31 jours consécutifs.



PESSIN.

2 h 30 par jour

La loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur prévoit de fixer les obligations de service des personnels ATOS sous la forme d'un nombre d'heures an*nuelles déterminé par rapport* aux normes de la fonction publique. Sans doute pour éviter de bousculer trop d'habitudes et de situations acquises, le directeur général des enseignements supérieurs avait proposé un seuil plancher à 1 540 heures (soit très inférieur aux 1 736 heures, résultat de *l'application stricte des paramètres de base*). Or, dans de nombreux établissements, la durée annuelle du travail est inférieure à ce plancher.

C'est évidemment Paris-VIII qui réalise le meilleur score parmi les établissements contrôlés par la Cour des comptes. La durée annuelle du travail se situe entre *1 000* et *1 200* heures par an, suivant les catégories. A Paris-I, Paris-X et Bordeaux-III, l'horaire annuel voisine 1 400 heures. Il est de 1 400 heures à Rouen et de 1 500 heures à Paris-VII et l'UER médicale de Paris-XIII.

Au-delà des obligations de service — souvent avantageuses pour les personnels — *définies* par les établissements, la Cour a constaté un absentéisme important des ATOS, qui compromet gravement le fonctionnement des établissements. Ainsi, à Paris-VIII où la durée du travail hebdomadaire paraît se situer en moyenne entre 20 et 25 heures, des agents chargés du nettoyage peuvent même exercer à l'extérieur de *l'université des activités à temps* plein, puisque leurs obligations sont limitées à 2 h 30 de travail par jour.

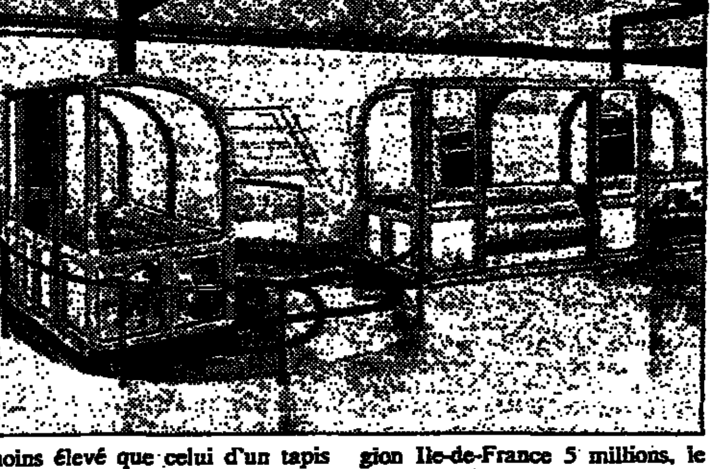
Pour les conseillers de la Cour des comptes, le surnombre d'agents non enseignants se situe entre 10 et 20 % selon les universités. *Les pratiques actuellement* en vigueur dans les établissements correspondent, à l'échelle nationale, à un sureffectif de près de 5 000 postes.

SERGE BOLLOCH.

LE FUNICULAIRE DE VILLEPINTE

Un engin très câblé

LES visiteurs du parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis) ne seront bientôt plus contraints de franchir à pied les quelque 300 mètres qui séparent les aires de stationnement de l'entrée du parc. Dès l'année prochaine, un funiculaire original sera mis à leur disposition. Le constructeur de ce nouveau mode de transport, la Société Soulé de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), vient de signer avec le secrétaire d'Etat chargé des transports, M. Jean Auroux, un accord pour le financement de cette opération qui coûtera 12 millions de francs. Il s'agira là d'une première démons*tration du funiculaire, bientôt* suivie, on l'espère, de contrats à l'exportation.



Le prototype, baptisé « SK », mis au point par M. Yann de Kermadec et la société Soulé, fonctionne selon un principe très simple. Des cabines transportant une dizaine de passagers roulent sur des rails, entraînées à la vitesse de 20 kilomètres à l'heure par un câble sans fin. Une fois en station, la pince qui agrippe le câble débraye et les cabines sont freinées, puis tractées par de petits tapis roulant à la vitesse d'un kilomètre à l'heure. Elles défilent lentement devant les quais où embarquent et débarquent les usagers. A la sortie de la station, la porte se referme et la pince saisit progressivement le câble, accélérant la course jusqu'à 20 kilomètres à l'heure.

Le SK appartient à la catégorie des systèmes de transport dits « hectométriques », ces modes de locomotion intermédiaires entre la marche à pied et le transport en commun qui assurent l'acheminement de passagers sur de courtes distances. *Il* a l'avantage de supprimer toute attente pour les usagers qui voient les cabines se succéder toutes les douze secondes. Totalement automatique, le SK peut emprunter des courbes de quinze mètres de rayon et des pentes de 10 % et il fonctionne *sans problème à l'air libre, quelles* que soient les conditions climatiques. Sa robustesse a d'ailleurs été testée avec succès pendant deux ans et demi à Bagnères-de-Bigorre. Il est en outre économique, tant par son coût de construction, deux à trois fois moins élevé que celui d'un tapis roulant, que par ses frais d'exploitation qui ne dépassent pas 1 franc par passager-kilomètre. Rapide, fiable, peu cher : le SK se révèle, selon les observateurs, le plus performant des systèmes de transport hectométriques.

L'installation d'un tel funiculaire se justifie sur tout trajet supérieur à 300 mètres. Au-delà de cette distance en effet, les usagers refusent généralement de marcher. *Le SK pourrait ainsi servir* à relier un parking à un transport en commun qu'il contribuerait à rentabiliser. Il permettrait aussi de préserver le caractère piétonnier d'un site en desservant un centre commercial ou un parc d'exposition. Il serait encore un moyen de persuader l'automobiliste d'abandonner son véhicule. C'est dire, comme on le remarque chez Soulé, que toute ville de 30000 habitants pourrait trouver à l'utiliser.

Le SK, qui n'est pour l'heure *qu'un prototype, sera testé « sur le* terrain » à Villepinte dès 1986. Selon les termes du contrat signé entre le secrétariat d'Etat et le fabricant, les voitures automatiques circuleront soixante jours par an environ entre les parkings et le parc des expositions sur une voie *longue de 310 mètres. Elles* pourront transporter, à l'aller comme au retour, 2 300 personnes à l'heure. Le coût de l'opération est estimé à 12 millions de francs, dont 2,5 millions pour l'infrastructure. L'Etat apporte 3,7 millions de francs de subventions, la région Ile-de-France 5 millions, le reste devant être fourni par l'Etat et le parc des expositions.

Une autre vitrine sera offerte au SK à partir du 2 mai 1986 : l'exposition de Vancouver (Canada), qui accueillera, pendant six mois, 16 millions de visiteurs intéressés par les transports et les communications. Soulé y construira une voie aérienne de 150 mètres de long dans les deux sens, qui partira de l'artère principale pour aboutir à l'intérieur du pavillon français. Le budget de 15 millions de francs — subventionné pour 2,8 millions de francs par les organisateurs — permettra la construction des infrastructures et six mois d'exploitation à raison de douze heures de fonctionnement par jour. Il s'agira pour l'entreprise de persuader les innombrables exploitants nord-américains de parc d'attractions, conçus sur le modèle de Disneyland, que le SK valoriserait à bon compte leurs installations en aidant les visiteurs à en faire commodément le tour.

Le SK n'a pas de concurrent direct. C'est à la fois un avantage et un inconvénient, car il lui faut faire la preuve de ses qualités auprès des acheteurs éventuels qui pensent plutôt au tapis roulant plus sophistiqué et plus cher. Son avenir se jouera en 1985 et en 1986, à Villepinte, à Vancouver et peut-être à Créteil (Val-de-Marne) si la RATP réalise le projet de l'installer aux abords du terminus Créteil-Préfecture de la ligne 8 du métro.

ALAIN FAUJAS.

UN SYSTÈME FRANÇAIS POUR L'EXPLOITATION OFFSHORE DES HYDROCARBURES

Skuld dans le fjord

La société nationale ELF-Aquitaine et sa filiale ELF-Aquitaine Norge viennent de terminer à Bergen, les essais de Skuld. Ce système sous-marin prépare l'exploitation des hydrocarbures des mers profondes et celle des petits champs offshore (marginaux). Il met la technologie pétrolière française à la pointe du progrès.

De notre envoyée spéciale

Bergen (Norvège). — L'exploitation du pétrole offshore se fera dans des mers de plus en plus profondes où les plongeurs ne pourront plus intervenir. Elle s'intéressera aussi à de petits gisements, dits « marginaux », situés dans le voisinage de champs déjà exploités ou assez proches des côtes. L'un et l'autre type de ces gisements supposent que les têtes de puits soient entièrement sous-marines au lieu d'être installées, comme on le fait aujourd'hui, sur des plates-formes posées solidement sur le fond de la mer.

Au-delà de 300 ou 400 mètres de profondeur d'eau, et surtout dans des mers difficiles comme l'est la mer du Nord, les plates-formes seraient de véritables monstres par leur taille et leur prix. Quant aux champs marginaux, la quantité d'hydrocarbures récupérables qu'ils contiennent est trop petite pour justifier — même dans des eaux relativement peu profondes — l'installation d'une plate-forme coûteuse.

Certes, les hydrocarbures, liquides ou gazeux, sortant par des têtes de puits sous-marines auront toujours besoin de passer par des stations de traitement (1), installées au-dessus de la surface de la mer. Dans le cas de champs marginaux, la production sera envoyée par pipeline sous-marin, soit à la station équipant le champ principal voisin, soit à une station installée sur le rivage proche. Dans le cas d'un gisement important isolé en pleine mer et situé sous une grande profondeur d'eau, il faudra seulement une plate-forme (flottante, oscillante, etc.) de taille et de prix raisonnables.

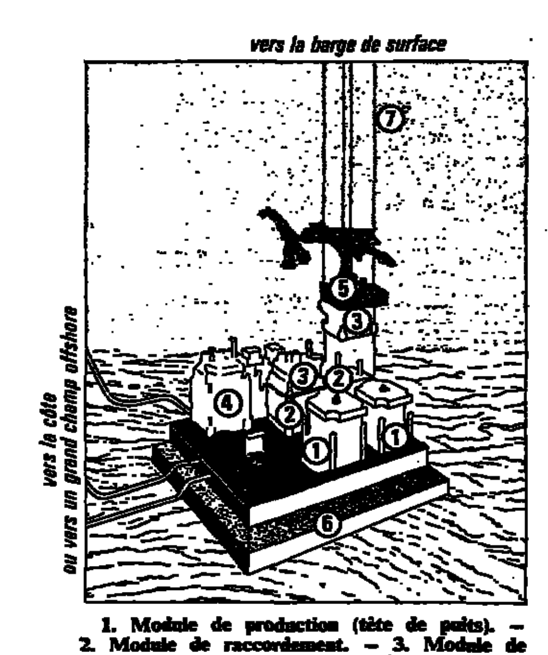
Au carrefour du futur et de la nécessité

Les têtes de puits sous-marines doivent être parfaitement fiables. Et, surtout dans les mers profondes, leur entretien et leurs réparations éventuelles doivent être le plus faciles possible. Ces principes essentiels ont été rappelés à Bergen par M. Rutman, vice-président-directeur général d'ELF-Aquitaine, en préliminaire à la présentation des essais et des futures utilisations du système Skuld.

Le système Skuld, baptisé du nom de la déesse du panthéon scandinave régnant sur la destinée des hommes au carrefour du futur et de la nécessité, a été conçu et étudié par ELF-Aquitaine Norge. Le coût total du projet Skuld (essais compris) est de 180 millions de francs, répartis entre ELF-Aquitaine Norge (80 %), Total Marine Norsk (10 %), et deux sociétés norvégiennes, Statoil (5 %) et Norsk Hydro (5 %) (*le Monde Aujourd'hui* daté 4-5 mars 1984).

L'originalité de Skuld est d'être un système modulaire. Sur le prototype en cours d'essais, Skuld comporte deux têtes de puits (modules de production), flanquées chacune d'un module de raccordement surmonté d'un module de contrôle, le tout étant alimenté en énergie par un unique central de contrôle. Si un incident quelconque se produit dans un des modules, ou si l'un de ceux-ci doit subir des travaux d'entretien, on descend, depuis un bateau de surface (à Bergen, c'était une simple barge dotée d'un puits central et de moyens de levage), un robot télémanipulateur qui déconnecte le module en question des modules voisins et se fixe à lui pour le remonter, sans l'intervention de plongeurs. Ainsi tous les travaux de réparation et d'entretien se font à l'air libre et non pas au fond.

Skuld a été posé par 96 mètres d'eau sur le fond du fjord de Bergen le 12 mai 1984. Les essais sur ce site, où il n'y a pas de pétrole, sont achevés le 25 mai et équivalent à vingt ans de fonctionnement réel. Ils sont si satisfaisants que le système Skuld a déjà été choisi pour exploiter Frigg Est, un petit gisement de gaz (8 à 10 milliards de mètres cubes récupérables) situé à 18 kilomètres du grand Frigg (220 milliards de mètres cubes récupérables). En octobre 1988, la production de Frigg Est devrait commencer avec trois unités du système Skuld. Chaque unité comprendra deux têtes de puits et pourra en recevoir une troisième. La réalisation devrait coûter 2,5 milliards de francs, partagés entre ELF-Aquitaine Norge (opérateur, 41 %), Total Marine Norsk (22 %), Statoil (5 %) et Norsk Hydro (32 %) qui exploitent déjà en commun les champs de Frigg et de Frigg-Nord-Est. Par comparaison, rappelons que les cinq plates-formes et autres installations qui équipent le champ principal de Frigg coûteraient actuellement quelque 25 milliards de francs.

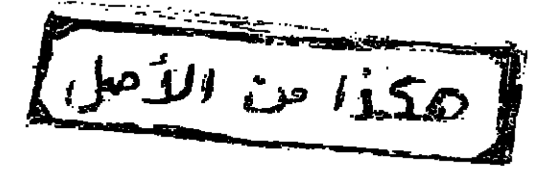


1. Module de production (tête de puits). — 2. Module de raccordement. — 3. Module de contrôle. — 4. Module central de contrôle. — 5. Robot télémanipulateur. — 6. Châssis. — 7. Câbles-guides.

La station d'essais de Skuld va être réutilisée pour accomplir un pas supplémentaire vers l'exploitation des champs offshore des mers profondes. Un an après avoir été remontée du fjord de Bergen, elle sera posée en pleine mer du Nord sous 300 mètres d'eau. Le bateau de surface sera maintenu sur place à la verticale de Skuld, pendant les opérations sur les modules ou pendant les changements de modules, non plus par des ancres, comme l'était la barge dans le fjord, mais par un système de positionnement dynamique. *Cette opération, baptisée* Super-Skuld, sera donc menée dans les conditions réelles des mers difficiles.

YVONNE REBEYROL.

(1) Il faut, avant un transport sur de longues distances, ôter le gaz et l'eau présents dans le pétrole ou les condensats et l'eau présents dans le gaz.



« N'ÉCOUTEZ PAS, MESDAMES ! », de Sacha Guitry

Sans circonstances atténuantes

La pièce de Sacha Guitry, *N'écoutez pas, Mesdames !*, fait défiler à nos oreilles des pages et des pages de banalités et de mufleries sur l'inconsistance des femmes, leur penchant au mensonge, leur futilité, leur goût des dépenses inutiles, ainsi de suite. Tous les refrains du sexisme y passent.

Sacha Guitry ne s'en tient pas à faire prononcer ces inepties, sur un ton satisfait, par son protagoniste principal ; il s'emploie du même coup à inventer un personnage d'épouse, de jeune femme, qui bat tous les records de débilité mentale, de manque de caractère et de volonté.

N'écoutez pas, Mesdames !, ce monument de méchanceté obtuse masculine, a été joué sous l'occupation allemande, à Paris, par l'auteur lui-même, pendant vingt-quatre mois d'affilée, de mai 1942 à mai 1944, devant des publics enchantés.

Ces publics avaient une (petite) excuse : la présence désarmante, le magnétisme sur scène de Sacha Guitry, qui brouillaient les ondes de perception. Le spectateur ne savait plus, sous ce déferlement de charmes, s'il s'agissait d'une simple plaisanterie, ou d'un paradoxe déclaré, ou d'une guignolade délirante dont les attaques se retournaient exprès contre leur auteur. Guitry agissait comme un hypnotiseur. Le public avait droit aux circonstances atténuantes.

L'auteur n'étant plus là pour brouiller les cartes, la reprise de *N'écoutez pas, Mesdames !* ne s'imposait pas. L'infortuné Pierre Dux, à qui échoit la tâche d'énoncer les foucades sexistes de Guitry, n'a aucunement l'air d'un magicien des *Mille et Une Nuits* transformant le plomb en vermeil ou la malveillance en drôlerie. Pierre Dux pourrait être, à vue de nez, ingénieur agronome, professeur de géographie, percepteur, et son aspect de « citoyen simple » l'empêche de « donner une envolée à la médiocrité du dialogue.

Pierre Dux est un grand acteur. Rappelons-nous, ces années récentes, ses interprétations d'Arnolphe, ce qu'il a fait dans *la Villégiature*, dans *Fin de partie*.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Variétés, 20 h 45.

« ŒDIPE ROI » A L'ODEON

Un météore s'écrase

Un chef d'État, par son courage et sa présence d'esprit, sauve sa nation d'un désastre. Mais la suite des faits va montrer qu'il l'a plongéedans la ruine.

La Reine et le Roi, effrayés par *une prédiction, ont pris la décision* de tuer leur nouveau-né. Les tueurs emportent l'enfant, les parents respirent. Mais l'enfant, qui a survécu, assassine son père, puis entre dans le lit de sa mère et lui fait deux filles.

La mère ne semble pas prendre l'inceste au drame : « *N'aie pas peur*, dit-elle à son fils, *beaucoup d'hommes déjà, dans leurs songes aussi, ont couché avec leur mère.* »

Quatre siècles et demi avant la naissance de Jésus-Christ, Sophocle, dans sa pièce assez courte d'*Oedipe Roi*, et par des paroles directes, sans ornements, met le doigt sur des « plaies » premières, cruciales, de l'humanité : les revers de la liberté, l'indéterminisme du pouvoir, la possession ou le meurtre de ceux qui ont donné la vie, le vrai et l'erreur, l'accomplissement et l'échec, la nécessité ou le droit de mourir, entre autres.

Cette œuvre, *Oedipe Roi*, ne s'apparente pas aux autres créations dramatiques de l'histoire. Elle est comme un météore qui surplombe et illumine les paysages de l'esprit. Bien sûr, rien de ce qui est imprimé n'est tabou, et de nouveaux Oedipe peuvent vouloir tuer Sophocle aussi, coucher avec Sophocle aussi, pourquoi pas, mais disons tout de même qu'*Oedipe Roi* intimide.

La mode des traductions

Il semble que les responsables de la nouvelle présentation d'*Oedipe Roi* par le Théâtre de la Salamandre n'aient pas été intimidés du tout. Ils ont ramené le météore à ras de terre. Le décor pompier naturaliste de *Gildas Bourdet fait penser à la* vitrine d'une agence de voyages proposant des séjours par avion dans le Sud marocain. La mise en scène d'Alain Milianti manipule la tragé*die de Sophocle comme un fait* divers suivi d'enquête de police. On dirait que les costumes ont été empruntés au vestiaire des opérettes pseudo-asiatiques de l'ancien Châtelet. *Les acteurs*, eux, penchent du côté du mélodrame du Boulevard du Crime. L'ensemble est assez épatant, picaresque, parfois comique, c'est un choix parmi d'autres.

Il y a par ailleurs, ces temps-ci, une mode qui fait fureur : celle des traductions. Le traducteur tient la vedette, les versions françaises *désormais proposées nous sont* annoncées comme des exploits. Cette fois, elle est l'œuvre de deux remarquables érudits, Jean et Mayotte Bollack, qui ont consacré des années à l'étude d' *Oedipe Roi*. Ils ont publié déjà trois gros volumes aux Presses universitaires de Lille, ils vont en publier un aux éditions de Minuit. Et la somme de leurs informations, découvertes, réflexions, est passionnante. Quant à leur traduction, elle n'est ni pire ni meilleure que d'autres. Par moments plus exacte, par moments moins.

Au messager qui vient annoncer le suicide de Jocaste, le chœur demande ce qui a tué la Reine. Et le Messager répond : « *Elle-même par elle-même.* » Il ne pourrait parler plus simplement, c'est beau. Les nouveaux traducteurs lui font dire : « *Elle est elle-même la cause de sa mort.* » Ils remplacent des mots simples, vivants, entiers, tragiques, grands, par une explication plus plate, plus écrite.

De même, aux dernières secondes d' *Oedipe Roi*, à Œdipe qui voudrait partir en emmenant ses deux filles, Créon répond par ces paroles, simples aussi, et très belles dans leur pénombre : « *Cesse de vouloir obtenir toutes choses. Car celles que tu as obtenues n'ont pas accompagné ta vie.* » Les traducteurs écrivent : « *Cesse de vouloir faire le conquérant ! Tes conquêtes n'ont pas accompagné ta vie jusqu'au bout.* » La notion de « conquête » est un peu forcée, le « jusqu'au bout » est un peu inexact, et surtout c'est là substituer à des paroles nues et riches d'horizons une phrase plus prosaïque.

Dans l'ensemble, pourtant, cette *traduction nouvelle est pertinente et* forte. Nous voulons dire seulement que cette mode nouvelle de faire un battage énorme à propos des traductions, presque chaque fois qu'une troupe monte une pièce étrangère, est un peu abusive.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h 30.

AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

Les cent treize clefs d'Amado

Amado coule des blocs de ciment teinté, les ajuste, les encastre les uns dans les autres, met quelquefois des pièces de bois, ou bien d'acier. Mais Amado se tait pour le reste. Aussi le catalogue, qui reprend le titre laconique d'une de ses œuvres, *le Doute et la pierre*, est-il tout plein de poésie. Même Georges Duby, honorable préfacier, s'y est mis pour ne pas fâcher l'artiste. L'évocation des boulangers de la région d'Aix-en-Provence, le pays et le territoire d'Amado, de *leurs* cent treize manières de nommer le pain, en est la preuve accablante. Cela n'empêche pas l'historien (on ne se sert jamais assez de l'histoire) de se livrer ensuite à des digressions de zoologue architectomane.

Aujourd'hui, Amado, c'est vrai, colle à merveille avec bon nombre des goûts en circulation : la BD fantastique ; les paysages sauvages qu'explorent avec une intrépidité croissante des flottilles de charters ; le romantisme déchu des aventures nautiques ; et – voyages encore – les univers inhabituels de l'architecture spontanée, dite « sans architecte ». Amado colle aussi avec bien des refus : refus des discours théoriques sur l'art et sa gestation, refus des formes sans signification.

Il y a quelques années, moins il y avait d'œuvres (une toile blanche, un morceau de fer sur un sol de galerie), plus il y avait d'explications, de gloses, de commentaires. Amado, c'est tout le contraire. Plus il y en a à voir, plus l'imagination court (au risque évidemment calculé de se perdre), et moins il y a d'explications. L'architecture, comme Duby le note, donne beaucoup des « clefs » de l'œuvre d'Amado – encore faut-il dire que, pour une œuvre aussi pleine de portes et de fenêtres ouvertes, sans serrure, pour une œuvre aussi hospitalière aux failles et fractures, l'idée de clef est assez saugrenue. On perçoit cette importance de l'architecture, de l'espace construit dans les œuvres monumentales que le sculpteur a semées d'Alger à Aix et jusque dans quelques villes nouvelles bien inspirées. Mais, surtout, on voit ici à quel point le talent d'Amado réside dans sa compréhension des échelles, des volumes.

Jean Amado est un des plus forts, un des plus grands sculpteurs vivants. Certains le savent depuis belle lurette, quelques-uns, plus *jeunes, le découvrent, à l'occasion de* sa première rétrospective, au Musée des arts décoratifs. Il lui aura fallu en effet attendre sa soixante-troisième année pour obtenir cette reconnaissance *publique*. Les plus sceptiques mettront cela au compte d'une passagère adéquation de l'œuvre d'Amado avec les modes et les *inquiétudes* d'*un moment*, laissant à la postérité – comme si celle-ci n'était elle aussi sujette à défaillances – le soin de trancher sur la pérennité de cette inspiration.

Les plus attentifs, ou les plus enthousiastes, verront dans ces honneurs (un peu) tardifs, la marque de la logique de l'histoire, la conséquence d'une lente et puissante maturation qui enrichit tant l'œuvre ancien de l'artiste que ses gestes nouveaux. Il est en ce sens amusant de voir ce sculpteur inexorablement rattrapé par l'histoire, lui qui s'est toujours moqué du temps.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

★ Musée des arts décoratifs, *jusqu'au 13 juillet.*

La Guinée au New Morning
Bal Bembeya

Cuivres à la cubaine, guitares hawaiiennes, voix de griots... De la haute à la basse Guinée, de la forêt au Foutah, des rythmes malinkés de l'ancien grand empire au sabar de Dakar retravaillé par les saxos, le Bembeya Jazz National n'a pas peur. Ce big-band conséquent (dix-huit musiciens et danseurs) fait danser Conakry depuis plus de vingt ans. Très populaire dans l'Ouest du continent, il appartient à cette première génération de grands orchestres qui ont rompu avec la musique latino-américaine dont l'Afrique des années 60 était entichée (on chantait même en espagnol à cette époque).

Aboubacar Demba Camara, voix légendaire, mort accidentellement en 1973, a été remplacé par trois jeunes chanteurs. Le groupe s'est presque entièrement renouvelé depuis dix ans. Il vient pour la première fois en France.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Le 1er juin, à 21 h 30, au New Morning à Paris.

Bâle au théâtre de la ville
Un ballet éteint

Voici certainement le programme le plus ennuyeux que le Théâtre de la Ville nous ait donné à voir au cours de cette saison. On était curieux, pourtant, de découvrir le ballet de Bâle, troupe jeune, bien entraînée, et le travail d'Heinz Spoerli.

Ses chorégraphies abstraites, malheureusement totalement dépourvues d'invention. Bon maître d'œuvre, il applique des recettes. *Igor*, sur le *Concerto pour piano et instruments à vent* de Stravinski, a un goût de Balanchine ; mais ce n'est pas du Balanchine. *Concitato*, sur une partition tumultueuse d'Ernest Bloch, évoquerait plutôt un show hollywoodien des années 50. Et comme elle paraît longue *la Nuit transfigurée* de Schönberg !

Hans van Manen, chorégraphe invité, sauve la mise avec une fantaisie *In and Out*, un jeu entre des filles et des garçons qui sortent de leurs boîtes comme des diables et viennent narguer le public sur des musiques de Laurie Anderson et de Nina Hagen.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, à 20 h 45, le 1er juin et le 2 juin à 14 h 30. Deuxième programme les 4, 5, 6 et 7 juin à 20 h 45.

L'ANNULATION DE L'ÉMISSION SUR LE GROUPE MANOUCHIAN

Le jury d'honneur constitué par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle s'explique ci-dessous *sur les raisons qui l'ont conduit à émettre un* avis défavorable à la diffusion par Antenne 2 du film de Mosco, *Des terroristes à la retraite* ». Les membres du jury en particulier sur le fait qu'ils *« ont été unanimement d'accord, sans le moindre débat, en dépit de divergences politiques qui sont bien connues »*. En revanche, les protestations continuent contre ce qui est souvent appelé un *« acte de censure »* de la deuxième chaîne. Le Conseil national pour la liberté de la presse, le Syndicat des réalisateurs et créateurs de télévision, la fédération Force ouvrière du spectacle, de la presse et de l'audiovisuel, notamment, ont exprimé leur réprobation.

Les critiques portent principalement sur trois points. D'une part, estime-t-on, le public est majeur et *doit avoir droit à l'information, même si elle est* contestée. D'autre part, la pression d'une organisation, en l'occurrence le PCF, ne doit pas être déterminante dans la programmation des chaînes. Sur le fond de l'attitude de ce parti, M. Philippe Robrieux, historien du mouvement communiste, estime que le PCF possède les réponses aux mystères de l'affaire Manouchian et qu'il devrait *« publier ces documents »*. Enfin, le rôle de la Haute Autorité, même si elle s'est bornée à donner un avis à M. Jean-Claude Héberlé, PDG d'Antenne 2 et seul responsable des programmes de sa chaîne, est souvent jugé excessif, comme le pense le gouvernement lui-même (*le Monde* du 1er juin).

***Ce n'est pas la première fois que le Parti communiste* saisit la Haute Autorité ; il le fait régulièrement et les « neuf sages » lui ont donné souvent tort. D'autre part, la Haute Autorité a déjà utilisé la procédure du jury d'honneur pour un fils de Claude Bal sur la résistance gaulliste ; l'affaire n'avait pas fait autant de bruit. Il est vrai que la position particulière du PCF pendant la période 1939-1945 empêche que le sujet puisse être traité sans déchaîner les passions et les *controverses*.**

(Lire dans « le Monde Aujourd'hui », page XI : Le « groupe Manouchian » sacrifié ou trahi ?)

Le jury d'honneur : *« Une opération de désinformation... »*

Les cinq personnes qui ont été amenées, *à la demande de la Haute* Autorité de la communication audiovisuelle, à donner leur avis sur l'opportunité de la diffusion par une chaîne de télévison du service public, *du film intitulé « Terroristes à la retraite »*, estiment, compte tenu des commentaires suscités par ce problème, devoir apporter les précisions suivantes

1) Le terme « jury d'honneur » qui a été très largement utilisé en l'occurrence, est impropre. Il n'y a eu ni compromis entraînant la constitution d'un jury d'honneur, ni mission de cette *nature très particulière* accomplie par les signataires de l'avis remis à la Haute Autorité.

2) Nous tenons à rappeler que dans le système actuel de l'audiovisuel en France, les décisions à prendre en ce qui concerne le passage d'œuvres télévisuelles sur les antennes des sociétés nationales ne relèvent que de la seule responsabilité de chaque président *de société* à qui sont dévolues des attributions comparables à celles d'un « directeur de la publication ». Cette responsabilité ne nous semble pas pouvoir être déléguée. Mais, bien évidemment, ceux qui l'ont revendiquée et obtenue peuvent toujours, s'ils le jugent bon, recueillir, avant de prendre une décision, des avis et des conseils pris à l'intérieur ou à l'extérieur de leur société.

3) C'est dans cet esprit, exclusif *de toute notion de censure, que nous* avons compris la demande d'avis qui nous a été présentée par la Haute Autorité, elle-même interrogée par le président directeur général d'Antenne 2.

Le film en cause se rapportant à un aspect, à nos yeux très important et trop longtemps minimisé de la Résistance française – la participation des étrangers à la lutte armée *dans le cadre des FTP-MOI* – nous avons accepté sans la moindre réserve de faire connaître notre avis *sur ce film*. Non parce que nous nous considérons comme les détenteurs ou les arbitres de la vérité historique, mais, simplement, parce que nous sommes trop attachés à l'esprit de la *Résistance pour opposer à la* demande qui nous était faite une fin de non-recevoir qui eût pu être interprétée comme une manifestation d'indifférence.

Nous regrettons d'autant moins d'avoir réagi ainsi que nous avons été unanimement d'accord, sans le moindre débat, en dépit de divergences politiques qui sont bien connues.

4) Les termes mêmes dans lesquels nous avons rédigé l'avis, remis par nous à la Haute Autorité, précisent bien le sens que nous avions entendu donner à cet avis : nous avons dit que si chacun de nous avait *à exercer la responsabilité qui* incombe à un président de chaîne de télévision, chacun de nous, sans hésitation, refuserait d'accueillir ce film sur l'antenne.

5) Nous n'avons pas estimé devoir motiver explicitement cet avis. S'il nous avait été demandé de le faire, voici quelle aurait été notre réponse :

« Nous avons écarté toute considération de caractère esthétique.

» Nous avons considéré que ce film présente comme données acquises des hypothèses controversées et constitue, de ce fait, une opération de désinformation dont la finalité politicienne nous est apparue évidente et choquante.

» Outre les allégations non prouvées et donc diffamatoires sur l'abandon et la livraison par leurs chefs des combattants immigrés, allégations qui semblent constituer l'objet principal d'un film auquel on cherche à faire jouer son rôle dans la politique française d'aujourd'hui, une autre thèse en ressort à la fois expli*citement et implicitement et qui n'est* pas non plus conforme à la réalité. D'après ce film il n'existait (au moins dans la région parisienne, seule évoquée) aucune autre résistance armée d'origine communiste, voire aucune autre résistance armée en général, que celle d'un petit groupe d'apatrides, *principalement juifs*.

» Ajoutons que l'ensemble du combat des FTP-MOI n'est mentionné qu'en passant et que l'on a privilégié, pour les reconstituer dans le film, des meurtres de militaires allemands quelconques, dont peu de téléspectateurs aujourd'hui peuvent comprendre le rôle et la responsabilité. Cette thèse rejoint celle de la propagande nazie, illustrée par l'« Affiche rouge ». »

6) Pour toutes ces raisons nous avons exprimé le souhait que soit mis sous les yeux des téléspectateurs le film historiquement indiscutable que mérite, dans sa totalité, l'épopée des combattants TFP-MOI. Nous pensons, à ce propos, que diverses *séquences du film intitulé « Terroristes à la retraite »*, à commencer par celles qui apportent les témoignages de combattants tous courageux et respectables, auraient parfai*tement leur place dans un tel film*.

7) Nous tenons à formuler un avis complémentaire – qui ne nous a pas été demandé : nous considérons que la solution de facilité consistant à diffuser un film gravement criticable du point de vue de l'objectivité historique et à le faire suivre par un débat est une mauvaise formule.

En effet, d'une part, chacun sait bien que lorsqu'un débat doit suivre la diffusion d'un film, un très grand nombre de téléspectateurs, après avoir vu le film, tournent le bouton de leur récepteur.

D'autre part, l'équilibre que l'on prétend rétablir par un débat n'est qu'un faux équilibre : les téléspectateurs s'ils ont vu un film de soixante minutes minutieusement construit en vue de développer une thèse, puis un débat de vingt minutes dans lequel les deux points de vue opposés ont été confrontés ont, finalement, vu et entendu développer l'une de ces thèses pendant soixante-dix minutes, et l'autre pendant dix...

LUCIE AUBRAC, RAYMOND AUBRAC, CLAUDE BOURDET, HENRI NOGUÈRES, PIERRE SUDREAU.

● *Démentis de M. Lucibello.* – Nous avons fait état, dans *le Monde* du 30 mai, des accusations avancées dans le numéro de juin du mensuel *Actuel*, contre un responsable de la résistance communiste de la région de Toulouse qui, averti de l'imminence d'une rafle de travailleurs immigrés FTP, n'aurait pas alerté ceux-ci. Ce responsable, M. Casimir Lucibello, actuellement président national de l'Association républicaine des anciens combattants, nous a écrit pour « *opposer le démenti le plus formel à ces allégations qui sont contraires à la vérité* ».

La mort de Jean Baboulène ancien directeur de « Témoignage chrétien »

Jean Baboulène, qui vient de disparaître à soixante-sept ans (*le Monde* du 1er juin), fut un de ces hommes généreux qui ont marqué le catholicisme de gauche au lendemain de la guerre, s'engagèrent dans l'action politique et participèrent au renouveau du Parti socialiste.

[Né à Cahors, élève de l'Ecole polytechnique, il fit partie en 1938 de l'équipe dirigeante de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC). Prisonnier en 1940, il devient, peu après son retour de captivité, en 1946, directeur de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* jusqu'en 1949. Il entretient des rapports étroits avec les membres du groupe d'Esprit d'Emmanuel Mounier. Chargé de mission au Commissariat au Plan, spécialiste de l'organisation, il est, en 1955, associé puis, en 1971, président-directeur général de la Compagnie française d'organisation, en même temps que délégué général du GETAM (Groupement travail manuel et entreprise).

Jean Baboulène est l'un des assistants de M. François Mitterrand lorsque celui-ci préside l'équipe formatrice du « contre-gouvernement », en 1966. Il entre avec lui au Parti socialiste et se présente sans succès en 1972 aux élections législatives dans la Loire.

S'il estimait son engagement nécessaire, il était aussi de ceux pour qui le christianisme n'a pas d'apport spécifique dans le combat politique, mais peut conduire à une interrogation positive, le socialisme étant, à ses yeux, un réponse à cette interrogation.]

J. P.

● *Une télévision régionale en Poitou-Charente.* – M. René Monory (UDF-CDS), président du conseil général et sénateur de la Vienne, a annoncé, vendredi 31 mai, que le conseil régional de Poitou-Charentes, dont il est le président, étudie le projet d'une télévision régionale. L'intention de M. Monory est d'obtenir la collaboration de la presse écrite et de travailler avec les milieux économiques et politiques. – *(Corresp.)*

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EXPOSITION, Essaïon (278-46-42), sam. 20 h 30.

L'ANIMAL DE L'AUBE, Présent (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h.

FEYDEAU, COMÉDIES EN UN ACTE, Comédie-Française (296-10-20), sam. 20 h 30, dim. 14 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 19 h 30 : Un bal masqué.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. à 20 h 30 : l'Impresario de Smyrne ; sam. 20 h 30 ; dim. à 14 h : Feydeau, comédies en un acte (Hortense a dit : « Je m'en fous » ; Léonie est en avance ; Feu la mère de *Madame*).

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Grand Théâtre sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Ubu roi, Théâtre Gémier sam. 20 h 30 ; dimanche 15 h. : Mille francs de récompense.

☞ ODÉON (325-70-32), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Œdipe-Roi, de Sophocle.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI, sam., dim. : Maria Callas de G. Séligman, P. Collin : à 13 h (1re partie) ; à 16 h (2e partie) ; 19 h : les Canadiennes, d'A. Kish, sam., dim. 15 h, Le premier essai d'Archive : « Ceux de chez nous, de S. Guitry ; Danse : sam. à 20 h 30 : Compagnie de danse l'Esquisse (Tête close, Vertée).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 : Basler Ballet ; sam. à 18 h 30 : Nicanor Zabaleta, Narciso Yepes.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam., dim. à 20 h 30 : 50 ans de claquettes.

Samedi 1er juin

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Fast et Food au théâtre.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : les Amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. à 15 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim., 15 h : En attendant Godot.

☞ ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-*Bérard, sam. 16 h 30 : Attentat meurtrier* à Paris (dern.). Salle Louis-Jouvet : sam. 16 h : les Violettes.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, dim., 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim., 16 h : Place de Breteuil. Aquarium (374-99-61), sam. 20 h 30, dim 16 h : le Paradis sur terre.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre sam. 20 h 30 : la Machine infernale ; Resserre, sam. 20 h 30 : Macbeth (dern.) ; La Galerie, sam. 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam., 17 h 30 + 21 h dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 20 h 45, dim., 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), sam. 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), sam., 17 h + 21 h dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), sam. 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), sam. 20 h 30, dim., 16 h : Play Strindberg.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37), sam. 21 h : la Jalousie du barbouillé.

☞ EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : Si vous saviez messieurs ; sam. 20 h 30, dim. 18 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), sam. 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 ; Dim. 17 h : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. 22 h 15 : Azimut info.

☞ ESSAION (278-46-42) II. sam. 19 h : La dame est folle ou le billet pour nulle part ; 20 h 30 : Exposition.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), sam. 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ FONTAINE (874-82-34), sam., 17 h et 21 h : Triple mixte.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Love.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam. 21 h : la Petite Marchande d'allume-êtres (dern.).

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo ; 22 h 30 : les Contes de Chelm. II. Sam. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 21 h : Créanciers.

☞ MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 45, dim., 15 h : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), sam. 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; sam. 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam. 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90) Petite salle sam., 18 h : Tchekhov Tchekhova (dern.).

NOUVEAU TH. DE COLETTE (354-53-79), sam. 20 h 30 : Hop là ! Hop là !

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Mangeront-ils.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 21 h, dim., 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ *PALAIS DES GLACES (607-49-93)*, sam. 20 h 30 : le Condamné à mort (dern.).

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam., 18 h 45 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : Ma femme ; II. Sam. 21 h 15, dim. 15 h 30 : la Part du rêve.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 21 h, dim., 15 h : Double foyer.

☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam. 20 h 30 et 22 h : Compartiment fumeurs (dern.).

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), sam. 20 h 30 : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. Sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; sam. 18 h : la Vie du gars qui naît. – II. Sam. 20 h 30 : Huis clos ; sam., 16 h : Herculanum Express.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam., 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), sam. 20 h 30 : Cœur et mémoire.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim., 17 h : l'Animal de l'aube.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Salomé.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, Sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Triomphe de l'amour. Petite salle, Sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Voyage sans fin.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim., 15 h : la Collection.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), sam., 24 h : Phèdre ; sam. 21 h 30 : Lime crève *l'écran*.

☞ TOURTOUR (887-82-48), sam. 16 h et 18 h 30 : Tac ; sam. 22 h 30 : Carmen Cru.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Parle-moi comme la pluie (dern.).

La danse

A DEJAZET (887-97-34), sam. 18 h 30, dim. 18 h 45 : Le bal de l'amante invisible, Cie l'Éclat des muses (dern.).

BASTILLE (357-42-14), sam. 19 h 30 : *Esprit de clair de lune* (dern.) ; *21 h* : Nouvelles.

CAFE DE LA DANSE (357-05-35), 20 h 30, Dim. 17 h 30 : le Livre des sept scènes.

DEUX PORTES (355-47-74), sam. 20 h 30 : Visions (dern.).

TH. DE PARIS (874-10-75), sam. 20 h 30 : M. Hallet Eghayan (dern.).

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

CENTRE CULTUREL WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), sam. 20 h 45 : M. Kivits.

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Emilie Jolie.

FORUM (297-53-47), sam. 21 h : Groupe Illapu (dern.).

GYMNASE (246-79-79), sam. 17 h 30 et 21 h : Thierry Le Luron.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), sam. 21 h, dim. 18 h : Samul Nori.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30 : dim. 17 h : D. Guichard, sam. 15 h, dim. 14 h : J. Lantier ; dim. 21 h : N. Leao.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 17 h et 21 h : Brazil en fête.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), dim. 15 h : Fête musicale de la mer Mère.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), sam. 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfaite.

LA TANIÈRE (337-74-39). *I* : sam. 20 h 45 : B. Brel ; à 22 h 30 : Nuit Nantes ; II : sam. 21 h : G. Gain ; à 22 h 30 : A. Delille.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam. 21 h et 23 h : Los Pucci (dern.).

TROU NOIR (578-84-29), sam., dim. 21 h : M. Favennec, R. Lerich Trio.

Les concerts

SAMEDI 1er JUIN

Théâtre 18, 16 h 30 : E. Rogier, P. Damais, D. Mý (Chabrier, Fauré, Hahn...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : L. Wjuniski (Bach).

Eglise Saint-Merri, *21 h* : Ensemble Camera Nop (Mozart, Schubert, Brahms).

Lucernaire, 20 h 30 : CMC (Cape, Feldman, Reich...).

Centre Bösendorfer, 19 h : L. Bielouzow (Albeniz, Granados, de Falla).

Théâtre de Paris (874-10-75), petite salle, 21 h : l'Amfiparnaso.

DIMANCHE 2 JUIN

Église Saint-Merri, 16 h : Cl. Delerue, M. Mc Cormick (Bach, Scarlatti, de Falla).

Eglise américaine, 11 h : Albion College Choir.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir samedi.

Orangerie de Bagatelle, 15 h : D. Abramovitz (Chopin).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : J. Galway, Ph. Moll (Poulenc, Prokofiev, Borne).

Confluences, 18 h 30 : Name (Calkins, Jaggard, Jolas...).

Salle Cortot, 21 h : M.-H. Finaly.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim. 21 h 30 : Jazz Band.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), sam. 20 h 45 : M. Kivits.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam. 22 h 30 : Eokotitak.

DUNOIS (584-72-00), sam. 20 h 30, S. Lacy, S. Potts ; A. Jaume, J. McPhée, M. Redolfi.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : sam. : R. Elig, dim. : H. Galbay ; 0 h 30, sam. : Worthy Funks.

MERIDIEN (758-12-30), sam. 22 h : D. Gillespie (dern.).

MONTANA (548-93-08), sam. 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MUSIC' HALLES (261-96-20), sam. 22 h 30 : J. Diorio.

☞ NEW MORNING (523-51-41), sam. 21 h 30, Bembaya Jazz.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Wild Bill Davis, S. Guerault, F. Landet.

QUOTIDIEN (271-44-54) ; sam. 21 h 30 : J.-P. Fouquey Trio.

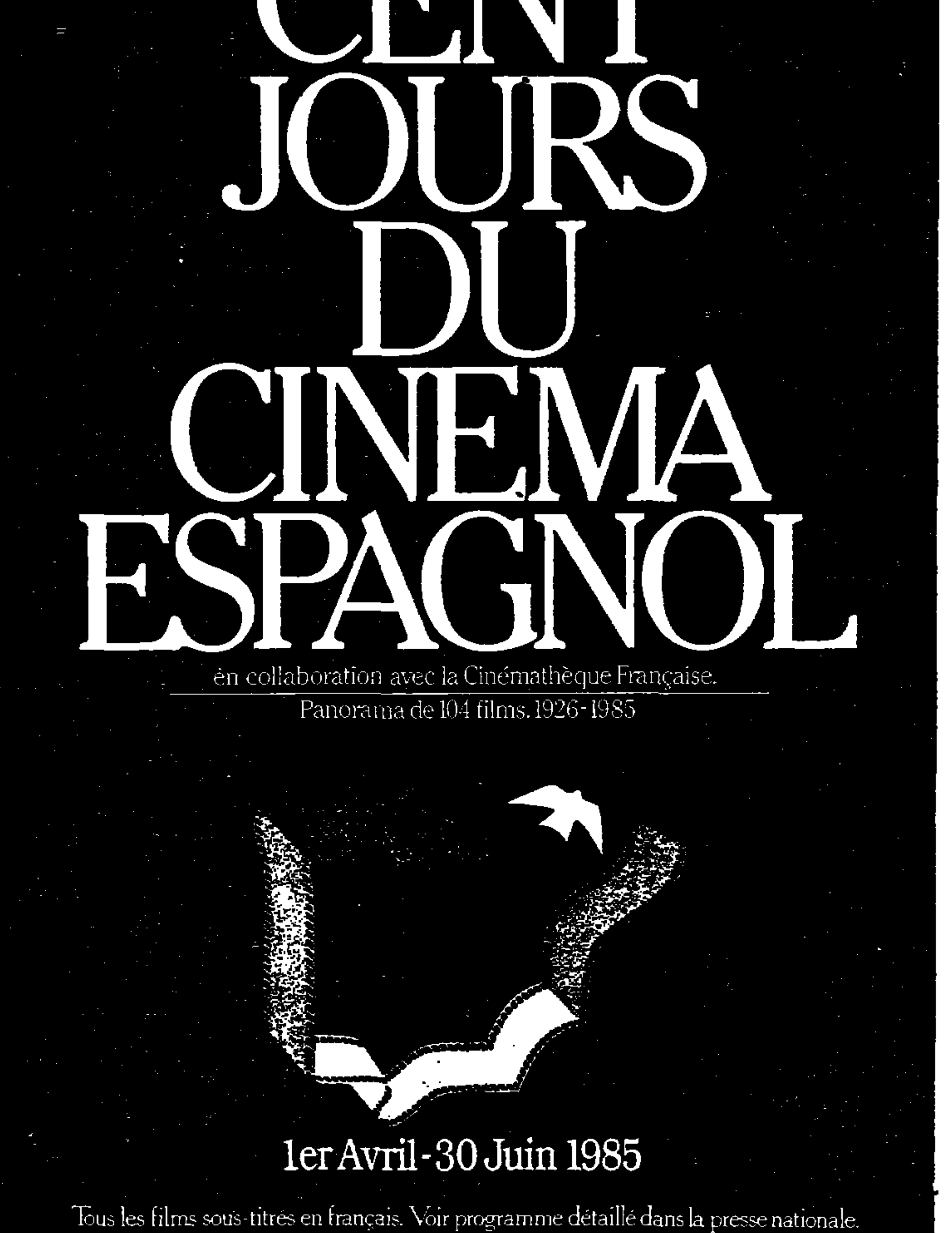
SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur (dern.).

SUNSET (261-46-60), sam. 23 h : Azur (dern.).

ZENITH (240-60-00), sam. 20 h 30 : Xalam, Nass El Ghiwane, F. Lalanne.

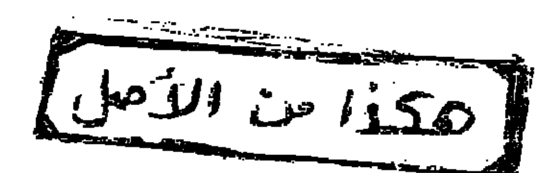
Festival de l'Ile-de-France

COURSON-MONTELOUP, château et église de Vaugrigneuse, dim. à partir de 15 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic (Dvorak, Corelli, Vivaldi...).



MINISTERE DE LA CULTURE D'ESPAGNE - Dirección General de la Cinematografía-Cinemateca Española.





cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 1er JUIN

Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : 17 h, l'Adolescente sucre d'amour, de J. Saab ; Treizième Festival international des droits de l'homme (films primés) : 19 h, Une société pour l'éternité, de R. Gmohling ; 21 h, le Défaillant, de M. Khan.

DIMANCHE 2 JUIN

Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : 15 h, Dim Sum, de W. Wang ; 17 h, les Anges, de R. Behi ; Treizième Festival des droits de l'homme (films primés) : 19 h, Janete, de Ch. Bothelo ; 21 h, Libre service, de M. Muschner ; le Maire, de B. Giger.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 1er JUIN

17 h, Cannes 85 (Un certain regard) : la Maladie de la mort ; cent jours de cinéma espagnol : 19 h, Mi querida senorita, de J. de Arminan ; 21 h, la Cousine Angélique, de C. Saura.

DIMANCHE 2 JUIN

Cannes 85 (Un certain regard) : 15 h, Mon doux, mon chéri, mon aimé, mon unique, de D. Assanova ; 17 h, Une nuit de glace, de Que Wen ; Cent jours du cinéma espagnol : 19 h, l'Esprit de la Ruche, de V. Erice ; 21 h, Duerme, duerme, mi amor, de F. Regueiro.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Égyptien) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

A. K. (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Gaîté boulevard, 2e (233-67-06).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-80-80).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA CAGE AUX CANARIS (Sov., v.o.), Cosmos, 6e, (544-28-80).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

DÉTECTIVE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (358-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DIVORCE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE FIL DU RASOIR, (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e, (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MISHIMA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia, 5e (326-84-65).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Cinoches (633-10-82).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UCG Biarritz, 8e (562-20-40) ; UCG Boulevard, 9e (574-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UCG Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UCG Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) : v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, (575-93-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte Carlo 8e, (225-09-83) : Olympic, 14e (544-43-14).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos (H.sp.), 14e (327-52-37).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STEAMING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

TERMINATOR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VOLEUR DE DÉSIRS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 5e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 15e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

BORN TO BE BAD (1950, inédit), *film américain de Nicolas Ray* (v.o.) : Mac-Mahon (380-24-81).

LES ENFANTS, film français de Marguerite Duras : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-18-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81).

***GIGOLO**, film RFA-USA, de David Hemmings* (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MASK, film américain de Peter Bogdanovich (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 15e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

NOSTALGHIA, film italien de Andrei Tarkovski (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bonaparte, 6e (326-12-12)) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PARKING, film français de Jacques Demy : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Hautefeuille, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE, film américain de Woody Allen (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Studio de la Harpe, 5e* (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ROCK, ROCK, ROCK, film américain de Will Price (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

TOXIC (*), film américain de Michael Herz et Samuel Weil (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

ALIEN (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

L'ARGENT (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34), Mercury, 8e (562-75-90).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : André Bazin, 3e (337-74-39)

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : *Saint-Ambroise (H. sp.), 11e* (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DIVINE MADNESS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FITZCARRALDO (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

GEANT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) : Quintette, 5e (633-79-38) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60) : Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Images, 18e (522-47-94).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boite à films, 17e (622-44-21).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA POUPÉE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SKINOUSSA (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

SHINING (A. *) (v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33) : (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

SONATE D'AUTOMNE (Suédois, v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES SORCIÈRES (It.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) : Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

THE HIT (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TRISTANA (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

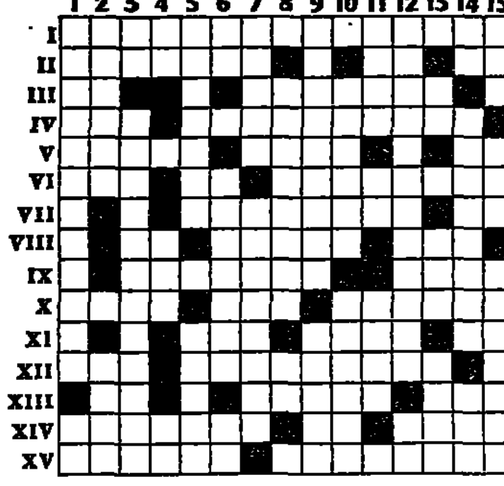
UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3978

HORIZONTALEMENT

I. Hommes d'affaires. – II. Bonne conduite. Jour de fête. A souvent la tête en bas. – III. Conjonction. Ne se donnait pas à n'importe qui. – IV. Rend des ponctions encore plus douloureuses. Ses rafales refroidissent bien du monde. – V. Galette qu'on finira bien par manger. A beaucoup perdu de son pouvoir de siècle en siècle. N'est donc pas passé inaperçu. – VI. Preuve d'une certaine sensibilité. Ont la vie dure. N'ont pas toujours un joli museau. – VII. Concerne donc les bonnes œuvres. Symbole chimique. – VIII. Au pied de la lettre. N'échappa pas à l'anéantissement. Point « chaud ». – IX. Ne quitte jamais ses sabots. Figure biblique – X. Participe à un trafic qui n'a rien d'illégal. Point de départ d'une bien mauvaise nouvelle. Duchesse ou princesse. – XI. N'est pas à côté de la plaque. N'en a pas encore plein le dos. Peut être dévoré. – XII. Bonne femme. Rend dangereux le passage d'un col. – XIII. Note. Faite sous le « manteau ». Il fait marcher le chien. – XIV. Ouvre la boîte. Appel. Peut, malgré tout, avoir le regard bien noir. – XV. Se récueille dans la forêt. Sur lesquelles peut prendre place une belle collection de livres.



VERTICALEMENT

1. N'autorise pas l'amorce d'un développement. Deux de trop. – 2. Avec elles, il est fréquent de broyer du noir. Sur la route de Louviers. – 3. Sorti du noir. Il leur arrive tout de même d'être à la page. – 4. Illustre personnage. Son père avait l'étoffe des héros. Entre trois et quatre. – 5. A souvent des « pavés » dans les mains. On y trouve des tas de scies et de nombreux marteaux. – 6. Symbole chimique. Hantise de Gargantua. A laissé le ventre plat. – 7. Lac. On lui donne de l'air de temps en temps. – 8. Provoquent des décharges d'adrénaline. Quitte sa place. – 9. Série de transformations. Va à la ligne. – 10. Acte de béotien. Sont souvent sur le sable. – 11. Met fin à une longue attente. Note. Cœur de pierre. – 12. Prise de terre. En pantalon. – 13. Préposition. A l'origine de nombreuses prises de contact. Pour mémoire. – 14. Vieux chauffeur. Occasionne de multiples courants d'air. Battue par les flots. – 15. Se fait souvent mettre la main dessus. Fit un acte dégradant. Gras.

Solution du problème n° 3977

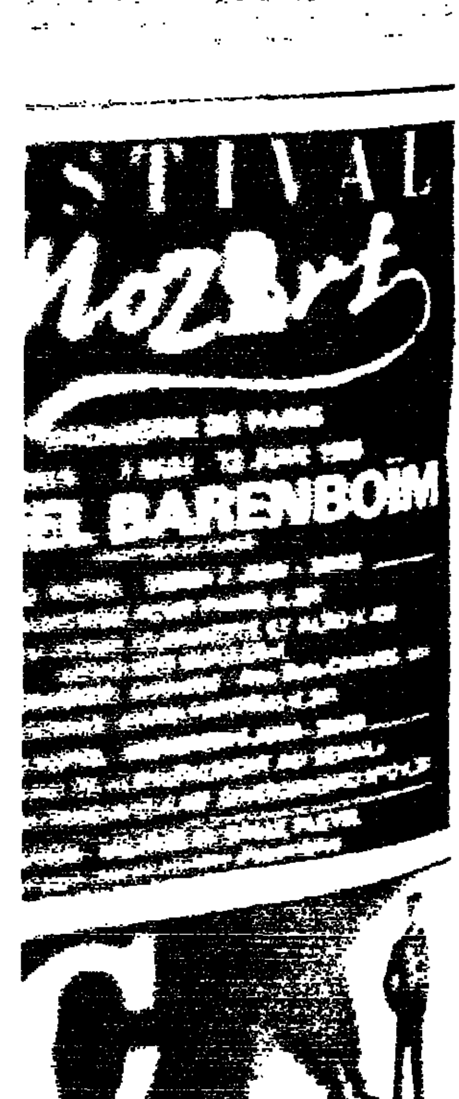
Horizontalement

I. Congaye. – II. Ouïr. Stop. – III. Niger. Art. – IV. Ecume. – V. Ratier. ER. – VI. Arc. Dom. – VII. Calvitie. – VIII. Tsu. Taille. – IX. Baillon. – X. Et. Noé. Gê. – XI. Laban. Fée.

Verticalement

1. Contractuel. – 2. Oui. Aras. Ta. – 3. Night-club. – 4. Gré. Ana. – 5. Réédition. – 6. Ys. Crotale. – 7. Etau. Mill. – 8. Orme. Eloge. – 9. Aptère. Enée.

GUY BROUTY.



France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 1er juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Les grands succès de la scène : J'ai deux mots à vous dire.
De J.-P. Delage, réal. P. Cavassilas, mise en scène P. Mondy, musique de M. Emer.
Carrière en chansons d'une star du cinéma rentrée chez elle après une cure dans une maison de repos. Le seul partenaire de ce personnage interprété par Jacqueline Maillan est le public.
22 h 15 Internationaux de Roland-Garros.
22 h 35 Droit de réponse : des pare-chocs en or.
Le monopole de distribution et de fabrication des pièces détachées d'automobiles sera mis en questions par de nombreux invités, comme toujours directement concernés par le sujet.
0 h Journal.
0 h 20 Ouvert la nuit.
Après le feuilleton « Au nom de la loi », TF1 diffuse à 0 h 45 une émission spéciale : « Nuit musicale du ramadan » proposée par P. Barberis et la télévision tunisienne. On y entendra quelques-unes des voix de la musique arabe traditionnelle et moderne.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Autour de Johnny Hallyday, Michel Berger, Coluche...
22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Jesse Garon : « Ça baigne » ; Kid Créole and the Coconuts en concert à Cannes.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 4 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
21 h 50 Journal.
22 h 15 Feuilleton : Dynastie.
23 h La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités-vedettes choisis selon l'actualité culturelle et artistique.
23 h 30 Musiclub.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; 18 h 52, Atout pic ; 18 h 58, Court métrage ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, La science amusante : 19 h 55, Dessin animé : il était une fois l'homme.

CANAL PLUS

20 h 35, Téléfilm : Le duel des héros ; 22 h 20, Le radeau d'Olivier ; 23 h 10, l'Homme blessé, film de P. Chéreau ; 0 h 45, Notre histoire, film de B. Blier ; 2 h 35, Appelez-moi Bruce, film de F. Hong ; 4 h, Mausolée, film de M. Dugan ; 5 h 30, Erendira, film de R. Guerra.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 La Morte Vie, de S. Ganzl. Avec C. Rich, R. Weingarten, D. Paturel...
22 h 10 Démarches : Jacques Tournier présente le livre de Scott Fitzgerald, « Tendre est la nuit ».
22 h 30 Musique : Festival d'Evian.
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à l'Auditorium de Radio-France le 7 mars) : *Sonate en trio en mi mineur*, de Bach ; *Trio à cordes*, de Durand ; *Diophase pour trois cordes*, de Taira ; *Quintette à cordes en sol mineur*, de Mozart, par le Trio à cordes de Paris.
23 h Les soirées de France-Musique.

Dimanche 2 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec la paroisse de Villejust (Essonne).
12 h 2 Midi Presse.
Avec Mme Bouchardeau, ministre de l'environnement.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sports dimanche.
Internationaux de tennis à Roland-Garros ; Grand Prix de formule 1 de Belgique.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h 5 Série : Guerre et paix.
19 h Sept sur sept.
Avec Philippe Chatrier, président de la Fédération française de tennis.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Vas-y maman.
Film français de N. de Buron (1978), avec A. Girardot, P. Mondy, H. Garcin, N. Calfan, C. Piéplu (rediff.).
Une femme, soumise à la fois aux exigences de sa famille et à des nécessités professionnelles, pique une colère et se révolte. La condition féminine à travers une comédie de boulevard ultra-traditionnelle. Mais Girardot est bien.
22 h 20 Sports dimanche soir.
23 h 10 Journal.
23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.
9 h 40 Les chevaux du tiercé.
10 h 5 Récré A 2.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Dimanche Martin (suite).
17 h Série : Secret diplomatique.
18 h Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h Feuilleton : Et la vie continue.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Le grand raid.
Salta - Buenos-Aires.
21 h 35 Documentaire : L'opéra sauvage.
De F. Rossif. Commentaire P. Vaneck.
Ce documentaire sur le Rahjastan en Inde remplace Des terroristes à la retraite, *film de Mosco sur la résistance communiste à Paris, dont la Haute Autorité a recommandé la déprogrammation suite aux vives protestations du PCF* (le Monde *des 30 et 31 mai).*
23 h Ballet : Carnaval.
Ballet pantomime en un acte de Robert Schumann. Avec les étoiles et le ballet de l'Opéra de Paris ; direction musicale : A. Presser ; chorégraphie : M. Fokine.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9 h Debout les enfants.
10 h Mosaïque.
12 h La vie en tête.
12 h 15 Villages vacances familles.
13 h Magazine 85.
15 h Musique pour un dimanche (et à 17 h 25).
15 h 15 Théâtre : les Chemins de fer.
Comédie d'Eugène Labiche, enregistrée au Théâtre de la Ville. Mise en scène Serge Peyrat, avec M. Chevit...
Dans le hall de la Société des chemins de fer se croisent la famille Ginginet, M. et Mme Jenny, Taniou, employé subalterne, Bernardon, employé supérieur... et un capitaine à la gâchette nerveuse. Tout le petit monde de Labiche se retrouve dans le Paris-Strasbourg. Humour piquant d'un des grands maîtres du théâtre burlesque.
18 h Emission pour les jeunes.
19 h Au nom de l'amour.
20 h RFO Hebdo.
20 h 35 Variétés. Macadam : En suivant son rêve.
Avec Dorothée, Pascal Danel, Nathalie Dream...
21 h 30 Aspects du court métrage français.
La Première Journée de Nicolas, *de Manuel Poirier* ; le Dernier Héros, *de Gérard Cuq.*
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle King Vidor et l'Amérique) : le Rebelle.
Film américain de K. Vidor (1949), avec G. Cooper, P. Neal, R. Massey, K. Smith (v.o. sous-titrée. N.).
Un architecte défend son indépendance et ses conceptions artistiques contre la routine et les compromis. Il s'éprend d'une femme aussi individualiste et indomptable que lui. Exaltation de la volonté humaine, de la force de caractère, de l'intransigeance, de la passion et de l'érotisme. Un couple stupéfiant : Gary Cooper-Patricia Neal.
0 h 20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h 15, Nana Mouskouri en concert ; 8 h 5, Cabou Cadin (et à 14 h 25) ; 9 h 20, Gym à gym ; 9 h 30, Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux, film de C. Serreau ; 11 h 5, Pinot, simple flic, film de G. Jugnot ; 12 h 30, La romance de Betty Boop ; 13 h 5, Reilly, l'as des espions ; 13 h 55, Série : l'Hôtel en folie ; 15 h 10, Top 20 ; 16 h 5, Hill Street Blues ; 17 h, Show devant : Josiane Balasko ; 18 h, *le Juge*, film de P. Lefebvre ; 19 h 45, Club de la presse ; 21 h, Carmen, film de C. Saura ; 22 h 45, Boxe ; 1 h 15, Légitime violence, film de S. Leroy.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h 3, Chasseurs de son ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous ; 7 h 45, Dits et récits ; 8 h, Orthodoxie ; 8 h 25, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France ; 10 h, Messe à Saint-Gilles d'Etampes ; 11 h, Les prisonniers de guerre (mémoires de captivité) ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : Christo à la fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, « Le Merle siffleur », de Lise et Arthur London. Avec J. Bruno, C. Coderey... ; 16 h 5, La tasse de thé, rencontre avec Daniel Ceccaldi ; à 17 h 45, Histoire-actualité : Auguste Renoir, le succès hier et aujourd'hui ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes ; 20 h, Musique : La conférence des rockers.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : les Marolles, vieux quartier de Bruxelles.
22 h 30 Musique : les musiques d'Irak.
0 h Clair de nuit : chasse au snark.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : femmes fidèles, femmes fatales ; 7 h 3, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère : 9 h 5, Cantate : Bach ; 10 h, Les voyages musicaux du docteur Burney : Où le docteur devient de plus en plus exaspéré par le goût français ; œuvres de Couperin, Dauvergne ; 12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Disques compacts : œuvres de Rimski-Korsakov, Albeniz, Cage ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? « l'opéra, un message pour l'avenir », par Gérard Mortier, directeur du Théâtre royal de la Monnaie ; œuvres de Mozart, Wagner, Gluck, Rossini, Mendelssohn, Verdi ; 19 h 5, Jazz vivant : jazz en France ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert : *Symphonie en ut*, de Stravinski ; *Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur*, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. C. Davis, sol. A. Brendel, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex libris : Baudelaire/Wagner ; à 1 h, Les mots.

LES SOIRÉES DU LUNDI 3 JUIN

TF 1	20 h 35, Cinéma : *Une belle fille comme moi*, de F. Truffaut ; 22 h 15, Internationaux de tennis à Roland-Garros ; 22 h 30, Etoiles et toiles ; 23 h 35, C'est à lire.
A 2	20 h 35, L'heure de vérité, avec M. Jack Lang ; 21 h 55, Théâtre : *le Téléphone vert*, de G. Vassal ; 22 h 20, Document : la Traversée des apparences ; 23 h 10, Histoires courtes d'animation ; 23 h 50, Bonsoir les clips.
FR 3	20 h 35, Cinéma : *la Chamade*, d'A. Cavalier ; 22 h 50, Thalassa ; 23 h 35, Série : De la fumée sans feu ; 23 h 40, Prélude à la nuit.
CANAL PLUS	20 h 35, Cinéma : *le Cadeau*, de M. Lang ; 22 h 25, *Sports : boxe et hockey* ; 1 h 5, Cinéma : *l'Homme blessé*, de P. Chéreau.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 2 JUIN

– *Mme Huguette Bouchardeau*, ministre de l'environnement, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Midi Presse », de TF 1, à 12 heures.

– *Mme Marie-France Garaud* est interrogée par les journalistes de l'émission « Forum », de RMC, à 12 h 30.

– *M. François Léotard*, secrétaire général du Parti républicain, est l'invité de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Shimon Pérès*, premier ministre israélien, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 h 15, retransmis sur Canal Plus à 19 h 45.

LUNDI 3 JUIN

– *Mgr Lefebvre*, chef de file des catholiques intégristes, est reçu à l'émission « Cinq minutes, cinq questions », de Canal Plus, à 8 h 5.

– *M. Valéry Giscard d'Estaing*, ancien président de la République, est l'invité de « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 20.

– *M. Jack Lang*, ministre de la culture, participe à « L'heure de vérité », d'Antenne 2, à 20 h 35.

PARIS EN VISITES

LUNDI 3 JUIN

« Cent tombeaux d'étrangers dont le talent a contribué au renom de la France », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Le village de Charonne », 14 h 30, sortie métro A.-Dumas (Hauts lieux et découvertes).

« Décors et restaurations des hôtels et des jardins du Marais ; le palais Soubise, l'hôtel de Lamoignon et son jardin, jardins et hôtel de Guénégaud, futur musée Picasso et son jardin XVIIe », 15 h, statue Louis-XIII, centre place des Vosges (C.-A. Messer).

« La franc-maçonnerie », 15 h, 16, rue Cadet (Marion Ragueneau).

« L'hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou.

« Tombes célèbres du cimetière du *Père-Lachaise*, 14 h 30, *entrée* principale bd de Ménilmontant.

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges » (sortie métro Saint-Paul).

« Ile de la Cité, Notre-Dame et Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 30, métro Cité.

« Le Marais sous Louis XIII », 14 h 30, devant l'église Saint-Paul (Arcus).

« Le Palais de justice et la vie sous Saint Louis. La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 15 h, métro Cité (I. Hauller).

« Le Musée de la femme et la collection d'automates de Jacques Damiot », 14 h (autobus n° 43, arrêt du Centre (Neuilly).

« Passy, le cimetière le plus « chic » de Paris, 15 h, 2, avenue Paul-Doumer.

« Hôtels du Marais » (nord), place des Vosges, 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau.

« La grande et la petite écurie du château de Versailles, collections de moulages antiques grecs et romains », 14 h 30, grille petite écurie.

« La crypte archéologique, 15 h, devant entrée crypte, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

MARDI 4 JUIN

« Cent tombes juives dans un cimetière chrétien », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« L'Œuvre d'Ossip Zadkine », 14 h 30, 100 *bis*, rue d'Assas (Hauts lieux et découvertes).

« Le vieux Belleville », 15 h, métro Belleville (Mlle Leblanc).

« Conciergerie et Sainte-Chapelle », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge (Mlle Rojon).

« Les hôtels de la rue du Bac, la fontaine des Quatre-Saisons, le jardin des Missions étrangères », 15 h, place Saint-Thomas-d'Aquin (*Anne Ferrand*).

« Le quartier de l'Horloge », 15 h, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« La colline russe de la rue de Crimée », 15 h, 93, rue de Crimée.

L'église Saint-Etienne-du-Mont, 15 h, entrée de l'église.

« Cités d'artistes de la Glacière et de la Butte aux cailles », 15 h, sortie métro Glacière (G. Botteau).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie.

« Hôtels et jardins du Marais ; place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul.

« A l'Arsenal, les appartements XVIIe siècle de la duchesse de la Meilleraye », 14 h 45, métro Sully-Morland, guichet billets.

« La cristallerie de Baccarat », 15 h, 30 *bis*, rue de Paradis (Marion Ragueneau).

« Visite des fours Poilâne », 14 h 15, guichets métro Porte-de-Vanves.

« La Monnaie » (hôtels et ateliers), 14 h 45, 11, quai Conti.

« Les moulins de la butte Montmartre et les maisons du village », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (M. Banassat).

CONFÉRENCES

LUNDI 3 JUIN

26, rue Bergère, 20 h, « Quel sens donner à sa vie ? Esotérisme et formation doctrinale. Connaissance de soi. Prière du cœur. Vers un nouvel âge » (Jean Biès).

Académie des sciences morales et politiques, « Mariage et cohabitation. Aspects éthiques d'un problème sociologique ».

1, rue V.-Cousin (Bachelard), 19 h 30, « Peut-on faire une prévention du cancer ? » (Pr M. H.-G. Cloarec).

MARDI 4 JUIN

Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, « Le Cycle de la réincarnation », 19 h 15 précises.

78, bd Raspail, 15 h, « Symbolique égyptienne », (E. Laffont) ; 16 h, « La civilisation gothique en France » (P. Soufflet).

16, rue de la Sorbonne, amphi Guizot, 19 h 30, « L'impressionnisme et le problème de l'homme », Van Gogh, de l'individuel, de l'absolu » (R. Huyghe).

26, rue Bergère, 20 h, « Du corps malade au corps dansant », (F. Schott-Billman, Psychanalyse danse thérapie).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 1er juin :

UN DÉCRET

● N° 85-563 du 31 mai 1985 relatif aux attributions du ministère des droits de la femme.

UN ARRÊTÉ

● Du 22 mai 1985 fixant le nombre maximal de places mises en 1985 au concours spécial ouvrant accès aux grandes écoles d'ingénieurs.

UNE CIRCULAIRE

● Du 28 mai 1985 en application de l'article 9 de la loi n° 82-1021 du 3 décembre 1982 relative au règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la seconde guerre mondiale.

EN BREF

M. Berneron accuse le docteur Diallo

Dans un entretien publié samedi 1er juin par le quotidien régional *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, M. Claude Berneron, le mari de la jeune femme morte le 30 octobre dernier à l'hôpital de Poitiers, accuse le docteur Bakari Diallo d'être à l'origine du décès de son épouse Nicole.

« Il faut que Diallo et ses complices soient punis. J'emploierai tous les moyens pour qu'il rentre en cellule ; je ne veux plus voir cet homme-là dehors », a-t-il déclaré à notre confrère. M. Berneron a, de toute évidence, fait siennes les conclusions des policiers chargés de l'enquête (*le Monde* du 23 mai).

● *Trente-quatre morts dans des tornades aux Etats-Unis.* – Trente-quatre personnes au moins ont trouvé la mort, vendredi 31 mai, dans les tornades qui ont balayé une partie des Etats de Pennsylvanie et d'Ohio. La dépression responsable de ces tornades provenait de la région nord de Toronto (Canada) où elle a tué au moins douze personnes. Plus de deux cents blessés ont été hospitalisés aux Etats-Unis, où les villes d'Albion, Cooperstown et Cranes Ville ont été les plus touchées. – *(AFP).*

● *Faux dollars saisis à Calais : trois arrestations.* – Une somme de 1 125 000 faux dollars US en coupures de 50, d'un type de contrefaçon inconnu en France, représentant une contre-valeur de plus de 11 millions de francs, ont été saisis, mercredi 29 mai, à Calais.

Trois trafiquants, un Canadien, *Clément Rhoudius, trente-neuf ans*, un Allemand de RFA, Ralf Krieg, quarante et un ans, et un Turc possédant également la nationalité canadienne, Frank Tuckson, trente-huit ans, ont été appréhendés et écroués.

L'enquête avait commencé sur mission rogatoire de M. Pierre Petriat, juge d'instruction à Nantes. Selon les premiers éléments recueillis, ces coupures apocryphes pourraient provenir d'Allemagne de l'Ouest.

● *Un nouvel archevêque de Monaco.* – Jean-Paul II a nommé le père Joseph-Marie Sardou, qui était supérieur de l'école Notre-Dame de la Visite à Marseille, archevêque de Monaco en remplacement de Mgr Brand, nommé évêque de Strasbourg en 1984.

[Né le 25 octobre 1922 à Marseille, le père Joseph-Marie Sardou entre au noviciat de la congrégation du Sacré-Cœur de Jésus, où il fait sa profession religieuse en 1942. Ordonné prêtre en 1949, il est successivement vice-recteur de la maison Timon-David à Marseille ; conseiller au scolasticat de Montriant ; assistant économe de l'école métropolitaine d'Aix-en-Provence ; procureur général de la congrégation ; curé de la paroisse Saint-Cyrille, à Rome ; supérieur général de la congrégation et supérieur de l'école Notre-Dame de la Visite à Marseille. Il est assistant ecclésiastique de la FIMCAP (Fédération internationale des mouvements catholiques d'actions paroissiales-communautés de jeunes) et assistant du BICE (Bureau international catholique de l'enfance).]

● *Manifestation à Ajaccio : un blessé.* – Des incidents ont eu lieu vendredi 31 mai en fin d'après-midi à Ajaccio à l'annonce de la condamnation à sept ans de prison de M. Noël Luciani, « l'archiviste du FLNC ». Deux cents à trois cents nationalistes ont harcelé sur le cours Napoléon les gendarmes mobiles, qui ont dû faire usage de grenades lacrymogènes. Un manifestant a été blessé, deux autres interpellés.

M. Noël Luciani, trente-quatre ans, comparaissait devant le tribunal de grande instance pour complicité d'attentats, détention illégale d'armes, reconstitution de ligue dissoute et recel de documents volés. Au cours d'une perquisition à son domicile, les policiers avaient découvert une charge explosive, des bombes et des cagoules, ainsi qu'une liste de noms de personnes visées dans les plastiquages

CARNET

Naissances

– M. et Mme Guy SÉGUIN
ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

François.

70, rue du Javelot,
75013 Paris.

Décès

– L'association Enseignement public et informatique *(EPI)*
à la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Joël CORBIN,
membre du conseil d'administration,

survenu le 25 mai 1985.

Les obsèques ont eu lieu à Vinsobres le mardi 28 mai.

– Mme Henri Duplantier,
Ses enfants et ses petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

M. Henri DUPLANTIER,
notaire,

survenu le 30 mai 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 3 juin 1985, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques à Pau.

– Mme Marc Giustiniani,
son épouse,
L'ingénieur en chef de l'armement et Mme Jean-W. Marcel,
Le docteur et Mme Gabriel Fatome,
M. et Mme Daniel Jubert,
Maître et Mme Philippe Douchet,
ses enfants,
Valérie, Laurent et Julien Marcel,
Matthieu, Thomas et Emilie Fatome,
Romain, Antoine et Constance Jubert,
Camille et Sophie Douchet,
ses petits-enfants,
Les familles Biard, Bedet, Billon, Chanteux, Hamel, Lux, Masson, Simon, Villars,
Le personnel de « la Presse de la Manche »,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc GIUSTINIANI,
président-directeur général
de « *la Presse de la Manche* »,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à son domicile le 24 mai 1985, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 28 mai à Urville-Nacqueville.
Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue de l'Alma,
50100 Cherbourg.

– Mme André Maunoury,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MAUNOURY,
ingénieur des Mines de Paris,

survenu le 30 mai 1985 à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques seront célébrées en la collégiale Saint-Martin de Montmorency, le mardi 4 juin, à 10 h 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmorency.

7, rue Turin,
95160 Montmorency.

– Alain et Florence Parreins
font part du décès de leur mère,

Mme Josette PARREINS,
née Petitalot.

Les obsèques seront célébrées le mardi 4 juin à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales.

6, rue Brémontier,
75017 Paris.

Remerciements

– Mme Bétancourt-Wanegue,
son épouse,
Cécile et Thierry Bétancourt,
ses enfants,
M. et Mme André Bétancourt,
ses parents,
M. et Mme Zénon Wanegue,
ses beaux-parents,
Ses frère, sœur, belles-sœurs et beaux-frères,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean-Claude BETANCOURT,
sous-préfet,
directeur du cabinet du préfet,
commissaire de la République
de la *région Alsace et du Bas-Rhin*,

expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– *Le 2 juin 1977*, notre cher

Roger KUKAWKA

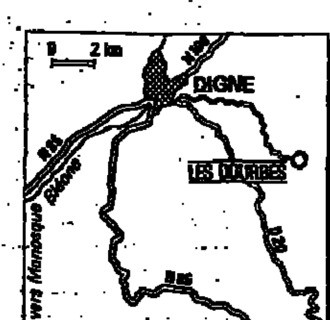
nous a quittés.
Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Le Monde
REGIONS

EN HAUTE-PROVENCE

Les Albanais des Dourbes

Au mur un aigle bicéphale sur fond de drapeau rouge : l'emblème national albanais, mais sans l'étoile à cinq branches. Au sol des peaux de mouton sur quoi le père s'avance pieds déchaussés comme à la mosquée. Le grand fils de vingt-quatre ans ne fume pas. *« Par respect pour mon père. »* L'épouse et mère n'a fait qu'apparaître, furtive, pour servir un café évidemment turc. Au bout de la tortueuse route de montagne, à moins de 10 kilomètres de Digne, on est en Albanie musulmane, paysage compris.



Au pied d'une falaise encore enneigée défile un petit troupeau laineux que deux adolescents « gouvernent » dans la langue de là-bas. Tout Dourbes est albanais : une cinquantaine d'habitants, les trois familles de trois frères arrivés ici dès 1961, après un (trop) long passage par la Yougoslavie, fuyant le régime de Tirana mais emportant à la semelle de leurs souliers traditions, langue, culture, religion.

Vingt-quatre ans après, le père se sent toujours *« de passage »*, prêt à *« rentrer »*. Le fils aussi. Né en Yougoslavie, il n'a jamais vu son pays mais rêve tout autant de la princesse lointaine. Statut : réfugiés politiques, citoyens albanais.

Sont-ils pour autant repliés sur eux-mêmes, fermés à leurs voisins de la ville toute proche ? Nullement. Ils travaillent à Digne (pas les femmes !). Le père avait trouvé de l'embauche à la scierie. Les enfants sont devenus techniciens radio, journaliste stagiaire, élèves ou professeur (d'anglais) au lycée. Et ils sont cinq dans le Quinze local ! Le racisme n'est pas passé par là, et voilà belle lurette que dans la claire petite cité thermale on ne se demande même pas s'ils sont plus ou moins dignois que *« les premiers occupants »*.

Il a fallu la mort d'Enver Hodja pour que la presse locale se souvienne de « ses » Albanais. Qu'est-ce qu'ils pensaient ? Etait-ce l'espoir d'un changement là-bas ? Le père dit : *« J'ai reçu plus de cent coups de téléphone : de Manosque, de Paris* [900 Albanais], *de Bruxelles* [2 500]. *Tous étaient heureux de cette bonne nouvelle. Hélas ! En d'autres pays la dictature meurt quand le dictateur disparaît. Voyez en Espagne, au Portugal, en Amérique latine. Mais pas chez nous ! Pas sous ces régimes ! Eux, ils continuent ! Et ça, en France, vous ne le dites pas assez. »* Tous ceux qui ont téléphoné ce jour-là, Bruxellois ou Manosquins — il y a d'ailleurs eu un mariage, entre soi, de Bruxelles à Manosque, — ont redit leur espoir, quand même, de pouvoir rentrer un jour dans une Albanie *« délivrée de la répression »*. (Au mur, face au drapeau, il y a aussi deux portraits de famille : un fusillé, un mort en détention après dix-huit ans de prison.) *« Et, pour avoir fui, nous sommes tous condamnés. »*

Ici se place une exclamation « dérangeante », pathétique pour ce qu'elle veut ignorer la diplomatie des Grands (qui ne veulent pas jouer le jeu des petits), la géopolitique, la Realpolitik et *« toutes ces sortes de choses »... « Pourquoi les pays libres ne font-ils rien pour nous aider à délivrer notre patrie ligotée ? Après tout, l'Albanie n'est pas dans le pacte de Varsovie. »* Cet argument leur paraît en béton. En tout cas, eux, ils se tiennent toujours prêts à partir des Dourbes en famille. *« Vers une Albanie devenue républicaine et démocratique. »* Ou alors, ou sinon, tous les deux, père et fils, sac au dos...

C'est vrai, dans ce coin de haute Provence où se rencontrent, comme en Albanie, montagne et Méditerranée, ils se sentent un peu comme chez eux. Mais quoi, ce n'est pas *« chez nous »*.

JEAN RAMBAUD.

ALSACE

COLMAR : *le premier lycée japonais en Europe*

La coopération amorcée entre les départements du Rhin et le Japon sous l'impulsion du Tokyo Office for Alsace aboutira au printemps 1986 à l'ouverture près de Colmar de la première école secondaire japonaise en Europe.

Cet établissement accueillera quelque cent quatre-vingts enfants, garçons et filles, de ressortissants japonais vivant en Europe. Le pensionnat du Sacré-Cœur à Kientzheim, créé en 1839 et fermé il y a trois ans, a été retenu pour cette implantation. L'investissement prévu est de 20 millions de francs.

La coopération entre l'Alsace et le Japon se traduit aussi, actuellement, par le tournage d'une série télévisée de treize épisodes d'une heure par la Fuji Television Network, dans le village de Niedermorschwihr. Cent millions de Japonais seront appelés à voir ce feuilleton fin 1985-début 1986.

AQUITAINE

BORDEAUX : *esturgeons en Gironde*

Les chercheurs du CEMAGREF (*Centre d'études du machinisme* agricole et du génie rural des eaux et forêts) viennent d'effectuer une cinquième tentative en vue de permettre la reproduction artificielle des esturgeons de l'estuaire de la Gironde. Les pêches expérimentales menées avec des pêcheurs professionnels associés au projet ont permis cette année la capture de deux mâles aptes à la reproduction. On cherche toujours une femelle.

L'opération est d'autant plus délicate que les expérience précédentes ont montré que les femelles ne supportent pas la captivité plus de quelques jours.

Si l'esturgeon est maintenant protégé, sa survie reste très aléatoire, essentiellement parce que ce migrateur n'est apte à la reproduction qu'à partir de quinze à dix-sept ans pour les mâles, de vingt à vingt-deux ans pour les femelles...

ARCACHON. — L'ouverture d'un centre aquatique de loisirs, le plus grand d'Europe, est prévue pour le 15 juin à Gujan-Mestras, en bordure de la voie rapide Bordeaux-Arcachon et à quelques kilomètres de l'autoroute A 10. Installé sur 10 hectares dans la forêt de pin, en bordure du bassin, ce centre aura pour principales attractions une rivière rapide et une piscine de 2 500 mètres carrés.

Les principaux actionnaires sont *l'UAP, la Banque Worms, la Caisse* des dépôts et consignations, la MACIF et un promoteur américain M. Leeman déjà à l'origine de l'Aqualande de Cap d'Adge dans l'Hérault.

BOURGOGNE

DIJON : *l'« autre assemblée régionale »*

Le président du comité économique et social de Bourgogne, Jacques Favier, tape sur la table ! A six mois de l'échéance de son mandat, il pose sèchement la question du devenir et du rôle précis de l'« autre assemblée régionale ».

Fonctionnaire à la retraite, syndicaliste de la première heure, cofondateur, le 18 décembre 1947, de la CGT-FO, dont il est toujours secrétaire adjoint de l'union départementale de l'Yonne, Jacques Favier voudrait réhabiliter au niveau régional le pouvoir *« socio-professionnel »*. *« En France*, constate-t-il, *nous sommes ainsi faits que nous n'avons pas d'autre réflexe, quand quelque chose ne va pas, que de nous tourner vers les décideurs politiques exlusivement qui n'ont pas toujours une connaissance suffisante du terrain. »* D'où, pour Jacques Favier, l'usage qu'il aimerait faire, s'il disposait du personnel nécessaire, du droit d'« auto-saisine » que détient le CES et qui lui permettrait de mettre en lumière des dossiers pas toujours étudiés par les politiques.

BRETAGNE

BREST : *un port pour Ouessant*

Les travaux d'implantation d'une digue de 90 mètres ont commencé à Ouessant, au large de Brest, point final du continent européen et seule île bretonne habitée à ne pas disposer d'un port utilisable par tous temps.

Jusqu'ici, le bateau qui assure les liaisons régulières avec cette île, distante de 55 kilomètres de Brest et peuplée de mille deux cent cinquante-cinq habitants, devait accoster à un môle rudimentaire dans la baie du Stiff et l'accès par gros temps était périlleux.

Après de nombreuses demandes, le conseil général du Finistère et le conseil régional de Bretagne ont décidé de construire avant deux ans un véritable port dans la baie du Stiff, l'endroit de l'île le mieux abrité des vents dominants d'ouest. Les bateaux pourront y rester accostés durant la nuit, permettant ainsi aux Ouessantins de faire l'aller et retour sur le continent dans une même journée, ce qui n'est pas le cas *actuellement, à moins d'emprunter* l'avion, plus onéreux.

RENNES. — L'Institut culturel de Bretagne, créée en décembre 1981 par le conseil régional afin d'appliquer la charte culturelle bretonne, va entreprendre l'édition d'une encyclopédie de la Bretagne. Ce sera la deuxième encyclopédie *régionale en France, puisque le douzième* et dernier volume de celle d'Alsace doit paraître à la fin de cette année.

Le projet de l'Institut culturel de Bretagne porte sur une encyclopédie en 12 volumes de 600 à 700 pages chacun, auxquels s'ajouteraient un volume bibliographique comportant de 30 000 à 40 000 références et un *atlas de Bretagne*.

Plusieurs centaines d'auteurs participeront à cette réalisation qui coûtera entre 12 et 15 millions de francs. La parution du premier volume est prévue pour l'automne 1986, celle du douzième et dernier à la fin de 1989.

CENTRE

Le cinéma tient la route

Il court, il court le cinémobile sur les routes en Sologne et en Beauce. Chaque matin, il fait son entrée sur la place du village et, sous l'œil des badauds, cet énorme camion s'ouvre comme un éventail et déploie une petite salle confortable de cent places. Lancée par le Centre d'animation culturelle (CAC) d'Orléans, la première salle ambulante de cinéma en France fête aujourd'hui ses deux ans.

Les responsables s'étaient donné pour objectif de présenter des films art et essai, sortis depuis moins de six mois dans les salles parisiennes, dans une vingtaine de communes rurales de moins de cinq mille habitants, dans trois départements : le Loiret, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher. Leur double pari, culturel et financier, est en passe d'être gagné : une moyenne de cent à cent vingt spectateurs par commune visitée, un fonctionnement en quasi-autofinancement. *« Gadget de luxe pour intellectuels, nous a-t-on dit au départ. Les Cassandres en sont pour leurs frais »*, explique Gérard Poitou, responsable du cinémobile, animateur du CAC d'Orléans.

C'est en feuilletant par hasard une revue de cinéma que Pierre Muller, le prédécesseur de Gérard Poitou a appris l'existence de l'outil dont il rêvait, conçu par un carrossier, Philippe Masliah. L'opération a coûté 800 000 F, somme prise en charge en grande partie par le ministère de la culture avec l'aide de la région et du Crédit agricole. Une seule personne, à la fois chauffeur, guichetier et projectionniste assure la tournée.

CHAMPAGNE-ARDENNE

TROYES : *Clairvaux en liberté*

L'abbaye de Clairvaux dans l'Aube, fondée au début du XIIe siècle par Bernard de Fontaine, le futur saint Bernard, et transformée sous Napoléon Ier en « maison centrale », *sera ouverte aux touristes*, annonce la direction régionale des affaires culturelles.

Ainsi, la Maison des convers (« Domus conversorum »), dotée d'un cellier de grande valeur, vestige de la construction originelle, et le grand cloître, datant du XVIIIe siècle, qui a servi de prison jusqu'en *1971*, réintégreront le « domaine public », grâce notamment à l'action entreprise par l'Association pour le renouveau de l'abbaye de Clairvaux. Les travaux de réfection sont actuellement en cours sous l'égide du ministère de la culture.

CORSE

BASTIA : *machines corses pour vendanges françaises*

Vendanges françaises, c'est le nom de la nouvelle société de machines à vendanger née de *l'alliance entre les sociétés Femenia* de Bastia et Vecture de Bordeaux. Les deux entreprises, qui fabriqueront une gamme de sept modèles, en particulier pour les vignobles de Bourgogne et du Médoc, espèrent produire trois cent cinquante machines en 1986 et devenir ainsi le n° 2 du marché français de la machine à vendanger, après la société Prau,

Vendanges françaises négocie actuellement un accord de commercialisation avec Renault-Agriculture pour faire distribuer ces machines dans les principales régions viticoles françaises.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

MENDE : *la révolution des parcmètres*

Tout finit par arriver en Lozère, même les parcmètres et les horodateurs ! Mende a douze mille habitants, un seul feu rouge, et, depuis peu, cinq cents places de stationnement payant dans le centre-ville.

La municipalité a décidé d'introduire cette révolution en douceur. Des contractuelles ont d'abord glissé sous les essuie-glaces des papillons jaunes afin d'informer les automobilistes de la nouvelle réglementation. On vient de passer aux avertissements de couleur orange, avant d'en arriver aux contraventions. Les opposants sont malgré tout passés à l'offensive. L'Union fédérale des consommateurs de la Lozère appelle au boycottage ; le Parti communiste parle d'« *impôt déguisé* » et les élus de la gauche qui siègent au conseil municipal estiment qu'« *une telle décision va à l'encontre de l'intérêt général* ».

MONTPELLIER. — Un stage d'initiation et de formation à l'informatique — le premier en France du genre — a été ouvert aux détenues de la maison d'arrêt de Nîmes. Organisé par la délégation régionale aux droits de la femme, avec la collaboration des services pénitentiaires régionaux, il rassemble douze détenues volontaires, condamnées ou prévenues en attente de leur procès, âgées de vingt-deux à soixante ans.

Le stage se déroule dans la prison même en deux temps : information et initiation pendant quatre semaines, et perfectionnement pendant vingt-quatre semaines, aboutissant au CAP de comptabilité informatique ou au BEP d'agent des services administratifs en informatique.

LIMOUSIN

LIMOGES : *« le Platini des races à viande »*

« Le bovin limousin, c'est le Platini des races à viande » ; cette appréciation colorée vient du ministère soviétique de l'agriculture, après la présentation de quelques champions reproducteurs au salon AGROPROM de Moscou. Les reproducteurs bovins limousins sont aujourd'hui présents dans une trentaine de pays, généralement voués à l'élevage extensif (Etats-Unis, URSS, Brésil, Argentine, Chine, Hongrie, Nouvelle-Zélande, etc.), qui apprécient sa rusticité et sa capacité à vivre dans un état quasi *sauvage. Ces pays ont créé le* Conseil international bovin limousin pour suivre les progrès de la race à travers le monde.

Le Herd-Book limousin, qui est l'artisan principal de cette expansion internationale, fêtera l'an prochain son centième anniversaire.

PICARDIE

AMIENS : *fissures au palais*

Les élus d'Amiens — le maire est M. René Lamps, communiste — appellent *« désordres »* plutôt que *« malfaçons »* les fissures apparues dans le Palais des congrès, tout juste âgé d'un an. Ils ont saisi le tribunal administratif afin qu'une expertise soit réalisée. Les murs et les piliers porteurs sont bons. C'est au niveau des portes, des cloisons, des sols que sont apparus des jours inquiétants. Le concierge et son épouse ont même été blessés le 17 mars par la chute d'une grille du parc.

Le terrain sur lequel il est construit, dans la vallée de la Selle, à l'ouest de l'agglomération, est marécageux. Des pieux ont été coulés dans la tourbe afin d'atteindre la couche solide de craie. Cela suffira-t-il à assurer l'édifice ?

Le Palais des congrès d'Amiens a longtemps été et est encore un sujet de discorde entre la majorité de gauche *et l'opposition. Il a coûté* 120 millions et sa rentabilité est loin d'être assurée.

RHONE-ALPES

GRENOBLE : *une télécabine sous-marine ?*

En installant, en 1967, près de Marseille, le Téléscaphe — une télécabine sous-marine — Denis Creissel, l'ingénieur grenoblois spécialisé dans les remontées mécaniques, et l'ancien champion de ski James Couttet réalisèrent une première mondiale qui n'eut pas, toutefois, le succès escompté. Mais, demain, ce procédé pourrait fort bien être repris.

Le transport des nodules polymétalliques pourrait fort bien se faire dans quelques dizaines d'années, estime Denis Creissel, par des télécabines sous-marines ; le câble, qui est incompressible, est en mesure d'atteindre les très grandes profondeurs. *« Le câble*, rappelle Denis Creissel, *peut, à partir d'un moteur et avec quelques pylônes, aller n'importe où. »*

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Dominique Antoni, Roger Becriaux, Georges Chatain, Pierre Cherruau, Didier Cornaille, Michel Curie, Claude Francillon, Jean-Marc Gilly, Régis Guyotat, Bernard Lederer, Gabriel Simon, Christian Tual.

Paris ne vit pas aux dépens de la province

Quinze milliards de francs pour les grands chantiers du président, encore un milliard si les JO sont organisés à Paris en 1992, l'Etat déverse un véritable pactole sur Paris. La capitale, dont les équipements culturels et les transports en commun sont partiellement financés par le budget de la nation, vit-elle, comme beaucoup le pensent, aux dépens de l'Hexagone ? A la demande de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, la DATAR, les chercheurs de l'Institut d'urbanisme de Paris ont tenté d'éclaircir cette question si controversée (1).

Première constatation : dans la distribution des fonds, l'équilibre est à peu près respecté. En 1976 (dernière année pour laquelle les comptes de l'Etat étaient connus lorsque l'enquête a démarré), la puissance publique a dépensé, selon les départements, entre 8 700 et 6 300 francs par habitant. Cette année-là, les Corses tenaient la tête, suivis des Lozériens et des Parisiens, les Savoyards venant en queue. Entre les plus favorisés et les moins bien servis, l'écart ne dépassait pas 2 400 francs.

Mais, deuxième observation, un gouffre séparait les différentes ponctions fiscales. Chaque Corse était taxé pour 5 800 francs, chaque Lozérien pour 5 950, alors que le citoyen des Hauts-de-Seine était mis à contribution pour 9 800 francs et le Parisien pour 15 880 francs. En 1976, chaque citoyen de la capitale a donné à l'Etat 7 700 francs de plus qu'il n'en a reçu.

Les chercheurs de l'Institut d'urbanisme pensent que, à quelques variations près, cette situation est quasi permanente. Dans la balance entre les recettes et les dépenses budgétaires, quinze à vingt départements sont régulièrement « perdants » : ceux de l'Ile-de-France, de l'Alsace et de Rhône-Alpes, auxquels s'ajoutent la Loire, les Alpes-Maritimes et la Loire-Atlantique. Ce sont les régions les plus peuplées et les plus actives, celles aussi où le tertiaire est particulièrement développé. Sur l'autre plateau, on trouve en gros soixante-quinze départements qui, par tête d'habitant, reçoivent généralement plus qu'ils ne donnent : les trois quarts du pays en somme.

Ne crions pas à l'injustice. Il en va des collectivités territoriales comme des contribuables. Elles nourrissent le budget de la nation *au prorata* de leurs revenus. A condition que le système fiscal soit à peu près équitable, payer des impôts est un signe de prospérité. *Chaque département consacre* en effet 28 % de ses ressources à alimenter le ministère des finances. Une seule exception à cette moyenne : Paris, où sont concentrées les plus grandes fortunes du pays et qui y consacre 43 % de ses revenus.

A l'instar du budget, la Sécurité sociale est, elle aussi, une gigantesque machine à redistribuer des fonds. Ses prestations sont à peu près partout de même importance. On n'est pas plus malade en province qu'à Paris. Il n'en va pas de même des cotisations, qui, elles, sont liées aux revenus. Ainsi, en 1976, les habitants de l'Ile-de-France versaient 7 650 francs à la sécurité sociale, alors que ceux du Languedoc ne payaient que 3 750 francs. Tout compte fait, la région capitale a déboursé 75,5 milliards de francs et n'a récupéré que 56,3 milliards. Les cotisants de l'Ile-de-France ont donc fait cadeau à leurs concitoyens de plus de 19 milliards de francs cette année-là.

Au total, par le budget et par la sécurité sociale, les transferts financiers des régions économiquement musclées vers les zones moins développées dépassaient déjà 50 milliards de francs il y a dix ans.

Certains services publics participent à *cette redistribution de richesse. Si le timbre* est au même prix pour tout le monde, il revient infiniment moins cher de distribuer le courrier dans Paris, Lyon ou Marseille qu'en milieu rural. En achetant leur billet SNCF au même tarif que dans le reste de l'Hexagone, les habitants des grandes métropoles qui fréquentent les lignes les plus rentables financent sans le savoir les lignes secondaires lourdement déficitaires.

Ces observations mériteraient d'être contrôlées, approfondies, affinées. La régionalisation ouvre là une vaste zone de recherche encore mal explorée. Mais on peut dire que, en gros, c'est la France située à l'est d'une diagonale Cherbourg-Montpellier qui aide la France de l'Ouest ; les grandes villes qui soutiennent la campagne, et la plaine qui nourrit la montagne.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) « Les départements qui payent pour les autres ». Essai sur la répartition spatiale des fonds budgétaires, par Laurent Davezies, Corinne Larrue et Rémy Prud'homme, juin 1983. « Does Paris subsidize the rest of France ? », par Remy Prud'homme. « I trasferimenti interregionali indotti dalle politiche tariffarie dei grandi enti pubblici in Francia », par Remy Prud'homme, mai 1984.

Publications disponibles à l'Institut d'urbanisme de Paris, avenue du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil Cedex.



(Plantu)

Économie

REPÈRES

Commerce extérieur : aggravation du déficit aux Etats-Unis...

Le déficit commercial américain a atteint 11,9 milliards de dollars en avril contre 11 milliards en mars, à la suite d'une baisse de 3,6 % des exportations (17,8 milliards) et d'une progression de 0,5 % des importations (29,7 milliards). Pour les quatre premiers mois de l'année, le solde négatif des échanges représente 44,6 milliards, soit 5,8 % de plus que pour la même période de 1984. Il devrait s'élever à quelque 140 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année, contre 123 milliards en 1984.

...Augmentation de l'excédent au Japon

La balance commerciale japonaise a enregistré, en avril, *un excédent de 4,1 milliards de dollars, en hausse de 6,1 %* par rapport au même mois de 1984. Les exportations se sont élevées à 14,7 milliards de dollars, en augmentation de 3,1 % par rapport à avril 1984, grâce aux ventes d'automobiles aux Etats-Unis et à une forte hausse des ventes de produits sidérurgiques et de télévisions à la Chine. Les importations ont progressé de 2,1 % pour atteindre 10,6 milliards de dollars. Cette augmentation, la première depuis trois mois, a eu lieu malgré une baisse de 3,9 % des achats de pétrole.

Pneumatiques : l'allemand Conti prend le contrôle de Semperit

La société allemande Continental Gummi Werke (Conti) prend le contrôle à 75 % de toute la division pneumatiques du fabricant autrichien Semperit (*le Monde* du 24 mai). L'accord vient d'être signé. Conti paiera 47 millions de DM (143 millions de francs). Les 25 % restants demeureront la propriété du Creditanstalt Bankverein de Vienne, dont l'Etat *autrichien détient la majorité. En procédant à cette opération,* Conti vise à prendre une dimension internationale. En plus de son usine autrichienne de Traiskirchen située près de Vienne, Semperit possède une unité à Dublin (Irlande) et une participation dans le capital de la société yougoslave Sava. En outre, le groupe viennois travaille beaucoup à l'exportation (70 % de son chiffre d'affaires, d'un montant global de 4,3 milliards de francs environ), le marché allemand constituant son principal débouché. Grossi de Semperit, Conti *augmentera son propre chiffre d'affaires de 28,3 %,* qui devrait ainsi passer de 10,8 milliards de francs à près de 14 milliards. Surtout, l'entreprise allemande compte augmenter de façon significative sa part de marché en Europe en la portant de 13 % aux environs de 17 %. Si tel était le cas, Conti deviendrait le deuxième fournisseur de pneus du Vieux Continent derrière Michelin.

LES MESURES POUR L'EMPLOI

Le gouvernement revalorise de 50% les allocations de solidarité et étend les TUC aux moins de vingt-cinq ans

Promises par M. Laurent Fabius pour la fin du mois de juin, les mesures gouvernementales en faveur des chômeurs en fin de droits sont désormais arrêtées. Les derniers arbitrages étant intervenus depuis deux jours, et les partenaires sociaux en ayant été informés, les décisions pourront être annoncées à l'issue du prochain conseil des ministres du 5 juin.

Pour résorber le chômage des jeunes, il aurait été prévu d'étendre le dispositif des TUC (travaux d'utilité collective) à *tous* les demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans si, toutefois, ils sont inscrits au chômage depuis un an et plus. Jusqu'ici limités aux jeunes de moins de vingt et un ans, les TUC seraient ainsi accessibles à 150 000 chômeurs de plus qui, estime-t-on, remplissent cette condition. *Aucun objectif ne serait cependant* fixé pour ces nouveaux TUC car l'on a constaté que, depuis la mise en place du système dans sa formule originelle, en septembre dernier, les résultats ont toujours dépassé les espérances. Annoncés pour 100 000, ils devraient atteindre les 200 000 d'ici à la fin 1985, selon *M. Fabius, et les 300 000, selon* le président de la République, alors que l'on comptabilisait déjà, au 1er mai, 205 000 contrats de TUC, dont 90 000 environ en activité.

Plus spécifiquement destinée aux chômeurs en fin de droits, la deuxième série de mesures, qui devrait être adoptée par le conseil des ministres, consisterait en une revalorisation de 50% des allocations versées sur des fonds de l'Etat au titre de la solidarité. Ainsi un chômeur ayant épuisé ses droits à l'indemnisation par le système d'assurance-chômage, géré par l'UNEDIC, verrait son allocation de solidarité passer respectivement à 64,50 F par jour (contre 43 F depuis le 1er avril 1985), 96,75 F et 129 F selon les catégories. Pour les chômeurs âgés de plus de cinquante-*sept ans et demi*, un *minimum* de rémunération serait fixé à 2 500 F par mois, environ, de façon à aligner le montant de l'allocation sur le minimum de l'allocation vieillesse.

Contrairement à ce qui avait été envisagé (*le Monde* du 4 avril 1985), le gouvernement n'aurait pas l'intention de modifier les règles d'attribution de ces indemnités. Cette solution, qui avait de nombreux partisans au sein du ministère du travail, aurait permis l'élargissement du champ d'application de l'allocation de *solidarité. Elle aurait* eu pour résultat de diminuer le nombre de chômeurs non indemnisés.

Après réflexion, on a finalement considéré que les causes d'exclusion du régime de la solidarité n'étaient pas contraignantes (cinq ans d'activité salariée au cours des dix dernières années, le service militaire, les interruptions pour maladie et les stages étant assimilés à une période d'activité salariale). On a ensuite observé que la plupart des *chômeurs* non indemnisés appartenaient à la classe d'âge des moins de vingt-cinq ans, pour qui on envisage une extension des TUC. Par conséquent, on a pensé qu'il était préférable de mieux indemniser, dans un premier temps, quitte à prendre d'autres dispositions à l'automne.

A. Le.

Le goût pour les négociations gigognes

Entre la manifestation des chômeurs, *le* 30 mai, et le rendez-vous fixé au *3* juin par les partenaires sociaux pour poursuivre la négociation sur les contrats de *formation-recherche d'emploi* (CFR) — *qui lui tiennent* tellement à cœur — le gouvernement arrête donc sa position et décide de la revalorisation des indemnités versées aux chômeurs en fin de droits. Il y a là plus qu'une coïncidence. On peut aussi y voir une habile manœuvre qui oblige les syndicats et le *patronat, gestionnaires* de l'UNEDIC à prendre leurs responsabilités.

Depuis l'automne dernier, le nombre des chômeurs non indemnisés et le montant des allocations pour les chômeurs en fin de droits étaient au centre de polémiques et de revendications, très *liées à l'émergence de* ce qu'on a appelé la nouvelle pauvreté. On concevait mal que des centaines de milliers de personnes au chômage, plus d'un million selon certains, soient privées de ressources, même si les calculs exagéraient le phénomène (*le Monde* du 10 novembre 1984). Etait-il tolérable que des chômeurs soient condamnés à survivre avec 40 F par jour (1 200 F par mois) ?

Tel est pris...

Le paradoxe a voulu que ceux qui se sont émus et ont demandé à l'Etat d'intervenir, à juste titre d'ailleurs, soient pour partie responsables de la situation qu'ils critiquaient. M. Yvon Gattaz, *président du CNPF, M. Paul Mar*chelli, président de la CGC, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, mais aussi président de l'UNEDIC, sont en effet les signataires avec la CFTC, la CFDT et la CGT de l'accord passé en *décembre* 1983, avec M. Pierre Bérégovoy, qui permettait de *réviser* à la baisse *les* indemnisations versées aux chômeurs et cela pour sauver le système d'assurance-chômage, géré paritairement, menacé par un déficit grandissant. C'est encore par la négociation, et pour les mêmes raisons, qu'ils ont souhaité ou admis le partage en deux *régimes, celui de l'assu*rance financé par les cotisations, celui de la solidarité supporté par l'Etat.

Outre les chômeurs non indemnisés, qui sont de fait *rejetés* par l'un et l'autre en fonction de règles précises, les deux systèmes rémunèrent donc actuellement au même taux (40 F par jour et 43 F depuis le 1er avril) des chômeurs en allocation en fin de droits pour l'UNEDIC, des chômeurs en allocation de solidarité pour l'Etat. En *bonne logique, ils devraient ensemble, et au même moment,* corriger des erreurs qui leur sont communes. Pourtant cette solution ne sera pas retenue. Si l'Etat peut envisager de relever l'indemnisation des 105 858 chômeurs en allocation de solidarité que l'on comptait à la fin avril, que peut faire l'UNEDIC qui recensait 277 961 chômeurs en allocation de fin de droits ? Toute décision du gouvernement *« pour ce qui le concerne », entraîne soit un ali*gnement de l'UNEDIC, à nouveau préoccupées par le retour du déficit, soit la mise en évidence de son incapacité à répondre aux besoins des chômeurs injustement pénalisés.

Tel est pris qui croyait prendre, a dû penser M. André Bergeron, à qui on avait souvent fait observer, sans qu'il y prête tellement attention, que les deux tiers des « fin de droits » se trouvaient sous sa *juridiction. Voyant* le risque, et ayant pris connaissance de la décision imminente, du gouvernement il a profité de l'ouverture du congrès des cadres FO le 29 mai, pour proposer à ses partenaires, syndicaux et patronaux, l'ouverture rapide de négociations pour permettre à *l'UNEDIC de faire face à ces nouvelles échéances : « Je suis arrivé à la conclusion,* a-t-il *déclaré, qu'il faudrait très vite augmenter la cotisation versée aux ASSEDIC par les entreprises et par les salariés. »*

Si les choses restaient en l'état, l'UNEDIC ne pourrait pas emboîter le pas au gouvernement. Il ne paraît guère possible que les partenaires sociaux puissent attendre l'automne, comme *cela avait été prévu, pour réviser* la convention de l'UNEDIC prévue pour deux ans.

En agissant de la sorte, le gouvernement *paraît avoir une* arrière-pensée. Dans l'hypothèse où les CFR feraient l'objet d'un accord entre les partenaires sociaux, M. Fabius s'était engagé, pour pousser à une acceptation rapide, à ce qu'une partie du coût soit supportée par l'Etat. Dans ces conditions, les *finances de l'UNEDIC pourraient* se trouver soulagées d'autant et les sommes dégagées pourraient être consacrées à la revalorisation des indemnités des « fin de droits ». Le tout pourrait même se discuter au cours de l'été, l'opinion ne comprenant pas que les partenaires sociaux ne puissent *faire aussi bien que le gouvernement...* Le goût pour les négociations gigognes n'a pas disparu !

ALAIN LEBAUBE.

Les socialistes demandent l'institution d'un revenu minimum garanti

Trouver une solution pour les chômeurs en fin de droit, c'est bien. Mais le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, lors de sa réunion *hebdomadaire du mardi* 28 mai, a estimé que cela ne résoudra pas tous les problèmes de pauvreté. Les députés socialistes ont donc demandé que soit étudiée sérieusement la création d'un *« minimum social garanti »* qui assurerait à chacun un seuil minimum de ressources.

Estimant que la multiplication des aides ponctuelles ne permet pas de répondre à toutes les situations, les socialistes souhaitent que la réflexion sur ce sujet se fasse assez vite, de façon que le Parlement puisse en être saisi lors de sa session d'automne.

Pour autant, le premier tour de table auquel ils se sont livrés prouve la difficulté de la tâche : l'aide doit-elle aller à la personne ou à la *famille ? Quel doit être le revenu* minimum que la collectivité s'engage à assurer à chacun (des chiffres de 1 000 F par personne ou de 2 500 F par famille ont été avancées, et, surtout, comment financer une telle allocation ? Pour certains députés, il faudra peut-être choisir entre ce nouvel objectif et la baisse des prélèvements obligatoires, chère au président de la République. Toutefois, nombre d'entre eux pensent que le financement ne devrait pas venir *que de l'Etat mais aussi*, par *« solidarité »*, des régimes de protection sociale.

Pression

A l'approche des élections, la pression va se faire forte sur le gouvernement, alors qu'il a déjà du mal à boucler le projet de budget pour 1986. Pourtant, la création d'une telle allocation ne doit pas être impossible puisque des systèmes analogues ont été mis en place dans des villes comme Nîmes, dirigée par un maire d'opposition, et comme Besançon dont le maire est socialiste. Mais aussi à Saverne.

Fort de son expérience, M. Adrien Zeller, maire de cette cité et député, apparenté UDF du Bas-Rhin, vient de déposer une proposition de loi envisageant la création d'un revenu minimum d'existence. Il propose que celui-ci soit différencié selon les conditions d'existence de la famille. D'abord une allocation d'existence allant de 33 % du SMIC pour une personne seule au SMIC pour un foyer de trois enfants ; ensuite, des allocations d'aide au logement et d'aide au chauffage qui tiendraient *compte des charges effectives* de ceux-ci.

M. Zeller propose que ce soit l'aide sociale, gérée par les départements, *qui ait* la responsabilité de cette assistance en contrepartie de laquelle les bénéficiaires pourraient être assujettis à certains travaux d'utilité collective. Il estime son coût à 3 à 4 milliards de francs (soit 0,3 % du budget social de la nation), et suggère qu'elle soit financée à la fois par les départements et par l'Etat. Pour celui-ci, il pense que des économies sont possibles, dans d'autres secteurs, et en attendant il suggère une légère augmentation de *la TVA, à l'exclusion de celle sur les* biens de première nécessité.

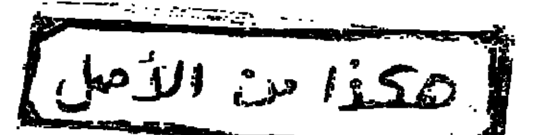
Th. B.

● **Grève avec occupation chez Alsthom-Atlantique à Vitry-sur-Seine.** — Les ouvriers de l'agence Alsthom-Atlantique de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) ont déclenché le 29 mai une grève avec occupation de l'entreprise. La grève a été décidée à la suite du refus de la direction d'accorder une augmentation de salaire de 4,5 % pour tout le personnel en 1985.

● **Sécurité sociale : la CFDT craint la suppression de deux mille emplois.** — La fédération CFDT des personnels du secteur de la protection sociale s'inquiète des perspectives budgétaires pour *1986, qui,* selon elle, pourraient signifier la disparition de deux mille emplois. La CFDT demande qu'une négociation sur les salaires s'ouvre, et annonce qu'elle consulte ses syndicats pour déterminer *« les modalités d'une action adaptée à la situation ».*

GRANDE-BRETAGNE

● **Nouvelle dégradation de l'emploi.** — Le nombre de chômeurs *britanniques officiellement secourus* a diminué de 31 618 personnes, soit près de 1 % en mai ; mais, sans des incidences saisonnières favorables, il aurait encore augmenté d'environ 3 400, sa treizième hausse mensuelle consécutive. Le chômage brut est retombé à 3 240 947, soit 13,4 % de la main-d'œuvre ; mais, corrigé des *variations saisonnières, il a établi* un nouveau record absolu à 3 179 600. Le total des chômeurs, qui en un an a augmenté de 156 490 (+ 5 %), ne comprend pas quelque 445 000 personnes temporairement employées dans le cadre de programmes financés par l'Etat. — *(AFP.)*



UN ENTRETIEN AVEC M. GÉRARD GAUMÉ, MEMBRE (PS) DU BUREAU CONFÉDÉRAL DE LA CGT

« La CGT n'a pas besoin de mentor pour mener les luttes »

A quelques jours de la réunion d'une commission exécutive de la CGT qui doit débattre, le 5 juin, du « programme d'action » de la centrale, M. Gérard Gaumé, secrétaire de la CGT, explique ses positions. Membre du comité directeur du PS, il s'exprime sur la stratégie de la CGT six mois avant son 42e congrès confédéral.

« Dans le document d'orientation du 42e Congrès, la CGT dresse un bilan globalement négatif de l'action du gouvernement depuis 1981 en jugeant les réformes limitées et moins importantes que les reculs sociaux. Partagez-vous cette appréciation ?

— Ce n'est pas ma lecture. Cette partie a fait l'objet d'un débat à la commission exécutive et rebondira forcément dans le débat préparatoire du congrès. Pour moi, on ne me fera pas croire que quatre ans de gauche au pouvoir représentent un bilan négatif pour les salariés. Des réformes de très grande portée ont été faites. Personne n'a jamais dit, quoi qu'il ait pu arriver ensuite, que le Front populaire n'a pas été bénéfique pour les salariés.

» Le tableau est contrasté avec bien des points noirs. Il montre aussi la nécessité d'une forte action syndicale pour corriger les choses, pour accroître le rapport des forces, clé de toute société capitaliste.

» Je partage donc toute l'activité de la CGT pour développer les luttes revendicatives : c'est nécessaire et salutaire pour les salariés.

— N'êtes-vous pas vous-même en contradiction en risquant d'approuver, comme membre du comité directeur du PS, une politique que vous désavouez comme membre du bureau confédéral de la CGT ?

— Il y a une différence évidente de nature : sinon pourquoi deux organisations ? Je vis pleinement et je suis donc exigeant dans mon engagement politique. Mon parti n'a jamais donné aucune consigne à aucun de ses membres pour lui dicter son comportement à l'extérieur. La CGT non plus.

Le syndicat a un rôle indispensable en toutes circonstances. L'histoire, passée et présente, est là pour le démontrer. Il y a différence et même contradiction avec le rôle d'un parti. C'est naturel et même fructueux. Son rôle est donc d'utiliser ou de critiquer et même de combattre certaines décisions du gouvernement... Autre chose est une opposition globale, qui ne peut pas recevoir mon accord, car ce n'est ni l'état d'esprit ni l'intérêt des travailleurs. La force de l'action conduit à la concevoir au maximum constructive. C'est ma démarche personnelle dans mes engagements. Entre Jaurès et Guesde, je choisis sans hésiter Jaurès.

— En se déterminant indépendamment des programmes et des alliances des partis, la CGT fait-elle son deuil de l'union de la gauche ?

— L'union de la gauche ne s'éteint pas avec des aléas, ne se réduit pas à telle ou telle forme. C'est l'expression politique d'une réalité sociale et d'une volonté profonde. C'est vrai qu'elle se vit aussi au sein de la CGT. Il y a deux écueils. Le syndicat n'a pas à s'en remettre au « politique d'abord » le plaçant dans un rôle second ou le ligotant par crainte de faire le jeu de la droite. Il n'a pas non plus à se lancer dans un nouvel anarcho-syndicalisme pouvant d'ailleurs couvrir une démarche d'opposition. La gauche et la droite, cela existe : ce n'est pas pareil pour l'action syndicale. Celle-ci doit être une action revendicative de masse pour obtenir des résultats concrets, faire avancer les choses, servir ainsi les intérêts des salariés. C'est aussi la meilleure façon d'empêcher le retour néfaste de la droite.

— Comment appréciez-vous la mise en cause de la stratégie de la CGT par le dernier comité central du PC ?

— La seule réponse, c'est l'attitude maintenant de la CGT. Elle n'a pas besoin de mentor pour mener et développer les luttes. Aux yeux de l'opinion publique, c'est un moment clé pour sa capacité de mobilisation et d'attraction.

— Ne pensez-vous pas que pour organiser de nouvelles catégories de salariés, le syndicalisme doit davantage prendre en compte les aspirations individuelles ?

Elles sont légitimes et, contrairement à leur dévoiement patronal, elles appellent plus de garanties collectives.

Le bouleversement dans la composition et l'état d'esprit du salariat de ces vingt dernières années est le grand problème posé au syndicalisme d'aujourd'hui. C'est la partie la plus porteuse du document d'orientation. Celle-ci constitue un appel à un grand débat, à développer notre adaptation. Elargir encore notre intervention dans la gestion est nécessaire, pour l'efficacité et pour notre crédibilité. L'heure est aux salariés acteurs, à la recherche de tout ce qui le permet.

» L'avenir du syndicalisme est alors déjà dans la CGT. Elle défend le plus fermement les travailleurs. Elle a la plus grande capacité en raison de sa grande diversité.

— Justement vous avez à diverses reprises plaidé pour plus de démocratie dans la CGT. Ce souhait ne passe-t-il pas par une meilleure représentation des diverses sensibilités, dont la sensibilité socialiste, dans les instances de la centrale ?

— C'est une exigence essentielle parce que facteur et condition d'équilibre, d'efficacité, d'attraction. Le courant de lutte de classe caractérisant la CGT est riche : il ne se réduit pas à une seule composante. L'intérêt de la CGT est de s'ouvrir toujours plus et de chercher à dépasser un certain produit de l'histoire qui n'a pas donné à la sensibilité socialiste sa juste place. Cela passe par un double mouvement : amplifier et généraliser à toutes les structures la promotion de tels militants, faire prendre conscience aux cégétistes socialistes de la nécessité de prendre toute leur place et donc d'accepter les responsabilités. La complexité et les difficultés de la situation présente ne doivent surtout pas conduire au renoncement ou à l'abandon. La CGT, c'est aussi eux, elle a besoin de militants socialistes bien présents et actifs. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

L'AFFAIRE BOUSSAC

Le plaidoyer de Claude Colombani

« La décision d'augmenter de 400 millions de francs le capital de la SFFAW (Société foncière et financière Agache-Willot), pivot du groupe Boussac, *prise au cours de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 mai à cet effet* (le Monde *des 26-27 mai*) *est entachée de nullité. »*

L'homme qui parle ainsi est M. Claude Colombani, soixante-deux ans, conseiller juridique depuis quarante et un ans. Il avait été interpellé, mercredi 22 mai, et gardé à vue quarante-huit heures dans le cadre d'une information contre X ouverte par le parquet *« pour tentative d'extorsion de fonds et de signatures »* à la suite d'une plainte déposée par les dirigeants du groupe Boussac.

M. Colombani est catégorique : *« L'assemblée ne pouvait valablement délibérer sur une augmentation de capital sans renonciation préalable au droit de préférence. »* En clair, cela signifie qu'une autre assemblée générale aurait dû être convoquée avant pour consulter et faire voter les petits actionnaires — ceux-ci représentent environ un cinquième du précédent capital — après leur avoir présenté les rapports du directoire et des commissaires aux comptes, obtenir d'eux un éventuel désistement en faveur des nouveaux apporteurs de capitaux, à savoir les compagnies pétrolières Elf et Total, le groupe Worms, Lazard frères, Ferret-Savinel, le holding libano-syrien Finial et le groupe financier britannique Charterhouse.

Or, *« cette démarche,* remarque M. Colombani, *n'a pas été suivie. »* Ce n'est pas la seule irrégularité que le conseiller juridique observe. *« En plus,* nous a-t-il déclaré, *la loi stipule que toute personne, qui profite d'un avantage particulier ne peut pas prendre part au vote sur une augmentation de capital. »* Selon M. Colombani, le droit de jouissance provisoire accordé par les frères Willot à M. Bernard Arnault, PDG de Boussac, sur les actions dont ils conservent la propriété (loi de 1804 sur les prêts de consommation) entre dans le cadre de cet avantage particulier.

Mais M. Colombani va plus loin encore : *« Le seul fait de voter avec des actions qui ont été transférées dans le seul but de créer une augmentation de capital est illégal. »*

M. Colombani connaît à fond le dossier Boussac. Il s'explique : *« J'ai commencé à m'intéresser à l'affaire en 1983. J'ai téléphoné à M. J.-P. Willot, je suis allé voir Me Chassagnon* (l'administrateur provisoire) *et M. G. Plescoff »,* à qui les pouvoirs publics avaient confié la mission de mettre sur pied un plan de sauvetage. Et d'ajouter : *« J'ai été chargé par les frères Willot de négocier avec MM. Chassagnon et Plescoff. »* A l'époque, M. Colombani avait rédigé une étude exhaustive sur l'affaire Boussac. Par la suite, à la demande encore des frères Willot, il avait pris contact avec M. Bernard Tapie — une vieille connaissance — pour bâtir des projets d'accord. Enfin, en décembre 1984, M. J.-P. Willot lui avait demandé de venir l'aider à boucler le dossier.

Zorro ou Lucky Luke ?

M. Colombani avait proposé aux dirigeants de Boussac, en janvier 1985, de jouer le rôle de « consultant général » mais, n'étant pas philanthrope, il avait chiffré le prix de son intervention : 1,5 million de francs, soit *« 750 000 F pour le travail fait à ce jour et celui à faire jusqu'en 1986, 500 000 F pour la BSF et 250 000 F pour la CBSF ».* Le 17 mai dernier, M. Lastéry, directeur général de Boussac, lui avait téléphoné : *« Trop cher ! »* La communication avait été enregistrée par les dirigeants de Boussac. Puis, M. Colombani avait écrit à ces dirigeants et leur avait fait fait savoir qu'il se mettait à leur disposition *« pour faire en sorte que l'augmentation de capital soit réalisée dans le respect de la loi ».*

On connaît la suite. La direction de Boussac aurait-elle craint que la présence de M. Colombani à l'assemblée du 24 mai n'en perturbe le déroulement ? M. Colombani est formel : *« L'objectif était que je n'assiste pas à cette assemblée. »* Les petits actionnaires ? *« J'ai trente actions. Je ne représente personne. Je leur ai seulement conseillé de participer à l'augmentation de capital, à condition que le vote se passe dans la légalité, et de s'adresser à la COB. »*

A propos de son arrestation, M. Colombani réfute l'accusation lancée contre lui et assure qu'il y a eu une grave méprise. *« Je souhaite que M. Lastéry comprenne son erreur et m'adresse des excuses. Faute de quoi, j'en tirerai les conséquences judiciaires par une dénonciation calomnieuse. »*

Mais M. Colombani craint que l'accumulation des erreurs, notamment la rédaction d'un seul concordat au lieu de dix-sept (un par société) — *« la thèse de la confusion du patrimoine »* comporte le danger d'être attaquée par un ou des créanciers, — *« n'affecte une action de redressement que je considère positive de la part des pouvoirs publics ».*

Zorro ou Lucky Luke, comme il dit ? M. Colombani se défend d'être l'un ou l'autre de ces héros de BD, seulement *« un personnage historique du mouvement ouvrier »* (1).

ANDRÉ DESSOT.

(1) Membre du PSU jusqu'en 1981, du PS ensuite.

LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU RPR

Dix priorités

Devant le congrès extraordinaire du RPR, qui s'est ouvert ce samedi 1er juin au Parc floral de Vincennes, et avant que M. Jacques Chirac ne prononce le discours de clôture dans l'après-midi, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a déclaré : **« Six mois après les assises nationales de Grenoble du 18 novembre 1984, nous sommes en ordre de bataille. »** ***Après avoir dressé le bilan de la gauche au pouvoir —*** **« Les socialistes et M. Mitterrand aux affaires, c'est vraiment le grand bond en arrière »,** ***— le secrétaire général du RPR a évoqué la préparation des élections législatives. Il a indiqué :*** **« Nous appliquerons la tactique électorale qui apparaîtra la plus efficace dans chaque département. Union ne veut pas dire forcément liste unique. »** ***Il a précisé qu'une commission des investitures proposera les choix du RPR à un comité central du mouvement, mais que les têtes de liste seront pressenties par M. Chirac, avant le 14 juillet. Selon M. Toubon, chaque candidat devra souscrire l'engagement formel d'adhérer au groupe RPR s'il est élu, de ne soutenir aucun gouvernement qui n'aurait pas la confiance du RPR, et de faire campagne pour l'élection présidentielle en faveur du candidat que le mouvement aura décidé de soutenir.***

M. Toubon a décrit ensuite le **« pacte pour la France »** ***élaboré par le RPR et dit sa volonté d'*** **« agir vite et fort »** ***en cas d'alternance en 1986*** **(le Monde** ***du 1er juin).***

M. Alain Juppé, adjoint au maire de Paris et secrétaire national chargé du redressement économique et social, a présenté devant le congrès extraordinaire du RPR, samedi matin 1er juin, au Parc floral de Vincennes, le *« pacte pour la France »*, qui comporte *« dans le champ du souhaitable, les priorités du possible, et dont le choix est celui du renouveau »*. Ce pacte se présente sous la forme d'une synthèse de vingt-cinq pages qui contient dix priorités, qualifiées de *« mesures audacieuses à prendre dès 1986 pour créer le choc de la confiance »*.

Ce sont notamment le rétablissement de la liberté des prix par l'abrogation de l'ordonnance de 1945 ; l'abrogation de l'autorisation administrative de l'inspection du travail avant licenciement, remplacée par l'intervention des conventions collectives dans ce domaine ; la levée du contrôle des changes ; la suppression, pendant cinq ans, des seuils sociaux de dix, onze et cinquante salariés dans les entreprises ; la privatisation de toutes les activités industrielles et commerciales du secteur concurrentiel, en commençant par les groupes industriels nationalisés en 1982, les banques, les compagnies d'assurances et les sociétés du secteur de la communication.

Baisse des impôts

M. Juppé ajoute : *« Le nouveau gouvernement invitera les organisations professionnelles et syndicales à se rencontrer pour négocier l'élimination des rigidités qui pénalisent l'emploi. L'objectif sera d'assouplir les règles qui régissent le contrat de travail à durée déterminée, d'encourager le travail à temps partiel et le travail temporaire, de diversifier les modes de rémunération, de sorte que le salaire tienne mieux compte de l'effort de chacun. »*

M. Juppé indique aussi qu'une action *« vigoureuse »* en faveur de la participation sera lancée par un développement de l'actionnariat, notamment dans les entreprises dénationalisées ; par l'intéressement aux résultats de l'entreprise, qui sera affirmé comme un droit ; par l'expression directe des salariés. La participation, affirme-t-il, *« se concilie parfaitement avec l'existence d'un syndicalisme actif »*.

La huitième priorité consistera en un collectif budgétaire dès le printemps 1986 pour dresser un *« état des lieux évaluant la facture du socialisme »*. Pour la priorité suivante, il indique : *« Le budget 1987 soumis au Parlement à l'automne 1986 comportera un train d'économies budgétaires d'un montant net de 40 milliards de francs* (soit 1 point du produit intérieur brut), *ce qui permettra d'opérer immédiatement 40 milliards d'allégements fiscaux. Ces allégements porteront pour moitié sur les entreprises avec une réfaction de 25 % de la taxe professionnelle, première étape vers la suppression de cette taxe, et sur les personnes par un abattement des taux du barème de l'impôt sur le revenu, de sorte que la tranche maximum soit ramenée dès que possible à 50 %. »* Enfin, le secrétaire national du RPR annonce des mesures spécifiques pour l'emploi des jeunes avec une relance de l'apprentissage industriel, une simplification du contrat emploi-formation, la régionalisation de l'ANPE et l'exonération des charges sociales pour l'embauche des jeunes.

Le pacte du RPR comporte aussi d'autres propositions avec notamment l'instauration d'un congé parental d'éducation accompagné d'un salaire familial égal à la moitié du SMIC pour les familles de trois enfants, et une révision de la fiscalité pour que les couples mariés ne soient pas pénalisés.

A propos de l'immigration, il est prévu de réserver les droits sociaux aux résidents étrangers en situation régulière, de modifier le code de la nationalité pour que la naturalisation résulte d'une volonté réciproque, et il est rappelé que le droit de vote ne peut découler que de la nationalité.

A. P.

Le « reaganisme » de M. Chirac

(Suite de la première page.)

Quant à prôner l'expression directe des salariés, c'est oublier que les « lois Auroux » sont passées par là.

Toujours dans l'air du temps, le parti de M. Chirac joue à fond le libéralisme, et même le reaganisme façon 1985. Il s'engage à mettre en route un train d'économies budgétaires de 40 milliards de francs en 1987. Promesse courageuse, diront certains ; tout à fait inconsidérée, penseront ceux qui, observant la situation actuelle, savent qu'on a pratiquement épuisé les possibilités de resserrement de la fiscalité. Or M. Juppé veut profiter de ces économies budgétaires — qui ne représentent pas moins d'un point du produit intérieur brut — pour décréter à due proportion des allégements fiscaux. D'abord sur la taxe professionnelle que M. Chirac veut voir supprimer après l'avoir instaurée lui-même en 1976 ; ensuite sur les impôts sur le revenu : le taux maximum du barème serait ramené à 50 %. C'est le taux actuel qui prévaut aux Etats-Unis, mais M. Reagan veut le ramener à 35 %. Ira-t-on jusque-là par la suite ? Tant valent les promesses électorales...

Dans sa dernière interview à *l'Express*, M. Raymond Barre mettait en garde ceux qui seraient enclins à penser qu'*un « changement de majorité et de gouvernement suffirait à ouvrir de riantes perspectives »*. Il affirmait que l'opposition avait le devoir de ne pas faire croire que *« le régime des ordonnances, la baisse des impôts (...), régleraient dans des délais rapides les problèmes économiques et sociaux du pays »*. Avait-il déjà pris connaissance des propositions de M. Juppé ?

Il n'y a pas de solution miracle. Tout choix comporte un coût qu'il faut savoir calculer. Pour avoir ignoré ce principe, les socialistes ont dû revenir sur quelques fortes promesses — comme la réduction de la durée du travail... et la suppression de de cet *« impôt imbécile »*, selon le mot de M. Mitterrand, qu'est la taxe professionnelle. On ne rasera pas plus gratis demain qu'aujourd'hui, avec ou sans M. Juppé.

FRANÇOIS SIMON.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 28 au 31 mai

Crise de « papier »

S'IL avait encore été parmi nous, Sacha Guitry n'aurait sans doute pas manqué d'écrire le scénario, de faire la mise en scène et de diriger le tournage d'un troisième film sur le thème « Si la Bourse de Paris m'était contée ».

La rue Vivienne aurait bien mérité cet hommage. Après l'explosion de 1983 (+ 55 % de hausse), l'excellente consolidation de 1984 (+ 16,5 %), l'année en cours s'annonce fastueuse. Quand, vendredi dernier, les portes du palais Brongniart se refermèrent sur la dernière séance du mois *de mai, pour les cinq premiers mois,* la progression des cours, mesurée à l'indice CAC, atteignait 30 %. Aucune place financière au monde ne peut se vanter d'avoir fait aussi bien. Surtout ces derniers temps. Depuis le 2 mai dernier, le marché n'a pratiquement pas relâché son effort, avec *seize séances consécutives* de hausse à *son actif,* si l'on excepte la toute petite bavure du 20 mai (– 0,1 % de baisse). Sous les lambris, personne ne se souvenait d'avoir jamais vu cela. Inutile de le préciser : la semaine écoulée a été à la hauteur des précédentes. A cause de la Pentecôte, *elle n'a comporté que quatre journées, mais quatre* très belles séances, ponctuées par un nouveau gain de 3 % au total.

Le grand bal des valeurs françaises allait s'ouvrir dès mardi à la réouverture de la Bourse, après un week-end de trois jours. *L'évolution des « danseuses » de la cote se fit* d'abord lente, *mais sur un rythme* qui, imperceptiblement, allait s'accélérer. A la clôture, l'indicateur instantané donnait la mesure du tempo : 0,92 %. La journée de mercredi se déroula sur un mode identique avec, toutefois, un bilan *final un peu moins brillant :* + 0,6 %. *Mais le tir était corrigé* dès le lendemain. Sur une cadence devenue endiablée, le marché montait de 1,11 %.

Vendredi, quand même, sous l'effet d'assez grosses prises de bénéfices, la fatigue commença à se faire sentir, *l'avance se limitant à 0,2 %. Mais quelle résistance ! Le* résultat de cette journée témoigne du très bon ménage fait entre la hausse et la consolidation. Ici la cohabitation n'est *pas un vain mot.* Et ce n'est paraît-il pas fini. *« Vous allez voir, ce que vous allez voir »,* assuraient les nouveaux devins de la corbeille : *« Le cru 1985 sera d'aussi bonne qualité que celui de 1983. »* Attendons le mardi 31 décembre prochain pour juger l'état de la récolte. Pour *l'instant bornons-nous* à faire le constat provisoire : donc 30 % de hausse depuis la 2 janvier, cinq liquidations gagnantes, une sixième qui s'annonce déjà prometteuse (+ 4,8 %), tous les indices à leurs plus hauts niveaux historiques et, avec, comme dernière vedette à l'affiche de la *semaine écoulée,* Schneider (+ 22,9 %). Mais ce titre n'est pas seul à avoir occupé le devant de la scène. Olida (+ 18 %) l'a accompagné dans son exhibition.

Les affaires du groupe ne vont pourtant pas très fort et l'exercice 1985 sera encore déficitaire. Mais, une fois de plus, des rumeurs d'OPA, y compris pour compte *étranger* (on a parlé à un moment du groupe General Foods), se sont remises à circuler rue Vivienne sur ce titre hissé vendredi à 248 F. A ce niveau, l'action Olida est encore loin de ses cours de 1984 (elle avait dépassé les 300 F) mais elle ne semble pas prête à retomber *soudainement à ses plus bas* de l'année précédente (150 F).

Peugeot : « à la Chrysler »

En hausse, mais de façon beaucoup plus discrète (+ 9 % environ en quatre séances), Peugeot se situe cependant à son plus haut niveau depuis 1979, à quelques jours de son assemblée annuelle. Prévue pour le 4 juin prochain, celle-ci *ne devrait pas déboucher sur l'opération financière* (via une augmentation de capital) escomptée par certains. Mais les perspectives de redressement du groupe automobile apparaissent de plus en plus évidentes aux analystes et certains d'entre eux n'hésitent pas à pronostiquer un bénéfice par action de 45 F environ pour 1985 et pratiquement doublé l'année suivante! Au moment où paraît la version française du redressement de Chrysler tel qu'il est conté par son Zorro de patron, Lee Iacocca (*le Monde* du 31 mai), nombre de spécialistes du secteur commencent déjà à tresser des lauriers pour son homologue français, Jacques Calvet.

Peugeot, DMC, Printemps, Lafarge-Coppée, Penarroya... autant de titres archi demandés *qui contribuent* – dès qu'ils ont trouvé des vendeurs – à gonfler un volume d'affaires, lequel a avoisiné les 800 millions de francs par séance cette semaine, en moyenne. *« Les types qui vendent se font arracher le papier des mains »,* confie un fondé de pouvoir, avouant qu'il ne voit pas ce qui pourrait freiner le mouvement, sinon le rythme des *« appels au peuple »,* notamment les augmentations de capital à venir. Le fait est que les liquidités continuent d'affluer (10 milliards de *francs de plus pour les seules Sicav* court terme au mois de mai), alors que la position de place reflète une situation jugée saine. En hausse de plus de 20 % sur le mois précédent, la position « acheteur » atteignait 1,22 milliard de francs fin mai (soit l'équivalent de trois séances de *Bourse...*). *Les « vendeurs » représentant* péniblement 381 millions de francs (+ 15 % d'un mois sur l'autre).

Enfin, et c'est là un élément important, aux traditionnels achats pour compte britannique et américain sont venus s'ajouter, depuis deux à trois jours, des demandes émanant d'Allemagne fédérale. *Décidément,* quand *nos* monarques ne parviennent pas à s'entendre (on l'a bien vu le 28 mai lors de la rencontre Kohl-Mitterrand), c'est toujours le petit peuple qui prend les initiatives de la réconciliation...

A. D. et S. M.

LE « HIGH-TECH » A LA COTE

• Cap Gemini Sogéti

Cap-la-Bourse : voilà qui est nouveau pour la *société* grenobloise autrefois si volontairement discrète et aujourd'hui sous les projecteurs des analystes du palais Brongniart. Cap-la-croissance, le président Serge Kampf prévoit un rythme de développement de son affaire de plus de 20 % par an pour les cinq prochaines années. Voilà qui n'est pas nouveau. Ce fut le cas depuis la création, il y a dix ans.

Cap Gémini Sogéti, dit encore *« Cap » dans la profession, va* mettre à la disposition du public, au second marché de la Bourse de Paris, le 7 juin, 326 250 actions au prix minimal de 650 francs, soit 10 % de son capital, après la réorganisation de ce dernier (*le Monde* daté des 14 et 15 avril).

Avec un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs, des effectifs de 4 500 personnes dont 2 500 ingénieurs, le groupe Cap Gémini Sogéti est le premier européen des *« prestations intellectuelles »,* c'est-à-dire des logiciels, conseils et services informatiques (aide au client pour la résolution de ses problèmes), *métier qui s'oppose aux « prestations machines »* pour lesquelles des entreprises comme CISI ou GSI louent directement du temps d'ordinateur (résolution du problème pour le client).

Cap Gémini Sogéti doit profiter sur ce créneau d'une *« triple évolution favorable »* selon son président : la croissance continue des dépenses totales d'informa*tisation dans nos économies,* la part accrue dans ce total des prestations intellectuelles et la tendance des entreprises clientes à recourir de plus en plus à l'extérieur pour ces services plutôt qu'à leur département informatique interne. Cap Gemini Sogéti réalise 43 % de son chiffre d'affaires en France (ce qui représente 10 à 12 % du marché national) 30 % en Europe et 27 % aux Etats-Unis.

En 1985, le chiffre d'affaires devrait atteindre 2,2 milliards de francs (+ 22 %) et le résultat net 120 millions de francs (+ 25 %) selon M. Kampf. Ce chiffre devrait autoriser un *bénéfice par action de 36,8 F et un* rapport cours-bénéfice (à 650 F) de 17,7 contre 22,1 en 1984. Le dividende versé cette année serait de 12 F (plus l'avoir fiscal).

E.L.B.

• INGENICO

Créée en 1980 par trois personnes (dont les deux fondateurs, MM. Jean-Jacques Poutrel, *président,* et Michel Malhouitre, directeur technique, principaux actionnaires de cette affaire), la société d'ingénierie électronique et d'informatique In*genico fera son entrée le 11 juin* prochain sur le second marché de la Bourse de Paris, sous la conduite de la Banque Paribas et de la charge d'agents de change *Le Guay Massonaud.* A cette occasion, au moins cinquante mille actions représentant 10 % du capital de l'entreprise seront proposées au public au prix de 300 F par titre, selon la procédure de mise en vente.

L'intérêt de cette opération est qu'elle concerne le vaste *marché des modes de paiement* électroniques et de la monétique, qui englobe, outre le système bancaire, le vaste secteur de la distribution et quantité d'autres *applications. Ingenico, qui a* commencé sa carrière avec pour seul client la chaîne hôtelière Climats de France (grâce au système de portier électronique *Syst-Hôtel) a rapidement étendu* son activité dans deux directions :

● *Les systèmes de paiement : terminaux de transferts* de fonds et automatiques de paiement utilisant des cartes de crédit magnétiques classiques ou à mémoire (plus de la moitié du *parc de terminaux du groupement* Carte bancaire (CB) est constituée de matériels conçus et développés par cette société, laquelle a reçu commande de 1 725 terminaux supplémentaires venant s'ajouter aux 2 000 appareils commandés en 1983), ou encore des concentrateurs (qui regroupent et prétraitent les flux de plusieurs terminaux).

● *Les systèmes d'accès* mis *en place dans l'hôtellerie, les* parkings, grâce à l'utilisation des cartes, et qui vont s'étendre progressivement aux stations-service (une version spécialisée de terminaux a été conçue pour le groupe Total afin d'équiper ses 2 000 stations). En attendant, sans doute, diverses utilisations dans les cinéma, les théâtres, les musées, voire les sociétés de distribution d'eau (accès aux compteurs) et les pharmacies (pour l'application du tiers payant, un marché de plus de 200 millions de francs). Dans cet esprit, Ingenico a reçu une commande expérimentale de la SNCF qui pourrait déboucher sur un équipement généralisé de l'ensemble des gares (un marché de 50 millions de francs).

Bureau d'études mais également constructeur à part entière sous sa marque ou grâce à des accords de sous-traitance conclus avec de grands groupes (Crouzet, Signaux, Bull, Thomson-CSF, Secre (Jeumont-Schneider), cette société qui emploie actuellement une vingtaine de personnes entend continuer à jouer sur les deux tableaux. Ingenico, dont le capital de 5 millions de francs sera toujours détenu par les familles fondatrices à l'issue de l'admission à la cote, devrait atteindre cette année un *bénéfice* net de 13,80 millions de francs, contre 11,2 millions en 1984, sur un chiffre d'affaires passé de 34,6 à 47 millions de francs dans l'intervalle. Au vu du résultat par action pour 1984, le prix d'offre proposé (300 F) correspond à un multiple de 13,4, jugé normal pour ce type d'activité.

S. M.

Matériel électrique services publics

	31-5-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	328	+ 17
CIT-Alcatel	1 350	+ 60
Crouzet	306	+ 1
Générale des Eaux	686	– 4
Intertechnique	2 390	+ 120
Legrand	2 349	+ 55
Lyonnaise des Eaux	851	+ 12
Matra	1 880	+ 70
Merlin-Gérin	2 440	+ 269
Moteurs Leroy-Somer	620	+ 29
Moulinex (1)	95,50	+ 5,10
PM Labinal	578	– 7
Radiotechnique	288	+ 3
SEB	416	+ 2
Signaux	596	– 47
Téléméc. Electrique	2 670	+ 240
Thomson-CSF	561	+ 5
IBM	1 288	– 37
ITT	320	– 2
Schlumberger	379	+ 11
Siemens	1 843	+ 38

(1) Compte tenu d'un droit de 5,40 F.

Banques, assurances

	31-5-85	Diff.
Bail Équipement	389	+ 27
Bancaire (Cie)	640	+ 15
Cetelem	725	– 34
Chargeurs SA	644	+ 67
CFF	912	+ 22
CFI	348	+ 28
Eurafrance	1 641	+ 26
Hénin (La)	520	+ 51
Imm. Pl.-Monceau	455	+ 3
Locafrance	466	+ 24
Locindus	820	+ 17
Midi	2 700	+ 50
Midland Bank	256	+ 17,90
O F P (Omn. Fin. Paris)	1 195	+ 10
Parisienne de réesc.	1 150	– 62
Prétabail	1 214	– 16
Schneider	231	+ 43
UCB	344	– 6

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 24 mai	Cours 31 mai
Or fin (kilo en barre)	96 500	95 000
– (kilo en lingot)	96 200	94 850
Pièce française (20 fr.)	569	553
Pièce française (10 fr.)	380	380
Pièce suisse (20 fr.)	560	555
Pièce latine (20 fr.)	549	545
● Pièce tunisienne (20 fr.)	559	543
Souverain	693	681
Souverain Elizabeth II	692	688
● Demi-souverain	391	390
Pièce de 20 dollars	3 940	3 960
– 10 dollars	2 052	2 256
● – 5 dollars	1 406	1 380
– 50 pesos	3 595	3 525
● – 20 marks	685	691
– 10 florins	571	574
● – 5 roubles	400	410

Alimentation

	31-5-85	Diff.
Béghin-Say	275	– 6
Bongrain	2085	+ 85
BSN G.-Danone	2565	+ 86
Carrefour (1)	2310	– 28,50
Casino	1045	+ 75
Cédis	800	– 1
Euromarché	995	+ 5
Guyenne et Gasc.	335	+ 20
Lesieur	678	– 7
Martell	1800	+ 39
Moët-Hennessy	2038	+ 75
Mumm	750	inch.
Nestlé	25200	– 60
Occidentale (Gle)	741	– 17
Olida-Caby	241	+ 31
Pernod-Ricard	759	inch.
Promodès	1533	+ 32
Source Perrier	548	+ 13
St-Louis-Bouchon	340	– 8
C.S. Saupiquet	527	+ 17
Veuve Clicquot	2560	inch.
Viniprix	960	+ 10

(1) Compte tenu d'un coupon de 61,50 F.

Valeurs à revenu fixe

	31-5-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 611	– 19
7 % 1973	8 314	+ 84
10,30 % 1975	98,70	– 1,80
PME 10,6 % 1976	98,50	+ 0,10
8,80 % 1977	119,40	inch.
10 % 1978	98,30	+ 0,05
9,80 % 1978	97,95	– 1,65
8,80 % 1978	97,95	– 0,15
9 % 1979	94,88	– 0,17
10,80 % 1979	100	– 0,20
12 % 1980	100,92	– 0,09
13,80 % 1980	106,50	– 0,15
16,75 % 1981	112,45	– 0,10
16,20 % 1982	118,10	– 0,40
16 % 1982	119	– 0,15
15,75 % 1982	115,87	– 0,13
CNE 3 %	4 310	– 40
CNB bq. 5 000 F	102,90	– 0,10
CNB Paribas 5 000 F	103,35	– 0,25
CNB Suez 5 000 F	103	inch.
CNI 5 000 F	102,90	– 0,15

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Carrefour (3)	33 355	78 885 710
Cedis (1)	511 380	427 274 544
CNE/2 % 1973 (1)	62 366	261 994 870
Eurafrance (3)	41 140	67 228 625
Imm. Monceau	255 569	115 755 774
Lafarge (3)	133 737	74 710 829
Merlin Gérin (3)	65 292	148 823 405
Michelin	44 179	45 984 897
Moët (3)	32 340	65 024 266
Midi (3)	31 781	83 892 774
Perrier (3)	86 950	47 196 667
Peugeot (3)	141 925	49 209 178
Renault part	71 045	76 675 437
Sodexho (3)	25 522	60 349 930

(*) Du 23 au 30 mai.
(1) Dont 357 millions de francs le 29-5.
(2) Séance du 31 mai seulement.
(3) Séance du 31 mai comprise.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	27 mai	28 mai	29 mai	30 mai	31 mai
RM	–	569 295	1 001 082	698 878	1 075 815
Comptant					
R. et obl.	–	3 166 104	2 520 426	2 424 726	2 759 655
Actions	–	59 849	126 983	102 077	115 674
Total	–	3 795 248	3 648 491	3 225 681	3 951 144
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	–	123,9	124,3	125,6	–
Étrang.	–	*108,3*	*107,8*	*107,5*	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	–	127,7	128,6	130,1	130,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	–	228,8	230,2	232,6	233,1

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	31 mai	24 mai	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	116	115,8	+ 0,2	116,2	99,7

Bâtiment, travaux publics

	31-5-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	980	+ 12
Bouygues	850	+ 16
Ciments Français	372	+ 1
Dumez	710	– 2
GTM	299	– 4
J. Lefebvre	271	+ 27
Lafarge	583	+ 37
Maisons Phénix	261	– 2
Poliet et Chausson	670	+ 40
SCREG	130,20	– 6,30
SGE-SB	67	– 0,40

Métallurgie

	31-5-85	Diff.
Alspi	164	+ 12
Avions Dassault-B.	1 515	+ 45
Chiers-Châtillon	57,20	– 0,70
De Dietrich	n. c.	–
FACOM	1 332	+ 32
Fives-Lille	485	+ 13,10
Fonderie (Générale)	71	– 1
Marine Wendel	291,50	+ 35,50
Penhoët	950	+ 20
Peugeot SA	369	+ 30
Poclain	70	– 3,20
Pompey	209	+ 8
Sagem	1 710	– 60
Valéo	225	inch.
Vallourec	123,50	+ 9,50

Filatures, textiles, magasins

	31-5-85	Diff.
André Roudière	N.C.	
Agache-Willot	N.C.	
BHV	308,50	+ 24
CFAO	1 030	+ 30
Damart-Serviposte	2 300	– 1
Darty	1 475	+ 125
DMC	313	+ 53
Galeries Lafayette	390	+ 2
La Redoute	1 425	– 15
Nouvelles Galeries	182,50	+ 13,50
Printemps	284	+ 29
SCOA	113	– 1

Pétroles

	31-5-85	Diff.
Elf-Aquitaine	229	+ 3
Esso	579	+ 19
Exxon	532	– 1
Francarep	339	+ 12
Petrofina	971	– 9
Pétroles (Française)	275	– 2
Pétroles B.P.	127,50	+ 1,70
Primagaz	369,50	– 14 50
Raffinage	88	– 5,50
Royal Dutch	563	– 2
Sogerap	474	+ 13

Produits chimiques

	31-5-85	Diff.
BASF	698	+ 15
Bayer	733	+ 14
Hoechst	755	+ 25
Imp. Chemical	96,80	+ 3,20
Institut Mérieux	1 780	– 10
Laboratoire Bellon	1 160	+ 80
Norsk Hydro	120,50	– 6
Roussel-Uclaf	1 690	– 30

Valeurs diverses

	31-5-85	Diff.
Accor	297	+ 14
Agence Havas	660	inch.
Appl. Gaz	205	+ 6
Arjomari	1 185	+ 5
Bic	561	– 22
Bis	495	+ 44
CGIP	898	+ 45
Club Méditerranée	527	– 8
Essilor	2 645	+ 95
Europe 1	821	– 2
Hachette	2 015	+ 75
L'Air Liquide	680	+ 30
L'Oréal	2 670	+ 77
Navigation Mixte	440	– 12
Nord-Est	97,50	+ 5,70
Presses de la Cité	2 215	+ 30
Sanofi	752	+ 2
Skis Rossignol	1 650	– 10

Mines, caoutchouc,

	31-5-85	Diff.
Géophysique	800	– 10
Imétal	131,50	+ 0,50
Michelin	1 070	+ 27
Min. Penarroya	108,80	+ 8,80
Charter	23,05	– 0,55
INCO	137,20	– 1,10
RTZ	76	– 0,20
ZCI	1,91	– 0,06

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Un nouveau sommet

Malgré les nouvelles peu encourageantes en provenance du front économique, Wall-Street a très bien résisté cette semaine, parvenant même, à l'issue de chaque séance, à progresser un peu et à se maintenir au-dessus de la barre psychologique des 1 300 points. A la veille du week-end, une *assez forte* reprise s'est produite (+ 9,64 points), qui devait pousser l'indice des industrielles à 1 315,41 (contre 1 301,96 le 24 mai), son plus haut niveau de toujours.

Les opérateurs n'ont eu cependant aucun motif particulier de satisfaction. La réforme fiscale proposée par le président Reagan n'a pas été très bien accueillie dans la mesure où, disait-on autour du « Big Board », elle défavorisera l'industrie lourde. D'autre part, le département du commerce a confirmé le ralentissement de l'expansion (– 0,2 % en avril). *Toutefois,* la mauvaise impression produite a été un peu tempérée par la publication de l'indicateur-clé *définitif* pour mars (+ 0,1 % au lieu de – 0,2 %).

En fait, le marché a surtout réagi à la *nouvelle baisse* des taux d'intérêt hors banques, qui, de l'avis des analystes, pourrait inciter le FED à assouplir les conditions de crédit, également à la bonne tenue d'IBM, « star » de la cote, en dépit des prévisions faites par le géant de l'informatique sur une baisse de ses résultats pour le second trimestre.

	Cours 24 mai	Cours 31 mai
Alcoa	31 1/2	32 1/4
ATT	23 3/8	23 1/4
Boeing	63 5/8	66 1/2
Chase Man. Bank	58 3/4	58 3/4
Du Pont de Nemours	59 7/8	60 3/8
Eastman Kodak	44 3/8	44 3/4
Exxon	53 3/4	54 1/8
Ford	42 3/4	43 1/2
General Electric	60 5/8	60 5/8
General Foods	66 1/4	69 1/2
General Motors	70 1/8	71 5/8
Goodyear	29 1/4	29 5/8
IBM	131	128 7/8
ITT	32 3/8	32 1/8
Mobil Oil	31 3/8	31 1/8
Pfizer	49 1/8	50
Schlumberger	39 1/4	38
Texaco	37	36 3/4
UAL Inc.	49	53 5/8
Union Carbide	39 5/8	40 1/4
US Steel	29 3/8	28 3/4
Westinghouse	34 5/8	34 1/2
Xerox Corp	49 1/2	50

LONDRES

Résistant

Contrairement aux autres places, le marché de Londres n'a pas, cette semaine, fait d'étincelles. D'une façon générale, les affaires ont été calmes. Les cours, après avoir d'abord un peu progressé, se sont de nouveau orientés à la baisse.

Indices « FT » du 31 mai : industrielles, 1 002,5 (contre 1 001,6) ; mines d'or, 451 (contre 477,3) ; fonds d'Etat, 81,36 (contre 80,80).

	Cours 24 mai	Cours 31 mai
Beecham	355	380
Bowater	273	268
Brit. Petroleum	530	528
Charter	191	188
Courtaulds	145	146
De Beers (*)	542	540
Dunlop	66	66
Free State Ged. (*)	27	26
Glaxo	12 1/2	12 45/64
Gt. Univ. Stores	850	850
Imp. Chemical	752	774
Shell	703	693
Unilever	11 11/32	11 19/64
Vickers	322	300
War Loan	33 7/8	34

(*) En dollars.

FRANCFORT

Irrégulier

Encouragé par la bonne tenue de Wall Street, mais également grâce à de gros achats étrangers, le marché allemand a, cette semaine, pulvérisé tous ses records.

A la veille du week-end, l'indice de la Commerzbank s'établissait à 1 347,7 (contre 1 303,8 le 24 mai), son plus haut niveau de toujours.

	Cours 24 mai	Cours 31 mai
AEG	124,70	123,70
BASF	214,20	218,80
Bayer	224,80	229
Commerzbank	187,50	199
Deutschebank	495,50	556,50
Hoechst	228,40	285,70
Karstadt	231,50	228,50
Mannesman	156,90	172,10
Siemens	554,50	564,50
Volkswagen	242,20	248

TOKYO

Un record « coiffé »

Après avoir battu jusqu'au milieu de la semaine tous ses précédents records de hausse, le Kabuto-Cho a fléchi sous l'avalanche des prises de bénéfices et reperdu la plus grande partie du terrain gagné.

Indices du 1er juin : 12 689,47 (après un record à 12 790,27 le 30 mai) contre 12 593,76 ; indice général, 995,97 (après 1 000,07) contre 986,32.

	Cours 24 mai	Cours 31 mai
Akaï	419	400
Bridgestone	516	535
Canon	1 220	1 190
Fuji Bank	1 540	1 570
Honda Motors	1 340	1 390
Matsushita Electric	1 440	1 410
Mitsubishi Heavy	285	289
Sony Corp.	4 060	4 220
Toyota Motors	1 270	1 230

هكذا من الأصل

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Les bons effets de la détente des taux d'intérêt

Sous l'influence apaisante d'une détente des taux d'intérêt, l'ensemble du marché international des capitaux se porte extrêmement bien, que ce soit en dollars, en deutschemarks, en florins, en ECU ou en toute autre monnaie. Un climat aussi propice provoque une baisse des coupons sur les transactions nouvelles. Ce mouvement accélère à son tour la demande tant des professionnels que des investisseurs pressés de profiter de rendements qui, demain, seront encore plus bas. Dans le secteur libellé dans la devise américaine, la baisse des taux d'intérêt favorise naturellement la sortie d'euro-émissions à taux fixes aux dépens de celles à taux variables. La Banque européenne d'investissement (BEI) en a profité pour lancer à des conditions agressives un euro-emprunt de 200 millions de dollars sur cinq ans. Doté d'un coupon annuel de 10 %, il sera émis à un prix de 100,375. L'offre de la BEI n'en a pas moins été bien accueillie, pas tellement peut-être parce que le marché est porteur mais parce que les euro-obligations seront libérables en deux temps : à hauteur de 25 % ce mois-ci et, pour le solde, en décembre prochain. L'attrait pour les émissions à paiements différés s'accroît considérablement lorsque les taux d'intérêt paraissent sur la pente descendante. En fin de semaine, l'émission se traitait sur le marché gris à l'intérieur de la commission bancaire de 1,875 %.

Quantas, la compagnie nationale aérienne australienne, s'est taillé un succès encore plus grand en offrant 140 millions de dollars sur dix ans à partir d'un prix de 100,25 et d'un coupon annuel de 10,375 %. Le produit de l'opération est destiné à financer l'achat de deux Boeing 767-200. Les euro-investisseurs, qui aiment savoir comment leur argent est employé, ont toujours apprécié les financements de projets spécifiques. Cela venant, dans le cas présent, d'un débiteur de toute première qualité dont la nationalité est l'une des préférées du marché, l'emprunt s'est placé aisément, bien que le jour de son lancement son rendement n'était que de deux maigrichons points de base supérieur à celui des obligations du Trésor américain de même durée.

L'Export-Import Bank of Japan était, en début de semaine, allée encore plus loin avec une proposition de 100 millions de dollars dont le rendement était, le jour de sa sortie, inférieur de 20 points de base au papier du gouvernement des Etats-Unis. D'une durée de dix ans, l'opération japonaise avait été offerte mardi matin avec un coupon de 10,875 % sur un prix de 100,375. Fort heureusement, le marché américain des capitaux enregistrait le même jour une très vive reprise qui permettait au débiteur nippon de se retrouver en bonne posture.

Parmi les autres transactions qui ont vu le jour cette semaine, il faut souligner celle de 125 millions de dollars lancée par l'Olympia & York Credit Corporation. Elle est garantie par le dépôt d'un montant équivalent de titres de la société d'assurance américaine Aetna Casualty & Surety Co. Cela a permis à l'euro-émission d'obtenir le prestigieux « AAA » de la part des deux grandes agences spécialisées américaines. Les euro-obligations d'une durée de 5 ans seront émises au pair et porteront un intérêt annuel de 10,125 %. Au moment du lancement, cela représentait un rendement de 44 points de base supérieur à celui du papier du Trésor américain à 5 ans. L'emprunteur est la filiale du groupe canadien Olympia & York Development Ltd, la plus grande société immobilière canadienne. A New-York, elle a édifié le World Finance Center, qui sur Manhattan déploie plus de 800 000 mètres carrés habitables. L'objectif des trois fabuleusement riches frères Reichmann, qui contrôlent Olympia & York a été entièrement atteint : au travers de la présente euro-émission, ils ont si bien imposé le nom de leur groupe sur le marché international des capitaux qu'on est certain de les revoir revenir prochainement.

Deux banques françaises, la BNP et le CCF, sont, pour leur part, venues chercher des fonds dans des domaines fort différents.

Jeudi matin, la BNP a été le troisième emprunteur à solliciter le marché à taux d'intérêt variable libellé dans la devise allemande qui s'est ouvert il y a seulement un mois. L'émission de la banque française, qui s'élève à 250 millions de deutschemarks, a vu le jour avec les conditions les plus basses jamais encore offertes dans ce nouveau secteur. Sa durée sera de 7 ans. Elle portera un intérêt semestriel qui sera l'ajout d'une marge de 0,0625 % au taux du Libor à 6 mois. Le tout est assorti d'une commission bancaire de 0,20 %. Jusqu'ici il n'y a rien que de très normal et, disons-le tout de suite, l'euro-emprunt a d'emblée été extrêmement bien reçu.

Mais la BNP devra en outre acquitter aux banques allemandes membres du syndicat dirigeant son émission une commission de 0,10 %, soit 250 000 deutschemarks, pour régler les frais de l'introduction ultérieure de ses titres à la Bourse de Francfort. Or la BNP, pas plus que tout autre débiteur étranger empruntant en deutschemarks, ne désire voir ses euro-obligations cotées à Francfort, où les emprunts à taux variable n'ont guère de chances de se traiter. La Bourse de Luxembourg, qui est bien plus spécialisée en la matière, et dont les honoraires sont beaucoup moins élevés, est la place sont cotées la majorité des euro-émissions obligataires. Mais, les autorités allemandes imposent la cotation à Francfort, et les banques germaniques chargées de l'introduction en profitent pour extirper des droits régaliens. En fin de compte, l'emprunt BNP sera coté tout à la fois à Francfort et à Luxembourg.

Succès pour IBM France

Le CCF a choisi de mettre sur pied une ligne de crédit « Standby » pour mobiliser, sur sept ans, jusqu'à 200 millions de dollars. Cette ligne, dotée d'une commission d'engagement de 0,15 % par an, servira de caution à l'émission ultérieure de certificat de dépôts ou à l'obtention d'avances bancaires à court terme. Ce faisant, la banque des Champs-Élysées pourra remplacer à un coût moins onéreux les lignes de crédit dont elle dispose actuellement auprès de banques amies.

Le *Comité du marché de l'euro-franc français*, qui s'est réuni mardi sous la présidence de Samuel Lajeunesse, directeur au Trésor, a décidé que les deux emprunteurs autorisés à solliciter ce secteur durant le mois de juin seront IBM-France et le Royaume de Suède.

Dès vendredi, IBM-France a donc lancé une euro-émission dont le montant initial de 500 millions de francs français a pu, à la suite d'une demande extrêmement forte, être rapidement porté à 700 millions de francs. Sa durée s'étendra sur cinq ans. Elle sera accompagnée d'un coupon annuel de 11,125 % et sera émise à un prix de 99,75 %. L'emprunteur s'est engagé à ne pas rembourser par anticipation l'emprunt dont la commission bancaire totalise 1,875 %. Aussitôt annoncée, la transaction a suscité un si vif intérêt qu'elle s'est de suite traitée avec une prime de 0,125 – 0,375 % sur le marché gris. Non seulement les Allemands se sont une fois de plus montrés des plus empressés vis-à-vis d'un papier offrant un rendement de 4 % supérieur à ce que procurent les emprunts libellés en deutschemarks, mais les Américains se sont aussi portés massivement acquéreurs. Les uns et les autres ont reconnu la spécificité européenne d'IBM-France dont, par suite du présent euro-emprunt, la capacité de production va pouvoir doubler au cours des trois prochaines années. Cette image européenne lui confère une qualité équivalente à sa maison mère américaine.

L'émission IBM-France est dirigée par la BNP. En revanche, on ne sait pas encore qui aura l'honneur et l'avantage de diriger l'euro-emprunt suédois. Les emprunteurs souverains ne sont, en effet, pas obligés de passer par une banque française pour s'inscrire au calendrier des émissions futures que tient le Trésor.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar « plat »

Le dollar est-il entré dans une zone de résistance comprise entre 3,05 DM et 3,10 DM (9,30 F et 9,48 F), sorte de palier à partir duquel il pourrait reprendre sa progression ? Certains le pensent. Depuis trois semaines, en effet, le « billet vert » évolue dans cette zone, insensible aux mauvaises nouvelles en provenance de l'économie américaine. Pendant la période sous revue, il ne s'est pas départi de ce comportement. Ainsi, l'annonce d'une baisse de 0,2 % de l'indice des indicateurs économiques avancés pour le mois d'avril, de même que la diminution de 11,9 % des ventes de maisons individuelles pour le même mois ont laissé les opérateurs de marbre. La baisse de l'indice avait été prévue, et certains la voyaient même plus importante ; ils ont donc été plutôt agréablement surpris.

Par ailleurs, la poursuite de la *détente des taux aux Etats-Unis* – l'eurodollar à six mois est tombé au-dessous de 8 % contre 13 % il y a un an – a, paradoxalement, joué en faveur du « billet vert » dans la mesure où elle pourrait faciliter le redémarrage de l'économie. A l'heure actuelle, les milieux financiers internationaux sont plus attirés par la bonne santé d'une économie que par des niveaux élevés de taux d'intérêt. C'est pourquoi tout ce qui est bon pour l'expansion américaine est bien accueilli.

Ainsi, les observateurs attachent-ils une grande importance aux déclarations des dirigeants de la Réserve fédérale des Etats-Unis. Parmi eux, M. Henry Wallich a admis récemment que la politique de la Fed avait été trop restrictive, tandis que M. Preston Martin, vice-président de cet organisme, mettait l'accent, cette semaine, sur les inconvénients de la désinflation.

Le même Henri Wallich a pronostiqué un taux annuel de croissance de 3 % au second semestre 1985 et de 2,5 % au quatrième trimestre, contre 0,7 % au premier trimestre de cette année. Le pronostic se recoupe avec ceux de M. Henry Kaufman, « gourou » de Wall Street, et ceux de l'OCDE, qui prévoit une augmentation du PNB américain de 3,2 % en *1985 et de 2,7 % en 1986.*

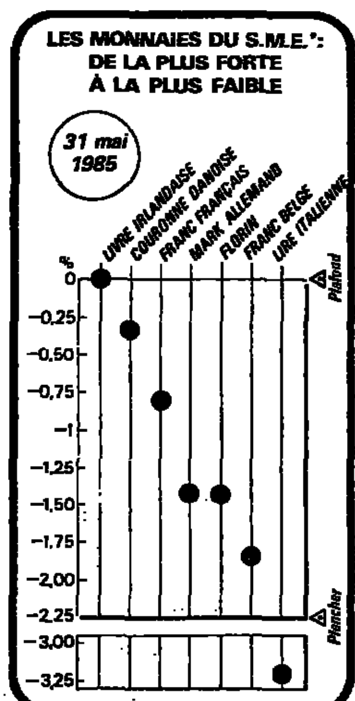
C'est pourquoi de nombreux analystes, ne voyant pas d'alternative aux investissements libellés en dollars, s'attendent à une reprise de la hausse du billet vert. C'est le cas de 75 % des responsables du service des changes dans les grandes entreprises d'outre-Atlantique consultées par Bank America International. Leurs pronostics vont de 3,24 deutschemarks (pour 30 % d'entre eux), de 3,25 deutschemarks à 3,30 deutschemarks pour 40 % et de 3,30 deutschemarks à 3,60 deutschemarks pour le reste.

Vendredi soir, toutefois, à New-York, l'annonce d'un vif recul des commandes de biens durables et la baisse de l'eurodollar à six mois au-dessous de 8 % ont fait vaciller un peu le billet vert qui est tombé, un moment, au-dessous de 3,05 DM et est revenu à 9,30 F.

A Paris, le franc s'est montré très ferme à nouveau vis-à-vis du mark, qui est retombé au-dessous de 3,05 F, cotant 3,048 à la veille du week-end. La Banque de France a dû soutenir derechef la monnaie allemande, achetant entre autres 500 millions à 700 millions de marks mardi. Questionné sur le phénomène et sur le paradoxe constitué par le maintien d'un déficit commercial important entre la France et l'Allemagne, M. Pierre Bérégovoy a répondu que ce déficit était « *structurel et non pas conjoncturel* » et que, dans ce cas, la dévaluation n'était pas un remède : « *Ceux qui envisagent cette solution ont tout à fait tort* », a-t-il ajouté, promettant une étude prochaine sur les structures de ce déséquilibre.

Le ministre a pourtant concédé que l'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne restait élevé, 4 % sur les douze derniers mois. En dépit de ce phénomène, faut-il le souligner, le franc continue de se réévaluer lentement par rapport au mark qui, en valeur réelle, se retrouve en dessous de son cours-plancher fixé le 21 mars 1984, soit un peu moins de 3 francs.

F.R.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 27 MAI AU 31 MAI

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,2900	–	10,7527	38,9864	32,7869	1,6287	29,0867	0,0514
	1,2600	–	10,6157	38,5208	32,3729	1,6090	28,6779	0,0507
Paris	11,9970	9,3000	–	362,57	304,91	15,1466	270,51	4,7840
	11,8692	9,4200	–	362,86	304,95	15,1568	270,15	4,7817
Zurich	3,3089	2,5650	27,5806	–	84,0984	4,1775	74,6073	1,3194
	3,27096	2,5960	27,5588	–	84,0401	4,1769	74,4479	1,3177
Francfort	3,9345	3,0500	32,7957	118,91	–	4,9674	88,7144	1,5689
	3,8921	3,0890	32,7922	118,99	–	4,9702	88,5861	1,5680
Bruxelles	79,206	61,40	6,6021	23,9376	20,1311	–	17,8592	3,1584
	78,309	62,15	6,5976	23,9406	20,1197	–	17,8233	3,1548
Amsterdam	4,4350	3,4380	36,9677	134,04	112,72	5,5993	–	1,7685
	4,3936	3,4870	37,0164	134,32	112,88	5,6106	–	1,7700
Milan	2507,76	1944	209,03	757,89	637,38	31,6612	565,45	–
	2482,20	1970	209,13	758,85	637,74	31,6975	564,95	–
Tokyo	324,44	251,50	27,0430	98,0507	82,4590	4,0961	73,1530	0,1294
	316,26	251	26,6460	96,6872	81,2560	4,0386	71,9816	0,1274

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 31 mai, 3,6978 F, contre 3,7529 F la semaine précédente.

Marché monétaire et obligataire

La bataille des réseaux

Si les coups de téléphone pouvaient tuer, il y aurait eu des morts cette semaine sur la place de Paris. La guerre des commissions de placement, évoquée la semaine dernière, débouche, en fait, sur une véritable bataille des réseaux. Elle oppose le Crédit agricole aux grands établissements du secteur commercial : le « *géant vert* » contre les « vaches sacrées ». Une belle empoignade ! On se souvient qu'à la veille du week-end dernier, après une journée fertile en rebondissements et au terme d'un troisième tour de piste, le Crédit agricole avait emporté l'adjudication de l'emprunt de 4 milliards de francs du Crédit foncier, abaissant sa commission de placement à 1,30 %, contre 1,48 % pour les grandes banques commerciales (BNP, Crédit lyonnais, Société générale, Paribas, Indosuez).

On se souvient, également, de la fureur de M. Pierre Bérégovoy, déclarant : « *Je ne suis pas pour la baisse à tout prix, mais, ce qui m'a surpris, c'est de voir tous les plis fermés à 1,48 %. J'appelle cela une procédure d'entente.* » En ce qui concerne la « baisse à tout prix », le ministre n'est peut-être pas totalement sincère. On connaît son désir ardent de voir fléchir les taux d'intérêt. Dans le cas du Crédit foncier, revenir de 1,48 % de commission à 1,30 % représentait, pour le Crédit foncier, près de 80 millions de francs d'économie, et la possibilité de réduire de 0,10 % environ le taux des prêts qu'il accorde sur les ressources ainsi levées. Mais, sincère, il l'est totalement sur sa volonté d'attiser la concurrence entre réseaux bancaires.

A cet égard, certains taxent de « maladresse » leur « cartel des 1,48 % » dans la mesure où il a incité le Crédit agricole à se précipiter dans la brèche et à occuper davantage un terrain où il s'estimait médiocrement traité par rapport à ses capacités de placement et de garantie. On sait que le fameux rapport Tricot sur la réforme des conditions de placement et sur les intermédiaires retient ces critères pour déterminer la part que chaque établissement devrait avoir dans le syndicat de placement, l'esprit étant de supprimer les « rentes de situation » dont pourraient, historiquement, bénéficier des établissements dont lesdites capacités ne seraient plus ce qu'elles étaient.

Le Crédit agricole se plaint, précisément, de se voir attribuer une part insuffisante, en général 10 %, et de devoir se procurer sur les « marchés gris », hors syndicat, des quantités supplémentaires d'emprunts (un tiers environ), en reversant une part de sa commission (entre 0,10 % et 0,80 %). A 1,30 %, la « banque verte » a donc estimé qu'elle ne faisait aucun sacrifice par rapport au 1,75 % précédemment pratiqué, ceci du fait des reversements effectués. En outre, elle saisit l'occasion de pénétrer davantage chez les grands investisseurs (compagnies d'assurance et caisses de retraite) près desquels elle a placé une bonne partie de l'emprunt Crédit foncier, très demandé au demeurant, en conservant le tiers environ de son propre réseau.

Les banques commerciales ont contre-attaqué furieusement en avançant qu'elles étaient liées par le 1,48 % de commission accordé la semaine précédente à EDF pour les 4 milliards de francs de la Caisse nationale de l'énergie, et qu'en cas de rabais supplémentaire elles auraient remboursé la différence à ladite EDF. De plus, ajoutent-elles, *il eût été plus astucieux de laisser* jouer les autres modalités de l'émission Crédit foncier, à savoir le taux d'intérêt nominal qui, selon elles, aurait pu être ramené en dessous des 11,60 % retenus, ce qui aurait procuré à l'émetteur un avantage plus important qu'un rabais de commission. Mais il fallait tenir compte, sans doute, de la proximité de l'emprunt d'État et de la vigilance du Trésor. En Allemagne et en Angleterre, c'est la Banque centrale qui donne la tendance sur les taux et non le Trésor. Vaste problème.

Le deuxième emprunt d'État de l'année est donc enfin arrivé : 15 milliards de francs en deux tranches, sur quinze ans. La première tranche, à taux fixe de 10 %, est émise à 95 % du montant nominal, ce qui lui confère un rendement actuariel de 10,75 %, en diminution de 0,25 % sur la tranche à taux fixe du premier emprunt de l'année, lancé à 11 % en février dernier. La seconde est à taux variable, prédéterminé, égal au taux moyen des *emprunts d'État à plus de sept ans* (TME), le premier coupon étant de 10 %. Cette émission, baptisée Obligations assimilables du Trésor (OAT) constitue une nouveauté dans la mesure où le Trésor pourra ultérieurement lui raccrocher d'autres tranches, aux conditions régnant alors sur le marché, à l'imitation des emprunts « TAP » (robinet) du Trésor britannique. Les chefs de file, choisis par l'émetteur, sont Indosuez, la Caisse des dépôts... *et la Caisse nationale de crédit agricole*, ainsi récompensée pour son action d'éclat de la semaine dernière.

Fait piquant, la commission de placement a été rehaussée, passant de 0,70 % précédemment à 80 % (le syndicat avait demandé 0,90 %), conformément aux conclusions du rapport Tricot, qui préconisait un relèvement du taux de 0,70 %, inférieur au prix de revient.

Signalons, pour terminer, que les statistiques de TGF (Techniques de gestion financières) montrent, pour le mois de mai, un nouveau bond de 10,7 milliards de francs pour les souscriptions nettes aux SICAV de trésorerie, supérieur à celui de 8,8 milliards de francs enregistré en avril, ce qui porte leur encours à 183,7 milliards de francs. Au train où vont les choses, on sera à 200 milliards cet été et, avec l'appoint des fonds communs court terme (70 milliards de francs actuellement), *les 300 milliards pourraient* être atteints à la fin de l'année. Parmi les réseaux collecteurs, la BNP vient en tête avec 1,3 milliard de francs en mai, devant le Crédit lyonnais (1,3 milliard) et le Crédit agricole (1,3 milliard également), la « banque verte » gardant la tête du classement en en-cours avec 24,9 milliards de francs et 13,6 % du total. Viennent, ensuite, les Banques populaires (1 milliard), la Société générale (0,9 milliard), la Caisse *des dépôts (0,7 milliard) et le CCF* (0,3 milliard). Quel torrent de liquidités s'engouffrent dans ces SICAV court terme, et quelle masse liquide ou semi-liquide !

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Une large majorité de baisses

Au cours de la semaine écourtée par le week-end de Pentecôte, les affaires ont été lentes à reprendre sur l'ensemble des marchés commerciaux et la note d'ensemble a été indécise à faible pour une grande majorité de matières premières. Les écarts de change ont apporté comme à l'accoutumée leur part dans les fluctuations quotidiennes ajoutant à l'indécision des opérateurs. Toutefois, si les métaux précieux y ont été particulièrement sensibles, les autres matières premières utilisées à des fins industrielles ont été surtout affectées par les nouvelles indications statistiques faisant état du ralentissement de la croissance économique américaine.

METAUX. – *A l'exception de l'or et de l'argent qui, d'abord faibles, se sont ensuite raffermis sur des rachats de découvert, les métaux, et tout particulièrement les non ferreux dont l'usage industriel est plus évident, ont fléchi au cours de cette semaine. D'abord soutenus en raison de craintes sur les disponibilités immédiates, le CUIVRE et l'ETAIN ont ensuite cédé du terrain. L'étain a pu conserver une prime du comptant sur le trois mois à Londres.*

– *A long terme, les perspectives pourraient être meilleures pour ces deux métaux ; selon le Conseil international de l'étain, la consommation, cette année dans le monde occidental, pourrait être supérieure à l'approvisionnement de 14 500 tonnes. Quant au cuivre, une étude d'experts londoniens prétend que les stocks mondiaux de 1,7 million de tonnes à fin mars pourraient chuter DE 300 00 tonnes cette année et de 100 000 tonnes l'an prochain, la demande étant supérieure à l'offre. Une production excédentaire ne se retrouverait pas avant fin 1986.*

En ce qui concerne le ZINC, les cours à Londres sont revenus aux niveaux d'octobre 1984 malgré les grèves en Australie et la baisse des stocks au London Metal Exchange.

DENRÉES. – *Le Conseil international du blÉ a publié une estimation pour la production mondiale de 522 millions de tonnes en 1985/86 (soit 2 millions de tonnes de plus que la campagne précédente), niveau record qui va laisser un nouvel et notable excédent. En outre, l'organisme prévoit une amélioration de la production soviétique.*

Tendance lourde sur le cacao dans la perspective d'une récolte record cette année alors que le cafÉ a été irrégulier. Sucre sans espoir, compte-tenu de l'excédent mondial contre lequel rien ne semble possible.

LES COURS DU 31 MAI 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 149 (1 185) ; à trois mois, 1 154 (1 189) ; étain comptant, 9 542 (9 595) ; à trois mois, 9 510 (9 558) ; plomb, 291,50 (294,50) ; zinc, 601,50 (633) ; aluminium, 826,50 (878) ; nickel, 4 402 (4 455) ; argent (en pence par once troy), 501 (486,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,57 (63,85) ; argent (en dollars par once), 6,145 (6,13) ; platine (en dollars par once), 264,10 (269). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,30 (29,30).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 61,35 (64,62) ; octobre, 60,12 (63,53). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 533 (535). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 55,40 (55,10).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. comptant, 645 (715).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 2 061 (2 079) ; septembre, 2 046 (2 048) ; sucre, juillet, 3,08 (3,07) ; septembre, 3,20 (3,22) ; café, juillet, 144,60 (146,62) ; septembre, 146,25 (147,13). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 95,20 (97,80) ; octobre, 99,10 (100,40) ; café, juillet, 2 047 (2 110) ; septembre, 2 096 (2 150) ; cacao, juillet, 1 742 (1 785) ; septembre, 1 732 (1 775). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 2 035 (2 120)) ; décembre, 2 014 (2 071) ; café, septembre, 2 487 (2 480) ; novembre, 2 530 (2 520) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 294 (1 274) ; octobre, 1 307 (1 295). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 119,30 (121,40) ; août, 122,40 (124,40). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 113 (118,30) ; août, 110 (115,80).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 316,50 (319,50) ; septembre, 318,50 (321,75) ; maïs, juillet, 273,75 (275,50) ; septembre, 258,75 (262).

INDICES. – Moody's, 910,30 (920) ; Reuter, 1 820,40 (1 830,20).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. PROCHE-ORIENT
- La fin du voyage du roi Hussein a Washington.
- La « guerre des camps » palestiniens.

3. AFRIQUE
- ÉTHIOPIE : l'« ardeur *révolutionnaire » pâtit de la persistance de la* guerre et de la famine.

FRANCE

7. Le colloque de Paris sur les droits de l'homme.
8. Un entretien avec M. Jacques Fournier, le secrétaire général du gouvernement.
8. SPORTS : les Internationaux de tennis de Roland-Garros.

SOCIÉTÉ

9. Après la tragédie du Heysel.

CULTURE

15. THÉATRE : *Œdipe-roi*, à l'Odéon.
- COMMUNICATION : après l'annulation de l'émission sur l'affaire Manouchian.

ÉCONOMIE

20. Les mesures pour l'emploi.
21. *Un entretien avec M. Gaumé,* membre du bureau confédéral de la CGT.
- Les suites de l'affaire Boussac.

RADIO-TÉLÉVISION (18)

Carnet (18) ; *Mots croisés* (17) ; Programmes des spectacles (16-17) ; Revue des valeurs, changes et grands marchés (22-23).

M. MITTERRAND A SEMUR-EN-AUXOIS

« La vérité du peuple français »

Semur-en-Auxois. – Des cavaliers, quatorze au plus, font la course ici chaque 31 mai depuis 1639. Le maire est maire depuis quarante-huit ans : voilà une ville où l'on n'aime guère le changement. On y a pourtant très amicalement accueilli M. Mitterrand. Entre l'inauguration du Salon aéronautique du Bourget et une visite à l'Ecole de l'air, le président de la République, après avoir déjeuné dans un bon restaurant des environs, est arrivé à l'heure dite ou presque sur le mail où il était attendu.

Invité par le maire, M. Robert Morlevat, un vieil ami, à présider la course traditionnelle et à remettre au vainqueur sa récompense – une bague en or aux armes de la ville, – M. Mitterrand a d'abord salué ses *hôtes officiels et simples habitants* de Semur. Puis les chevaux, de beaux pur-sang fins et légers montés par de jeunes jockeys, ont couru sur la distance, elle aussi fixée par la tradition de 2 052 mètres. La tradition toujours veut que se forme alors un cortège qui traverse, jusqu'à l'hôtel de ville, la foire dont cette fête est l'occasion.

Derrière l'harmonie municipale – c'était bien le moins, – des majorettes – passons, – et les pompiers – pourquoi pas ? – des jeunes garçons à chapeaux emplumés et des filles un peu godiches en robes à vertugadin rappelaient que, sans le dix-septième siècle, tout cela ne serait

De notre envoyé spécial

pas arrivé. Suivaient M. Mitterrand et son ami le maire, avec M. Maurice Faure. On était en Bourgogne pourtant, pas dans le Quercy, mais peut-être la présence du maire de Cahors était-elle aussi nécessaire à la visite de la France rurale que celle de M. Marcel Dassault à la traversée des stands du Bourget. Moins surprenant, M. Roland Carraz, *secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement* technique et technologique... ancien député de la Côte-d'Or, MM. Roger Patriat et Hervé Vouillot, députés, socialistes, mais aussi MM. Gilbert Mathieu, député, et Michel Sordel, sénateur, tous deux UDF, marchaient à côté du président.

Tout le long du trajet jusqu'à l'hôtel de ville, le public a salué M. Mitterrand. Pour ce qui est des sentiments, cela allait de *« Vas-y Fanfan, t'en fais pas, on les aura encore une fois »* à (en aparté) : *« C'est bien qu'il soit venu, mais il faut bien dire qu'il ne fait pas grand- chose pour améliorer la vie ».*

Radical de gauche, M. Morlevat a rappelé dans son discours que M. Valéry Giscard d'Estaing, venu en Bourgogne, s'était *« arrêté dans plusieurs communes voisines »*, mais avait *« oublié Semur »*. Le voyage de l'ancien président de la République dans la région date du début de 1978, mais à Semur on a, de la mémoire. *« Bourguignon d'élection, je me suis retrouvé un peu chez moi »*, a dit l'ancien président du conseil général de la Nièvre, avant de répondre que *« pour qui aime la Bourgogne, Semur est « une halte nécessaire ».*

Plus que nécessaire quand on sait que M. Mitterrand y perçoit *« la vérité du peuple français ». « Il y a là,* a-t-il dit, *d'où qu'ils viennent, des femmes, des hommes, qui travaillent, qui produisent, qui connaissent et qui aiment leur métier, qui servent leur pays, préférant rechercher les moyens de la concorde, de l'entente, plutôt que le contraire. »*

« Cette France n'a aucune raison de douter d'elle-même, a dit le chef de l'Etat, dès lors qu'elle sait quelle doit être la part de l'*« effort »* et de la *« discipline »*, et qu'elle préserve la *« capacité de dialoguer »*. M. Mitterrand a dit encore un mot de ce *« peuple »* pour évoquer *« les peines dont il souffre, les épreuves qu'il doit supporter »*, celles-là s'appliquant *« surtout »* à *« certains »*.

Telle est la *« vérité »* des Français selon M. Mitterrand, vérité que lui a rappelé Semur-en-Auxois, où, a-t-il dit, *« je me sens à l'aise »*. Tel ont pu le sentir ceux qui l'ont vu ou aperçu pendant cette promenade d'une heure et demie.

PATRICK JARREAU.

Appels des familles et des amis de Jean-Paul Kauffmann et Michel Seurat

enlevés depuis une semaine à Beyrouth

Les familles et les amis des deux Français enlevés à Beyrouth *mercredi* 22 mai, le journaliste Jean-Paul Kauffmann et le chercheur Michel Seurat, ont lancé vendredi à Paris un appel à toutes les personnes qui pourraient aider à leur libération.

Dans un communiqué envoyé à l'AFP, *« les amis de Jean-Paul Kauffmann »* déclarent : *« Notre ami Jean-Paul, journaliste en mission, a été enlevé et est retenu contre sa volonté dans un lieu et pour une raison inconnus. Nous demandons à toute personne de bonne volonté en mesure de savoir en quel lieu il se trouve et pourquoi il est retenu de prendre contact avec nous pour nous aider à lui faire retrouver une liberté qu'il a toujours contribué à défendre et à faire respecter ».*

Le communiqué, qui est signé notamment par son épouse, Joëlle Brunerie, gynécologue, par le directeur de son journal, *l'Evénement du jeudi*, Jean-François Kahn, par les écrivains Denis Tillinac et Jean Vautrin, par le navigateur Jean-Yves Terlain et par le général Paris de la Bollardière, *précise* que tout contact peut être pris, 5, rue de Savoie, 75006 Paris. (Tél. : 326-05-05).

De leur côté, *« les parents, les professeurs et les amis de Michel Seurat » se déclarent,* dans un autre communiqué envoyé à l'AFP, *« profondément unis pour déplorer l'enlèvement dont il a été victime à Beyrouth, en une ville et un pays qu'il aime tant et où il a fondé sa propre famille ».*

« Michel Seurat, poursuit le communiqué, *incarne sur place depuis quinze ans les valeurs de la science universelle, et surtout méditerranéennes, placées au service d'une meilleure connaissance du Moyen-Orient dans le monde. »*

« Ensemble, ajoute le communiqué, *ils sont convaincus que cette vérité sera rapidement reconnue et que Michel Seurat retrouvera la liberté. »*

La direction générale du CNRS invite pour sa part l'ensemble de la communauté scientifique internationale à s'associer aux démarches qu'elle a déjà entreprises et à se mobiliser pour que tous les moyens dont elle dispose soient mis en œuvre pour retrouver Michel Seurat.

« A l'inquiétude éprouvée à l'égard du sort du chercheur, s'ajoute celle de voir se détériorer ce formidable mode de communication qu'est la coopération scientifique internationale, élément indispensable de compréhension entre les peuples », souligne la direction générale du CNRS.

Enfin l'association française des arabisants, dont l'administrateur général est M. André Miquel, voit en M. Seurat un *« chercheur de grande qualité et souhaite qu'il soit rendu le plus vite possible à sa famille, ses collègues et ses nombreux amis ».*

Au « Monde »

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PORTEURS DE PARTS APPROUVE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SARL

L'assemblée générale extraordinaire de la SARL Le Monde, réunie vendredi 31 mai, a autorisé l'augmentation de capital présentée par le directeur, André Fontaine. La résolution a été acceptée par 949 parts sociales et 1 abstention (une personne physique – associé « A » – représentant 51 parts).

Dans le courant de la semaine, la Société des rédacteurs (40 % du capital), la Société des cadres (5 %) et la Société des employés (4 %) avaient donné mandat à leurs représentants pour accepter les propositions de la direction.

Les résolutions soumises le même jour à l'assemblée générale ordinaire de la SARL ont été adoptées à l'unanimité.

LE FESTIVAL FM DE LA ROCHELLE

La création et la concurrence

De notre envoyée spéciale

La Rochelle. – Il y aura dimanche plus de radios à La Rochelle que de bateaux dans le port... Les plus anciennes sont venues par fidélité à l'idée de fête de la radio, que veulent maintenir les organisateurs du festival ; d'autres sont en quête d'informations sur l'évolution du marché publicitaire, la définition des « formats » et la révolution des matériels. D'autres enfin attendent la soirée du palmarès, samedi 1er juin, en espérant voir discerner un prix à l'un ou à l'autre de leurs programmes en compétition.

« Parler de création radiophonique, cela me gonfle », déclarait, lors d'un forum sur ce thème, un jeune animateur de Radio-Vercors, qui s'y emploie justement. Pourtant, *le débat connut quelques moments magiques*, hors de quelques éternels gazouillis sur l'*« art du sonore »* : Pierre Schaeffer, le vieux maître, le pionnier, l'inventeur, *après plusieurs phrases assassines* sur la loi *« scélérate »*, *« hypocrite »*, autorisant les radios libres en leur savonnant le chemin, plaignit les radios de ne pas êtres libres, faute de ressources – *« Nous au moins étions abrités par le monopole »* – et entreprit, de sa voix rocailleuse, de leur donner quelques conseils *« fraternels »*, lire de beaux textes à l'antenne, aller chercher la musique dans les conservatoires, tendre le micro dans des lieux publics.

Merci bien, dit quelqu'un. Mais la mise en application de ces *« recettes-miracles »* ferait, dans la situation de concurrence dans laquelle nous vivons, les choux gras des stations rivales...

Eternel problème. La création pèse-t-elle en termes d'audience ? Radio-Nova nous disait non. Et France-Culture également. Mais était-ce une surprise ? *« La création,* dit Pierre Schaeffer, *a toujours dû se faire en marge des studios et organisations. »* Et Claude Villers d'ajouter : *« Qu'on ne croie pas pour autant qu'on ne peut plus inventer. La radio ne doit pas rester figée. Tout comme la musique, avec pourtant les sept mêmes petites notes. »*

ANNICK COJEAN.

MORT DE ROBERT BOTHEREAU UN DES FONDATEURS DE FORCE OUVRIÈRE

Robert Bothereau, quatre-vingt-quatre ans, est décédé vendredi 31 mai. Il était l'un des fondateurs de FO (Force ouvrière) et occupa de 1947 à novembre 1963 les responsabilités de secrétaire général de la confédération.

[Né le 22 février 1901 à Baule, (Loiret), Robert Bothereau était entré très jeune en apprentissage. Mécanicien-ajusteur dans l'automobile, syndiqué dès 1919, il est appelé, en décembre 1932, au bureau de la CGT par Léon Jouhaux, dont il devient le bras droit. Nommé secrétaire de la CGT réunifiée à la Libération, il le demeure jusqu'à la scission de 1947, qui donne naissance à la CGT-Force ouvrière, dont il est secrétaire général de décembre 1947 à novembre 1963.]

● *M. Dumas en Afrique.* – M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, entreprend, ce samedi 1er juin, un voyage dans trois pays d'Afrique francophone : le Sénégal, la Guinée et le Niger. Cette visite est la troisième qu'il effectue officiellement en Afrique depuis son arrivée au Quai d'Orsay. M. Dumas doit regagner Paris mardi.

EN DÉPIT DES BOMBARDEMENTS IRAKIENS

Téhéran prépare une manifestation pour la poursuite de la guerre

L'Irak a affirmé, dans la nuit du vendredi 30 mai-samedi 1er juin, avoir bombardé l'aéroport international de Téhéran-Mehrabad.

L'aviation irakienne avait déjà bombardé Téhéran, *vendredi après-midi*, deux heures après que les autorités iraniennes eurent annoncé, pour le 14 juin, une journée de manifestations populaires en faveur de la poursuite de la guerre.

Selon un premier bilan de l'agence officielle iranienne, trois personnes ont été « légèrement blessées » par les bombes lancées par un seul avion irakien.

Il s'agit du dixième raid sur Téhéran depuis la reprise de la « guerre des villes » samedi dernier. Jusqu'ici, ces raids ont fait vingt-neuf tués et soixante-deux blessés, selon des bilans officiels partiels. Le bombardement de vendredi est le premier intervenant de jour, au cours de cette phase de la « guerre des villes ».

Les habitants de Téhéran ont accueilli dans un calme absolu le bombardement de vendredi après-midi. Dès que l'alerte a été déclenchée à la radio et à la télévision, beaucoup sont sortis dans la rue ou dans les jardins pour essayer de voir quelque chose, tandis que la circulation, assez dense en ce jour de repos hebdomadaire, continuait normalement dans le fracas de la DCA.

Remplacé au secrétariat général du Quai d'Orsay par M. Ross

M. FRANCIS GUTMANN EST NOMMÉ AMBASSADEUR A MADRID

Le Quay d'Orsay a confirmé officiellement, vendredi 31 mai *(nos dernières éditions du 1er juin)*, que M. Francis Gutmann, qui avait été élevé, en avril dernier, à la dignité d'ambassadeur de France, était remplacé dans ses fonctions de secrétaire général du Quay d'Orsay par M. André Ross, ambassadeur à Tokyo. M. Gutmann est nommé ambassadeur à Madrid, en remplacement de M. Pierre Guidoni.

[Né en 1930 à Paris, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de droit romain, M. Gutmann a été chargé de mission au Quai d'Orsay, de 1951 à 1957. Il a appartenu, à ce titre, à la délégation française au Conseil économique et social des Nations unies, et à celle qui négocia le traité de Rome. Après avoir quitté l'administration, en 1957, il est entré au groupe Pechiney, où il devient secrétaire général de la société du même nom, puis de la FRIA (qui exploite la bauxite de Guinée), président d'Alucam, directeur de la branche chimie de PUK et, parmi d'autres fonctions, chargé des affaires sociales au comité directeur du groupe. Effectuant de nombreux voyages, notamment en Afrique, M. Gutmann se trouve en contact avec M. Cheysson, alors commissaire à Bruxelles, chargé du tiers-monde. Candidat « jobertiste », mais sans succès, aux législatives de 1978 dans la Seine-Maritime, il est, en avril 1980, nommé directeur général de la Croix-Rouge française. En octobre 1981, M. Cheysson, devenu ministre des relations extérieures, l'appelle auprès de lui au Quai d'Orsay comme secrétaire général.]

(*Le Monde* a publié dans ses éditions du 19 avril la notice biographique de M. André Ross.)

● *M. Gorbatchev propose un moratoire nucléaire et spatial.* – A l'occasion de la visite au Kremlin de M. Husak, chef du parti et de l'Etat tchécoslovaques, *M. Gorbatchev* a réitéré, vendredi 31 mai, sa proposition tendant à adopter *« un moratoire immédiat sur les armements nucléaires et spatiaux »* lors des négociations américano-soviétiques de Genève. Washington avait déjà rejeté une telle proposition, qui, selon les Etats-Unis, reviendrait à *entériner* la *différence* actuelle de niveau entre les arsenaux des deux super-grands. Les pourparlers de Genève avaient repris la veille sans progrès notable. – *(AFP, AP.)*

M. FRANÇOIS LÉOTARD invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 2 juin de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député UDF du Var, maire de Fréjus, qui vient de terminer une campagne de meetings électoraux à travers la France, répondra aux questions d'André Passeron et de Michel Boyer, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le numéro du « Monde » daté 1er juin 1985 a été tiré à 448 349 exemplaires

A MARSEILLE

Des gangsters attaquent au lance-roquettes un transport de fonds

Les trois convoyeurs ont été tués

Les gangsters ont innové, vendredi 31 mai, à Marseille. Pour venir à bout d'un camion blindé de la société Protecval, qui transportait des fonds, ils ont utilisé les grands moyens : une charge explosive propulsée par un lance-roquettes, et tirée d'une voiture à bord de laquelle se trouvaient les malfaiteurs.

Il était 14 h 15 environ. Le fourgon circulait sur une voie express dans le quartier du Merlan, au nord de Marseille, suivi par deux voitures et une moto. Soudain, l'un des occupants d'une voiture tire. Le fourgon explose littéralement. Des débris de tôle, de plastique et des pièces de monnaie, que l'on retrouvera fondues, sont projetés alentour.

Les trois convoyeurs sont déchiquetés : deux mourront sur le coup, le troisième quelques heures plus tard. Leurs corps ont été atrocement mutilés. L'un d'eux était pratiquement décapité. Des restes calcinés ont été dispersés par l'explosion.

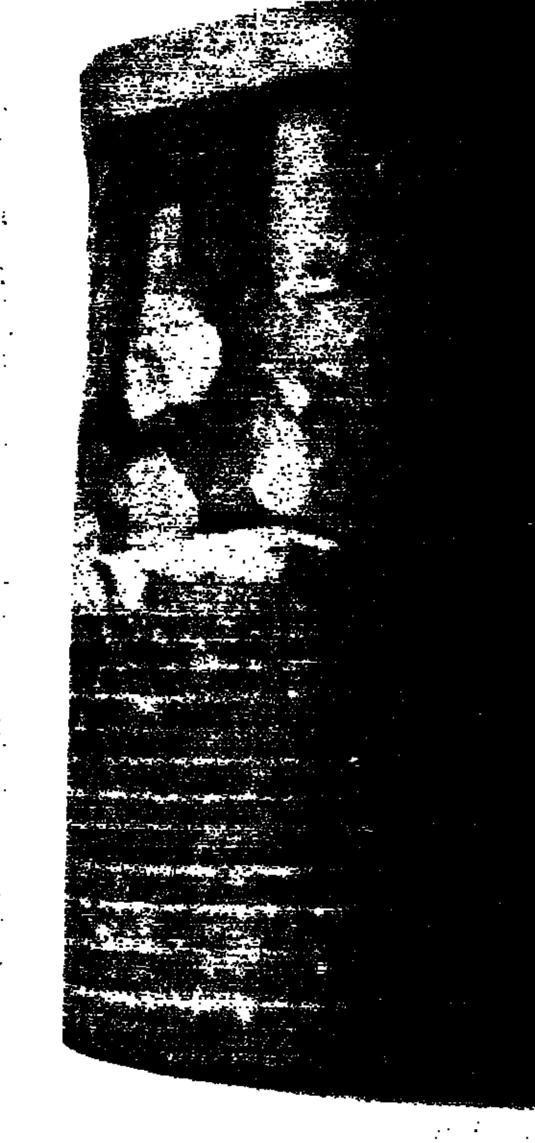
Tous trois étaient mariés et pères de famille. Il s'agit d'Alain Dessi, trente-cinq ans, père de deux enfants, de Guy Cecchi, quarante ans, père de deux enfants, et d'Alain Merle, quarante-sept ans, père de quatre enfants.

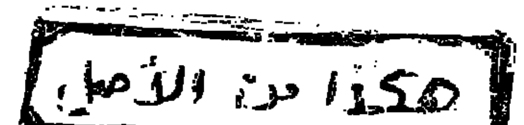
Les transporteurs de fonds de l'agence de Saint-Laurent-du-Var, de la société Protecval, qui intervient dans tout le département des Alpes-Maritimes, se sont mis en grève pour réclamer des primes de risque. Les risques augmentent, en effet, en ces fins de mois où les fonds transportés sont beaucoup plus importants.

Quelques heures après le drame de Marseille, un autre véhicule de la même société était attaqué devant la Caisse centrale départementale de la caisse d'épargne d'Avignon. Les trois convoyeurs ont été blessés, les malfaiteurs ont pris la fuite à bord du fourgon, qu'ils ont abandonné 12 kilomètres plus loin, où deux voitures les attendaient.

La veille, le jeudi 30, des gangsters, équipés d'armes classiques mais de gros calibre, avaient attaqué un fourgon blindé de la SPS, rue Riquet, à Paris-18e. Deux policiers et un convoyeur avaient été tués *(le Monde* du 1er juin). Les malfaiteurs avaient emporté quelque 40 millions de francs en billets de banque, l'un des plus gros butins depuis le « casse des égoutiers », le 18 juillet 1976, à Nice, lorsque Albert Spaggiari et son équipe avaient dérobé 46 millions de francs dans des coffres de la Société générale.

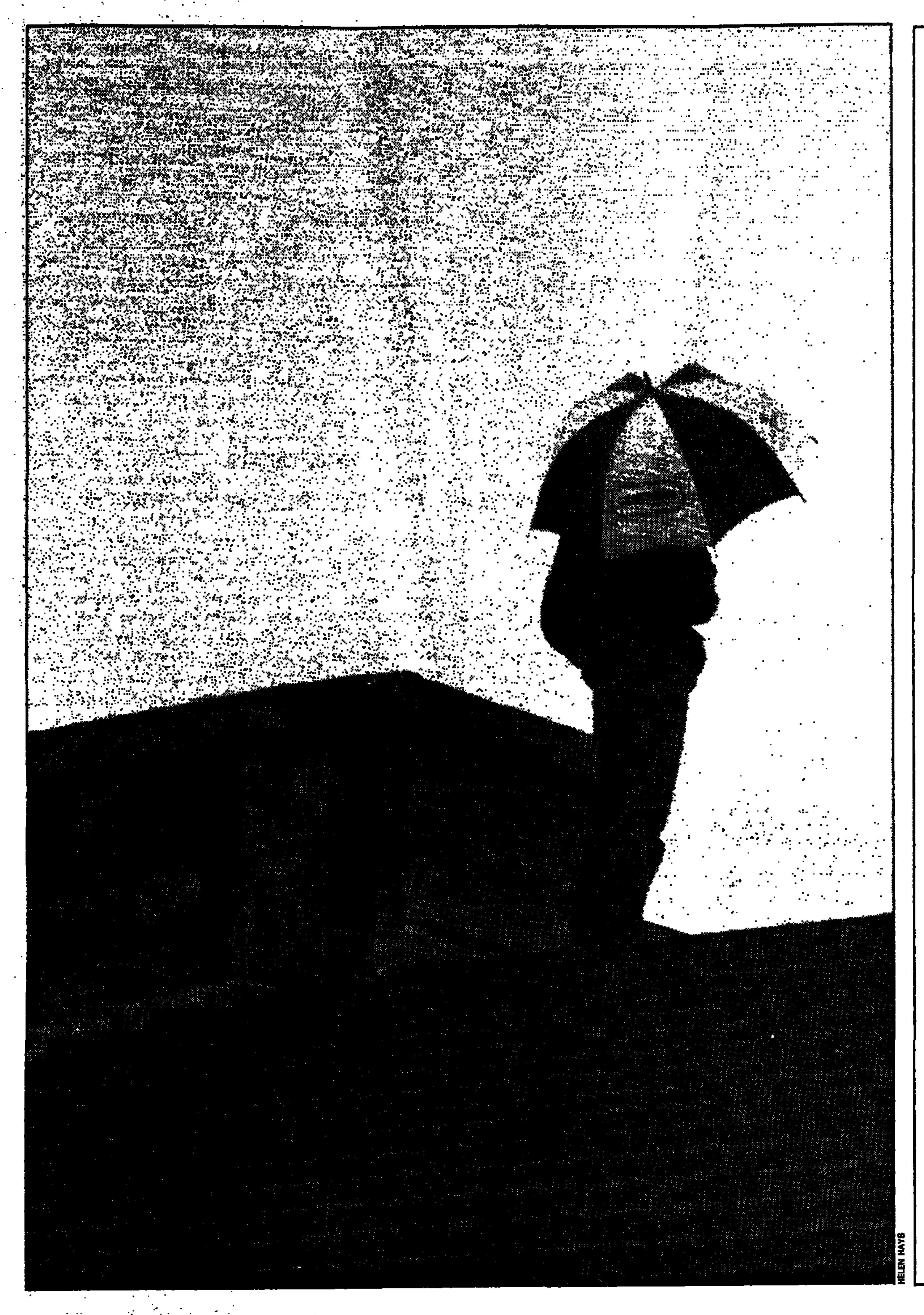
A B C D E F G





Le Monde

AUJOURD'HUI



HELEN HAYS

TEMPS ET CLIMATS

**Journée ensoleillée sur l'an mil.
L'homme-centigrade (page III).**

**La vigne et son juge de paix.
Facture d'un hiver froid (page IV).**

**Cinquante-quatre départements sinistrés.
Fragile Côte d'Azur (page V).**

**Météorologistes en URSS.
Les nouveaux flibustiers du vent (page VI).**

**Stars-météo à la télévision.
L'avion, le ciel
et les bonnes routes (page VII).**

**Jacques Le Goff, un historien
dans le climat de la nuit (page VIII).**

LES PREMIERS JOURS DE L'ANNÉE DE L'INDE

Un an de fête aux couleurs de l'Inde dans toute la France. L'idée était lancée en 1982 à New-Delhi par Indira Gandhi et François Mitterrand. Elle a fait son chemin, avec pour objectif de mieux faire connaître une immense culture et encourager une collaboration plus étroite entre les deux pays. Deux cents artistes donneront les 7 et 8 juin à Paris le coup d'envoi de cette Année de l'Inde. Des collines du Trocadéro à la tour Eiffel, vingt scènes éparses, des éléphants, des dromadaires, des jongleurs et des marchands ambulants. Partout, les chants et les danses de tout un pays qui, le temps de la fête, oublie ses clivages sociaux et religieux (page X).



PHOTO MARC GARANGER

Supplément au nº 12 547. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 2 juin-Lundi 3 juin 1985.

LA COHABITATION IMPOSSIBLE

Aux dires des politiciens de tout bord, l'année 1986, après la victoire probable de la droite aux législatives, devrait plonger la Vᵉ République dans une crise politique majeure pour son histoire.

La cohabitation sera-t-elle possible entre une Assemblée de droite *et un président de gauche ? Le* pays, alors plus déchiré que jamais, sera-t-il encore gouvernable ?

La majorité des Français se posent aujourd'hui la question et doivent se dire qu'avec le chômage qui sévit et le pouvoir d'achat qui ne cesse de se dégrader, ils n'ont pas besoin de ca.

En fait, si l'on se garde de tomber dans un excès de pessimisme qui règne sur la vie sociale et politique, et cela largement entretenu par la classe politique et les médias, cette situation paradoxale pour notre Constitution devrait être riche d'enseignements et permettre enfin au peuple français de connaître la valeur de tous ces hommes qui lui « veulent du bien » et qui veulent tous « redresser la France » (de ce point de vue ils sont tous d'accord).

Cette situation unique et qui ne devrait pas se reproduire de sitôt nous montrera dans quelle mesure les hommes politiques seront capables de sortir des clivages partisans dans lesquels ils se sont confortablement installés et si certains *seront réellement capables de risquer* leur carrière et donc leurs intérêts personnels pour offrir au monde l'image d'une nation responsable et modérée.

Nous avons un bon président, un homme qui a su faire face à l'URSS *avec l'affaire Sakharov et qui sut* aussi ne pas céder sur le principe des droits des peuples d'Amérique centrale. Il a courageusement défendu l'union de l'Europe et a fait du dialogue Nord-Sud une priorité internationale. Nous avons aussi des hommes de droite qui ont fait leurs preuves, d'excellents économistes très au fait des affaires du pays. Quand on veut faire une bonne équipe nationale de football, on choisit les meilleurs joueurs et on les fait évoluer ensemble sans se soucier de savoir s'ils appartiennent à tel ou tel club. Une équipe politique, c'est presque aussi simple que cela ; l'essentiel reste avant tout le courage et le désir de vaincre.

Tous les sondages montrent que les Français sont des gens modérés et que dans leur majorité ils ne souhaitent ni un extrémisme de droite ni un extrémisme de gauche. On se rend bien compte que l'on pourrait assez facilement créer un gouvernement de compromis accepté par un grand nombre. Il n'est pas évident de penser qu'il existe un grand écart d'idées entre une majorité de gens dits de gauche et de gens dits de droite.

Mais, au fait, les hommes politiques le souhaitent-ils ? Vont-ils être capables de ne plus se battre comme des écoliers et ne plus faire autant de chahut à l'Assemblée.

1986 sera ce qu'elle sera, mais elle devrait être l'occasion unique pour les Français de savoir si les politiciens d'aujourd'hui méritent la confiance qu'ils leur accordent.

DANIEL CROUZET
(Roquebillière, Alpes-Maritimes).

ANTISEXISTE

La loi antisexiste votée en première lecture par l'Assemblée nationale le 23 mai dernier est, une fois de plus, une loi essentiellement dirigée contre les hommes, mais paradoxalement elle vient les propulser au faîte de leur supériorité sur le reste du monde.

Désormais les femmes, assimilées aux homosexuels, vont aller rejoindre dans le temple de la faiblesse ceux qui se sentent obligés de se réfugier derrière un rideau de lois pour se protéger des hommes de race blanche (les vrais), se protéger de quoi ? Tout le monde l'ignore... Face à cet éventail de gens frustrés souvent malgré eux, l'homme blanc n'aura plus que ses mains nues, symbole de son courage et de sa force, pour se défendre *de la bassesse, il* n'en sera que plus fier et plus digne.

GEORGES CHENAVARD.
(Boulogne.)


POST AND TELE MUSEUM/HELSINKI

Boite aux lettres finlandaise.

JALOUSIE

Je suppose que vous n'avez pas publié la lettre de M. Guéron pour le ridiculiser — ça ne serait pas très charitable. C'est pourtant le but atteint.

M. Guéron, architecte, doit un peu connaître l'histoire de l'art. Pourquoi ignore-t-il que le talent n'a pas de nationalité ?

La jalousie des architectes français est pitoyable. Les sculpteurs exigeront-ils que l'on rende la Vénus de Milo aux Grecs, et les peintres la Joconde aux Italiens ?

On les remplacerait par les résultats du *« bon concours local »* (je cite M. Guéron : extraordinaire, non ?).

Qu'entendrions-nous si M. Pei était arabe ? Si vous le voulez bien, terminons par le dernier paragraphe de la lettre de M. Guéron.

Sait-il pourquoi les musées américains, entre autres, sont si riches en tableaux impressionnistes ? Parce que les M. Guéron de l'époque, incapables de les apprécier, laissaient ces peintres dans la pauvreté ou, pis, n'achetaient pas leurs tableaux. Tout cela est raconté dans le catalogue de la récente exposition, M. Guéron pourra s'y rapporter.

En conclusion, je pense que vous devriez cesser de publier toujours les mêmes lettres *« contre les étrangers qui viennent défigurer notre Louvre »*. Si on veut les lire, les journaux de droite bêtes ne manquent pas. Et vous ne devriez pas insister sur la qualité d'architecte de certains de leurs auteurs, on a suffisamment l'occasion, dans nos belles banlieues, d'apprécier leur talent.

D. WALLACH
(Paris).

GROS MAGASIN

Les débats contradictoires sur la pyramide du Louvre n'en finissent pas et tournent au ballet autour du secret du Sphinx. L'ombre de ce malheureux monument virtuel s'étend-t-elle à tout le quartier ? C'est ce qu'il me semble du moins, car aucun des protagonistes n'a songé à une malformation architecturale de la rive droite autrement plus scandaleuse : la Samaritaine.

Cette bâtisse aux tentacules multiples exporte de façon irrévérencieuse le bazar de la rue de Rivoli en plein cœur du Paris le plus noble : les quais, la perspective du Pont-Neuf et de l'île de la Cité.

L'idéal à mon sens serait de rayer de la carte cet empire du mal esthétique, d'enfoncer sous terre ce magasin, certes nécessaire, dont les fenêtres sont de toute façon d'ores et déjà closes.

J'admets facilement que la réalisation de ce projet salutaire n'irait pas sans quelque difficulté.

Mais qu'au moins le cénacle des sages influents qui discutent au pied de la pyramide fasse qu'on nous épargne la vision affligeante des cohortes de drapeaux jaunes de kermesse et de l'énorme panneau publicitaire de la façade, qui est comme un affront regrettable, et apparemment immuable, à la rive gauche et aux yeux de l'esthète malchanceux qui prendrait ce chemin pour aller examiner de plus près les avatars éventuels de la pyramide du Louvre.

J.-C. BILLIER,
étudiant
(Paris).

LE LIBAN PARALYSÉ

A la lecture de tous les articles que publie *le Monde* sur le Liban, on peut être tenté de comparer la situation actuelle du Liban à celle qu'a connue la France dans la période féodale, c'est-à-dire du dixième au quatorzième siècle.

En effet, la féodalité désignant *« tout contexte historique dans lequel le pouvoir politique est caractérisé par sa paralysie qu'engendre l'essor d'institutions semi-privées annexant le pouvoir à leur profit »*, n'est-ce pas là la situation du Liban d'aujourd'hui ?

Car la féodalité ne met pas en cause l'unité du territoire, mais le pouvoir qui s'exerce sur ce territoire : au départ centralisé (Charlemagne pour la France, 1970 pour le Liban), il glisse jusqu'à une entité homogène par son caractère ethnique, sociologique et culturel. Ainsi, les communautés chrétiennes, druzes, chiites et sunnites... ne seraient-elles pas les seigneuries banales et les principautés de Normandie, du Maine, du Poitou, d'Auvergne ou de Bretagne ?

De même que Louis V en 953, au lieu de régner sur l'Hexagone, ne voyait pas son autorité dépasser Senlis (d'où le nom d'Ile-de-France), le président Gemayel voit-il son pouvoir limité à une partie de la capitale seulement (Ile-du-Liban ?). Le redoutable duc de Normandie, qui mit en péril le roi de France Philippe-Auguste et lui résista jusqu'au bout, n'est-il pas à comparer avec le non moins puissant Walid Joumblatt, qui règne en maître absolu sur son « fief » druze ?

Mais alors, quand on sait les difficultés qu'ont rencontrées les successeurs d'Hugues Capet pour réunifier le royaume (et encore, la principauté de Monaco reste toujours à l'écart aujourd'hui) et que l'on compte le temps qu'il a fallu pour y parvenir (plus de quatre siècles), alors ne songeons plus à pousser la comparaison trop loin, pour garder quelque espoir de voir le sang cesser de couler au Liban.

L'histoire nous enseignera s'il n'y avait pas cependant une comparaison à faire entre ces deux situations...

ANTOINE LEROY
(Sceaux).

Chronique

LA COUPE DE SANG

VOUS avez bien dormi, vous, mercredi soir ? Quand l'écran de la télévision s'est éteint vers minuit, l'heure du crime, quand il a fallu passer du cauchemar réel au royaume des songes, l'horreur a continué. La boule au creux de l'estomac, la tête lourde des images encaissées, le score sanglant du match (trente-huit morts et un but), la Coupe d'Europe, coupe de sang encore chaud : des millions *d'Européens, sans doute,* auront lutté contre l'insomnie et rares auront été ceux qui auront plongé benoîtement dans le sommeil du juste.

Nous étions tous, désormais, impliqués dans ce match humiliant où se jouait la lutte entre la bonne conscience de l'Europe et sa mauvaise conscience. Vite, l'exorcisme ! Il ne pouvait s'agir que des autres, de leur furie, de leur bêtise ou de leur incompétence. Pas des nôtres, bien sûr.

Expliquer pour rassurer

Le choc émotionnel, continental, il fallut l'endiguer, le canaliser, l'atténuer. Trente-huit morts dans un stade, sous nos yeux qui étaient là pour se ré*jouir d'une fête sportive,* si bien préparée, un sommet de l'année liturgique du football, comme Noël pour les chrétiens. Et puis, la tragédie en guise de réjouissance. L'inversion des élans : on se préparait au plaisir, on eut envie de vomir, *comme rarement. Malaise dans* la civilisation européenne.

Réagir contre l'angoisse, se prémunir contre le soupçon de complicité passive qui risquait de naître, cela ne pouvait se faire qu'en trouvant au plus vite des coupables et de ces explications qui ont le mérite d'établir entre le drame et nous la distance confortable, nécessaire à notre propre innocence.

C'était assez simple, en somme. Tous les éléments *d'une causalité extérieure* au sport — au sport que nous aimons et qui fait partie de notre identité culturelle — étaient là, prêts à l'usage. Les Anglais, d'abord. Une affaire d'Anglais. Des empêcheurs de jouer au ballon rond. Ils avaient fait ailleurs, et depuis des années, la preuve de leur aptitude à semer le trouble. C'est chez eux comme une seconde nature, l'histoire ne l'a-t-elle pas démontré depuis des siècles ? Ajoutez-y l'alcool (à forte *dose), une once de sociologie* de bazar (Liverpool, le chômage, les docks déserts). Des maniaques et des malheureux. Des fous, mais pitoyables.

Et puis, Bruxelles, capitale de l'Europe, mais aussi de la Belgique. *Une tragique histoire* belge. Des policiers qui sont à l'extérieur du stade tandis qu'on se massacre dans les gradins. On les verra parader sur leurs chevaux, juchés là-haut comme pour mieux juger de l'effet de leur imprévoyance. *Il ne manquait que les fifres et* les tambours !

Enfin les Italiens. Au premier rang, certes, de ce regrettable massacre footballistique, des victimes émouvantes, bien sûr, mais ne sont-ils pas, eux aussi, d'ordinaire au premier rang de *la sottise des supporters,* ces « tifosi » passionnés, excessifs, chauvins ? N'ont-ils pas, depuis des lustres, donné à l'Europe — qui les méprise au fond — d'innombrables leçons de mauvaise foi sportive, de partisanisme hystérique ? Allez savoir s'ils n'ont pas tenté le diable...

Aussitôt vu, aussitôt balisé : impossible chez nous ! Une affaire atroce, mais triplement étrangère : des Anglais ivres, des « Ritals » infantiles et des Belges belges. Nul, bien sûr, n'aura proféré aussi brutalement pareille synthèse de la tragédie de Bruxelles, mais qui pourrait contester que, dans les réactions qui suivirent, il ne s'est pas glissé de ces préjugés qui font le racisme intereuropéen ?

*C'est sans doute une des le*çons de cet événement. L'Europe, mercredi, a eu honte d'une partie d'elle-même et tente de se rassurer en disant que ce n'était qu'une part infime de la réalité continentale, qu'il fallait juger notre ordinaire moins fou que cette extraordinaire folie, vécue tous ensemble. Et vécue devant les autres. En même temps que nous, des millions d'Africains ont assisté, en direct, aux mêmes événements. Comment auront-ils *réagi ? Qu'ont-ils pensé de* cette dérive d'une civilisation que nous avons, pendant des dizaines d'années, tenté de leur imposer, y compris à coups de violences (officielles celles-là) ? Piètre image en effet pour le continent des droits de *l'homme et de la démocratie,* pour le cap avancé de la science et de la culture. Où étaient les « sauvages », ce soir-là ?

La recherche des responsabilités immédiates bat son plein. Mme Thatcher brandit les foudres de la justice. Les dirigeants du football européen préparent des exclusions sans doute temporaires. Les Belges ne veulent plus de ces Anglais, *« décidément pas exportables »,* comme l'a dit Juste Fontaine. Mesures bien nécessaires mais dont on voit qu'elles sont des faux-semblants, des masques pour cacher une réalité qu'on ose à peine suggérer : et si, dans tout cela, il n'y avait que l'aboutissement logique d'une certaine fonction du sport dans *nos sociétés ?*

On a rappelé que des événements aussi dramatiques s'étaient déjà produits dans d'autres stades, dans d'autres sociétés, de Lima à la Turquie, de la Chine (oui, la Chine !) à l'Egypte, la liste est longue des matches qui tuèrent. Dira-t-on que le système social est seul en cause quand tant de sociétés diverses sont atteintes d'un même mal ?

« Supporterisme »

Le football est devenu le sport le plus populaire du monde (sauf en Amérique du Nord). Ses règles sont simples et sa pratique aussi. C'est un sport d'équipe. Il permet aux *supporters,* au-delà de la projection dans des individualités brillantes, de s'investir dans une entité qui dépasse ces individus : le club ou l'équipe nationale. C'est un sport de compétition. On ne joue pas pour jouer. On joue pour ga*gner. On ne vient pas voir un* beau match, on vient pour assister — non : pour participer — à la victoire (qui implique la défaite de l'autre camp).

Le « supporterisme » est un comportement social qui engage l'individu, y compris dans son corps : lui aussi, il « fait le déplacement ». Il y a onze bons joueurs (face à onze méchants) sur le terrain, mais ils sont aussi des milliers dans les tribunes. Le supporter fait plus qu'assister : *« Il y a,* dit Alain Giresse, *une communion entre le public et nous. »* Communion, le mot est religieux et bien choisi.

Car le sport a toutes les apparences d'une parodie du religieux. Les fidèles pèlerins suivent les officiants *professionnels.* Tous *concélèbrent,* les uns en jouant, les autres en chantant des hymnes, une liturgie dont le but est bien la victoire sur le mal, identifié à l'équipe adverse. Il ne manque même pas la coupe brandie vers le ciel, offertoire profane qui met en transes l'assemblée des croyants. Un sociologue, M. Bernard, l'a écrit : *« Le sport, avec ses rites et ses idoles, est devenu dans l'ensemble de la culture contemporaine le substitut laïque des aspirations religieuses des masses, le mode le plus accessible, bien que le plus illusoire de la communion collective. »*

Une religion qui parle à tous, jeunes et vieux, Occidentaux ou habitants du tiers-monde. *Une foi simple* qui a ses rites, comme le signalait Christian Bromberger : *« Un rituel viril commun à tous les hommes de la planète. »* Rares sont ceux qui échappent à sa magie. Il est un peu court de dire que le football est le sport des basses classes, du peuple. Qui ne voit qu'il mobilise, en vérité, toutes les couches de la société, même si c'est à des degrés divers ? Qui n'était pas devant son poste de télévision mercredi soir pour voir le match ? Quel Français n'espérait un but de Platini ? Pour cet opium-là, il y a peu d'agnostiques.

Difficile, il est vrai, d'y échapper. Chaque célébration qui s'annonce fait l'objet d'un matraquage par les médias dont aucun autre événement social ou culturel ne bénéficie dans les mêmes proportions. Le cérémonial est au point, les intérêts commerciaux y veillent. Car cette foi en enrichit plus d'un. Télévisions, annonceurs, sponsors, clubs, villes, nations : le foot est un fromage, une activité lucrative, un filon. Le résultat d'un match, c'est aussi une recette. A propos, elle était de combien, la recette à Bruxelles, et de combien les droits de retransmission pour la boucherie imprévue ?

Sans doute ne voulaient-ils pas tuer, ces supporters anglais qui se sont lancés à l'assaut d'une tribune italienne. Ils voulaient en découdre, bien sûr, sortir vainqueurs de cette conquête du terrain, mime grotesque de la conquête à venir du vrai terrain. Ils jouaient leur match. L'effet de foule a fait le reste. Mirabeau l'avait dit : *« L'entassement des hommes, comme l'entassement des pommes, produit la pourriture. »* La foule produit la folie, la peur et l'agressivité se renforcent mutuellement. Nul ne peut maîtriser une foule, pas même la foule : elle est bête, elle est lâche.

Trois leçons à retenir de cet événement considérable de Bruxelles : la honte de l'Europe aura peut-être un effet positif, celui de lui avoir fait prendre conscience (dans la douleur) de son unité au moins émotionnelle ; pour la première fois peut-être dans notre histoire, nous aurons tous ensemble, en Europe, vécu en direct un drame commun, concentré pitoyable de nos déchirements séculaires ; enfin, nous aurons peut-être entr'aperçu que le surinvestissement collectif dans la compétition sportive porte en germe le poison commun à toutes les religions : le fanatisme.

BRUNO FRAPPAT.

TEMPS ET CLIMATS




Le temps, celui qui nous chauffe ou nous mouille, n'a, pourrait-on dire, jamais été autant à la mode. Il est vrai qu'une civilisation où s'apprêtent à régner les loisirs ne peut pas ne pas connaître, jour après jour, week-end après week-end, ce que le ciel lui réserve. Ce ciel toujours incertain, toujours en liberté dont on arrive avec le plus grand mal à cerner les exubérances et qui délivre parfois, même sous nos climats sans réelle brutalité, de très désobligeantes surprises. Ainsi, de cet hiver passé. Son lourd bilan s'affine et la facture se précise. Les cicatrices sont encore partout présentes et les dossiers s'entassent. Mais après l'hiver, le printemps et le 21 juin, soyons en sûrs, déjà l'été.

L'HOMME-CENTIGRADE

HAUT spécialiste des coutumes et raisons de rester en vie des Hyperboréens, Jean Malaurie avait commencé ses farouches traversées des déserts en patrouillant dans le Hoggar. Du froid intense au chaud le moins acceptable, il était tentant de faire le pont et d'essayer de comprendre comment deux peuples, vivant sous des climats que le créateur n'avait sans doute pas imaginés comme pouvant abriter le produit le plus fini de ses œuvres, arrivaient à garder leur dignité.

Pour nous inacceptables, tragiques et barbares, ces conditions d'existence représentent le point le plus avancé du malheur et l'état le moins envieux de la fatalité. Nous les considérons comme des aberrations dont la brutalité nous dérange et ne les acceptons au fond que brossées sur les images pieuses des calendriers des postes. Que de qui se moque-t-on ? Des noms !

N'accablons pas nos oracles, leur science est jeune en regard des soubresauts climatologiques qui ont agité le ciel de nos ancêtres. C'est durant la première guerre mondiale que *l'idée d'étudier les courants* d'air d'en haut a germé dans la tête des stratèges. Non pour rassurer le bon peuple sur l'ensoleillement ou non du week-end, mais plus prosaïquement pour savoir dans quel sens le vent allait emporter la nouvelle vacherie qu'on venait de mettre au point pour réduire les *lignes avancées adverses* : les gaz. Pas de blague, il ne s'agissait pas que du noroît soudain aille mettre à mal vos propres fantassins. Une préoccupation était née.

Cette préoccupation qui fait aujourd'hui partie des choses dues comme la Sécurité sociale, l'ANPE, le Loto sportif et les Saint-Cyriens sous leur plumet du 14 juillet. Imagine-t-on une chaîne de télévision ou une station de radio sans la brève mais savoureuse prestation de l'homme ou de la femme-météo *de la saison ? Certes non.* Elevée au rang de farce ou de dramaturgie — c'est selon, — *l'annonce des prévisions fait la* fermeture des bulletins d'information sans que l'on sache très *bien si elle les conforte* ou les déstabilise. Les nouvelles du temps qui passe et qui agitent le monde sont-elles, elles-aussi, soumises aux à-peu-près et aux foucades de ce champion à ne plus croire en rien qu'est l'anticyclone des Açores ?

Toujours est-il que chacun veut savoir, ne serait-ce que pour faire porter haut ces récriminations et tenir entre ses mains nerveuses l'un des responsables du moment.

Comment se plaindre efficacement de la hausse des prix, des méfaits de la facture pétrolière ou de la course aux armements ? Difficile, mais le temps *qu'il fait* et *la maladresse* des fourriers qui en ont la charge, voilà de la victime expiatoire *toute trouvée ; le frêle totem* où nous accrochons les ex-voto de nos malédictions.

Il n'est pas si sûr pourtant que, lorsque nous sera servi avec précision la carte rapprochée des fébrilités au milieu desquelles nous tentons de vivre, la déception ne soit grande de ne plus avoir à se colleter avec le plus subversif des provocateurs et, pour nous qui *n'avons pas à faire face* à ces plus meurtrières démonstrations, d'en perdre encore un peu *plus le sens* de l'ironie, du jeu et de la dérision.

pense un Inuit du Kent en avril ou un Targi d'un après-midi de septembre en forêt de Fontainebleau ? Sans doute *n'en ont-ils* qu'une idée confuse... Mais ces gens-là, monsieur, voyagent *peu et c'est aussi bien pour eux*, car rien n'est plus regrettable que le changement trop brusque de température.

Sujet à d'assez peu remarquables variations de hauteur de mercure, le climat tempéré porte en lui ce que l'on pourrait appeler l'esprit de contrariété, l'esprit de récrimination. A moins ou à plus 40°C, il s'agit de survivre ; entre plus 12°C et plus 28°C, entre moins 2°C et *plus 4°, il s'agit de ne pas attraper* de rhume de cerveau. Que forcément on attrape, d'où la *grogne permanente de ces* nantis du centigrade qui ont fait de leur climat un ennemi très personnel et la tête de Turc de leurs tourments physiques et moraux quotidiens.

A *quelques* encâblures de l'an 2000, nos frileux constatent avec consternation qu'aucune machinerie n'a été mise au point *ni sérieusement imaginée* qui puisse les prévenir imparablement des lubies de *ces foutus dieux et de leur foutu* temps. Et voilà que la colère est extrême, car prévoir c'est prévenir et, dans la conscience populaire, prévenir c'est souvent abolir.

Le douillet scabreux dans lequel *nous* met l'avancement technologique ne peut que nous faire regretter le maigre pouvoir que nous continuons à avoir sur le ciel et ses fantasques mystères. *« La mer est remplie d'eau,* s'étonne Eric Satie, *c'est à n'y rien comprendre.* » Mais là aussi c'est à n'y rien comprendre ! Beau temps demain... des hallebardes. Eté *ensoleillé*... on gèle. Où sont les responsables,

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

JOURNÉE ENSOLEILLÉE SUR L'AN MIL

Un entretien avec Emmanuel Le Roy Ladurie

La vie des champs dépendant directement du temps qu'il fait, il est très naturel qu'un historien de la société rurale s'intéresse à la météo. C'est ainsi qu'Emmanuel Le Roy Ladurie a accompagné sa thèse sur les Paysans du Languedoc *d'une thèse complémentaire sur* l'Histoire du climat depuis l'an mil. *Ainsi pour la première fois le climat échappait aux météorologues* (1) *ou aux géographes et devenait un objet d'études pour l'historien...*

« Pourriez-vous nous dire quel temps il faisait en l'an mil et quelle a été l'évolution du climat en un millénaire ?

— L'an mil est évidemment une date symbolique. En réalité, le Moyen Age est assez mal connu. Il semble que le onzième siècle, qui a été marqué par la colonisation du Groenland par les Vikings, ait été assez doux, puis qu'il y ait eu une petite avancée glaciaire vers le douzième-treizième siècle. En revanche, les choses deviennent plus claires à partir de la fin du seizième siècle. L'historien suisse Pfister est arrivé à une périodisation très précise. Il y a un refroidissement de 1565 à 1629, une période plutôt sèche de 1630 à 1687, à nouveau une décennie vraiment froide de 1688 à 1701. En 1694 il y eut du reste une grande famine en France. Puis de la fraîcheur encore en 1731 et 1860. On peut dire que la période 1564-1860, qu'on a surnommé « le petit âge glaciaire », a été marquée par une occurrence de périodes fraîches. Ensuite, il y a eu une période de réchauffement, de 1860 jusqu'aux années 1950, avec à nouveau un petit rafraîchissement ultérieur. Mais il faut bien voir que ces variations portent sur des différences de moyenne d'à peine 1 degré en plus ou en moins. Elles sont donc minimes.

— Comment peut-on reconstituer de façon aussi précise le *temps qu'il faisait à des époques* si éloignées ?

— Il y a un très bon indicateur, ce sont les glaciers. *Les poussées* glaciaires, quand elles sont répétées, sont des indices de périodes *fraîches, comme ce fut le cas à la* fin du seizième siècle et au début du dix-septième siècle. Grâce au carbone *14*, on peut dater à cent ou cent cinquante ans près. Mais il y a aussi des textes. A partir de *1550-1600*, les curés, *les notaires* ou les paysans ont déposé devant le juge pour signaler le jour où le *glacier a renversé leur maison ou* détruit leur village, comme le hameau du Chatelard, qui a été *renversé en 1600*. Au dix-septième et surtout au dix-huitième siècle, on commence à avoir des gravures qui permettent de situer très précisément la position des glaciers comme celui du Rhône ou ceux de Chamonix. Il y a aussi le cadastre (dès le dix-huitième siècle, grâce aux ducs de Savoie, le front du glacier du mont Blanc est cadastré), les cartes, les documents littéraires.


EXPLORER

Illustration des *Géorgiques*, Virgile, 1517.

Quand Victor Hugo parle de « *la mer de Glace qui s'avance comme un bras qui se recourbe* », c'est caractéristique (compte tenu de dizaines d'autres textes) de l'état *du glacier à son époque. Du seizième* siècle jusqu'en 1860, la mer de Glace a été visible depuis la *vallée*, alors qu'*elle* ne l'est *plus* maintenant.

» *Un autre indicateur intéressant* est la date des vendanges parce qu'elle dépend beaucoup de *la chaleur de l'été*. Or les gens les notaient avec précision, ce qui a permis de reconstituer des séries, notamment en *Bourgogne*, en Suisse et même à Paris. On voit par exemple que les années 1688-*1701* sont des années de vendanges tardives. C'est une période très fraîche, marquée par la fameuse famine de *1694* provoquée notamment par l'automne pourri de 1692, qui a gêné les labours. *Des* milliers de personnes sont mortes de faim, et bien davantage du fait des épidémies favorisées par la misère.

— Quel est le rôle du mauvais temps dans le déclenchement des famines ?

— On *voit, avec ce qui se passe* actuellement en Afrique, dans les zones marginales de sécheresse, *que si on combine un cycle sec* avec l'expansion démographique et une agriculture inadaptée, les résultats peuvent être dramatiques. Mais sous nos latitudes, avec notre agriculture surchauffée par les engrais, le climat peut avoir son importance dans les pays de médiocre agriculture, comme l'URSS ou éventuellement l'Inde, mais d'une façon *générale* le *mauvais temps* est l'excuse du mauvais agriculteur.

— Maintenant peut-être parce que les techniques agricoles ont fait d'immenses progrès. Mais dans le passé ?

— Le problème tenait surtout au temps considérable que prenait la moisson. Il fallait réunir une armée de moissonneurs, couper le blé, dresser les gerbes, les laisser sécher, faire des *meules*... Dans les pays humides comme la Normandie, un été frais pouvait être désastreux. Les grandes famines ont souvent correspondu à des étés frais, comme celle de 1661 qui coïncide avec l'avènement de Louis XIV. Pendant qu'il y avait des fêtes à la cour, des centaines de milliers de personnes mouraient dans les campagnes.

» Mais les famines s'expliquent *autant par le mauvais état* de l'agriculture que par le mauvais temps. C'est le cas des famines *qui ont assombri la fin du règne* de Louis XIV et qu'a connues l'Ecosse alors que l'agriculture anglaise, qui était plus développée, résistait beaucoup mieux.

» De même on explique parfois la fin de la viticulture anglaise par le rafraîchissement du climat aux quatorzième-quinzième siècles. Mais je pense que ce déclin est plutôt dû à la concurrence du vin de Bordeaux. Songez qu'en 1300 Bordeaux exporte déjà 1 million d'hectolitres en Angleterre !

— Les famines avaient-elles des répercussions sensibles sur la démographie ?

— Les famines anciennes peuvent en effet avoir eu des répercussions sur la démographie. Mais souvent elles sont suivies d'une folie de mariage et de natalité, ce *qui fait qu'en quelques années* les pertes sont réparées — et souvent au-delà...

— Y a-t-il des événements historiques importants qui aient été la conséquence du mauvais temps ?

— Il y a peu d'événements importants qui soient *liés* aux mauvaises saisons et aux famines. On peut toutefois retenir 1789. Il serait évidemment ridicule de dire que la Révolution a été provoquée par le mauvais temps, car il y a *toujours* dans un grand événement de cette nature une addition de causes. Mais enfin les choses *auraient pu se passer moins mal* pour Louis XVI s'il n'y avait eu la très mauvaise récolte de 1788 due à *divers facteurs dont la* très grande humidité de l'automne 1787. Les semences avaient pourri *dans le sol. A partir du* printemps 1789, il n'y a plus de réserves. Les gens stockent, font *du marché noir* et les prix augmentent. Une atmosphère de panique s'installe. A cela s'ajoute *la « grande peur » due à la présence* dans les forêts d'une population marginale de mendiants.

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page IV.)

(1) Emmanuel Le Roy Ladurie, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Flammarion, 1967. Nouvelle édition revue et augmentée, deux volumes. *« Champs », Flammarion, 1983.*

LES SIGNES DU SEIGNEUR

par Jean-Yves Nau

C'est toujours du ciel que vient l'inattendu. Malgré les progrès de la viticulture, le temps, soleil-divin ou orage-démon, reste le grand juge de paix. Pourtant, prenons garde à l'impérialisme du millésime : le bel été fait le bon vin, mais les autres ?

LES eaux de Cana ; le sang de la Cène ; le *vinaigre* de l'agonie. Depuis deux millénaires, le vin domine l'imaginaire chrétien. Vingt siècles méditerranéens où les cloches n'ont cessé de rythmer la culture de la vigne et la fabrication de ce breuvage sanguin. Une alchimie puissante autant que divine, magnifiant la *solitude terrestre et les* miracles de l'au-delà. Deux mille ans de vignerons, donc deux mille vendanges, deux mille floraisons. Et cinq mille si l'on veut bien rendre à Bacchus ce qu'il nous a offert. Trop pour ne pas vider son verre avant de s'incliner, chapeau bas. Trop aussi pour ne pas tenter de *déchiffrer cet alphabet subtil*, cette sainte trinité faite du sol, de la vigne et du « temps qu'il fait ».

Plus que pour tout autre aliment, l'histoire du vin se résume à l'histoire d'une conquête, celle de la vigne sauvage ou *Vitis vinifera*. Apprivoisée, il fallut lui trouver une pâture, marier l'espèce (le cépage) au sol. Un prodigieux tâtonnement géologique et gustatif qui atteint sa plénitude mondiale à la Romanée-Conti (côte de Nuits), *sur le mamelon* de l'Hermitage, ou encore dans l'ombre de Margaux, sur les berges de la Gironde.

Terre, plante, ciel : voilà donc le paysage. Et ceux qui, effrayés de tant d'histoire, craindraient encore de s'aventurer sur les sentiers vineux de notre temps, peuvent aujourd'hui avancer toute honte bue. Baissez la nuque, feuilletez la géologie, humez le sol, les argiles, les silices ou les graves. Notez les reliefs, les croupes et les coteaux. Apprenez à palper, à inspecter la plante-reine, à faire la part entre un pinot, un merlot ou un cabernet franc. Photographiez les feuilles, les grappes et les vrilles, fixez les couleurs, les parfums. Là, vous aurez déjà fait une bonne part de ce chemin qui, ici *plus qu'ailleurs, fait partie de la* messe. Restera alors à ne pas baisser les yeux quand le calice s'élèvera : c'est du ciel que vient toujours l'aventure, le miracle. Gelées, millésimes, vins de garde ou de « délassement », c'est la météorologie qui règle l'inattendu, le soleil divin et l'orage-démon, le frimas assassin et l'automne *prédompteur*.

Car c'est ainsi : le vin engrange et reflète les aléas climatiques auxquels est soumis le raisin. C'est ainsi que la France dispose de breuvages atlantiques, de vins d'océan ou des terres continentales. Des silhouettes sur lesquelles viennent se greffer les caractéristiques de chaque millésime.

En route donc pour l'année vigneronne. Nous y entrons au *sortir de l'hiver. Mars, avril,* bourgeons, c'est l'heure des « pleurs », du « débourrement ». C'est aussi l'époque angoissante où le gel est toujours possible, qui ruinera toutes les espérances. De la mi-*mars à la mi-août, la vigne croît.* Feuilles, vrilles, inflorescences, tout semble pousser de soi. La fleur, ce moment admirable autant que mal connu – qui n'a jamais senti la fragrance d'une fleur de vigne ? – tombe entre juin et juillet. Une gestation de cent jours, et le raisin sera mûr.

Une date, ici, est essentielle, le 21 juin ou solstice d'été, l'apogée des jours longs. Selon que la fleur est ou non faite, le vin n'aura pas la même silhouette. Dans un cas le raisin sera gorgé de lumière, dans l'autre non. *« Des vins de soleil ou des vins de lune »*, pour reprendre l'image de Jacques Puisais, président de l'Union des œnologues autant que poète épicurien. Objectif rêvé sinon toujours atteint : cueillir le plus de fruits le plus mûrs possible. Ce sera donc de mars à *septembre* la lutte chimique préventive et curative contre les herbes mais aussi contre les insectes, les bactéries et les champignons microscopiques. Une bataille d'autant plus rude que l'été sera plus humide. Eté noir des orages à venir, aussi, contre lesquels on tente à grands *frais de s'organiser avec les batte*ries de l'artillerie paragrêle.

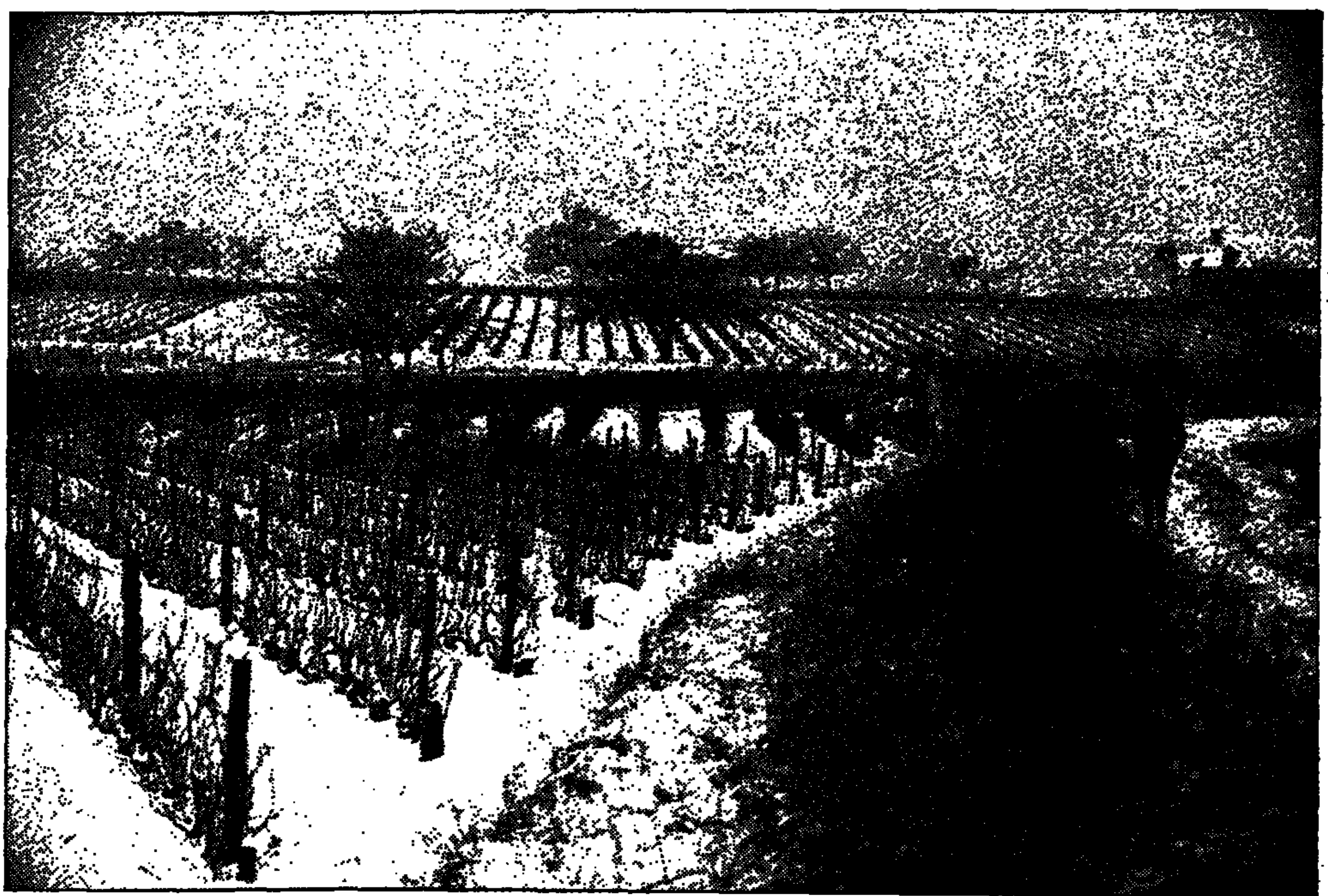
A mesure que l'automne s'approche et s'installe, l'anxiété devient reine. Les cent jours approchent de leur terme. Sera-ce *l'angélus des grands millésimes* où le tocsin des petites années ? Là encore, c'est le temps qui commande. Septembre et octobre sont sur les terres à vigne des mois de paris et d'angoisses. On frôle l'hiver et on entend cueillir des fruits mûrs ! Un jour trop tard, et c'est la catastrophe de la pourri*ture. Un jour trop tôt,* et c'est l'amertume de la prématurité.

Voilà pour la règle commune. Mais il y a des équilibres plus subtils entre le vin et le climat. C'est, par exemple, à Sauternes ou à Vouvray, la maîtrise de cette pourriture qu'on dit « noble », produite par ce somptueux parasite qu'est le *Botrytis cinerea*. C'est, dans le Bordelais, la maîtrise des maturités différentes de plusieurs cépages. C'est aussi, sur les marches du Jura, le trop rare « vin de paille » obtenu après surmaturation, les grappes continuant à mûrir plusieurs mois après la coupe.

S'il fallait trouver une constante dans le dernier quart de siècle de la viticulture, ce serait celle de la recherche de la matu*rité contrôlée. En d'autres termes,* maîtriser la météorologie. Non qu'on sache faire du soleil et de la pluie à volonté, mais parce qu'on a acquis une forme de contrôle sur les processus de la fermentation alcoolique. Là *est peut-être* le danger : dans ce ballet imposé aux figures trop mal connues, les conditions climatiques, parce que aisément accessibles, ont l'apparence de l'essentiel.

On exagère, bien sûr, surtout à une époque où la culture œnologique n'a jamais été aussi largement *diffusée*. Reste pourtant, si l'on n'y prend garde, une vraie menace : celle de l'impérialisme du millésime. *« Il a fait beau cet été ? Alors le vin sera bon. »* Et l'on voit ainsi certains nouveaux riches n'acheter que les « bonnes années », dédaignant les « mauvaises » et méprisant du même *coup un vin qu'ils jugent inférieur* alors qu'il n'est que différent. A cet égard, 1984 sera une année modèle. Un millésime trop tôt enterré alors qu'il impose le voyage, la dégustation et l'expérience. 1984 qui, en toute hypothèse, permettra de laisser dormir les 1982 et les 1983. En d'autres termes, le millésime doit guider le consommateur (quand boire tel vin de telle année et avec quoi ?), pas l'acheteur.

Au *fond, le millésime n'est rien* d'autre qu'un écho du temps jadis. Une remontée soudaine des étés du passé, des soleils oubliés et des grêles enfantines. ■



HENRI CARTIER BRESSON/MAGNUM

MITRAILLE DE MAI

INCIDENT mineur ou véritable tragédie ? La grêle a frappé tôt cette année dans le Bordelais. Ce fut une ondée démoniaque et assassine. Venue de l'Océan le soir de la Pentecôte, elle a traversé la Gironde à angle presque droit, entre le Médoc et les Graves, avant de s'enfoncer dans les terres. Dès le lundi, les bruits les plus divers circulaient entre Bordeaux et Saint-Emilion. *« Des grands crus classés ont été touchés », « la grêle après les gelées de printemps : le Médoc en deuil ».*

Le bilan est-il à ce point catastrophique ? Rien n'est moins sûr. *« Comme toujours,* explique aujourd'hui Jacques Blouin, chef du service vin à la chambre d'agriculture de Bordeaux, *l'orage et la grêle ont frappé très différemment selon les endroits. Cette fois, ce sont les régions de Macau et de Ludon dans le Médoc qui ont été touchées. Les Graves aussi, dans la région de Cadillac. La nuée d'orage a ensuite gagné l'Entre-Deux-Mers où quelques viticulteurs ont beaucoup souffert. Une petite commune comme celle de Rions ne récoltera pas cette année plus de 5 hectolitres à l'hectare. »*

Les dégâts semblent toutefois mineurs chez les grands, où seuls les châteaux La Lagune (troisième cru classé) et Cantemerle (cinquième cru classé) sont atteints. Reste pourtant à faire les comptes pour l'avenir. Car, donnée souvent mal connue des consommateurs, la grêle n'abîme pas un mais parfois deux millésimes. La destruction des bourgeons ou des grappes en formation bouleverse le cycle végétatif de la plante. De nouveaux bourgeons apparaissent alors, mal organisés et infertiles, qui compliquent notablement le travail des vignerons lors de la taille suivante.

J.-Y. N.

FACTURE FROIDE

LA vague de froid exceptionnelle qui a touché la France au début du mois de janvier a coûté cher au commerce extérieur du pays. Du 1er au 17 janvier, les températures ont *été inférieures* de 9 degrés à la normale saisonnière depuis trente ans, ce qui a gonflé la consommation nationale d'énergie d'environ 8 %, soit 3 millions de tonnes d'équivalent pétrole.

Bilan : une note exceptionnelle de 6 milliards de francs en devises à ajouter à la facture normale de chauffage du pays (61 milliards de francs). Le chauffage est en effet, même en temps normal, peu économe en devises : 45 % des besoins sont d'ordinaire assurés par le fuel (importé), 25 % par le gaz (importé également), 20 % par l'électricité et 10 % seulement *par le charbon. Par très grand* froid, il l'est encore moins : la consommation d'électricité, gonflée par la multiplication récente des radiateurs électriques d'appoint, a été telle, au cours des deux premières semaines de janvier, qu'EDF a dû, pour satisfaire la demande, remettre en service toutes ses centrales thermiques, y compris celles fonc*tionnant au fuel ou au charbon*, qui sont normalement peu ou pas utilisées, l'établissement donnant la priorité aux centrales hydroélectriques ou nucléaires, plus économes en devises.

Conséquence EDF a brûlé, au cours de la vague de froid, près de 100 000 tonnes de fuel et 500 000 tonnes de charbon par semaine, contre 0 à 10 000 tonnes de fuel et 350 000 tonnes de charbon en temps normal l'hiver. En outre, l'établissement, d'ordinaire exportateur net de courant, a dû, lors des jours de pointe – le 16 janvier notamment, – impor*ter de l'électricité des pays voi*sins pour faire face à ses besoins. Ces deux semaines difficiles ont au total coûté à EDF 600 millions de francs de dépenses supplémentaires, en dépit de ventes exceptionnelles.

En revanche, Gaz de France, qui avait des stocks souterrains très importants – l'équivalent d'un quart de la consommation annuelle, – a pu sans problème faire face et a retiré de la vague de froid des recettes exceptionnelles de 1,5 milliard de francs, *selon les pouvoirs publics.*

Pour les ménages, la note a été également lourde : 6,4 milliards de francs de dépenses supplémentaires, *à comparer à* une facture de chauffage de 77 milliards de francs par an. Selon l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, la consommation supplémentaire au cours de ces dix-sept jours s'est élevée en moyenne à 400 francs pour un appartement sans isolation thermique particulière et à 200 francs pour un appartement neuf, répondant aux dernières normes d'isolation thermique.

VÉRONIQUE MAURUS.

L'AN MIL

(Suite de la page III.)

Présence réelle, ou imaginaire... Du coup, tout le monde s'est armé, ce qui a contribué à créer une atmosphère révolutionnaire.

» Peu après le 14 juillet, le prix du blé retombait. Les stockeurs ont-ils eu peur ? On peut imaginer que si le prix du blé avait été bas en mai-juin 1789 les choses auraient été moins difficiles pour la monarchie.

» Il y a aussi l'exemple des révolutions de 1848, qui ont fait suite, entre autres causes multiples, à une maladie de la pomme de terre (maladie qui est à l'origine de la famine irlandaise) et à de mauvaises récoltes qui, en 1846-1847, avaient fait naître un certain mécontentement.

Punir saint Médard

– N'y avait-il pas des saints *qu'on pouvait invoquer pour* arranger les choses lorsque le temps était trop mauvais ?

– Pour la pluie, il y avait saint Médard. Saint-Simon raconte qu'il était mousquetaire dans le nord de la France durant *l'été humide de 1692*, qui gêna les moissons et surtout les semailles, ce qui a conduit à la mauvaise *récolte de 1693* et à la famine de 1694. L'armée était pour ainsi dire inondée. Les soldats, furieux, ont pris des statues de saint Médard et *les ont brisées* parce qu'ils lui reprochaient de faire pleuvoir. C'est la vieille attitude médiévale : non seulement on sup*plie le saint*, mais on *le* punit quand il ne fait pas son travail.

– Que pouvait-on faire d'autre pour mettre un terme au mauvais temps ?

– A Paris, on sortait la châsse de sainte Geneviève et on la promenait *dans les rues*. On l'a fait par exemple au moment des menaces de disette du dix-huitième siècle. Mais c'était très compliqué. Il y avait toutes sortes d'intérêts politiques et religieux *en jeu. Il fallait que le Parlement* de Paris s'en mêle et obtenir toutes sortes d'autorisations.

» Il y avait aussi les pèlerinages pour la fin de la sécheresse (encore en 1976, des prêtres ont fait des prières pour la pluie à la demande de leurs paroissiens). Les processions de rogations servaient à la fois à marquer le territoire de la paroisse en en faisant le tour et à demander, par des litanies aux saints, la bénédiction divine sur les fruits de la terre. Elles ont duré pratiquement jusqu'à Vatican II. J'en ai vu il y a encore quelques années... »

Propos recueillis par FRÉDÉRIC GAUSSEN.

TEMPS ET CLIMATS

54 DÉPARTEMENTS EN BERNE

par Roger Cans

Calamité. Le mot est lâché. La commission nationale installée en France pour dresser le bilan des ravages du froid de cet hiver a rendu ses conclusions : 54 départements ont été reconnus totalement ou partiellement sinistrés. Une chance pourtant pour l'agriculture : le printemps pluvieux.

UN printemps pourri va-t-il racheter l'hiver sibérien? Peut-être. Dans les milieux agricoles, en tout cas, on se réjouit de voir un mois de mai détrempé. *« Le froid très vif, ça déshydrate complètement la végétation*, explique un chercheur de l'Institut national de recherche agronomique (INRA). *Un printemps humide peut aider à compenser le déficit hydrique et faire repartir des plantes au bord du dépérissement.* » Même réaction à l'Institut technique des céréales et fourrages (ITCF), où l'on constate avec soulagement que ce mai pluvieux et frais va permettre aux jeunes semis de croître lentement, régulièrement.

Est-ce à dire que le froid est déjà oublié et l'« ardoise » du gel effacée? Loin de là! Fin avril, la Commission nationale des calamités agricoles avait reconnu cinquante-quatre départements totalement ou partiellement sinistrés. De la Seine-Maritime aux Pyrénées-Atlantiques, du Finistère aux Alpes-Maritimes, en passant par les Pyrénées-Orientales et même la Corse, on ne compte plus les communes où les légumes ont gelé sur pied, les fleurs séché comme paille et les plants de pépinière trépassé dans leurs modernes conteneurs en plastique. Maraîchers, horticulteurs et pépiniéristes se souviendront longtemps des coups de froid de janvier 1985. Certains, producteurs d'azalées et de rhododendrons, ont pratiquement tout perdu.

Adieu les fraises du Vaucluse et les kiwis d'Ille-et-Vilaine, adieu les féveroles d'Ariège et le cresson du Val-d'Oise, adieu choux-fleurs et artichauts bretons cueillis au petit matin par des températures de – 9° à – 24°... Les élevages, aussi, ont souffert, en Corse comme en Corrèze. En Haute-Vienne, les abeilles ont gelé dans leurs ruches. Les huîtres de Marennes et les moules des étangs de l'Aude ont été prises dans les glaces, tout comme les poissons du bassin de Thau. Il a fallu des semaines pour se rendre compte des dégâts et mesurer l'ampleur du désastre.

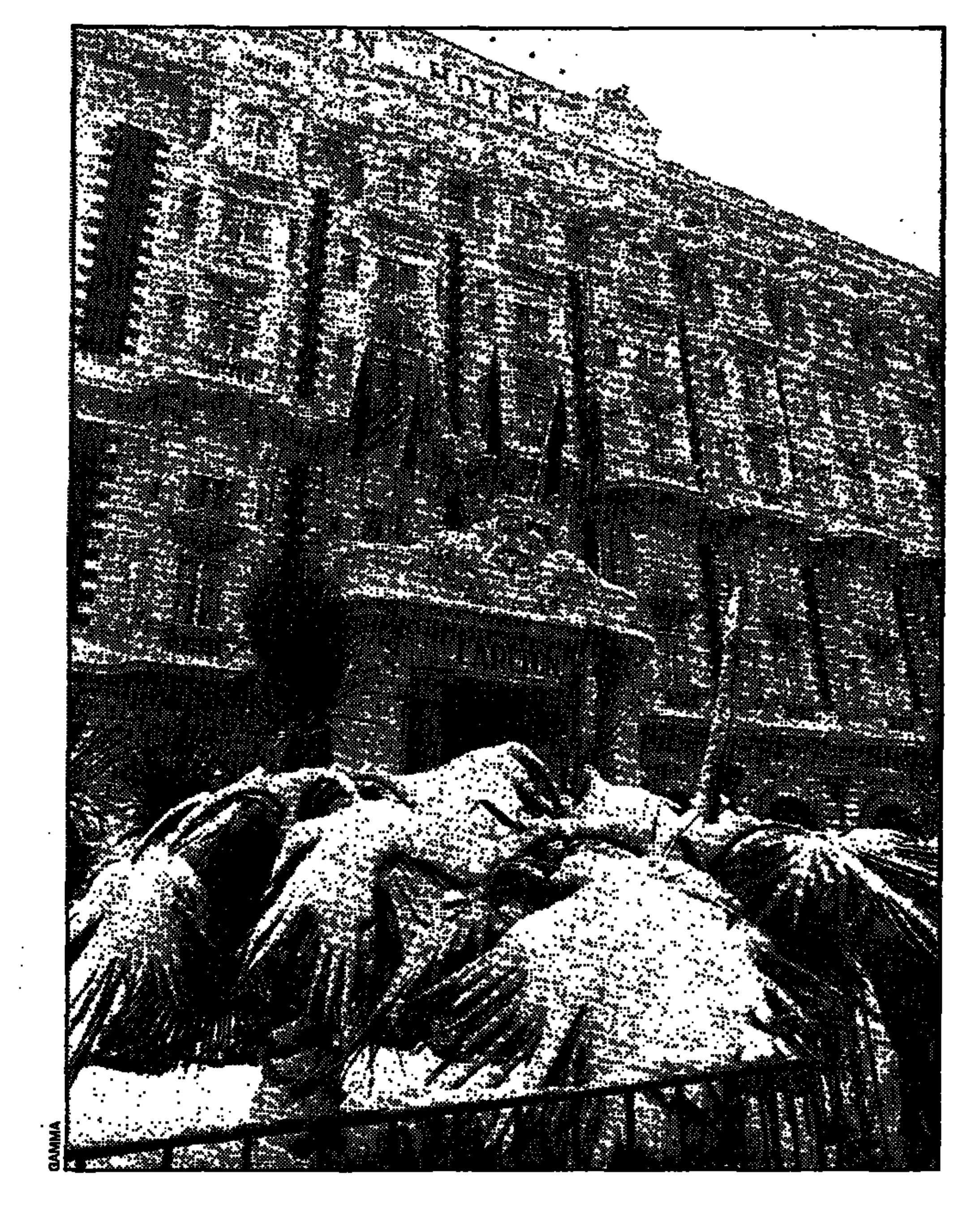
Chez les céréaliers, on pleure moins. Le blé résiste bien au froid, en général, et l'on a toujours la ressource de resemer du blé de printemps en cas de malheur. C'est ce qu'on a fait dans le Nord-Pas-de-Calais et en Champagne, où les sols calcaires ont été littéralement soulevés par le gel, provoquant des arrachements et des cisaillements de racines. Lorsque le cultivateur constate que son champ n'a plus un minimum de quatre-vingts plantes vivantes au mètre carré, il « retourne », c'est-à-dire qu'il laboure à nouveau pour resemer. *« Dans le Nord et en Champagne, il y a eu 5 % à 10 % de retournements »*, précise Jack Massé, ingénieur « plantes-climat » à l'ITCF.

En Champagne toujours, le froid a mis la vigne à rude épreuve. *« On va vers une toute petite année »*, pronostique Olivier Brun, chargé de recherche au Groupement champenois d'études viticoles. Bien que la vigne soit une plante robuste, certains vignobles ont beaucoup souffert. Des pieds devront être arrachés, d'autres mettront deux ans à redémarrer. Même les ceps apparemment intacts auront moins de fruits. Le comble, c'est qu'après le froid polaire de janvier, puis la récidive de février, il y a eu une troisième vague de froid en avril. Or il n'est de pire gel que tardif.

Chez les pépiniéristes, c'est la *consternation. Tous ceux, et ils* sont nombreux aujourd'hui, qui ont adopté la culture « hors sol », c'est-à-dire dans des conteneurs que l'on peut déplacer et transporter à volonté, ont vu leurs plants geler. Surtout les conteneurs à « mélange léger », à base d'écorces broyées. On observe aussi que les arbustes persistants ont moins bien résisté que les arbustes caducs, qui avaient perdu leur feuillage avant les froids. *« Contrairement à l'habitude*, note le président du syndicat des pépiniéristes, M. de Courcy, *les plants de pleine terre ont gelé du bas vers le haut. Le froid a saisi le sol gorgé d'eau, qui s'est transformé en bloc de glace, puis la neige a emprisonné le froid.* » Même les plants forestiers, toujours plus résistants, ont été décimés. Rien que dans le Loiret, en forêt d'Orléans, quelque 700 000 plants de pin Laricio de Corse auraient grillé – mais certains semblent devoir repartir. Quant aux jeunes chênes, normalement résistants au froid, ils ont aussi montré des signes de faiblesse, en particulier ceux issus de la dernière glandée. Dans les six départements de la région Centre, les deux cent cinquante pépiniéristes auraient perdu entre 35 % et 42 % de leur chiffre d'affaires annuel, soit un total de 80 millions de francs.

Les arbres adultes, eux aussi, ont été sérieusement éprouvés, dans le Midi surtout. Sur la Côte d'Azur, les palmiers de Nice et de Cannes ont complètement grillé. Heureusement, une abondante couche de neige les a protégés du gel, de sorte qu'un petit bouquet vert renaît de leur cœur. Avec le temps, ils devraient retrouver leurs palmes majestueuses. Les eucalyptus, desséchés par le froid hivernal, commencent à bourgeonner à ras de tronc. Très peu sont morts, mais tous ont régressé. De belles ramures devront être coupées. De même pour certains oliviers du haut Var ou les mimosas : nombre de pieds sont intacts (il a fait moins froid qu'en 1956), mais beaucoup de branches ont péri. Entre Fréjus et Antibes, les mimosas dits quatre saisons – arbustes de jardin, moins résistants que les mimosas de fleuriste – sont souvent morts.

Le plus surprenant, dans le froid de janvier 1985, c'est la *chute des températures dans le* Sud-Ouest : – 12° à Biarritz, – 16° à Bordeaux, – 17° à Dax et à Toulouse, – 20° à Mont-de-Marsan ! Du coup, le pin des Landes – essence des plus rustiques – a flanché à son tour. *« C'est une catastrophe régionale »*, affirme Bruno Pourchet, chef du service régional de la forêt et du bois (SERFOB, ex-SRAF) de Bordeaux. Sur les 900 000 hectares du massif landais – à 90 % privés, – 70 000 seraient touchés, dont 30 000 « perdus », c'est-à-dire en cours de coupe. Or 30 000 hectares, selon M. Pourchet, c'est *« plus d'une année de production de bois de trituration »*. Autrement dit, les *papeteries du Sud-Ouest vont* crouler sous les grumes débitées à la hâte.


GAMMA

A l'Office national des forêts, on reconnaît que le gel du pin maritime est un fait nouveau, assez inattendu. Mais on note que les arbres les plus atteints sont les pins de souche portugaise, rachetés dans les années 50 pour reboiser les parcelles brûlées après la dernière guerre. Or les pins portugais, qui supportaient déjà mal l'humidité des Landes, ne sont plus replantés aujourd'hui. Le SERFOB a même demandé aux propriétaires forestiers de ne plus récolter les graines sur les coupes de cette année. *« Le froid aura eu au moins un mérite*, reconnaît M. Pourchet, *c'est d'accélérer la disparition du « portugais » qui n'avait pas de bons résultats chez nous. »*

Autre victime du froid en Aquitaine : l'eucalyptus. Heureusement, cette essence récemment introduite n'est pas encore répandue : guère plus de 1 000 hectares, plantés à coups de subventions pour alimenter une industrie papetière qui se nourrit surtout de hêtre. Jusqu'à – 16°, les arbres ont résisté (mais ce sont de jeunes plants de trois à quatre ans). Au-dessous de – 20°, ils ont péri. Entre les deux, leur tige a grillé mais ils devraient repartir du pied, *« dans une proportion de 60 à 80 % »*, estime Georges Touzet, directeur général de l'Association forêt-cellulose (AFOCEL). Pour lui, les vrais dégâts sont à relever dans les pinèdes (*« au moins 1,2 million de mètres cubes à couper prématurément »*), dans les reboisements en cèdres, et même dans certaines peupleraies de la Garonne où le bois est balafré de gélivures.

Dans le Midi méditerranéen, le froid a provoqué la pénurie en *tuant les fleurs. Dans le Midi* aquitain, il provoque une surproduction de bois, alors même que le marché est très mou. Une seule consolation, là encore : ce printemps humide et frais, qu'on dit propice à la reprise de la végétation. Mais attendons l'été... ■

SUD FRAGILE

par Guy Porte

LA vague de froid qui s'est abattue sur la Côte d'Azur entre le 4 et le 17 janvier avait, selon le centre météorologique de Nice un caractère *« largement centennal »*. Si certains spécialistes n'hésitent pas à remonter au seizième siècle pour retrouver un tel accident climatique, les seules observations fiables ne datent, elles, que de l'après-guerre. Depuis qu'existent du moins les relevés officiels, tous les records sont tombés. A commencer d'abord par celui des températures minimales sous abri : – 7,2 °C à Nice, et – 12 °C à Cannes, le 9 janvier. Lors des vagues de froid précédentes, le thermomètre n'était descendu qu'à – 4,6 °C à Nice et – 8,6 °C à Cannes, le 12 février 1956, et respectivement à – 5 °C et – 9,9 °C le 6 mars 1971. Le record des maxima négatifs a également été battu avec – 2,3 °C à Nice, de même que ceux du nombre des jours de gel pour un mois de janvier (neuf jours à Nice et quinze jours à Cannes) et celui de la hauteur de neige (38 cm à Nice, 40 cm à Antibes). Les mêmes données météorologiques exceptionnelles ont été enregistrées sur le littoral varois (– 11 °C à Hyères, par exemple, le 8 janvier).

Les dégâts causés aux cultures ont pris des dimensions réellement catastrophiques. Les cultures florales et maraîchères de plein champ ont été presque entièrement détruites. Les dommages concernant les cultures permanentes (agrumes, mimosas, feuillages, oliviers) ont également été très sévères, de même que ceux constatés dans les pépinières de plein air et sous abri non chauffé. Les pertes globales des récoltes ont été estimées à 70 millions de francs dans les Alpes-Maritimes (dont 34 millions de francs pour les cultures florales et 18,25 millions de francs pour les maraîchères), et à 140 millions de francs dans le Var (dont 90 millions de francs pour les fleurs et les légumes). Les pertes de plantations seraient au total de 96 millions de francs dans les Alpes-Maritimes, et de 40 millions de francs (sans la vigne et les oliviers) dans le Var.

Le plus lourd tribut du froid a été payé par les mimosistes et les agrumiculteurs. Dans le secteur de Mandelieu, au nord-est du massif de l'Esterel, principal lieu de production du mimosa, 80 à 85 % des plantations sont à reconstituer. A 200 000 francs au minimum par hectare pour 140 hectares, la facture devrait avoisiner les 30 millions de francs. *« Comme en 1956 et en 1971, nous sommes condamnés à repartir de zéro*, se désespère un producteur, M. Maurice Muller. *Si nous ne sommes pas rapidement aidés, il est probable que le nombre des exploitants va encore diminuer. Nous étions une centaine avant 1956 ; nous ne restons plus aujourd'hui qu'une cinquantaine. »* Parmi les agrumes les clémentiniers, les orangers, et surtout les bigaradiers ont relativement bien résisté. Mais les citronniers ont été détruits à presque 100 %. Pour les remplacer les disponibilités en jeunes plants (provenant de Corse) apparaissent très insuffisantes. On estime d'autre part à vingt-cinq mille dans les Alpes-Maritimes le nombre d'oliviers qui devront être recépés, et à soixante-cinq mille les arbres qui devront subir une taille sévère. Dans le premier cas, aucune récolte ne peut être espérée avant cinq ans. Coût de cette remise en production : plus de 37 millions de francs.

« Depuis 1976, explique M. Francis Tujague, directeur adjoint de la chambre d'agriculture de Nice, *nous avions mis en œuvre un important plan de rénovation et nous venions d'obtenir le label Olive de Nice. On se retouve avec ce label, et pas d'olives. »*

Reste, dans le Var, le cas de la vigne. Selon les prévisions, entre 2 000 et 3 000 hectares auraient été touchés à plus de 25 %. Les calculs de la direction départementale de l'agriculture sont moins larges. Il semble que 500 hectares devraient être recépés ou arrachés, notamment dans les secteurs de Pierrefeu et de Saint-Maximin. Les dégâts du froid sur les arbres et arbustes d'ornement du littoral méditerranéen ont été très variables d'un site à l'autre. A Nice, le service municipal des espaces verts évalue à une centaine de sujets sur trois mille cinq cents le nombre de palmiers irrémédiablement perdus. Mais les attaques de champignons guettent les survivants, dont les palmes des couronnes extérieures ont brûlé. *« Le préjudice esthétique persistera pendant deux à trois ans »*, indique le responsable du service, M. Pierre Amaudon.

Les destructions en principauté sont plus importantes : deux cent cinquante à trois cents palmiers, par exemple, et la quasi-totalité du stock de caroubiers. La ville déplore enfin la disparition de quelques sujets rares ou ayant un développement exceptionnel, notamment celle de Ficus macrophylla ornant les jardins du Musée Masséna et de Pittosporum ondulatum que les Niçois pouvaient admirer dans un square public. Conclusion de deux chercheurs, de l'INRA d'Antibes, M. Allemand, et de Fréjus, M. Berninger : *« Le froid abîme ou tue périodiquement, tous les dix à quinze ans, certaines espèces exotiques appréciées et implantées sur notre littoral. C'est aux utilisateurs de faire leur choix et de prévoir que la périodicité du froid et des dégâts se poursuivra dans l'avenir. »* ■

TEMPS ET CLIMATS

FOI DE SIBÉRIE

par Marc Ambroise-Rendu

«Si vous nous aviez écouté...» A Moscou, le centre d'hydrométéorologie avait vu passer les vents froids qui devaient rendre sibérien notre hiver français. Parmi les plus habiles à établir les prévisions du temps, les Soviétiques ont mis en place un réseau de renseignements à la taille de leur territoire.

EN Union soviétique, le moment le plus attendu du journal télévisé est celui du bulletin météo. Chaque soir, à 21 heures, à la fin des informations et tandis que défilent des images des grandes villes concernées, une voix féminine annonce le temps qu'il fera le lendemain dans chaque région de l'immense pays.

Au cours de ces trois minutes, Moscou – qui, comme on le sait, fait ici « la pluie et le beau temps » – se taille la part du lion. Le texte se veut un tantinet littéraire, parfois même poétique. Certains téléspectateurs le jugent avec sévérité. Ce qu'ils préfèrent, ce sont les bulletins du lundi et du vendredi.

Ces jours-là, des prévisionnistes – des vrais – apparaissent sur l'écran et commentent des cartes, comme chez nous. Ils sont deux, en alternance : Alexandre Chouvalov et Anatoly Yakoulev. Les deux A sont des vedettes. Le premier, moustachu, est, on ne sait trop pourquoi, considéré par le public comme plus sérieux. Mais Anatoly, un blondinet de trente ans, est certainement le plus populaire. « *Même au sauna, on me reconnaît*, avoue ce jeune célibataire en rougissant presque. *Parfois c'est agréable, parfois non. Cela dépend de la personne, vous comprenez...* »

Le sauna en Union soviétique est pourtant l'endroit où chacun, ayant laissé son personnage au vestiaire, plonge dans l'anonymat de la nudité. C'est le lieu des confidences, des libres propos entre gens qui feront mine de ne pas se reconnaître une fois sortis. Mais Anatoly, l'Alain Gillot-Pétré de la télé soviétique, est désormais trop connu.

Il est vrai que les informations sur le temps sont extrêmement prisées. Il y a un an, les *Izvestia*, le seul quotidien soviétique publiant des cartes météo, a voulu supprimer ces documents rébarbatifs pour « gagner de la place ». Des milliers de lettres indignées l'ont obligé à les rétablir trois fois par semaine.

Ces cartes sont extraites d'un bulletin quotidien qu'édite le Centre d'hydrométéorologie d'URSS, autrement dit l'Hydromet. Ce service, qui occupe plusieurs centaines de spécialistes, est installé à Moscou même, rue des Bolcheviques, *dans un bel immeuble neuf* de six étages. Il est dirigé par Alexandre Vassiliev, le troisième A de la météo soviétique. Cet homme aux cheveux gris, affable et compétent, est à la tête d'un immense réseau qui étend ses ramifications sur la planète entière. Il est si performant que Moscou a été choisi par l'OMM (l'Organisation météorologique mondiale) comme l'un des trois centres de surveillance météo du globe avec Washington, aux Etats-Unis, et Melbourne, en Australie.

On y est en relation permanente avec une douzaine de capitales, dont Paris. Vieille tradition puisque, dès 1856, *la station de* Saint-Pétersbourg échangeait des informations avec les météorologistes de Napoléon III.

Hydromet reçoit des observations de près de dix mille points du globe : des stations fixes disséminées sur tout le territoire de l'URSS, bien sûr, mais aussi des milliers de navires et d'avions qui font route sur tous les océans. Deux satellites placés sur des orbites survolent le tout et photographient les nuages.


HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Au total, les hommes des télécommunications qui travaillent rue des Bolcheviques engrangent cinquante mille messages par jour. Ils nourrissent un puissant ordinateur, le BESM 6, qui digère cette moisson puis la traduit automatiquement sans jamais se lasser, en quatre-vingt-dix cartes journalières. Ainsi résumés, les pressions, les vents, les températures, les précipitations, la nébulosité, l'humidité, les orages régnant dans telle ou telle partie de l'URSS et du monde, deviennent lisibles, analysables.

Des fac-similés sont immédiatement transmis aux trente-cinq succursales de l'Hydromet qui sont installées dans chacune des régions naturelles de l'URSS. C'est là, sur place, que sont élaborées les prévisions locales. A Moscou même, les prévisionnistes – qui sont souvent des femmes – se mettent également au travail. Les onze millions d'habitants de l'agglomération attendent leurs pronostics avec impatience. Mais aussi l'ensemble des populations de la Russie d'Europe et les nombreuses administrations centrales pour lesquelles le temps des jours suivants a quelque importance.

En Union soviétique, les variations climatiques ont une ampleur inconnue sous nos latitudes. Elles sont d'autant plus redoutées des autorités qu'elles introduisent dans la planification un énorme élément d'incertitude. Songeons que Moscou, par exemple – dont le climat est pourtant considéré comme « modéré », – est enfoui sous la neige pendant la moitié de l'année. Le thermomètre y descend en hiver jusqu'à – 40 °C et en juillet on le voit parfois afficher 38 degrés à l'ombre. Le soleil n'y brille que 130 jours par an contre près de 300 en Ile-de-France. On comprend que les Moscovites soient attentifs au moindre rayon annoncé par la météo. Et le plus souvent ils regardent vers l'Occident. « *Nous respirons le même air que vous*, dit Alexandre Vassiliev, le grand patron d'Hydromet, *car les deux tiers de l'année les vents soufflent de l'ouest. Les paysans bénissent la pluie que vous nous envoyez, mais les citadins qui veulent partir dans leur datcha vous maudissent quand elle arrive au début d'un week-end.* »

En réalité, les vents les plus redoutés sont ceux du Sud, qui poussent les orages dévastateurs de moissons, et ceux du Nord, qui soufflent le gel sur les pousses de printemps.

Mais le PC d'Hydromet *ne sert* pas que ses « clients » de Moscou. Il en a bien d'autres, tout aussi importants. Les prévisionnistes envoient deux fois par jour au ministère de l'aviation civile des plans de vol pour les long-courriers de 35 lignes nationales et internationales. La météo marine, de son côté, établit quatre fois par jour des cartes de l'état de la mer dans l'Atlantique et dans le Pacifique. Elle les communique aux navires battant pavillon rouge et en déroute mille par an pour leur éviter des zones de tempête. L'économie ainsi réalisée atteint chaque année 1 million de roubles (10 millions de francs).

Comme son nom l'indique, Hydromet est responsable de tous les pronostics concernant les cours d'eau d'URSS. Il est tout à fait essentiel de prévoir à quelques jours près la formation des glaces qui bloquent les transports fluviaux et la débâcle qui les libère. D'autres spécialistes règlent le régime des réservoirs qui alimentent Moscou en eau potable et celui des retenues hydroélectriques. Et il y a déjà des décennies que les prévisionnistes alertent les forestiers lorsque arrivent les périodes favorables à la propagation des incendies de forêt. D'autres encore parviennent à prévoir avec 90 % de réussite la date de germination des grains semés à l'automne et celle de la floraison des arbres fruitiers.

Ne doutant décidément de rien, les météorologistes russes prétendent faire des prévisions à long terme, sur un mois ou une saison. Après quinze ans d'expérimentation, les spécialistes français ont abandonné les prévisions mensuelles en 1974. Leurs homologues soviétiques s'acharnent, mais ils doivent avouer qu'ils se « plantent » encore quatre fois sur dix. En revanche, ils affirment que leurs pronostics saisonniers sont fiables à 67 %. Les prévisions sont établies deux fois en hiver, au printemps, deux fois en été et à l'automne. « *Nous avions annoncé les froids exceptionnels de l'hiver dernier*, dit Alexandre Vassiliev. *Les vents sibériens sont passés au nord de Moscou et sont allés jusque chez vous. Si vous nous aviez écoutés...* »

Hydromet, qui fêtera le 21 juin prochain son soixante-quatrième anniversaire, est une institution qui a la cote en Union soviétique. Ses mérites sont tels qu'en 1967 le gouvernement lui a décerné la récompense suprême : le prix Lénine. « *C'est la seule chose que nous n'avions pas prévue* », disent les humoristes de la rue des Bolcheviques. ■

LES NOUVEAUX FLIBUSTIERS DU VENT

Dominique Le Brun

UN œil sur les voiles et l'autre sur la carte météo. Pour les coureurs en haute mer, il ne sert à rien de mener le plus performant des multicoques *si on n'a pas les* moyens d'aller chercher à coup sûr le bon vent là où il souffle.

Et pas n'importe quel vent : ni trop fort ni trop mou et orienté juste comme le catamaran le désire. Jusqu'à ces dernières années, quand on courait sur les monocoques, relativement plus lents, le meilleur vent était une brise bien portante, la plus forte possible. Jusque-là, on subissait la météo plus qu'on ne l'utilisait. C'est-à-dire que le navigateur qui prenait le départ d'une transatlantique, par exemple, établissait sa route en fonction des statistiques de vent fournies par des documents baptisés *pilot-charts*. Ensuite, il s'attachait à suivre cette route en la modifiant occasionnellement pour éviter un coup de vent trop fort ou un calme, mais ces détours volontaires constituaient toujours l'exception.

Avec l'arrivée des catamarans océaniques, ultra-rapides, la règle du jeu s'est modifiée. Leurs performances les rendent capables de réagir instantanément à *une évolution de la situation météorologique* : il leur est facile de faire un crochet pour aller capter une brise idéale un peu en dehors de la route théorique ou de se dérouter juste ce qu'il faut pour éviter un vent défavorable.

Pour un multicoque de haute mer, quel est donc le vent idéal ? Un catamaran montre des exigences assez originales : il n'a pas besoin de vent fort pour aller vite. Ainsi, par 10 nœuds de vent, il dépasse les 12 nœuds, alors qu'un mo*nocoque classique serait bien en* peine d'atteindre la vitesse du vent. Si la brise est forte, le catamaran atteindra, en principe, des vitesses fabuleuses... Mais les vagues créées par le coup de vent vont bientôt constituer autant d'obstacles. Il faudra lever le pied : imaginerait-on une formule 1 sur une piste criblée de *nids-de-poule* ?

Quand on navigue sur un multicoque, on découvre qu'à un écart de cap minime correspond souvent une différence de vitesse considérable. Le navigateur en course va donc attendre des services de prévision météo une information très précise, tant en ce qui concerne la force exacte du vent que sa direction.

La technique de navigation devient très sophistiquée et se base sur un principe : la route la plus rapide n'est pas la route droite théorique, mais celle qui *prend en compte la vitesse du* voilier par rapport à son allure. En clair : la ligne droite est rarement le meilleur chemin. Par exemple, si le vent souffle exactement dans la direction de la route directe, le catamaran ira largement plus vite s'il effectue des zigzags pour recevoir le vent plus sur le travers. En permanence, l'équipage doit résoudre l'équation suivante : déterminer le cap pour aller trouver le vent juste assez fort pour aller vite sans pour autant creuser la mer, le vent qui correspond à la bonne allure du voilier. Ce choix doit prendre en considération les conditions de navigation du moment et celles des heures à venir, puisque le multicoque se déplace très vite.

Comment le skipper isolé en plein océan réunit-il les informations indispensables pour déterminer sa stratégie ? Chacun connaît les bulletins de la météo marine, mais ceux-ci ne concernent que les zones côtières. En très haute mer, le navigateur reçoit des messages codés qui lui permettent de dessiner une carte météo. Mieux, depuis quelques années, on dispose de récepteurs imprimant automatiquement.

Avec un Nagrafax, on peut *ainsi disposer d'une carte toutes* les six heures, avec en prime une analyse de la situation et des prévisions concernant aussi bien le vent que l'état de la mer, les courants et les icebergs ! A l'origine de ces informations, on retrouve toujours le fantastique réseau de renseignements établi à l'échelle planétaire par les différents services météorologiques.

Une carte toutes les six heures

Il s'agit là de renseignements météo courants, mais il arrive aussi que les services de prévision travaillent de manière spécifique pour un navigateur, dans le cadre d'une traversée précise. C'est le fin du fin. Ainsi, lors de la dernière tentative de record de la traversée New-York – cap Lizard, Philippe Poupon s'était adjoint la collaboration d'une équipe de la Météorologie nationale : une quinzaine de personnes autour d'un ordinateur. A ce dernier, on avait fourni les « polaires » du catamaran, c'est-à-dire ses performances habituelles en fonction de la force du vent et de l'allure suivie. *Toutes les six heures, on y ajoutait les « champs de vent prévus »*, c'est-à-dire les prévisions météorologiques pures. On obtenait ainsi de façon quasi automatique la possibilité de trouver à coup sûr le meilleur cap. Il suffisait pour cela que l'équipage du catamaran communique à l'équipe météo de l'avenue Rapp sa position. A partir de ce moment, les ingénieurs météo pouvaient tester diverses stratégies.

A ce niveau de l'opération, on dépasse largement le cadre de la météo classique : il ne s'agit plus seulement d'annoncer le temps qu'il va faire, mais d'indiquer aussi la meilleure route à suivre, ce qui est le travail du navigateur. De la sorte, il y a eu tout au long de la traversée un travail de concertation entre les navigateurs en chambre et ceux qui se faisaient cingler par les paquets de mer, les conversations se faisant par radio ou bien par télex.

On serait porté à croire qu'une telle infrastructure permettra désormais de battre le record à coup sûr, pour peu que le voilier et son équipage soient à la hauteur. En réalité, non. La connaissance des phénomènes météo à l'échelle de l'Atlantique nord, par exemple, est loin d'être parfaite. *Ainsi, la décision* du jour et de l'heure d'appareillage peut-elle être prise avec certitude pour les quatre jours à venir. Mais une semaine plus tard (le record actuel détenu par Patrick Morvan est de huit jours, seize heures et trente-six minutes), aux approches des côtes irlandaises, quel vent le navigateur rencontrera-t-il ?

Si la météo peut parfois reconnaître à l'avance des situations typiques favorables à une bonne traversée, elle ne peut pas tracer très longtemps à l'avance un canevas météorologique. Elle n'y parviendra pas de sitôt tant la question est complexe. Pour l'heure, donc, les gens de la prévision et les gens de la mer s'accordent à dire que la météo tient à 20 % du succès d'un bateau s'attaquant au record de l'Atlantique. Malgré l'informatique et les satellites de communication, le coureur au large restera toujours un homme qui regarde le ciel, la mer et les voiles. ■

TEMPS ET CLIMATS

LA MINUTE DE L'ORACLE

par Mathilde La Bardonnie

Le matin, à midi, à 20 heures, on les attend, on les espère. Jeunes oracles de nos journées, ils ont fait de la météo une star, la météo a fait d'eux des stars. Gillot-Pétré, Vincenti, Brigitte Simonetta, ils s'égaient, de cumulo-nimbus en avis de tempête. Pourtant, tous ont leur truc pour vaincre une même peur : une minute, pas toujours pour rire.

ILS sont tous gentils pas un brin bougons. Ils disent tous aimer leur métier. La plupart semblent en être arrivés là par hasard. Ils présentent la météo à la télévision. Depuis les années 70, où en place des représentants patentés de la Météorologie nationale on a vu débouler le sautillant Laurent Broomhead, c'est devenu quelque chose, ces histoires de temps qu'il fait et qu'il fera, en trente secondes, une minute ou parfois trois. Jugez : les présentateurs reçoivent un courrier de vedette.

« Il faut rendre à César ce qui revient à Elkabbach et Beriot », souligne la star des stars, Alain Gillot-Pétré, le maître officiant sur Antenne 2, où la météo relève du show quotidien. *« On a mis le paquet, ouvert grand l'antenne. La météo, déconstipée, est devenue un phénomène de société. Sinon vous ne seriez pas là ! »* Il ajoute : *« J'ai été à Chicago et à Washington, voir un peu. »*

Là-bas, aux Etats-Unis, des rigolos racontent les températures ambiantes et à venir en chantant, entre deux cabrioles loufoques. Le Gillot-Pétré américain a quatre ou cinq assistants, des télex tout autour, un salaire mirobolant. Tandis que les petits soleils magnétiques d'Antenne 2 perdent leurs pointes, et que les nuages rangés dans le casier à catastrophes doivent être nettoyés à l'alcool par les journalistes eux-mêmes, qui, s'ils sont pigistes, ne récoltent guère plus de 400 francs forfaitaires pour plusieurs prestations quotidiennes, moins simplettes à réussir qu'il n'y paraît.

Ils expliquent tous que leur affaire relève bien du journalisme. Selon Bertrand Renard, nouveau venu au long des matins d'Antenne 2, *« la météo ne serait rien si elle n'était prise dans l'actualité »*. *« On arrive,* dit-il, *après des nouvelles extrêmement terriennes ; on va dans le ciel, les nuages, pendant deux minutes. Au moins, c'est vraiment irrationnel. Face à la pluie, il n'y a rien à faire. Et ce type d'impuissance n'est pas du même ordre que le sentiment des téléspectateurs face aux bombes, aux attentats ; les gens aiment savoir s'ils doivent prendre un parapluie, un chandail, s'ils risquent rhume ou insolation, s'ils vont bronzer ou grelotter. Ensuite, je donne par exemple des anniversaires de célébrités, des renseignements plus régionaux, etc. »*

Selon eux, la météo constitue le dessert du journal, le créneau sourire. Première règle : éviter le catastrophisme, plaisanter au besoin s'il fait sinistre. *« Pas besoin d'être lugubre pour avoir l'air intelligent ; ne surtout jamais montrer une gueule d'enterrement. »* Eviter le faux optimisme. Ils énumèrent ces impératifs comme d'autres des listes de commandements, jusqu'à Laurent Boussié, le plus sérieux de la bande, ancien pilote venu au journalisme pour raisons de mauvaise vue. Ça donne encore dans le style : *« Ne pas se mélanger les pinceaux dans les anticyclones, rire si la carte ne vient pas, se récupérer sur les Alpes si l'on bafouille. »*

Surtout : respecter le fond d'exactitude scientifique. Le secret étant de se *« renouveler avec un matériau semblable »*. Le matériau ? Celui que leur confient les ingénieurs de la Météorologie nationale, Denis Vincenti, Isabelle Perilhou, Muriel Hess pour TF1, Alain Gillot-Pétré, Laurent Boussié, Bertrand Renard, donc, pour Antenne 2, plus Brigitte Simonetta, ne livrent pas autre chose que les informations en provenance de l'avenue Rapp.

Ils en reçoivent des télex à heures régulières, ils interrogent directement les prévisionnistes, vont chercher sur place des cartes, le matin à 11 heures, et l'après-midi à 16 heures : cartes de surface, plus nébules relatives au temps du lendemain que chacun à sa façon annote à gros traits, avant de concocter la carte qui apparaîtra à l'écran. *« Les petits triangles veulent dire front froid, les petits ronds front chaud ; à l'intérieur des ces lignes, vous êtes sûr que le temps sera pourri »*, dit Muriel Hess, qui a fait un stage à l'école de météo de Toulouse. *« Ensuite, la sauce est question de style. Récemment, j'ai dit : « Désolée, c'est tout ce que j'ai en magasin », ça a plu. »*

S'ils recourent à ces petits jeux de mots, introductions ou conclusions du genre *« bon appétit si vous êtes à table »*, ou *« on ne se refuse rien »*, aucun ne se permettrait d'extrapoler, d'interpréter. *« Je ne suis pas un prévisionniste, seulement un haut-parleur »*, affirme Gillot-Pétré. Parfois, il émet des avis, mais au conditionnel ou avec les adverbes de rigueur.

On peut quand même avoir son idée ? Il continue : *« Un météorologue, c'est quelqu'un qui lève les yeux au ciel pour savoir le temps qu'il fait. Vous pouvez pas savoir le nombre de réverbères que je tamponne ! »* Pas né pour rien dans la mer des Caraïbes. Gillot, trente-cinq ans : *« Oui, je sais, je fais plus, mais je n'avais pas attendu pour connaître la différence entre un cumulo-nimbus et Yvette Roudy. »*

Avec la tête que vous lui connaissez, petit anneau à l'oreille gauche, bague plate à chaque annulaire, et sa fossette au menton, il loue les vertus de l'impertinence, et cette liberté *« effarante, incroyable »* qui est la sienne d'écrire dans *Libération* sur l'air du temps, sous prétexte de temps tout court.

« J'ai fait 2 500 fois la météo. Qu'est-ce qu'il en reste ? Ma gueule ? Du travail envolé. » S'il se défend de désirer devenir une institution, s'il a envie de faire autre chose, l'ancien chroniqueur littéraire a eu un plaisir fou en ouvrant le numéro de *l'Express* consacré aux enfants où il figurait au premier rang d'un sondage...

Il leur plaît aux huit-quatorze ans, à 56 %, ce comédien soucieux de la concordance des temps et ne reculant devant aucun subjonctif à la première personne. *« Bien sûr je ne parle pas d'élévation d'adiabatisme des particules d'air, mais enfin j'emploie un vocabulaire assez haut du panier ; le snobisme consistant à faire popu en ne respectant pas la langue m'agace. »* S'il prépare ses textes ? Non. Il sait ce qu'il va dire, mais il ne sait pas comment. En gros, ce sont les femmes qui potassent leur topo à l'avance. Plus consciencieuses ? Ça ne nuit pas en tout cas à leur naturel. Imparable, non, le sourire Simonetta ? Délicieuse, la voix de Perilhou, qui, par ailleurs, chante (elle vient de publier un disque chez RCA).

Tous modulent selon l'heure où ils se montrent. 13 heures étant le créneau de la décontraction : *« On s'éclate plus »*, dit Denis Vincenti, vingt-trois ans, le plus jeune de la rédaction : très fier de son cheveu sur la langue, de ses systématiques nœuds papillons, jamais les mêmes, ainsi que d'avoir osé se présenter en robe de chambre ou déguisé en marchand de glaces. Deux ans et demi qu'il chiade son look de faux grand Duduche de bonne famille, bon fond -bonne éducation. Bien des mères aimeraient l'avoir pour gendre.

Avant, il distribuait des dépêches. Aujourd'hui, il signe dans *Paris-Match* des prévisions à cinq jours. Ou comment on devient une star : *« La météo est une science comme une autre, sauf qu'elle est inexacte,* résume-t-il. *C'est nous qui payons les pots cassés. Les gens de la météo sont planqués eux ! »* Il note qu'il y a des cycles : l'été venu, surviennent des situations connues. Pour lui comme pour tous, le beau fixe est une hantise. *« Très beau temps partout pendant une semaine, l'angoisse. Il faut broder, imaginer. On sort du zoo de Vincennes, on célèbre les monuments de Paris en l'honneur de l'anticyclone des Açores, cette superstar de la météo. »*

Dans le bureau où Vincenti travaille sous la houlette de Michel Chevalet, responsable de la rubrique scientifique, un écran vidéo montre en permanence et en direct l'image tremblée envoyée par Météosat. Cette « photosatellite » à domicile est la première des supériorités techniques de TF1 sur sa concurrente. Les présentateurs d'A2, privés de ce gadget, vont chercher eux-mêmes une fois par jour un exemplaire donné et tiré à la Météo nationale. Autre richesse de TF1, l'ordinateur qui permet d'animer nuages, soleils, averses, brises, ouragans, verglas, congères et avalanches, sans plus avoir besoin de montrer du doigt.

Pas forcément plus clair ou plus lisible, la météo est électronique le soir seulement. A midi, carte concrète au mur. Sur Antenne 2, l'Hexagone illustré, commenté, n'est pas sous les doigts des grands prêtres, qui, eux, n'y voient que du bleu — ils font leurs gestes dans le vide, face à un fond en effet bleu, avec pour garde-fou un écran de contrôle leur permettant de ne pas mettre à côté. Voilà pourquoi peut-être ces mains aux allures d'oiseaux un peu tournoyants. *« Un coup à prendre ; au début, c'est la galère »*, dit Gillot-Pétré, avouant que ces jours derniers, où les décors ont été changés, il a un peu flippé. *« Mais,* assure-t-il, *le jour où je n'aurai plus le trac, j'arrêterai. »* ■

CLARTÉ

LE climat — ou plutôt les climats — conditionne la vie de l'homme sur l'ensemble de la planète. Tout le monde le sait, bien qu'on n'y porte attention que lorsque les caprices de la météorologie quotidienne ou saisonnière contrarient les activités humaines ou menacent la survie de populations entières. En revanche, peu de gens se rendent compte que le climat et ses aléas sont la résultante de mécanismes et d'interactions extraordinairement complexes qui se produisent dans l'atmosphère ou l'océan terrestres ou sur les continents, et sont modifiés par la position relative du Soleil et de la Terre.

A ces innombrables facteurs naturels, il faut maintenant ajouter le facteur humain : les activités de l'homme (utilisation de combustibles fossiles, déforestation, mise en culture inconsidérée de vastes surfaces...) injectent dans l'atmosphère des quantités de gaz carbonique (CO_2) ou d'aérosols suffisamment importantes pour modifier les capacités physiques et chimiques de l'atmosphère.

Le mérite de Jacques Labeyrie est d'avoir réussi à expliquer clairement les principaux mécanismes régissant le climat. La tâche n'était pas facile, étant donnée la complexité de la « machine » atmosphère-océan-Soleil-homme. Mais Jacques Labeyrie a un don extraordinaire de clarification. Son étonnante curiosité d'esprit lui a fait aborder au cours de sa carrière de chercheur des sujets innombrables et variés dont il sait dresser la synthèse. Et il détruit, au passage, quelques idées usuelles mais dépourvues de fondement scientifique.

YVONNE REBEYROL.

● ***L'Homme et le Climat*, de Jacques Labeyrie. Denoël. Nombreux schémas, graphiques et cartes, 281 p., 98 F.**

MAITRE A BORD APRÈS LA MÉTÉO

par Alain Faujas

DANS l'univers sur-contrôlé de l'aviation, c'est encore la météorologie qui apporte le plus d'impondérables. Ce sont les pressions, les vents et les températures qui rendent à l'appareil sa vocation de grand voilier et au pilote sa fonction de veilleur. Dans les cockpits, on se soucie beaucoup du temps, qui conditionne, à chaque phase du vol, la sécurité, la consommation de carburant et le confort.

Avant le décollage, le commandant de bord s'assure de la visibilité minimale (200 mètres pour un 747, 150 mètres pour un Airbus) sur l'aéroport. Il porte une attention soutenue aux températures, notamment afin de vérifier la masse de l'avion. En effet, une atmosphère très chaude réduit la poussée des réacteurs et oblige parfois à limiter la charge marchande pour atteindre la vitesse de sustentation. Ainsi les compagnies s'efforcent-elles de décoller de nuit, aux heures les moins chaudes, sur les aérodromes du golfe Persique pour emporter plus de fret.

Il est aussi vital de connaître les variations de force et d'orientation des vents sur la piste pour éviter la répétition de la mésaventure, heureusement bénigne, d'une Caravelle plaquée au sol, à Marseille-Marignane, parce qu'un vent arrière avait succédé à un vent debout au moment du décollage. Les sautes de vent de 15 nœuds et de 30° sont signalées par la tour de contrôle et peuvent interdire l'envol de certains types d'appareils.

Lorsqu'il a quitté le sol, l'avion n'est pas tiré d'affaire. *« Au cours de notre montée, nous traversons des rotations de vents et des zones d'inversion de température, notamment dans la première centaine de pieds (40 mètres),* explique M. Bernard Gougeon, commandant de bord de 747 d'Air France. *La vitesse peut s'en trouver réduite de 5 à 10 nœuds. Dans ce cas, nous réduisons la pente de notre trajectoire pour conserver la vitesse requise. »*

Les jets modernes souffrent peu en vol des « pépins » météorologiques. Ils sont quelquefois contraints de traverser des orages dans le golfe du Mexique ou sur les Andes. *« Notre radar nous permet de changer de route, mais lorsque nous sommes dedans, les risques sont minimes. La foudre provoque dans le cockpit, et parfois en cabine, un bruit assez fort, mais l'électricité s'écoule le long du fuselage et se disperse à l'arrière de l'avion sans dommages. La pluie pouvant éteindre un réacteur, nous branchons les rallumeurs et le dégivrage lorsque le gel alourdit les ailes. »*


LOCHON/GAMMA

En règle générale, les avions à réaction volent trop haut (9 000-11 000 mètres) pour subir les orages. En revanche, ils rencontrent des *« turbulences en ciel clair »* qui sont provoquées par des jet streams, forts vents pouvant atteindre à ces altitudes 275 km/heure.

Jouer avec les vents

Les avions ayant été secoués par un jet stream préviennent les autres de l'existence de ces turbulences qui obligent les passagers à boucler leur ceinture.

Informé en permanence de la météo prévalant sur l'aérodrome d'arrivée, l'équipage peut à tout moment se dérouter vers une autre plate-forme si la visibilité y est trop faible, la piste trop enneigée, ou l'avion trop lourd pour la longueur de la piste. *« Lorsqu'il a plu à Chicago, nous refusons de nous poser sur la piste 22 qui est trop juste pour un 747 cargo. »* Attention aussi aux cisaillements de vent en cas d'orage : ils ont provoqué, en 1975, la mort de cent douze personnes dans la chute du Boeing-727 d'Eastern Airlines qui se préparait à atterrir sur l'aéroport Kennedy de New-York. Chaque aérodrome représente un cas à part avec des courants spécifiques selon l'heure et la météo. Aux commandants de bord de jouer avec les vents, car le pilote automatique ne sert plus à rien dans des circonstances complexes à Funchal (Madère) ou à Rhodes.

Pour aider l'équipage dans ses innombrables calculs météorologiques, les organismes internationaux, au premier rang desquels l'Organisation météorologique mondiale, mettent à la disposition des compagnies aériennes des cartes et des messages en vol. Certaines cartes communiquent toutes les dix heures les niveaux isobariques, la force et la direction du vent sur la route suivie par l'avion. D'autres, dites *« de temps significatif »*, renseignent sur les turbulences et la nébulosité. Sur celles-ci, apparaissent aussi les jet streams et l'altitude de la tropopause (la zone où la température cesse de baisser). La tropopause se situe à 8 km aux pôles avec une température de − 45° alors qu'elle est à 17 km à l'équateur avec une température de − 80°. On y rencontre les jet streams.

« La température est un paramètre essentiel pour la consommation de carburant des avions, déclare M. Michel Reddan, responsable de la météorologie à Air France. *Plus l'atmosphère est froide, moins il consomme. En revanche, plus l'atmosphère est chaude, plus la vitesse s'accroît. Le navigant a donc besoin d'une information très fine pour choisir la meilleure route. Aux commencements de l'aviation commerciale, les avions suivaient les routes maritimes. Ensuite, ils ont emprunté la route orthodromique, la plus courte. Puis, la route à temps minimum, un peu plus longue mais où les vents sont favorables. Aujourd'hui, nous calculons la route à consommation minimum grâce aux informations météorologiques contenues dans les cartes mais aussi dans les messages diffusés en vol par des balises ou par des contrôleurs de la navigation aérienne. »*

Air France a dépensé, en 1984, 30 millions de francs pour fournir à ses équipages les outils nécessaires pour « prévoir le temps ». Cette enveloppe météo est appelée à s'alourdir, car la sophistication de plus en plus grande des informations réclamées par les compagnies implique des faits croissants en matière d'équipement (ordinateurs, satellites, balises) et en matière de recherche. Car il coûte très cher d'analyser, comme le font des chercheurs américains, l'épaisseur d'un jet stream et sa vitesse pour pouvoir, un jour, en finir avec les trous d'air... ■

TEMPS ET CLIMATS

LA NUIT DU MÉDIÉVISTE

par Guitta Pessis-Pasternak

Chaque créateur a son climat, ses ombres, ses soleils, ses tempêtes. L'historien Jacques Le Goff donne sa préférence au calme et au mystère de la nuit, cette « saison sans saison ».

« Depuis l'Antiquité, on guette la météo ; car, si la pluie est vitale à la survie, le soleil est propice aux fêtes, aux voyages, bref à la joie ; dès lors, n'est-ce pas paradoxal que certains créateurs semblent plutôt inspirés par un ciel de plomb, de sombres nuages ou une mer houleuse ?

— De façon générale — il n'y a qu'à regarder la peinture — on est davantage inspiré par l'Enfer que par le Paradis ! Dans le noir, il se passe des choses, alors que sous le soleil tout est fade. Il me paraît donc naturel que le créateur cherche la nuit, cette pénombre propice au bouillonnement d'idées. D'ailleurs, par mes racines méridionales, je suis un homme de l'ombre, car, comme vous le savez, pour nous, le soleil est l'ennemi. L'historien que je suis ne fait pas qu'apprendre, noter, s'informer, mais, par l'écriture, il a, lui aussi, l'illusion de créer ou de recréer un monde ; et l'inspiration ne me vient guère avant dix heures du soir. J'ai besoin de la nuit pour me sentir attaché au passé ; elle me permet cette fuite du présent nécessaire pour écrire ; il faut aussi que je sois devant une fenêtre pour que je sente l'espace.

— Parce qu'ainsi vous êtes davantage lié à la nature ?

— Pour moi, mis à part la mer, pour laquelle j'ai une passion, la nature est presque insupportable ; par conséquent, ce n'est pas sa proximité, fût-elle imaginaire, qui peut m'inspirer. J'ai plutôt besoin d'être avec moi-même, et la nuit favorise cette *solitude*. Médiéviste, je vis dans une époque où, quel que fût son charivari, ce qui comptait réellement était de pénétrer le monde ; j'essaie donc de m'intérioriser. Tout ce que je demande à la nature, c'est de ne point me troubler dans ce travail et de me laisser plonger vers les racines, vers l'imagination. A cela, la nuit se prête le mieux : la nuit sans distractions.

— En quelque sorte, vous profitez de la nuit physique pour ressusciter la « nuit » du Moyen Age !

— Cette « nuit » s'illumine intérieurement, et le Moyen Age, qui avait tellement peur de la nuit, s'éclaire au sein de la nuit.

— Ne seriez-vous pas justement un peu affecté par cette « peur » médiévale en cherchant à « revivre », grâce au mystère de la nuit, une certaine fantasmagorie ?

— En effet, la nuit est complice du réveil de mes fantômes, de mes fantasmes, qu'ils soient personnels ou historiques. C'est peut-être là que je me suis lié d'in*timité avec le Diable, personnage* beaucoup plus intéressant que Dieu. Pour le moment, c'est ce monde noir et diabolique que je sens le mieux.



— De récentes études ont montré que le climat influence même l'élan vital, donc la créativité ; avez-vous déjà ressenti ces effets climatiques ?

— Sûrement. Mais une des conséquences de la nuit, dans nos régions, c'est précisément d'annuler les influences climatiques extérieures. Ou bien je suis dans la chaleur nocturne de la maison en hiver, ou bien dans la fraîcheur de l'été. A cet égard, la nuit est une saison sans saison, un temps artificiel ; la nature me paraît être une non-valeur. Cela convient aussi à une certaine « éternité » dont le Moyen Age et le créateur ont besoin. En revanche, je ne suis absolument pas l'homme des tempêtes, des orages... Ni les éblouissements solaires ni les batailles nocturnes ne sont mon fait.

— Au fond, vous écrivez la nuit pour pouvoir faire abstraction du temps et de l'espace et vous retrouver face à face avec vous-même.

— Disons que ce que je saisis la nuit, c'est le temps ralenti, qui est aussi celui auquel je m'intéresse en histoire. Pour ce qui est de l'espace, j'aime celui que l'on sent de l'autre côté de la fenêtre ouverte sur l'ombre : on éprouve davantage le sentiment de l'espace infini la nuit que le jour. « Clair de lune » et « clair de soleil » nous révèlent plutôt le caractère limité de notre perception, alors que la nuit noire nous libère en nous plongeant dans un espace infini et un temps immobile.

— Sous quelles lattitudes préférez-vous être créateur ?

— Je suis un homme de climats tempérés. Mon angoisse suprême serait de vivre dans un pays tropical ou équatorial. C'est quelque chose qui dépasse l'éblouissement du soleil ; car ces climats engendrent une torpeur insupportable peuplée de ce monde obscène de la forêt, de la végétation exubérante et surtout de cette présence cauchemardesque des insectes. Je me sens davantage attiré par le pôle et le froid. J'aime tous ces saints celtes et islandais qui ont vécu dans le froid et rencontré des baleines. Je crois que, sous ces climats, j'éprouverais des joies très profondes ; rien que de survoler le pôle m'a plongé dans le ravissement...

— ...Qui était d'ordre physique ou mental ?

— Les deux. Je suis enchanté par tout ce qu'il y a de contrasté dans ces paysages : ce blanc parsemé de taches noires, cette opposition tout à fait fantastique, donne une impression mallarméenne ; ce sont des paysages qui m'ont toujours attiré et non plus ce mélange dévorant de l'exubérante forêt vierge qui représente le mal absolu. Quand je vois la nature à l'assaut de l'histoire, à l'assaut des temples aztèques ou bouddhistes, j'ai l'impression que cette force bête et biologique, dépourvue justement de toute intellectualité est en train de manger l'effort de l'homme. La météo, le temps, le climat représentent, pour moi, la lutte entre ce qui permet à l'homme de vivre, d'agir, de créer, et ce qui, au contraire, le handicape au maximum.

— Serait-ce pour échapper à ces vicissitudes que, pour vous, la créativité nécessite un monde inversé : dormir le jour et vivre la nuit... ?

— Il est certain qu'une période où la vie commencerait à l'heure vespérale et se terminerait avec le chant des oiseaux et le lever du soleil serait à peu près idéale pour moi. Mon activité, qui n'est pas celle de l'écrivain de pure imagination, consiste à travailler sur une matière contraignante qui se prête mieux à mon écriture dans une nature dépourvue de tendances à l'extrême.

— Seriez-vous comme Rimbaud, qui, *détestant le soleil*, se réfugiait dans un grenier ombragé ?

— Avec la perversité de savoir que cette fournaise, cette lumière vive sont là tout près, peut-être pour mieux savourer l'ombre et la *fraîcheur*. Mais le plus terrible serait un monde dans lequel on ne serait éclairé que par la lune ! Vous savez, elle était considérée comme très maléfique au Moyen Age, et ils avaient parfaitement raison.

— A cause de ses élans romantiques ?

— Personnellement, je ne les ressens point. Mais il y a là quelque chose de bêtement imitateur : la lune paraît un petit soleil impuissant.

— Alors, si vous aviez vécu dans des pays nordiques — où pendant une partie de l'année seul le jour existe — vous auriez été « muet » ?

— Il est vraisemblable que je n'aurais rien écrit à Leningrad, ni près du cercle polaire.

— Une certaine neutralité de la nature serait nécessaire à votre créativité...

— Sans même parler des héros ou des génies, les créateurs sont plutôt des gens qui savent recréer l'extraordinaire même dans un climat mortel. J'ai beaucoup d'admiration pour ceux qui écrivent justement dans des conditions qui me réduiraient à l'impuissance. Etre l'homme des côteaux modérés et des climats tempérés, ce n'est peut-être pas très excitant. Mais dans mon monde de la nuit, du calme, de l'harmonie, dans cette ambiance où le temps coule à peine, où la profondeur de l'espace n'est sensible qu'à l'œil intérieur, on ressent des joies aussi extraordinaires que celles que l'on éprouve au contact de milieux plus extrêmes et en apparence plus excitants. Peut-être même que cet environnement de l'ombre nous demande d'apporter davantage. C'est peut-être tout simplement une marque d'orgueil que de ne pas devoir trop à la nature, et de se placer dans des conditions qui vous donnent l'impression d'être le modeste démiurge de votre œuvre. Au fond, ce que je demande à la nature, c'est : laisse-moi tranquille, laisse-moi écrire, laisse-moi, à mon modeste niveau, créer. » ■

COUP DE TABAC SOUS LE COUVERCLE

QUAND le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle sur l'esprit languissant en proie aux longs ennuis... je ferme mes volets, mes fenêtres, mes rideaux, mes doubles rideaux. Bien à l'abri dans ma tanière, j'ouvre une autre croisée, en moi, qui donne sur un autre monde, assez semblable au premier en ceci du moins qu'il n'obéit pas plus à mes désirs. Il y Pleut aussi bien qu'ici. Que dis-je ? Mieux qu'ici, souvent ! Il peut y tomber assez de hallebardes pour armer tous les bataillons de Charles Quint. Pour s'y promener ces jours-là, il faut avoir la tête et *le cœur cuirassés... Le fond* de l'air effraie !

Temps de chien, temps de chat, temps d'oiseau-mouche, c'est selon ; j'ai l'espace et le temps du dedans changeants : les saints de glace au milieu de l'été indien et la Saint-Martin en plein brumaire. Mais s'il fait beau, oh ! s'il *fait beau, rien qu'une heure*, mais si longue et si tiède ! Est-ce là, *« dans les voluptés calmes, au milieu de l'azur, des vagues, des splendeurs »*, qu'avait d'abord vécu le grand météorologue des âmes ?

L'écrivain, là-dedans ? Terre-neuvas de l'intime, *Capitaine courageux* de lui-même, il sort par tous ses temps. Et le ciel du dehors, et le ciel du dedans, il faut qu'il les affronte. Il ne craint que le calme plat, la mer d'huile, la panne, les sournoises Sargasses où s'emberlificoterait son stylo. Mais aujourd'hui, c'est l'ouragan : tout ce qu'il aime !

Pour le faire chavirer, la tourmente privée s'allie aux rafales publiques. Tantôt se relayant pour déchaîner tour à tour leur furie, tantôt conjuguant leurs efforts, elles sont près de briser, d'éparpiller sa coquille de noix. L'abîme s'ouvre, découvrant des dents pointues et noires. Les fonds béent, où, rongées, horribles, sinistrement enguirlandées d'algues brunâtres et de lambeaux de voiles, *s'envasent* les *épaves* des journées perdues...

Mais non, il passe ; son ciré d'idéal ruisselant d'eau salée et de larmes amères, exalté, héroïque, il dérobe une fois encore aux flots sa provende phosphorée !

Il rentre au port juste à temps pour les informations télévisées, sa cale pleine de mots, ces mots frétillants et luisants, arrachés du ventre de la mer, qu'il vendra (qu'il s'efforcera de vendre, en tout cas) aux bons bourgeois et aux rieuses ménagères. Nom de Dieu, quel type !

Il s'ébroue. Il se lave à l'eau douce du sel qui incruste sa peau et blanchit ses moustaches. Sa femme est là, qui rentre trempée du bureau et s'inquiète de sa journée. Tout essoufflé encore, mais laconique, en homme qui sait ce que les mots lui coûtent, il répond : *« Sacré coup de tabac sur les bancs, mais la pêche n'est pas mauvaise. »* « Il compte sur ses doigts. *Trois, non, quatre pages... Enfin, trois et demi* ».

Sur l'écran de télévision, M. Météo reconnaît qu'il a fait un temps de cochon et qu'on n'est pas près d'en voir la fin. L'écrivain hausse les épaules. Petite bière, tout ça, menus typhons, intempéries bénignes... Il fallait voir ce que c'était, *là-bas !*

G.-O. CHATEAUREYNAUD.

LE CONFLIT ENTRE LA PRESSE ET LA MÉTÉO

LA presse écrite et audiovisuelle a largement contribué au cours des vingt dernières années à intéresser le public aux prévisions météorologiques. *Le Monde*, comme d'autres journaux, faisaient appel pour cette rubrique jusqu'à une date récente à l'Amicale des prévisionnistes de la Météorologie nationale qui fournissait chaque jour, contre une rémunération forfaitaire, les éléments textuels et cartographiques.

Au début du mois d'avril 1985, la direction de la Météorologie, qui dépend du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, annonçait son intention de mettre fin à cette pratique et de reprendre directement sous sa responsabilité la fourniture d'informations à la presse ; elle proposait aux journaux de signer une convention qui aboutissait, en ce qui concerne *le Monde*, à un triplement des coûts. Devant le refus de la presse d'accepter les nouvelles conditions qui lui étaient brutalement imposées, la direction de la Météorologie, par une note de service comminatoire, interdisait à ses collaborateurs de fournir toute information aux journaux à compter du 9 mai. Ainsi, depuis plus de trois semaines, les lecteurs du *Monde*, comme ceux d'autres quotidiens parisiens, sont-ils privés des informations et cartes météorologiques habituelles.

Les négociations engagées entre la presse et M. Jean Labrousse, directeur de la Météorologie nationale, achoppent sur une question de principe : les éditeurs de journaux estiment qu'en tant que service public financé par le budget de l'Etat, c'est-à-dire par les contribuables, la Météorologie se doit de leur fournir gratuitement une prestation standard : bulletin de prévision détaillé et cartes ; les journaux qui, comme *le Monde*, souhaitent disposer d'informations plus élaborées et personnalisées étant tout disposés à les payer, même à un prix plus élevé que par le passé. La Météorologie veut limiter à un bulletin de quelques lignes son service gratuit, toutes ses autres prestations étant désormais payantes. Accepter une telle évolution nous paraît particulièrement dangereuse : demain n'importe quelle administration publique peut être tentée au nom d'impératifs budgétaires de faire payer les informations d'intérêt général qu'elle dispense. Etrange façon d'alléger le budget de l'Etat qui aboutirait à faire financer deux fois un service public par les Français, comme contribuable et comme client.

Nous continuerons néanmoins à rechercher avec les pouvoirs publics une solution qui permette de rétablir dans les meilleurs délais une information météorologique de qualité à laquelle beaucoup de nos lecteurs — ils nous l'ont écrit — sont très attachés.





هكذا من الأصل

CRIME DE CONSCIENCE

par Nadine Gordimer

APPAREMMENT, c'était au même instant que chacun avait remarqué la présence de l'autre, alors qu'ils descendaient les marches de la Cour suprême, le troisième jour du procès. A ce moment-là, de simples spectateurs, venus pour les accusés – afin de voir par eux-mêmes des gens qui prenaient le risque qu'on enferme leurs corps derrière les murs d'une prison, à cause d'idées qu'ils avaient dans la tête, – auraient satisfait leur curiosité ; seuls ceux qui y portaient un intérêt particulier suivaient le procès jour après jour. Ç'aurait pû être un journaliste ; ou l'adjoint d'un des représentants d'une puissance occidentale qui, en tant qu'« observateurs », assistaient aux procès dans les pays dont la politique étrangère posait des problèmes et qui, de retour en Europe ou en Amérique, étaient soumis aux pressions des groupes de défense des droits de l'homme. Il portait un costume de velours d'une coupe inhabituelle. Mais quand il parla, il devint évident que, comme elle, il était d'ici – l'accent et des tournures de phrases familières et courantes : *« Quelle séance ! Je sais pas... après deux heures de ça... j'ai l'impression d'être pris dans un rouleau de papier attrape-mouches... C'est pas vrai... »*

Quant à elle, il n'y avait pas à s'y tromper. C'était une jeune femme dont les vêtements modestes et l'apparente bonne éducation, dans le contexte où il l'avait abordée, n'évoquaient pas un centre de méditation transcendentale, un groupe écologique ou un atelier de décorateur, mais étaient plutôt le signe d'une identification avec l'humanité de ceux qui n'avaient rien et qui prenaient tous les risques. Sa seule fantaisie, c'était un collier fait de petits disques taillés dans une coquille d'œuf d'autruche, serré sur sa gorge, et qui bougea quand elle sourit et dit : *« Les avocats travaillent comme ça... je l'ai remarqué. Pendant les premiers temps, tout le monde essaie d'embrouiller la partie adverse. »*

Quelques jours plus tard, dans la semaine, ils prirent un café ensemble, pendant la suspension de séance du déjeuner. Il donna naïvement ses impressions sur le procès, mais c'était comme s'il avait été absolument convaincu de sa duperie. *Pourquoi est-ce que* le ministère public appelait des témoins qui venaient dire que le régime les opprimait et qu'il contrecarrait leurs ambitions ? Il était évident que ce genre de témoignages avantageait la défense, alors que le fond du problème était un crime de conscience. Elle secoua ses beaux cheveux, frisés comme une couverture en mohair. *« Attendez. Attendez C'est pour la crédibilité. Pour prouver qu'ils ont partie liée avec les accusés, qu'ils savent ce que les accusés ont dit et fait,* pour inculper *les accusés avec ce que la défense s'apprête à nier. Vous comprenez ?*

– Je vois maintenant. » Il sourit intérieurement. *« Avant, je ne m'intéressais pas beaucoup à la politique... aux activistes, comme vous dites. C'est seulement depuis que je suis rentré de l'étranger... »*

Et lui posa naturellement la question attendue : pendant combien de temps était-il parti ?

Près de cinq ans. Dans la publicité, ensuite dans les ordinateurs... » La phrase laissée en suspens sous-entendait que ces carrières avaient été abandonnées par manque d'intérêt. *« Il y a deux ans, j'ai eu envie de revenir. J'étais incapable de me trouver une bonne raison. J'ai fait le même genre de travail ici – en plus cette année, je suis des cours de droit commercial à l'université – et je commence à comprendre* pourquoi *je le voulais. Revenir. Ce n'est pas sans rapport avec des choses comme ça. »*



Son expression montrait clairement qu'elle le suivait avec attention ; le calme de ses sourcils et de sa bouche indiquait qu'elle comprenait.

« Tout cela ne doit pas vous sembler intéressant, je ne pense pas que vous soyez quelqu'un qui reste sur la touche. »

Ses petites mains, fines et noueuses, étaient posées sur la table de Formica du café comme des outils. Dans un moment d'absence, elles jouèrent machinalement avec les sachets de sucre, et elle répondit :

« Qu'est-ce qui vous fait penser ça ?

– Vous avez l'air de vous y connaître. Comme si vous étiez passée par-là... Vous êtes peut-être étudiante en droit ?

– Moi ? Mon Dieu, non. » Elle but une ou deux gorgées de café, et répondit d'un ton amical : *« Je travaille dans une école par correspondance.*

– Enseignante. »

Elle sourit de nouveau. *« J'enseigne à des gens que je ne vois jamais.*

– Ça ne vous ressemble pas. Vous avez l'air de quelqu'un de plus engagé. »

Pour la première fois, l'intérêt poli se transforma, se fit plus chaleureux.

« C'est ce qui vous manquait à Londres ? De ne pas être engagé ? »

C'est au cours de cette rencontre qu'il lui donna un nom, et elle lui dit le sien.

Le nom était Derek Felterman. C'était son vrai nom. Il *avait* passé cinq ans à Londres ; il *avait* travaillé dans une maison de publicité, avait étudié l'informatique dans un bon établissement, et c'est à Londres qu'il avait été recruté par quelqu'un de l'ambassade qui n'était pas un diplomate, mais un représentant des services de sécurité de son pays, section sécurité intérieure. Personne ne sait comment la police secrète reconnaît les candidats possibles ; c'est aussi mystérieux que de déterminer le sexe des poussins. Mais si ce qu'on recherche est bien là, l'agent recruteur le reconnaîtra, même si le candidat potentiel se le cache profondément à lui-même.

On ne l'employa pas à infiltrer les cercles de réfugiés qui complotaient à l'étranger. On décida qu'il rentrerait « propre », et qu'il commencerait à travailler dans le milieu politique d'une ville côtière, sur un campus universitaire. Puis on l'envoya au nord, dans le centre minier et industriel du pays, et on lui dit de se trouver un travail ordinaire sans relation avec l'université et de rechercher des contacts là où pourrait filtrer l'information que voulaient ceux qui l'employaient – les rassemblements culturels de gauche, les *manifestations où l'on portait des* banderoles, et la partie réservée au public dans les procès politiques. Ses employeurs avaient confiance en lui et pensaient qu'il saurait se faire accepter ; ils lui avaient imaginé cette qualité, un peu comme une femme aurait pu lui prêter à son insu certaines caractéristiques – à la façon dont ses lèvres se soulevaient quand il souriait ou à l'éclat de ses yeux bruns.

Lui, de son côté, l'avait rapidement identifiée comme un cas intéressant, et, le troisième jour, en *sortant du tribunal* après avoir cherché des renseignements sur elle dans les dossiers de la police, il savait que c'était la jeune fille qui avait rendu visite secrètement à une amie en résidence surveillée, et qui, par la suite, avait purgé une peine de trois mois de prison, car elle avait refusé de témoigner lors du procès intenté à l'amie en question, accusée de ne pas avoir respecté l'isolement auquel elle était astreinte. Elle avait dit qu'elle s'appelait Aly. Alison Jane Ross. Apparemment, il n'y avait aucun lien entre l'intérêt que Alison Jane Ross portait au procès en cours et ceux qu'on jugeait ; mais pour lui, d'un point *de vue professionnel*, cela n'excluait pas qu'elle fût en relation avec une organisation importante ou un groupe de soutien, engagés dans des actions de nature subversive comme le disait l'accusation.

Felterman força littéralement son amitié, et lui apporta une lourde *caisse de livres et un gril* portatif. Il lui avait demandé si elle voulait aller au théâtre avec lui le samedi soir. Hélas ! elle déménageait ; n'aurait-il pas plutôt envie de l'aider ? Elle avait ajouté cela en se moquant de sa propre audace. Il était là à l'heure. Ses amis, qu'on lui présenta par les diminutifs de leurs prénoms, fournirent à la fois un vieux break qui n'avait plus de suspension, de la nourriture à emporter et une énergie affectueuse pour accomplir le déménagement, d'un appartement dans une maison minuscule, avec un vieux palmier qui emplissait un petit carré de jardin et dont les feuilles desséchées crissaient dans le vent avec le bruit d'un insecte géant qui se frotte les pattes.

C'est bercés par le chant nocturne de cette créature qu'ils firent l'amour pour la première fois, un mois plus tard. Tous les Jojo, les Bet, les Lil, ainsi que les Bob, les Jimbo et les Rick l'embrassaient et la prenaient dans leurs bras, mais pourtant elle ne semblait pas avoir d'amant. Sur le sentier délicat et particulier de leur relation où elle l'entraînait ou qu'il traçait devant elle, il n'y avait plus de place que pour eux deux. Au début de leur intimité, avant qu'ils fussent amants, elle en était venue seule à évoquer l'expérience de la prison, mais elle ne parlait que de choses banales et superficielles – les couvertures qui sentaient le désinfectant ou le chat de la chef gardienne qui accompagnait toujours sa maîtresse dans sa ronde d'inspection. Elle ne lui posait aucune question sur les autres femmes *qu'il avait connues, mais parfois* cependant, dans ces mouvements involontaires de tendresse qui montaient en lui, accompagnant cette autre marée – celle du plaisir partagé, – il était amené, au *détour d'une anecdote, à lui par*ler d'anciennes aventures, de femmes qui avaient existé. Quand elle en éprouva naturellement le besoin, elle lui raconta sans honte, ni rancœur ni vanité, qu'elle venait de passer une année toute seule – elle en avait ressenti la nécessité après avoir vécu pendant trois ans avec un homme qui, finalement, était retourné auprès de sa femme. Récemment, elle avait eu une ou deux petites aventures. *« Quelquefois, tu ne trouves pas, un vieil ami devient tout d'un coup autre chose... Pendant un court moment seulement, comme si on le voyait sous un autre angle ?... Et le lendemain, il est redevenu le même qu'avant. Rien n'a changé.*

– C'est important les amis pour toi, n'est-ce pas ? Je veux dire que tout le monde a des amis, mais toi... tu ferais vraiment tout. *Pour tes amis. Non ? »*

Sa réaction plus que ses paroles sembla faire référence aux trois mois passés en prison. Elle redressa une boucle de cheveux sur son front et ses taches de rousseur disparurent, car elle rougit : *« Et eux aussi pour moi.*

– Ce n'est pas seulement une question d'amitié... oui, oui, je comprends. Des camarades, un groupe de frères... »

Elle le vit comme un enfant qui, par la fenêtre, en regarde d'autres qui jouent. Elle se pencha et lui prit la main, puis elle l'embrassa sur chaque paupière avec cette sorte de caresse qu'ils n'avaient encore jamais échangée.

Cependant, les amis étaient un peu négligés à son profit. Il aurait aimé qu'on l'introduise dans le groupe, mais il est normal que deux personnes qui vivent une histoire d'amour s'éloignent un peu des autres pendant quelque temps. Il aurait pu sembler bizarre qu'il insiste pour qu'ils se comportent autrement. Il était aussi entendu entre eux que Felterman n'avait que de vagues rela*tions à sacrifier, car il avait passé* cinq années à l'étranger et deux dans la ville côtière. Il fit renaître pour elle des plaisirs qu'ils avaient abandonnés depuis l'école : le ski nautique et l'escalade. Ils assistè*rent ensemble à des représenta*tions de théâtre indigène, cela faisait partie des cours de politique culturelle qu'elle lui donnait, pas par correspondance, sans avoir conscience de ce qu'elle faisait et sans leur donner un nom aussi pompeux.

Il était impossible de la persuader d'aller dans une discothèque, mais un des contacts les plus précieux qu'il eut avec le groupe d'amis de différentes races et de différentes couleurs fut la promesse qu'il l'accompagnerait à leurs soirées, où elle le surpassa, car les Noirs lui avaient appris à se servir de son corps en dansant. De là où il buvait et où il l'observait avec ses camarades, elle avait l'air sauvage et presque belle ainsi transformée. A tout moment, elle venait vers lui et semblait s'offrir avec la nourriture et la boisson qu'elle apportait. Au fur et à mesure que les mois passaient, il commençait à distinguer certaines différences dans ses amitiés : elles s'étendaient au-delà de sa vie avec lui, dans des endroits défendus, parmi des gens avec lesquels la loi interdisait d'entrer en contact, comme la femme pour qui elle était allée en prison. Petit à petit, elle eut suffisamment *confiance pour l'initier au risque*, sans jamais en parler, mais manifestement en essayant toujours d'évaluer intuitivement jusqu'où il voulait savoir si *« la raison pour laquelle il était revenu »* avait quelque chose à voir avec des *« choses comme ça »*.

C'était de plus en plus difficile de la quitter, même pour une nuit, de s'en aller tard, seul sous l'agitation sèche et frissonnante du vieux palmier qui bruissait comme un dossier qu'on feuillette. Mais il avait beau savoir qu'on lui avait fait une place dans la petite maison pour qu'il y vive avec elle, il devait retourner dans son appartement, qui maintenant n'était plus guère qu'un bureau inoccupé, avec la chaise et la table poussiéreuse devant laquelle il s'asseyait pour rédiger ses rapports ; il pouvait difficilement le faire dans la maison qu'il partageait avec elle.

Elle parlait souvent de son séjour en prison. C'est elle qui trouvait le moyen d'aborder le sujet. Mais même alors, allongés, dans les bras l'un de l'autre, hors d'atteinte, impossibles à découvrir même en cas de recherches minutieuses, elle ne semblait pas capable de dire ce qui restait en elle de son expérience et qui devait être dit : pourquoi avait-elle pris des risques, *pour qui*, et *pour quoi* l'avait-on envoyée en prison. Elle semblait attendre passionnément que quelqu'un lui donne les mots, la clef. Qu'il les lui donne.

C'était un mot de passe qu'il *n'avait pas*. C'était un code qu'on ne lui avait pas fourni.

Et une nuit, il trouva ; il découvrit un code personnel ; cette nuit-là, il fallut qu'il parle. *« Je t'espionne depuis le début. »*

Pendant un moment, son visage se concentra, comme dans le monde animal où une créature menacée peut se transformer en boule de piquants ou prendre un aspect effrayant de muscles gonflés et de défenses voyantes.

Puis son visage redevint naturel aussi rapidement. Il s'en était détourné, comme un homme qui a un pistolet dans le dos.

Elle traversa le lit en rampant, *sur ses genoux pliés*, lui prit la tête dans les mains et la serra contre elle.

(Traduit de l'anglais par **JEAN GUILOINEAU.)**

● Née en 1923 près de Johannesburg, Nadine Gordimer, qui vit en Afrique du Sud, a écrit huit romans et sept recueils de nouvelles. Trois romans ont été traduits en français, aux éditions Albin Michel : *Un monde d'étrangers* (1979), *Fille de Burger* (1982) et *Ceux de July* (1983). Cette nouvelle fait partie d'un recueil *Quelque chose, là-bas*, à paraître chez le même éditeur.



RENCONTRE

L'INDE EST EN FRANCE

par Françoise Séloron

L'Inde des castes et de la pauvreté restera en Inde. L'Inde de la fête, celle qui met à bas les barrières sociales, les différences religieuses, est en France. Plusieurs centaines d'artistes, venus de toutes les régions de l'immense République, se rassembleront à Paris le 7 juin pour un méla, coup d'envoi d'une année entière de découverte.

L'IDÉE d'une année de l'Inde en France est née en 1982, lors d'une rencontre entre Indira Ghandi et François Mitterrand, alors en voyage officiel en Inde. Comment mieux se connaître pour mieux collaborer ? L'idée, lancée au plus haut niveau, d'Etat à Etat, a fait son chemin, a pris corps, est devenue réalité : une entreprise de grande ampleur, qui a opéré par contagion et mobilisé beaucoup d'énergie de part et d'autre.

Comment parvenir à « faire sentir un pays » aux dimensions énormes, aux cultures multiformes ? Comment faire passer ce flux profond qui unifie l'Inde malgré ses contradictions, le pays des traditions millénaires et de la haute technologie, celui des castes et de la démocratie, celui des troubadours errants et des centrales nucléaires, celui de la non-*violence et du tumulte* ?

Plutôt que de mettre bout à bout quelques expositions ou quelques concerts de plus, il s'est agi de prendre le mot Festival très au sérieux, comme on le fait en Inde, avec le sens de la continuité et du mouvement.

De juin 1985 à juin 1986, donc, la France va être immergée. Car c'est l'Inde tout entière (ou presque) qui déferle, s'offre en cadeau et va accoster au bord de la Seine les 7 et 8 juin prochain. Deux jours de fête en plein air, ouverte à tous, valent mieux qu'une *inauguration officielle* pour *happy few* en chambre. Le ton est donné : c'est l'Inde en scène, l'Inde sur Seine, ou Paris sur Gange, si vous préférez.

Pourquoi la fête ? Parce qu'elle ponctue la vie quotidienne de l'Inde. *« Parce que, profondément, c'est ce qui constitue chaque Indien. C'est à partir de là qu'on peut tenter de nous comprendre,* confie Krishna Riboud (1). *Depuis notre plus tendre enfance, la vie est rythmée par les fêtes. A Calcutta, par exemple, il y avait celle de la mousson, celle où l'on achetait les plantes, celles des oiseaux, celle des musulmans, celle des hindous. Tout le monde y participait sur un pied d'égalité. C'est le moment de la communication, du rassemblement, qui abolit les distances, les hiérarchies, les barrières sociales. C'est le temps de l'unanimité, de la célébration de la vie.* » Le méla mêle riches et pauvres, brahmanes et intouchables, hindous et musulmans. Les fêtes sont religieuses, rituelles, saisonnières, commémoratives, nationales ou régionales. Il y en a 365 jours par an, sur des durées plus ou moins longues.

Eléphants et dromadaires

On fête les grands dieux, Shiva, Rama, Krishna, mais aussi la déesse Durga ou Ganesh, le dieu à tête d'éléphant. Elles portent toutes un nom : « Holi », la fête de la couleur, célèbre le printemps et Krishna, « Onam » honore l'abondance et la moisson, « Pooram » la mousson et Shiva, « Teej » la saison des pluies, « Diwali » glorifie Lakshmi et toutes les lumières. On commémore le premier jour de l'année solaire hindoue et la fin du Ramadan, la République indienne et le Noël des chrétiens. Pushkar, en plein désert du Rajasthan, réunit une fois l'an une grande foire aux chameaux et aux chevaux, à la fois commerciale et rituelle.

Le grand méla de Paris empruntera à ces différentes traditions et sera un mélange de fêtes de plusieurs régions, Kérala, Bengale, Rajasthan, Manipur, Madhya Pradesh, entre autres. Une découverte pour les Indiens eux-mêmes, qui n'ont pas l'occasion de se rencontrer et de se *connaître*.

Des collines du Trocadéro à la tour Eiffel, l'espace sera investi par quelque 200 artistes disséminés sur une vingtaine de scènes éparses, mais aussi par un défilé d'éléphants et de dromadaires, des jongleurs et marchands ambulants mêlés à la foule. Des arcs de triomphe de bambou, d'herbe sèche et de tissu brodé enjamberont le pont d'Iéna, des échoppes et restaurants sous des tentes colorées seront reliés par des kilomètres de guirlandes et de fleurs. Et la Seine sera à l'honneur, inondée de lueurs, puisque *tout méla se* passe à proximité de l'eau et que le fleuve est une déesse. Cette implantation kaléidoscopique constitue un chantier gigantesque et mobilise depuis un an, dans toutes les régions de l'Inde, mille personnes qui construisent, tissent, dessinent, fabriquent, moulent, taillent, découpent, peignent.

Un énorme déménagement en perspective. Seuls les animaux seront recrutés sur place, dans des cirques français. Une fête des cinq sens, où il y aura à voir et à entendre, à toucher et à sentir, à *boire et à manger, et où l'on* pourra acheter également de petits objets artisanaux. Un décor entièrement réalisé à la main et livré « clés en main » à la Seine et aux Parisiens. Ce geste inaugural et spectaculaire, cette « conspiration pour le merveilleux », selon Catherine Clément (2), symbolise et concrétise à la fois ce que veut être cette année de présence *culturelle en France : une* plongée dans l'Inde vivante, à travers des formes authentiques, au-delà des clichés et des contrefaçons ; formes, pour la très grande majorité d'entre elles, pour la première fois hors de leur lieu d'origine.

Les spectacles traditionnels et populaires présentés en juin et qui vont émailler toute l'année de l'Inde sont le fait de communautés souvent tribales ou nomades, et appartiennent à l'Inde des villages, qui représente 90 % de la population. Ces formes et leurs interprètes expriment aujourd'hui ce que sont la vie, la religion et la culture mêlées. *« Car il n'y a pas dichotomie en Inde entre la tradition et le contemporain, explique Chérif Khaznadar (3), pas plus qu'il n'y a de frontière entre le sacré et le profane. Ce sont autant de pratiques vivantes, héritées depuis des siècles par voie orale et par l'intermédiaire de maîtres, les « gurus », qui ont évolué tout naturellement jusqu'à aujourd'hui, et qui ne sortent ni d'un musée ni d'un « conservatoire. »*

Les troupes, formées de paysans du village, bien entraînées *pendant* toute *l'année, peuvent* devenir semi-professionnelles et révéler de vrais artistes. Elles se produisent au moment des fêtes,



MARC GARANGER

publiques ou privées, animent le *parvis d'un temple, un champ de* foire ou une cour de maison. Le guru est à la fois le technicien qui détient le savoir de la danse, de la musique, des pratiques instrumentales et vocales et un maître spirituel. Ce sont les maîtres eux-mêmes, artistes et solistes de haut niveau, qui présenteront au Festival d'automne les formes dites classiques, théorisées et codées, qui ont évolué dans les cours et sont devenues essentiellement citadines.

La femme troubadour

Les spectacles populaires, eux, sont restés aussi différents et multiformes que les particularismes régionaux d'où ils proviennent : Tee Jan Bai, par exemple, a été découverte dans un village du Madhya-Pradesh, qu'elle n'a jamais quitté. C'est l'une des rares femmes à raconter le Pandavani, forme de narration du *Mahabharata, généralement* dévolue aux hommes. Comédienne exceptionnelle, elle tient tous les rôles de l'épopée, accompagnée de quatre musiciens. Elle *fait partie de cette catégorie de* troubadours souvent errants, comme les Manganyars du Rajasthan et les Bauls du Bengale, qui se louent de famille en famille, de fête en fête, pour une naissance, un mariage, un rituel saisonnier ou un rassemblement religieux. Mémoire vivante des textes ancestraux, mais aussi chroniqueurs du quotidien, ils sont complètement imbriqués dans la vie sociale. La danse sera présente dans tous ses états : celles de deux tribus du Nagaland, au nord-est de l'Inde, qui, il y a trente ans, étaient encore « coupeurs de tête » ; les danses sophistiquées de Goa, inspirées des menuets de cour ; les danses masquées Chhau, très proches des arts martiaux ; et le Ras-*lila*, danse sacrée exécutée par des enfants.

Il y aura également des chants épiques et des chants du désert, des chants de louange à Krishna ou au *prophète Mahomet*, rythmés de percussions.

Dans ce pays multiculturel, c'est l'hindouisme qui sert de trait d'union en dépit de la diversité de ses polythéismes régionaux, de ses coutumes de castes, en dépit de l'existence d'autres communautés religieuses, et notamment l'islam. Il existe un fond culturel commun où l'Inde puise, jour après jour, son art de vivre et sa morale, son inspiration esthétique et ses contes pour enfants : ce sont deux grandes épopées sanscrites, le Mahabharata et le Ramayana. *« C'est notre nourriture commune, notre enseignement oral,* raconte Nandini Mehta (4). *Tous les enfants indiens ont été bercés d'histoires tirées de ces longs poèmes, racontées par les mères et les grands-mères.* » Ces histoires qui circulent ont été intériorisées, font partie de l'inconscient collectif. Le Mahabharata, qui est le plus long poème jamais écrit (*plus de 100 000 stances*) *il y a* trois mille ans, est un grand fleuve nourricier qui inspire encore conteurs et chanteurs. Les variantes changent d'un État à l'autre, d'une génération à l'autre. Ce qui est millénaire continue ainsi à vivre et à s'inventer. La démarche de Peter Brook, s'emparant du Mahabharata et le racontant, à sa manière, en trois cycles de trois heures cet été en Avignon, participe de cette continuité vivante. A la base du Mahabharata, il y a un conflit gigantesque qui met en jeu le sort de l'univers tout entier, puisque les personnages possèdent des armes divines capables de détruire le monde. Un conflit dramatique, à la fois très lointain et très proche, où le devoir, l'amour et la mort s'affrontent autour d'une notion fondamentale et intraduisible, le « dharma », qui est à la fois l'ordre du monde et la loi que chaque individu doit suivre par rapport à lui-même. La fidélité de chacun à son « dharma » personnel est un garant de l'ordre du monde.

C'est encore ce qui fonde aujourd'hui la morale indienne : rythmer sa vie en accord avec le bon ordre du monde, vivre sous le regard de l'autre, dans la promiscuité et la tolérance. Une tolérance fondée sur le sens de la hiérarchie, de l'appartenance au groupe, et qui institutionnalise aussi la marginalité, celle des *intouchables, pauvres, hors castes* et celles des sadhous, ces millions d'individus errant de ville en ville. Il n'est pas étonnant que l'Inde moderne et démocratique, à la recherche d'une nouvelle identité, hors des notions de castes, se heurte à des résistances profondes et à des affrontements violents entre communautés.

Les nouvelles lois, ainsi que l'émergence actuelle d'une classe moyenne, défient le poids des traditions selon lesquelles un intouchable n'ira jamais puiser au puits d'un brahmane, ou ne pourra pas accéder à la propriété, encore moins à l'Université.

Il est difficile de faire bouger les mentalités lorsque le sacré fait partie du quotidien et que toute *action devient un rite : se nourrir*, se laver, faire l'amour. *« Il y a à Delhi*, poursuit Nandini Mehta, *le temple de Hanuman, dieu singe très populaire qu'on retrouve dans le Ramayana. Chaque mardi, on y célèbre Hanuman. On fait des prières dans une ambiance de méla, avec des petits spectacles, des magiciens, des marchands. Tout est mélangé. On joue, on achète des jouets, on mange, on prie.* »

Il ne faudrait pouvoir garder que le meilleur des traditions. C'est ce que tentera de faire *l'année de l'Inde* : montrer la richesse et la diversité des expressions culturelles régionales et appréhender l'unité profonde du pays, qui passe par une certaine vision du monde, une esthétique, un art de vivre, qu'on reconnaît à des signes minuscules, un geste, une odeur, un rythme, une musique. En dehors des spectacles vivants, qui marquent l'ouverture et serviront de fil conducteur à ce grand festival, d'autres aspects importants de la culture indienne seront mis en valeur en cours d'année : la littérature, le cinéma, l'architecture, le patrimoine artistique et artisanal, la peinture contemporaine, les sciences et les nouvelles technologies. L'année de l'Inde croisera les grands festivals, celui d'Avignon, le Festival d'automne, et sera présent dans certaines villes de France dès le mois de juin.

C'est la première fois qu'un pays, qui n'a pourtant pas une forte communauté indienne, comme aux Etats-Unis ou en Angleterre, envisage la culture indienne avec cette ouverture et cette ampleur. Dans ce formidable rassemblement, qui sera, *par* la vertu de la durée et de la confrontation des formes une découverte pour l'Inde presque autant que pour la France, devrait passer le « rasa », encore un mot générique difficile à traduire qui appartient à la philosophie et au quotidien de l'Inde : c'est l'état de plénitude, d'émotion, de saveur particulière qu'apporte la jouissance esthétique des choses, de l'essence même des choses. Nous avons un an pour apprendre à goûter à l'essentiel. ■

PREMIER CALENDRIER

PARIS 7 ET 8 JUIN

Grand méla d'inauguration

Trocadéro-Pont d'Iéna

— Vendredi 7, de 18 heures à 24 heures :

A 20 heures : ouverture officielle par le président de la République française et par le premier ministre indien, avec une parade d'éléphants et de dromadaires, et la garde républicaine à cheval.

— Samedi 8, de 15 heures à 24 heures :

Pendant ces deux jours, cent cinquante artistes dont jongleurs, acrobates, dresseurs d'animaux (*arts de la rue*), chanteurs, conteurs, danseurs, musiciens, percussionnistes du Rajasthan, Manipur, Kérala, Tamil Nadu, Bengale, Orissa, Gujarat, Andhra Pradesh, Karnataka, Haryana.

APRÈS LE MÉLA, EN JUIN : Tournée en France des spectacles de percussions à Albi, Avignon, Bar-le-Duc, Brive, Grenoble, La Rochelle, Lyon, Marseille, Montpellier, Narbonne, Nice, Reims, Rennes, Saint-Brieuc, Saintes, Strasbourg, Tours.

A la Maison des cultures du monde :

9, 10 juin : Percussions classiques et populaires avec le Sankitarna du Manipur, chants *Kawwali (Islam indien)*, Thayambaka et Panchavadhyam (Kérala), Tératali (Rajasthan).

Du 11 au 20 juin : Pandavani : Tee Jan Baï, comédienne, musicienne, chanteuse, danseuse, mime, conte le Mahabharata dans sa version populaire.

Du 21 au 25 juin : l'art de la *coiffure et de la parure* par Veena Schroff (ateliers de démonstration et exposition).

(1) Membre du Comité indien. Jean Riboud, *son mari, est président* du Comité français de l'Année de l'Inde.

(2) Sous-directrice des échanges artistiques au ministère des relations extérieures et secrétaire générale du Comité français de l'Année de l'Inde.

(3) Directeur de la Maison des cultures du monde, chargé de la programmation des spectacles traditionnels.

(4) Attachée de presse à l'ambassade de l'Inde pour l'Année de l'Inde.

هكذا من الأصل

HISTOIRE

LE « GROUPE MANOUCHIAN » SACRIFIÉ OU TRAHI ?

par Stéphane Courtois

Les téléspectateurs ne verront pas le film de Mosco,* Des « terroristes » à la retraite, *qu'Antenne 2 avait programmé pour le dimanche 2 juin. Ainsi en ont décidé cinq personnalités de la Résistance. Pourquoi et pour qui l'histoire des combattants immigrés de la Résistance parisienne, connus comme le « groupe Manouchian », est-elle, quarante ans après, gênante ?

LE 19 février 1944 s'ouvre à Paris devant une cour martiale allemande, et à grands renforts de publicité, le procès de vingt-trois militants communistes, plus connus sous le nom de groupe Manouchian, et que dénonce *dans toute* la France une immense affiche rouge intitulée « L'armée du crime ». Ce procès n'est que l'épilogue d'une histoire longue et tragique : celle de la lutte que le PCF a menée, à Paris, les armes à la main contre l'occupant.

C'est l'attaque de Hitler contre l'URSS, le 22 juin 1941, qui a poussé le PCF à se lancer, dès *juillet 1941, dans cette lutte* ouverte : sabotages, déraillements, attaques de locaux et, très rapidement, exécutions de militaires. Immédiatement, les autorités allemandes et collaboratrices s'inquiètent au plus haut point et concentrent les forces de répression contre les communistes ; à Paris, ces forces sont principalement les tristement célèbres Brigades spéciales (BS1 et BS2) des Renseignements généraux.

Dès l'été 1941, le PCF réussit à organiser quelques dizaines de militants dans des groupes de combat recrutés soit dans la Jeunesse communiste, soit parmi les membres du service d'ordre du parti (l'OS, l'Organisation spéciale), soit enfin parmi des militants immigrés, souvent anciens des Brigades internationales. Mais une première vague d'arrestations détruit ces groupes fin 1941-début 1942 et aboutit à un premier procès public, qui, en avril 1942, envoie au poteau d'exécution vingt-cinq combattants.

La direction du PCF décide alors de regrouper ses forces armée au sein des FTP (Francs-Tireurs et partisans) dont Charles Tillon est le chef. Durant l'été et l'automne 1942, les FTP disposent de trois groupes sur Paris. Le premier, celui de Le Berre sera détruit en août 1942. Le deuxième, le groupe Valmy chargé aussi de l'exécution des « traîtres » au parti – tombe en novembre-décembre 1942. Reste le troisième groupe, celui des FTP-MOI, qui nous mène tout droit à « l'affaire Manouchian ».

Les FTP-MOI parisiens

La MOI Main-d'œuvre immigrée est une structure qui, dès avant la guerre, place sous l'autorité du PCF tous les groupes de communistes étrangers qui se trouvent sur le sol français. Elle dispose de sa propre direction, qui est en contact direct avec Jacques Duclos, le chef du PC clandestin. En mars 1942, la MOI, qui en a reçu l'ordre, organise quatre détachements *FTP-MOI sur Paris* : le premier, composé de Roumains et de Hongrois (presque tous juifs) ; le deuxième, entièrement juif et reconnu comme tel, le troisième, italien ; le quatrième comprenant des Espagnols et des Arméniens.

Bientôt, le deuxième détachement va se signaler par son activité exceptionnelle ; en effet, le 16 juillet 1942, la police française lance contre les *juifs* parisiens la rafle du Vél' d'Hiv'. Immédiatement, de nombreux jeunes qui ont pu échapper à la rafle affluent dans les organisations communistes juives. Leurs sentiments seront bientôt au diapason de ceux des dirigeants *de la section juive* de la MOI : tous sont convaincus d'être désormais des condamnés à mort en sursis. Ayant brutalement perdu tout ou partie de leur famille, contraints à la clandestinité, le dos au mur, ils brûlent de venger leurs parents et amis et de combattre la cause de leurs malheurs : le nazisme.

La fin de 1942 et le début de 1943 sont marqués par la multiplication des attentats, qui deviennent de plus en plus audacieux. Mais, déjà, dans l'ombre, la Gestapo et les BS préparent la riposte. Mises en échec par le cloisonnement rigoureux de l'organisation clandestine, les BS pratiquent une technique de filature qui leur permet, *après des mois* d'un travail de fourmi, de repérer les militants, de « loger » leurs planques, de reconstituer l'organigramme. En mars 1943, les BS frappent une première fois : en une seule nuit, plus de quatre-vingts arrestations ; les Jeunesses communistes juives sont démantelées : Henri Krasucki, leur chef, est arrêté.

La direction de la section juive s'inquiète, comme le rappelle son dirigeant, Adam Rayski, seul responsable qui accepte aujourd'hui de livrer ses souvenirs sans réticences (1).

« Mars 1943 a été pour nous une saignée terrible. A ce moment, la question était vraiment « être ou ne pas être ». Sur le plan du recrutement, nous étions au bout du rouleau parce que les rafles, la déportation, décimaient la population juive, qui quittait massivement la capitale pour se réfugier et se disperser en zone sud. Mais surtout nous constations un décalage entre la lenteur avec laquelle avançaient les armées alliées et la vitesse à laquelle les Allemands mettaient en œuvre l'extermination des juifs de France et d'ailleurs. Nous pensions avec angoisse : le jour de la Libération, il n'y aura plus de juifs. Notre souci principal devenait de protéger ce qui restait de la population juive et de la mobiliser pour lutter contre le massacre.

» Le 2 mai 1943, la direction de la section juive s'est réunie et a demandé deux choses à la direction. D'abord, que l'organisation, qui se sentait encerclée par la police, se replie afin de couper les filatures, de sauver nos cadres et donc de préserver l'avenir du combat. Ensuite, d'envisager le transfert progressif en zone sud des organisations juives, politiques et militaires, afin que nos combattants retrouvent un soutien auprès des juifs de zone sud. La réponse de la direction fut très nette : on nous répondit que « les cadres communistes ne sont pas faits pour rester en conserve » *et l'on nous reprocha notre attitude* « capitularde ». *En communistes disciplinés, nous nous sommes inclinés. »*

Les résultats ne se firent pas attendre : en juin et juillet 1943, presque toute la direction de la section juive tomba aux mains de la police, ainsi qu'environ cent cinquante militants ; sur près de cinq cent cinquante militants actifs au début de 1943 il en restait moins d'une centaine.

La vague d'arrestations de juin 1943 marque un tournant dans la guerre cruelle que se livrent combattants de la MOI et BS. Si les résistants conservent l'initiative « militaire », la police, en ayant désormais une idée assez précise des structures et du fonctionnement de l'organisation, a renversé à terme le rapport des forces. S'ouvre une période atroce où chaque combattant sent, pressent, sait parfois qu'il est filé, surveillé, encerclé par les BS, qu'il peut disparaître à chaque instant sans laisser de traces.

La direction FTP-MOI décide en juillet une réorganisation : les quatre détachements initiaux sont *dissous et remplacés* par un groupe de dérailleurs – dirigé par le juif roumain Boczov – et une équipe spéciale (un groupe de choc) avec à sa tête Manouchian et Marcel Rayman. Les attentats reprennent de plus belle : soixante-dix de juin à octobre. Leur niveau ne cesse de s'élever : déraillements de trains de troupes, attaques de détachements allemands en déplacement dans Paris. L'équipe spéciale va marquer la période avec deux opérations particulièrement audacieuses : le 28 juillet 1943, elle attaque à la bombe la voiture du général von Schaumburg, commandant du Grand Paris : le 28 septembre, elle exécute le Dr Julius von Ritter, chargé de superviser le départ forcé en Allemagne de milliers de jeunes Français dans le cadre du STO.

Mais, en dépit, ou à cause, de cette boulimie d'action, on sent que la mécanique est au bout du rouleau. L'étau de la police se referme inexorablement. Fin octobre, la BS s'empare de Joseph Davidovitch, commissaire politique des FTP-MOI de la région parisienne, dont Manouchian est désormais le commissaire militaire. *Et Davidovitch parle* : la BS décide de simuler une évasion pour que Davidovitch, désormais manipulé, pénètre à nouveau dans l'organisation communiste ; mais les responsables de la MOI ont senti le piège : ils attirent le traître, lui font avouer sa trahison et le liquident. Voyant disparaître son dernier espoir de remonter jusqu'à la direction du PCF, les BS passent à l'offensive générale à partir du 13 novembre 1943 : au total, 108 arrestations, dont « 58 juifs de diverses nationalités, 29 étrangers et 21 Français aryens » *(sic)*. Le 15 novembre, Marcel Rayman est arrêté, le 16, Manouchian l'est à son tour en même temps que le chef de l'ensemble des FTP de la région parisienne, Joseph Epstein. Le 27, Boczov tombe à son tour. C'est la fin des FTP-MOI parisiens. L'affaire Manouchian commence.

La catastrophe de novembre 1943

Comment comprendre et expliquer aujourd'hui la fin dramatique du groupe Manouchian ? *Certains ont avancé ou continuent* d'avancer l'hypothèse que le groupe aurait été trahi par la direction du PCF elle-même ; *disons d'emblée que rien, en l'état* actuel de l'information, ne permet d'étayer cette affirmation.

En réalité, la catastrophe de novembre 1943 résulte d'un ensemble de facteurs convergents : le poids toujours croissant *de la répression*, la trahison de Davidovitch, et ne craignons pas d'y ajouter les « imprudences » – le non respect des règles de sécurité – des combattants. A leur décharge – s'il en était besoin !, – rappelons que ces hommes combattaient dans des conditions terribles, les nerfs à vif, l'attention constamment en éveil, avec l'obsession permanente de l'arrestation, des tortures, de la mort. Ils étaient isolés comme résistants et clandestins, doublement isolés par les règles de cloisonnement *communistes, et triple*ment isolés comme étrangers et plus encore comme juifs.

Cependant, la répression, la trahison, les « imprudences », qui sont le lot quotidien de la Résistance, ne permettent pas de répondre à une question première : pourquoi la direction du PCF a-t-elle refusé de retirer provisoirement du combat ou de muter en zone sud les FTP-MOI parisiens qui se savaient cernés par la police ? Pourquoi la direction a-t-elle voulu à tout prix et coûte que coûte maintenir au combat ces FTP archi repérés ?

Adam Rayski apporte une première réponse : *« Nous étions tous des combattants volontaires, et la force de notre engagement était encore accrue par la fierté que nous avions de combattre sur le pavé de Paris, la prestigieuse capitale révolutionnaire. Par ailleurs, chaque groupe de la MOI avait un « contentieux » particulier à régler avec les nazis : les uns luttaient pour la libération de leur patrie occupée ou soumise au fascisme ; nous, les juifs, nous luttions contre notre destruction. Et ce combat spécifique s'inscrivait dans le cadre du combat général de la Résistance. Mais, quand, en mai 1943, la direction refusa notre repli, il est alors clairement apparu qu'elle considérait le rôle du deuxième détachement non pas en fonction des besoins particuliers de la population juive mais en fonction des intérêts immédiats du PCF.*

» La direction n'a pas compris – ou a refusé de comprendre – que si nous combattions pour la France, pour le parti, contre le fascisme, nous juifs, nous souhaitions avant tout protéger nos congénères d'un holocauste irrémédiable et mieux préserver nos cadres. Il en était de même pour Manouchian que j'ai rencontré en juillet 1943 et qui envisageait lui aussi le repli des cadres arméniens sur les communautés de Marseille et Grenoble.

» Une divergence, devenant de plus en plus contradictoire, est apparue entre les objectifs de la section juive et ceux du PCF. En s'obstinant à poursuivre la guérilla dans Paris, en ne respectant pas les règles élémentaires de ce combat – harcèlement, repli, dispersion, décrochage, mobilité, – la direction du PCF a commis une grave erreur politique, et sa part de responsabilité dans les arrestations est indiscutable. »



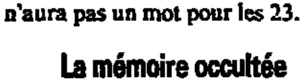
(Archives du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale)

La fameuse « Affiche rouge » sur laquelle reposait une vaste campagne de propagande lancée par les Allemands, en février 1944, contre la Résistance.

Ce point de vue est involontairement confirmé par d'autres responsables. Louis Gronowski, grand patron de la MOI, déclare : *« On ne pouvait pas capituler »* sur la question de la lutte armée. Et Albert Ouzoulias, ancien membre de la direction nationale des FTP, complète cette réponse en écrivant dans *l'Humanité* du 5 mars 1984 : *« Paris et la région parisienne étaient pour nous décisifs. Si la répression y était la plus terrible, c'est parce que nos coups y avaient une répercussion nationale et internationale. »* Il apparaît alors clairement que la direction du PCF a envisagé la lutte armée et les exploits des FTP-MOI parisiens uniquement sous l'angle de leur impact politique et propagandiste. Impact international d'abord : il s'agissait de montrer à Staline qu'à son modeste niveau le PCF ne le cédait en rien à l'armée rouge sur le plan des sacrifices et de l'héroïsme. Impact national *ensuite* : c'est de septembre à novembre 1943 que le dispositif politique de la Libération s'est préparé, avec, en septembre, le remplacement de Jean Moulin à la tête du CNR, en octobre la création du Comité parisien de libération et en novembre, les négociations pour l'entrée (ratée provisoirement) des communistes au gouvernement du général de Gaulle à Alger ; dans cette période cruciale, le PCF a utilisé à fond son image de parti le plus résistant, le plus dynamique, le *plus* héroïque, le *plus* exigeant dans son patriotisme. Et c'est en partie sur l'héroïsme, mais aussi le désespoir, des FTP-MOI que le PCF a construit sa position de force au sein de la Résistance française, face à de Gaulle.

Certes, la lutte politique a ses impératifs, et le PCF ne disposait en 1943 d'aucun autre groupe armé d'envergure sur Paris, *comme le montrent les chiffres* : *l'Humanité* clandestine et *France d'abord*, qui se font l'écho régulier des attentats, en relèvent près de quarante pour les six mois qui précèdent novembre 1943 et presque aucun pour les six mois qui suivent. Mais était-ce une raison pour sacrifier les FTP-MOI, au mépris du coût humain et de leurs aspirations les plus légitimes ? Et, *là aussi, le sacrifice s'inscrit* dans les chiffres : sur quatre-vingts combattants actifs de juin à novembre 1943, huit seulement ont pu traverser toute la période ; tous les autres ont été arrêtés ou sont tombés au combat.

Fatalisme ? Cynisme ? Réalisme ? Louis Gronowski admet : *« Dans toute guerre il y a des sacrifiés. »* Le problème avec les FTP-MOI, c'est que leur mémoire aussi a été sacrifiée par le PCF, et ce dès avant la Libération. Le 1er mars 1944, sans doute pour ne pas donner prise à la propagande allemande autour du procès des 23, *l'Humanité* ne consacrait que quinze courtes lignes à leur exécution, sans même citer le nom de l'un d'entre eux. Mais, dès le 3 mars, le journal communiste lançait le slogan devenu fameux : *« Le PCF, le parti des fusillés »*, qui allait devenir jusqu'à la boursouflure l'image du parti de la Libération. La vague de patriotisme qui submerge alors le PCF emporte comme fétu de paille le souvenir des FTP-MOI. De mars 1944 à février 1951, *l'Humanité* n'aura pas un mot pour les 23.



La mémoire occultée

Pourtant, dès 1946, Charles Tillon, qui symbolisait la « mouvance résistante » au sein du PCF, avait tenté de leur rendre hommage ; il publiait aux éditions des FTP des *Lettres de fusillés* où figurent plusieurs membres du groupes Manouchian (2). En février 1951, il revient à la charge en postfaçant le livre *Pages de gloire des 23*. Mal lui en prend de défier Staline ouvertement, Staline qui, au même moment, dans les démocraties populaires, jette au cachot ou envoie à la potence grand nombre de ces anciens de la MOI, en particulier les juifs ; les éditions en langues étrangères de Moscou publient en français un opuscule intitulé *Lettres de communistes fusillés* : tous les membres des FTP-MOI en ont disparu ; par une préface, Aragon a signé ce forfait qu'il voudra effacer par quelques vers pathétiques en 1955. Quant à Tillon, il sera déchu moins d'un an plus tard de toutes ses fonctions au sein du PCF. *Staline* n'avait pas pardonné à ceux du « groupe Manouchian », et plus généralement aux résistants de l'intérieur, d'avoir été plus que des hommes du parti, des fils de leurs peuples. Mais, Staline disparu, le PCF, s'il laissa ses organisations juives commémorer leurs combattants, ne fit rien pour réhabiliter à sa juste mesure la mémoire des 23 et de l'ensemble des FTP-MOI. En 1958, préfaçant sa version des *Lettres de fusillés*, Jacques Duclos accepta de réintégrer Manouchian *dans la liste. Et il* faudra attendre 1985 pour voir, dans une nouvelle édition, apparaître Spartaco Fontano, Celestino Alfonso et Joseph Epstein. Maigre consolation, surtout quand, au même moment, l'UJRE (3) (Union des juifs pour la Résistance et l'entraide) présidée par Charles Lederman, réédite le livre de David Diamant : *Héros juifs de la Résistance française*, qui, en 1962, avait rappelé la lutte de ces immigrés juifs. Là encore, surprise : le titre s'est *transformé en Combattants, héros et martyrs de la Résistance !* Les juifs ont disparu.

Comme dit le proverbe : « On se gratte toujours là où ça démange. » L'interdiction du film de Mosco, *Des terroristes à la retraite*, semble indiquer que « ça démange toujours ». En attendant, la mémoire des FTP-MOI est une fois de plus occultée. ■

● Stéphane Courtois est chercheur au CNRS (CEVIPOF) et directeur de la revue *Communisme* (PUF).

(1) Voir A. Rayski, « les Immigrés dans la Résistance », in *les Nouveaux Cahiers*, 1974. Et plus récemment son beau livre, *Nos illusions perdues*, Balland 1985.

(2) Voir, sur l'occultation de la mémoire communiste, Stéphane Courtois, Luttes politiques et élaboration d'une histoire : le PCF historien du PCF dans la deuxième guerre mondiale in *Communisme*, nº 4, 1983.

(3) Créée en avril 1943 sous la direction d'A. Rayski, l'UJRE regroupait l'ensemble des organisations de résistance et de solidarité juives placées dans la mouvance communiste.

PORTRAIT

HARTUNG, L'ABSTRACTEUR LYRIQUE

par Jacques Michel



JOHN SCHULTS

Passage dans la capitale de Hans Hartung, venu à l'inauguration de l'exposition qui lui est consacrée à l'Hôtel de Ville de Paris, où sont présentées ses œuvres des années 1971-1984. Nous avons rencontré celui qui ne met jamais de rouge — « couleur indécente » — dans ses toiles.

CELA faisait cinq ans que Hartung n'avait pas mis les pieds dans son atelier parisien. C'est définitivement qu'il a quitté Paris pour le soleil du Midi, à Antibes, avec Anne-Eva Bergman, son épouse, peintre aussi. Cet Allemand de Leipzig, où il est né en 1904, dans une famille de médecins, de musiciens, de juristes, a vécu déchiré entre son amour lyrique pour la musique — *« ce qui me reste de mon Allemagne »* — et son amour pour le Sud.

Hartung l'Allemand a gardé une invincible ambiguïté dans ses tableaux, animés de rumeurs venues des profondeurs de la forêt, d'orages wagnériens qui alternent avec une grande sérénité de l'après-tempête. Et ce goût de clarté que toujours il croyait, à tort ou à raison, déceler dans la peinture française. Mais jamais de matin calme de l'est lointain. Hartung a regardé la peinture occidentale. Il n'a pas rêvé sur les espaces vides qu'occupent les rares traits des graphistes chinois ou japonais, comme ce fut le cas de bien d'autres de ses confrères en peinture abstraite lyrique : les Mathieu, les Wols ou d'autres... Comme beaucoup de gens du Nord, il a suivi l'itinéraire vers le sud. Le Midi, l'Espagne, qu'il avait naguère épousée en Roberta Gonzalez. Celle où il vécut un temps, ayant quitté Dresde, à Minorque, parce qu'à l'époque (l'entre-deux-guerres) un peintre pauvre pouvait vivre à bon compte avec les quelques marks qu'il recevait de sa famille.

Lorsqu'il s'est fixé dans le Midi *français, plus huppé, d'Antibes, il* y construisit sa maison. Une maison de peintre. C'est-à-dire un cube avec un mur de verre au nord. L'architecte Breuer, maître rationaliste du Bauhaus et amateur du granit sombre des Carpathes de son enfance, lui a dit qu'il aimerait bien habiter une telle maison toute blanche, partagée en deux bâtiments autour d'un patio, comme ces maisons de pêcheurs de l'Ampurdan catalan.

Le peintre pauvre de l'avant-guerre, qui ne savait pas exactement où il allait et presque pas d'où il venait, est aujourd'hui un personnage cossu. Son œuvre est abondante, sa maison, pleine de tableaux retournés contre le mur. Et dehors, sa piscine l'accueille tous les jours de l'année, que le temps soit au bleu ou au gris. Elle est chauffée et, lorsque l'air est frais, l'eau fume. C'est par nécessité qu'il s'astreint au plongeon quotidien. Pour se maintenir en forme.

Le temps des derniers songes

Hartung a perdu une jambe du fait d'un obus allemand pendant la dernière guerre, du côté français, autour de Belfort, où il fut affecté dans un service de brancardiers. Cette jambe manquante s'ajoute, si l'on peut dire, à l'âge. Quatre-vingt-un ans, c'est le temps des derniers songes. Pour un peintre, il y a toujours un sentiment panique. Panique de manquer. Manquer de temps pour dire encore et encore. Contrairement à d'autres qui, en entrant dans la zone de la sérénité, peignent en douceur, en profondeur, la main étrangement ailée à mesure que s'avance l'âge, comme Matisse, Renoir, Chagall ou, plus loin de nous, comme le Titien, Hartung, pour sa part, peint toujours en force. Il n'a *jamais trouvé la manière calme* des derniers soirs.

Au contraire, sa peinture est prise d'une rage grandissante. Il parle de la *« sauvagerie »* nouvelle qui s'y trouve. Ses récents tableaux, qu'on expose à l'Hôtel de Ville de Paris et qu'on avait pu voir en partie dernièrement à Venise, sont traversés de fureurs. Ce sont des ciels, des ciels métaphoriques, bien sûr. Car on n'y trouvera ni les gentils nuages pommelés de Boudin, ni l'azur rhapsodique de l'âge baroque. L'orage est toujours là, avec la foudre qui s'abat. Une foudre noire qui se disperse en une galaxie crispée, à travers le vide.

Ici le peintre est un Jupiter régnant sur une tourmente céleste, un tohu-bohu dont il invente les conditions, met en place le décor. Il y règne d'autant plus que l'orage ne dérape jamais vraiment, encore moins dans ses œuvres récentes, où la main semble plus sûre, guidée par les muscles d'acier du violoniste qui fait chanter les cordes.

Cela est d'autant plus remarquable que, depuis qu'il a perdu sa jambe, Hartung ne peut plus peindre seul, s'occuper de ses affaires, préparer ses pots de couleurs, ses instruments. Comme tous les peintres de l'abstraction lyrique (Soulages, Mathieu, Schneider, Zao Wou-ki...), il en possède un clavier étendu et varié. Des pinceaux larges et des étroits, des longs, très longs, et des courts, des touffus et des ténus, des instruments aratoires... Il laboure ses toiles, laboure ses ciels, exécute des pas de danse acrobatiques où chaque geste délivre d'un coup, avec justesse, la charge émotionnelle qui doit nécessairement le précéder, pour en inscrire les traces sur le tableau. Tout n'est que signe suspendu dans le vide où se fixe à jamais la vibrante intensité d'une trajectoire.

L'invention des moments de transe

Un tel travail demande de la concentration, de la solitude, la liberté d'agir à l'abri des regards, car Hartung peint sans esquisse préalable. Il improvise directement sur ses toiles. Et l'invention, la trouvaille, vient toujours dans un moment de transe. C'est même cette transe qu'il faut prestement cueillir comme une fleur délicate et cependant rester assez lucide pour la transformer en peinture. Bien des acteurs de l'abstraction lyrique, d'Amérique ou d'Europe, cherchent à provoquer cette transe par la drogue.

Hartung, lui, a ses trucs. La musique. Et Bach plutôt que Beethoven, pour l'alcool de sa mesure, architecturale, qui grise légèrement sans jamais enivrer. Il la pousse au maximum, comme pour emplir l'espace de l'atelier où se tiennent les assistants. Un bon verre de rouge aide aussi à *prendre son envol pour les cimes* où séjournent les dieux de la peinture.

Dans l'action, il lui faut être absent et en même temps rester en contact avec la réalité afin de bien se faire obéir par les servants qui lui préparent telle couleur, tel pinceau au moment voulu, afin de ne pas interrompre le cours de ce qu'on appelle l'inspiration et qui est cet instant où, sans chercher, l'artiste trouve. Ils comprennent à demi-mot, ses assistants. *« Une sorte de télépathie qui s'établit à partir d'un certain temps de collaboration fait qu'au moment précis ils servent sans à-coup. »* On peut supposer que même lorsqu'il y a des à-coups le peintre fait avec, emporté par la houle de la peinture. Et, comme le disait Picasso, *« lorsque je n'ai plus de rouge, je mets du bleu »*...

Tachisme de l'infiniment petit

A cette différence près que Hartung ne met jamais de rouge, *« couleur indécente »*. *« Je suis un homme de nuit,* dit-il. *J'aime le noir. Un noir absolu, profond, intense. »* Il l'emploie sur des fonds très clairs, faits de couleurs froides — le bleu, le vert turquoise, très fluide, — qui permettent *des contrastes forts* du trait, de la ligne, des formes. Plus les couleurs sont froides, plus elles lui semblent pures ; elles invitent à mieux respirer. *« Mais je n'aime ni le vert gazon ni le rouge taureau. »* Il a avec ses couleurs des connivences, des habitudes. Certaines lui viennent comme une seconde nature. Depuis les années 70, Hartung s'est mis à changer cette nature, à utiliser du rouge, mais du rouge minium, de l'orange, du jaune pur, des mauves très clairs, très froids. Il y a puisé un sentiment de renouveau qui l'a incité à faire des tableaux plus vastes pour y loger ses ciels.

Comment s'y prend Hartung pour suggérer nuages et tensions cosmiques ? En pulvérisant de la couleur au pistolet. Il a ainsi réactualisé la technique des glacis chère aux anciens (Van Eyck, le Greco, Dürer...) en couvrant le fond de ses toiles de légères buées. Les signes qu'il y inscrit prennent des nuances complexes, une couleur à travers l'autre, par transparence, sans se mélanger. Lorsque Hartung expérimenta cette manière, ses tableaux ne comportaient aucun graphisme. On n'y voyait que des nuages, des espaces atmosphériques de commencement du monde. Des tableaux où les couleurs ayant perdu leur assise s'envolent en myriades de points aléatoires. Le tachisme de l'infinement petit ! Et voici, dans ses allégories de ciels à peine menaçants, qu'éclatent des tempêtes de signes, de noires griffures orchestrées avec une rage contrôlée. L'œuvre de Hartung s'est nourrie aux sources de l'expressionnisme allemand, mais elle est aussi animée par la volonté d'une plus grande beauté plastique, très esthétisante, qui tient à la pureté d'une couleur, d'une ligne juste, forte.

Il cite volontiers Matisse et la savante simplicité de son trait, sa couleur claire et claironnante, accordée à la joie de vivre. Mais il garde dans son jardin secret ses anciennes amours pour Kokoschka et Corinth, pour ces expressionnistes en quête de l'intensité des choses au prix de la déformation et de l'horrible. Et, par dessus tout, pour *« Van Gogh dont la peinture met en évidence les forces vitales de la nature. Il fait vivre la forêt qu'il peint. Ses arbres ont presque forme humaine. Alors qu'avec les impressionnistes la forêt ne se vit pas. On ne la vit pas en la regardant. On n'en a qu'une impression optique... »*

La famille, de Rembrandt, découverte dans sa jeunesse à la Gemaeldegalerie de Dresde, lui avait révélé son destin de peintre tachiste. *« J'en restai cloué. »* C'est dans les plis de la robe de la mère qu'il aurait découvert la valeur picturale de la tache. Valeur autonome, indépendante de la figuration, par la vertu de son seul rythme, de son seul caractère. En vérité, c'est après coup que le peintre conceptualise une aventure accomplie dans l'incertitude. Après coup que, produisant, une peinture venue confusément, telle des graffitis automatiques, il décide de faire de la perfection plastique des formes le contenu même de ses tableaux. Une *perfection qui* pourtant ne renie pas la fraîcheur d'exécution, ses accidents imprévus qu'il intègre dans son *jeu au lieu de les rectifier.* Hartung fait du processus d'invention une donnée esthétique.

Ce maître de la peinture tachiste a connu, connaît encore, une traversée du désert. Il a beau avoir été l'un des premiers à explorer la peinture abstraite lyrique, et ce non pas depuis les alentours de 1948, comme ce fut le cas pour ses plus jeunes confrères, des deux côtés de l'Atlantique.

C'est depuis les années 30 qu'il a tenté d'introduire dans cette manière froide, sans contenu explicite, des facteurs psychiques et émotionnels qui ont changé la peinture abstraite. Hartung a pratiqué le style, mais le concept, le *« j'agis sur la toile »* qu'il avait confié au critique Charles Estienne (et devenu peu après l'*Action painting* avec Harold Rosenberg à New York), ne fut formulé qu'après.

En peinture comme en d'autres *domaines de la création,* les modes se chassent les unes les autres, la nouvelle bénéficiant toujours d'un irrésistible effet dynamique. De même que naguère l'abstraction lyrique avait, pour un temps, pris tout le devant de la scène — où sont les Soulages, où sont les Mathieu, et les autres ?, — aujourd'hui celle-ci est occupée par les acteurs de la nouvelle figuration libre, plus tonique, moins mystique, moins grave. Mais on sait que chaque courant ne laisse dans l'histoire que rares alluvions... ■

● Hôtel de Ville de Paris. Salle Saint-Jean. 28 mai-19 août.

هكذا من الأصل